

Saint Jacques, Compostelle et le patrimoine vendômois

FRANÇOIS DE L'ÉPREVIER

~~Adresse professionnelle~~

A supprimer

fffbil

Résumé : *des siècles durant, la dévotion à saint Jacques le Majeur fut très répandue dans tout l'Occident, ainsi qu'en attestent les innombrables peintures murales, statues, vitraux et autres œuvres lui rendant hommage. Les traces en ont été conservées, particulièrement nombreuses, en Vendômois. Si aujourd'hui, elles servent de balises sur les routes contemporaines de Compostelle, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, les pèlerins de Compostelle n'ont jamais été aussi nombreux qu'on l'a cru. Même si le grand sanctuaire galicien était présent dans l'imaginaire des fidèles du Moyen Âge, la dévotion à saint Jacques se pratiquait dans de multiples sanctuaires locaux. En effet, l'Épître de Jacques qui lui fut longtemps attribuée est à l'origine du sacrement de l'Extrême-Onction et saint Jacques fut l'un des saints priés à l'heure de la mort.*

L'objectif de ce pré-inventaire – de nouvelles découvertes ne sont pas impossibles et une étude plus approfondie des œuvres est souhaitable – est d'attirer l'attention sur cette richesse patrimoniale disséminée jusque dans les plus humbles églises et chapelles rurales.

Mots-clés : *Saint Jacques, Compostelle, Vendômois, sculpture, peinture murale, vitrail, « pendu dépendu », pèlerinage.*

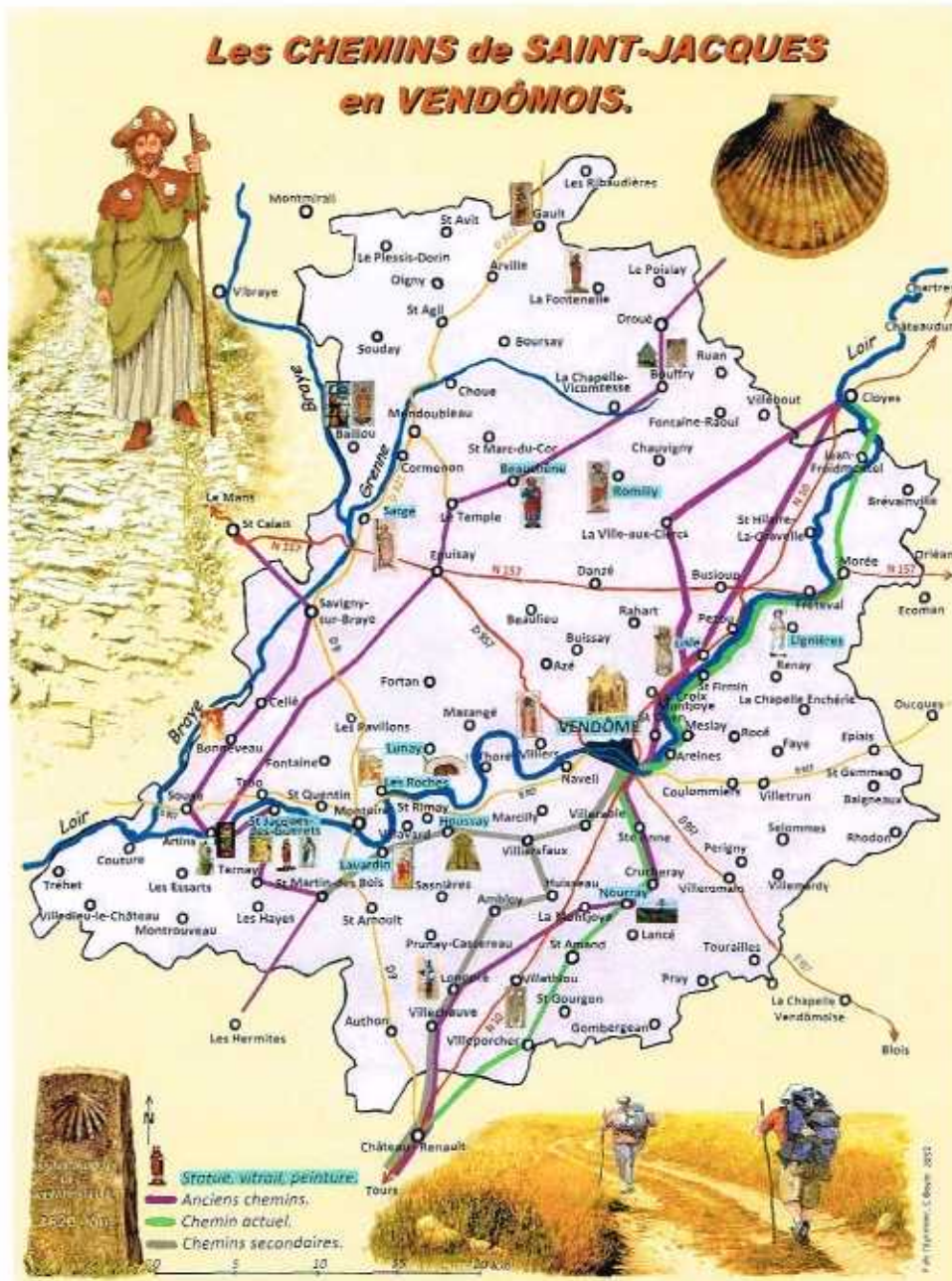
Depuis quelques décennies, le mot Compostelle nous est devenu ou redevenu familier. La presse, la radio et la télévision ont fait maints reportages sur son pèlerinage dont les routes françaises ont été inscrites au patrimoine de l'Unesco en 1998.

Le Vendômois reste très marqué par le passage, au fil des siècles, des « jacquets » dont plusieurs dizaines le traversent encore annuellement.

Saint Jacques le Majeur – fils de Zébédée avec son frère Jean – est un des douze apôtres que l'on retrouve dans l'Évangile à différents moments, très près de Jésus-Christ. Il est mort martyr, décapité en l'an 43 sur l'ordre d'Hérode-Agrippa, roi de Judée, petit-fils d'Hérode-le-Grand, ce dernier également roi de Judée lors de la naissance de Jésus-Christ.

Suivant une légende, son corps fut ramené en Espagne, pays où il serait déjà venu pour évangéliser.

Son tombeau fut découvert, dit-on, le 25 juillet 813, à Padron, au nord-est de la province de Galice (en 2013, le ministère de la Culture français a décidé de commémorer officiellement le 1200^e anniversaire de cet événement symbolique, origine du succès actuel du pèlerinage). Le corps fut transporté à vingt kilomètres, à Santiago de Compostela, puis oublié durant tout le IX^e siècle. Le site devint alors un lieu de pèlerinage, tout d'abord pour les Espagnols, puis pour les habitants de



Baillo



La Fontenelle



Saint-Jacques-des-Guerrets



Vendôme : le pendu dépendu



Longpré



Lavardin



Lignéres

Fig. 1 : Carte des sites en Vendômois (Cl. : mobilier classé; I. : mobilier inscrit à l'Inventaire supplémentaire).

la grande Aquitaine, enfin à partir du XII^e siècle pour la chrétienté européenne. Ainsi Geoffroy Grisegonelle, neuvième comte de Vendôme de 1102 à 1145, est-il parti pour le pèlerinage le *lendemain du jeudi de la première semaine de carême*, en 1125.

Depuis le XIV^e siècle surtout, Compostelle célèbre particulièrement saint Jacques lorsque, le 25 juillet tombe un dimanche : l'année est alors déclarée année sainte et donne lieu, depuis le XIX^e siècle, à des manifestations de plus en plus grandioses, mais aussi à des cérémonies locales (en Vendômois, à Lisle et à Saint-Jacques-des-Guérets).

Le 16 juillet 2010, Vendôme a ainsi accueilli officiellement le relais pédestre *Europa Compostela*, venant de Grande Bretagne, ce qui fut l'occasion, en présence de madame le maire et des jacquets vendômois, d'inaugurer une plaque « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle », rue Saint-Jacques.

Les routes actuelles sont dessinées d'après un texte du XII^e siècle dont la vocation n'a jamais été d'être un guide, mais qui fut considéré comme tel à partir du XIX^e siècle, le *Guide du pèlerin*. Situé sur la route d'Espagne entre deux hauts-lieux de dévotion, Chartres – avec la Vierge-sous-Terre, et Tours, avec le tombeau de saint Martin – le Vendômois, avec la relique de la Sainte Larme à l'abbaye bénédictine de la Trinité, se trouve ainsi placé sur la voie de Tours (*via Turonensis*), une des quatre grandes routes.

Au gré des époques, les voies de communication se modifiant et certaines ayant disparu, les routes empruntées dans le Vendômois furent diverses.

La route ancienne passait par Droué, Épuisay, Artins, Saint-Jacques-des-Guérets et gagnait Tours par Les Hermites. Dans les siècles suivants (XIV^e ?), la route devient le « Grand Chemin de Vendôme à Paris » qui, venant de Cloyes, traverse La Ville-aux-Clercs, aboutit à Saint-Firmin-des-Prés au lieu-dit La Croix Montjoie (près de Nioche) et rejoint la ville par Meslay et Areines. Cet itinéraire a eu lui-même une alternative par une route – ou chemin – plus directe, préfigurant le tracé de l'actuelle route nationale 10, laquelle date des années 1790. Elle aborde le Vendômois par Saint-Hilaire-la-Gravelle, au lieu-dit Le Chesne Vert avec un prieuré, où le pèlerin trouve un hébergement, passe par Pezou et Lisle et rejoint le Grand Chemin à la Croix-Montjoie.

La route se poursuit au sud de Vendôme par le lieu-dit Montjoie (1,5 km à l'est de Nourray) rejoint Les Assis (1 km au nord de Longpré) puis Villethiou, lieu de dévotion séculaire à la Vierge, Château-Renault et Tours.

Une autre voie également empruntée, venant du Mans et, par delà, de Caen, traverse Saint-Calais, longe la Braye pour aboutir à Artins et rejoindre ainsi la route ancienne.

À travers les siècles, saint Jacques fut l'objet d'une importante dévotion dans toute la chrétienté, dévotion manifestée, certes, par le pèlerinage à Compostelle, mais surtout par les nombreuses représentations qui lui

sont consacrées. Ainsi, le Vendômois se trouve doté d'un patrimoine important en statues, vitraux et peintures murales, tant du saint lui-même que de pèlerins et que l'on retrouve dans diverses églises. Cet ensemble situé sur un espace limité est rare, voire même unique, en France.

Les attributs dévolus au saint sont ceux du pèlerin : le bourdon, la panetière et le chapeau chargé d'une coquille (voire de plusieurs), auxquels s'ajoute souvent un livre tantôt ouvert, tantôt fermé.

Le Nouveau Testament comporte une « Épître de saint Jacques ». Pendant le Moyen Âge et les siècles suivants, elle fut imputée souvent à saint Jacques le Majeur, d'où la présence d'un livre parmi ses attributs. Les études récentes des exégètes l'attribuent, cependant sans certitude absolue, à un autre Jacques, dit le Mineur, également apôtre.

Le livre, qui figure dans la représentation d'autres saints, est par ailleurs souvent considéré comme symbole de l'évangélisation.

Dans la symbolique chrétienne, la couleur rouge est celle des martyrs. Elle apparaît dans nombre de représentations de saint Jacques, le plus souvent sur le manteau.

Canton de Droué

BOUFFRY

Patronage : saint Jacques d'Aigrefin. Ancienne léproserie citée au XIII^e siècle, puis maladrerie au siècle suivant servant d'accueil pour les pauvres, les malades et les pèlerins (pas forcément en route pour Compostelle) et enfin domaine agricole, son état actuel (fig. 2). Seule subsiste la chapelle où il reste une statue-reliquaire en bois, la logette de la relique indiquant un possible lieu de pèlerinage. Il s'agit d'une statue très délabrée, dont on aperçoit le bourdon (h : 0,85 m). (fig. 3).

Bibliographie locale :

Collectif, *Bouffry*, « Patrimoine dans votre commune » n° 12, CDPA-41, 1997.



Fig. 2 : Saint-Jacques d'Aigrefin.



Fig. 3 : statue.



Fig. 4 : La Fontenelle.



Fig. 5 : Le Gault du Perche.

LA FONTENELLE

Patronage : Saint Loup et saint Gilles. Église du XII^e siècle. Riche en statues, elle en comporte plusieurs du XIV^e siècle. L'église de La Fontenelle partage avec celle de Renay et la chapelle de Montoire le vocable de saint Gilles dont le culte fut très important au Moyen Âge, objet de pèlerinages, notamment dans notre région, et de multiples représentations.

Statue (fig. 4) : bois polychrome, fin du XVI^e siècle (h : 1,20 m-1,32 m avec bourdon). [I. : 12.2.1973].

LE GAULT DU PERCHE

Patronage : Sainte Anne. Église du XII^e siècle.

Sculpture (fig. 5) : bas-relief en bois polychrome, du XVII^e siècle, (h : 0,25 m). Elle voisine avec huit autres sur la rambarde de la tribune. [I. : 30.7.1999]



Fig. 6 : Le Poislay.



Fig. 7 : Romilly.

LE POISLAY

Patronage : Saint Pèlerin (alias Pérégrin). Église du XII^e siècle, construite en grison.

Statue en bois polychrome (fig. 6). XVIII^e siècle; le bourdon a disparu (h : 0,90 m). [I. : 6.12.1976].

ROMILLY

Patronage : Notre-Dame. Petite église rurale du XII^e siècle, remaniée au XVII^e, avec un portail en pierre de roussard, typique de la région.

Statue polychrome (fig. 7). XVI^e ou XVII^e siècle (h : 1,10m-1,12m avec bourdon). [I. : 8.4.1977].

Canton de Mondoubleau

BAILLOU

Patronage : Saint Jean-Baptiste. Église du XVI^e siècle, remaniée 1889. Au XVI^e siècle, Baillou est une seigneurie appartenant à l'importante famille de Coutances et l'on peut voir dans un de ses membres le donateur du vitrail – Claude semble-t-il – celui qui reconstruisit l'église au début du XVI^e siècle (fig. 8). Le vitrail comporte en particulier une nef, allusion aux



Fig. 8 : Baillou.



Fig. 9 : Baillou, statue.



Fig. 10 : Beauchesne, statue.



Fig. 11 : Choue, statue.



Fig. 12 : Sargé-sur-Braye, statue.



Fig. 13 : Artins, statue.

routes maritimes, et un château-forteresse rappelant celui des seigneurs du lieu. La nef est chargée de pèlerins. [I. : 9.10.1905].

Statue en pierre polychrome (fig. 9), XVII^e siècle, époque où fut décoré le chœur (h : 1,40m). [I. : 13.10.1972]

E
BEAUCHESNE DEANCHÈNE

Patronage : Saint Jacques. L'église fut construite en 1847, grâce au don d'une dame peintre qui vendit un de « ses plus gracieux tableaux ». Elle remplaça une église en bois aux murs « en terre et grison » située au pied d'une ancienne motte féodale.

Statue polychrome en bois (fig. 10), XVI^e ou XVII^e siècle, par trop repeinte au XX^e, (h : 1,20m). [I. : 13.10.1972]

CHOUE

Patronage : Saint Clément. Cette église, où subsistent des éléments du XI^e siècle (murs), à subi de nombreuses transformations au cours du temps. Elle eut pour curé, de 1785 à 1791, l'abbé Charles Balley, prêtre réfractaire lors de la Révolution, qui devint ultérieurement le protecteur, l'ami et le maître spirituel du Curé d'Ars.

Statue en terre cuite peinte (fig. 11), XVIII^e siècle (h : 0,90m), le bourdon ayant disparu. [I. : 12.2.1973].

SAINT-MARC-DU-COR

Patronage : Saint Médard. Église du XII^e siècle (nef), modifiée au XVI^e, puis en 1858. Vitrail de 1560, aujourd'hui disparu. Le D^r Lesueur écrit : *Beauvais de Saint-Paul, qui avait connu l'église avant sa restaura-*

tion, signale un porche de charpente et deux vitraux dans la fenêtre de chevet, l'un représentant saint Jacques et l'autre portant la date de 1560, qui doit être celle de la construction du chœur. Il était signalé dans l'inventaire de 1840 où il est mentionné « reste de vitrail ». Les six vitraux actuels de la nef sont des verrières effectuées par l'association Résurgence en Vendômois en 2002.

SARGÉ-SUR-BRAYE

Patronage : Saint Cyr. Église du XII^e siècle, modifiée à différentes époques.

Statue en bois peint monochrome (fig. 12), XVII^e siècle (h : 1,30 m-1,50 m avec bourdon). [Cl. : 3.5.2002]

Canton de Montoire

ARTINS

Patronage : Saint Pierre. Église construite en 1865.

Statue en terre cuite monochrome (fig. 13), rehaussée d'or (bords du vêtement, bourdon), XVII^e siècle (h : 1 m-1,25 m. avec bourdon). [Cl. : 21.12.2006].

Vitrail de la fin du XIX^e siècle (fig. 14a et 14b). Saint Jacques y est représenté en compagnie de saint Paul. Ce vitrail a été commandé pour le repos de l'âme d'un paroissien : souvenir de l'Épître.

La commanderie d'Artins a, dès l'origine, appartenu aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, aujourd'hui dit de Malte, qui y tenait un hôpital. Elle fut ensuite vendue, bâtiments et mobilier, comme bien national en 1795. Il s'y trouvait une statue de saint Jacques aujourd'hui dans l'église de Saint-Jacques-des-Guérets.

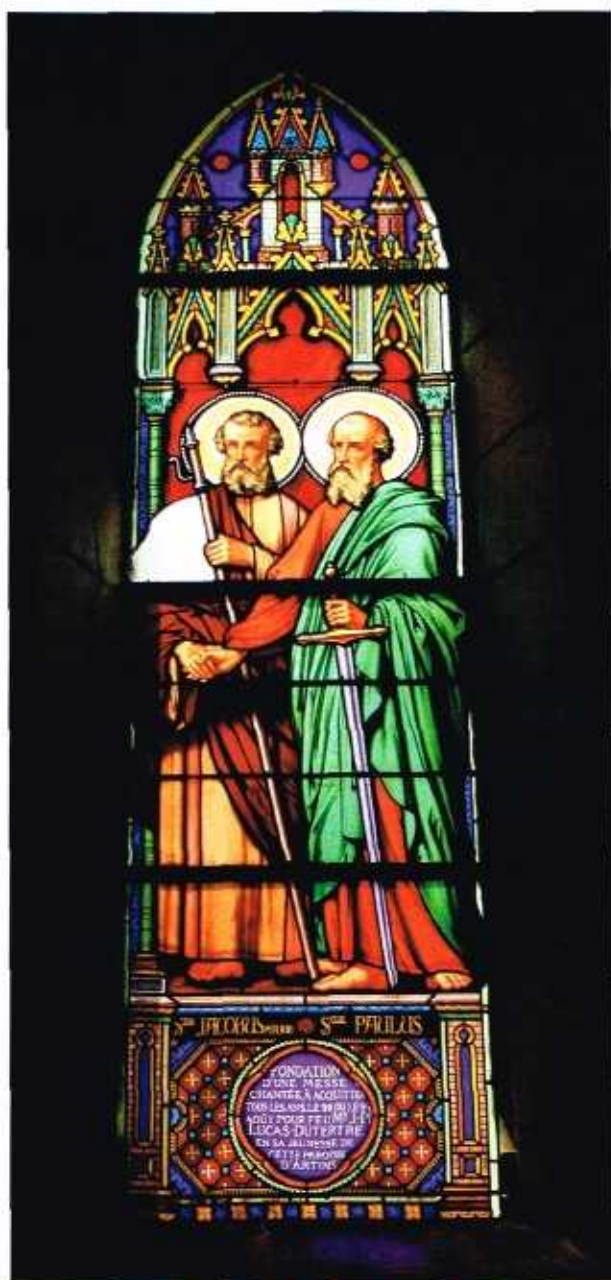


Fig. 14 : Artins, vitrail et détail du vitrail.

Bien mettre à l'horizontale

HOUSSAY

Patronage : Saint Jacques. Église du XIX^e siècle (1865), qui a remplacé un édifice du XI^e au vocable de saint Michel.

Statue (fig. 15) du XIX^e siècle ? (h : 1,30 m).

Peinture murale (fig. 16) : personnage supposé être un prêtre en prière avec saint Jacques.

En 1872, l'abbé Huguet, curé de Houssay, écrivait au secrétaire de l'évêché de Blois : *D'ailleurs Urbain VIII avait accordé des faveurs considérables à mon église, qui faisaient venir les paroisses voisines le 25 juillet en pèlerinage à Houssay, croix et bannières en tête. J'ai trouvé dans les papiers de la commune une relation de tout cela. Mais le rescrit de Rome est perdu* [Archives diocésaines de Blois, 108 N]. Urbain VIII a été pape de 1623 à 1644, ce qui laisse entendre que la dévotion à saint Jacques est installée à Houssay bien avant la reconstruction de l'église.



Fig. 15 : Houssay, statue.



Fig. 16 : Houssay, peinture murale.

LAVARDIN

Patronage : Saint Genest. Église du XII^e siècle, particulièrement riche en peintures murales dont certaines du XII^e siècle. [Cl. : 1862]

Peinture murale du XV^e siècle sur un des piliers au bas de l'église (fig. 17), à droite, Saint Jacques y est représenté ayant un pèlerin à ses pieds. [Cl. : 1943]. Sur ce même pilier figurent également saint Ambroise, évêque de Milan, et saint Denis.

LES ROCHES-L'ÉVÊQUE

Chapelle rupestre Saint-Gervais en partie détruite. Ses peintures murales ont subi les injures du temps et sont en cours de restauration. [Cl. : 25.8.1943]

Peinture murale (fig. 18), suivant le relevé réalisé par Mlle Trocmé en 1938, représentant deux pèlerins en prière.

Bibliographie locale :

TROCMÉ (S.) – « La chapelle rupestre Saint-Gervais des Roches et ses fresques », BSAV, 1938, p. 179-241.

SAINT-JACQUES-DES-GUÉRETS

Patronage : Saint Jacques. Église du XII^e siècle, ornée de peintures murales, de la même époque pour la plupart. [Cl. : 15.5.1955]

Statue en bois polychrome (fig. 19), XV^e siècle (h : 1,33 m). Sur la base est représenté un écu, de gueules chargé d'une croix d'argent. Ces armoiries sont celles légèrement simplifiées de l'ordre de Malte, ce qui indiquerait la commanderie d'Artins comme provenance



Fig. 17 : Lavardin, peinture murale.

très vraisemblable de la statue (voir ci-dessus Artins) [Cl. : 2.11.1956].

Statue en pierre polychrome (fig. 20), XVI^e siècle (h : 1,20 m.). [L. : 6.12.1976].

Peinture du XII^e siècle, où le Christ transmet le pouvoir de guérir à saint Jacques, dont ne subsiste qu'une fraction d'inscription, le reste ayant été effacé par le retable du XVII^e (fig. 21).

Peinture du XIII^e siècle, illustrant le martyre de saint Jacques en l'an 43 ; à droite, le roi Hérode-Agrippa ; la couleur originelle du manteau était la pourpre royale (fig. 22). [L. : 12.8.1891].



Fig. 18 : Les Roches-L'Évêque, peinture murale.



Fig. 19 : Saint-Jacques-des-Guérets, statue en bois polychrome.



Fig. 20 : Saint-Jacques-des-Guérets, statue en pierre polychrome.



De gauche à droite : Saint-Jacques-des-Guèrets, peinture du XII^e siècle (Fig. 21), peinture du XIII^e siècle (Fig. 22), statuette en bois polychrome (Fig. 23).

Statue en bois polychrome, XV^e siècle. [Cl. : 2.11.1956]; volée au cours de ces dernières décennies.

Statuette en bois polychrome (fig. 23), XVI^e siècle (h : 25 cm ?); mise en sécurité. [I. : 6.12.1976]

VILLAVARD

Patronage : Notre-Dame. Église du XII^e siècle, remaniée au XVI^e, puis au début du XX^e pour la façade et le clocher. L'église, qui possède une statue de la « Vierge Noire », réplique de Notre-Dame-sous-Terre de Chartres, est un lieu de pèlerinage, le 8 décembre ; ayant traversé les siècles, il se poursuit de nos jours.

Statue en bois monochrome rehaussée d'or (fig. 24), XVIII^e siècle (h : 0,90 m). [I. : 6.12.1976]

Bibliographie locale :

BOURGOGNE (C.) – « La légende de la Vierge noire de Villavard », *BSAV*, 1865, p. 183-186.

Canton de Morée

LIGNIÈRES

Patronage : Saint Aignan. Église du XII^e siècle, remaniée au XVI^e.

Statue polychrome en pierre dont il manque le bourdon (fig. 25), XVI^e siècle (h : 1,01 m). [Cl. : 5.5.1939]

LISLE

Patronage : Saint Jacques. Église romane très altérée en 1865. Lisle comportait une maladrerie, située au nord de l'église, qui servait à accueillir les pauvres, les malades et les pèlerins (pas forcément en route pour Compostelle).

Statue en bois monochrome (fig. 26), coquilles et ceinture rehaussées d'or, XVI^e siècle selon le D^r Lesueur (h : 1,23 m, 1,35 m. avec bourdon). [I. : 16.4.1973].

PRÈS DU CANTON DE MORÉE, OUZOUER-LE-DOYEN

Patronage : Sainte Anne. Église du XII^e siècle, remaniée au XVI^e.

Statue en bois polychrome (fig. 27). [I. : 25.7.1973]

Canton de Saint-Amand

AUTHON

Patronage : Saint Hilaire. Église moderne, modifiée en 1864-1878.

Vitrail (fig. 28), daté de 1882, parmi une série de même époque entourant la nef, représentant les saints les plus courants. Ce vitrail est sorti en 1882 de l'atelier du maître verrier tourangeau Fournier. Il a été réalisé « à la mémoire de M. Jacques Foucher », donc comme hommage au saint patron du défunt.

NOURRAY

Croix érigée en 2006 (fig. 29), à la sortie du bourg, par un cultivateur (J.-P. Hardy) à partir de débris de machines agricoles. Située près de l'ancien chemin vers Tours, elle a été bénie par M^{gr} de Germiny, évêque de Blois, le 25 juin 2006. Sa hauteur est de 2,6 m, socle compris. Intéressant témoignage de la piété moderne, et du balisage des chemins contemporains.

SAINT-AMAND-LONGPRÉ

Chapelle Notre-Dame-de-Villethiou, construite en 1843 sur l'emplacement d'une plus ancienne. C'est un lieu de pèlerinage qui se perd dans la nuit des temps, fut le plus fréquenté du département et dont l'origine fut la découverte d'une « statue miraculeuse de la Vierge », détruite lors de la Révolution.

Statuette en bas-relief (fig. 30) sur le devant du maître-autel en bois peint (h : 0,34 m). Saint Jacques est représenté en compagnie de six autres saints.

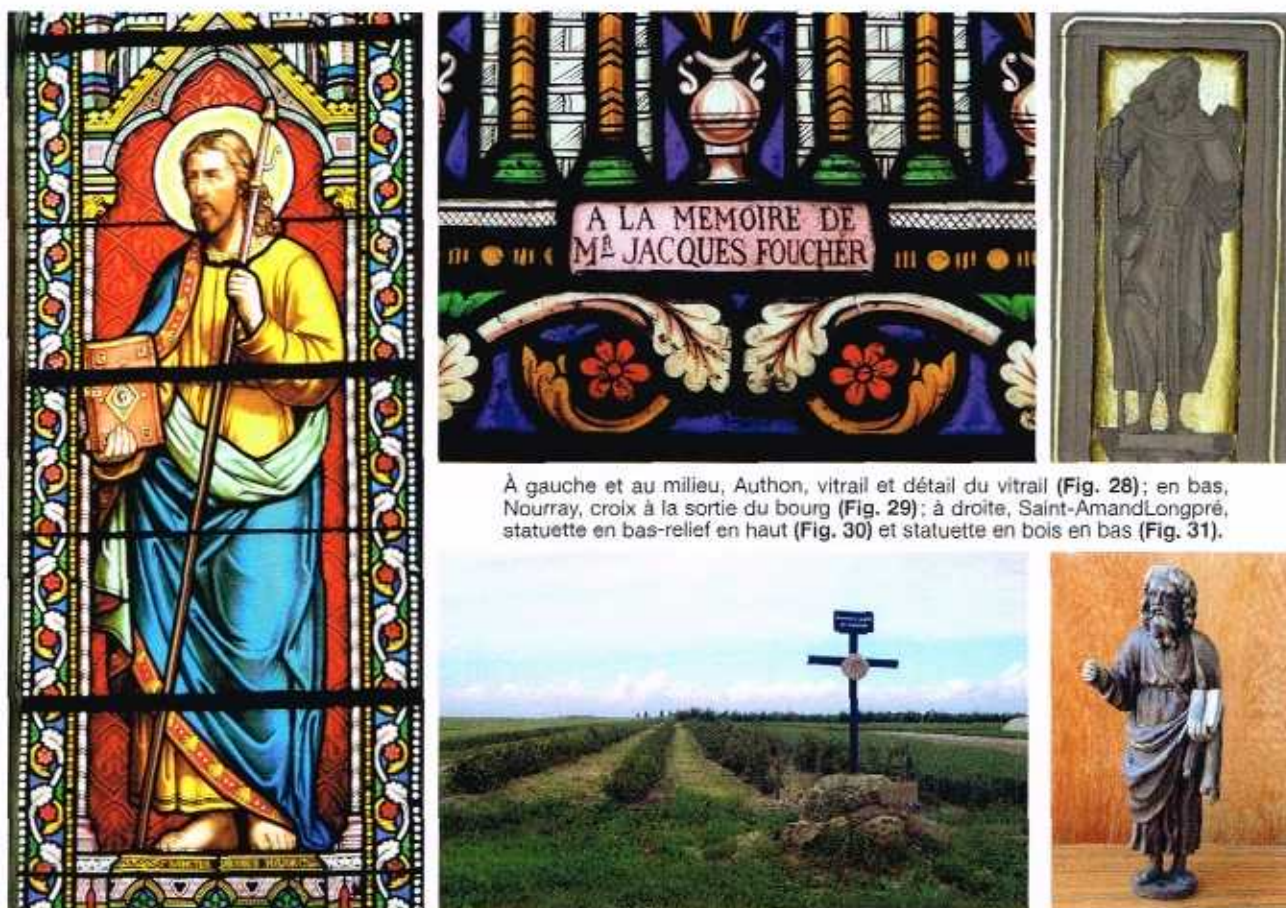
Références bibliographiques locales :

LANDAU (Abbé E.) – *Notre-Dame de Villethiou*, Tours : Éd. Mame, 1863.

LOISEL (J.-J.) – « Villethiou, un pèlerinage marial au "siècle de Marie" », *BSAV*, 1997, p. 15-52.



De gauche à droite : Villavard, statue en bois monochrome (Fig. 24) ; Lignièrès, statue polychrome en pierre (Fig. 25) ; Lisle, statue en bois monochrome (Fig. 23) ; Ouzouer-le-Doyen, statue en bois polychrome (Fig. 27).



À gauche et au milieu, Authon, vitrail et détail du vitrail (Fig. 28) ; en bas, Nourray, croix à la sortie du bourg (Fig. 29) ; à droite, Saint-Amand-Longpré, statuette en bas-relief en haut (Fig. 30) et statuette en bois en bas (Fig. 31).

Ancienne église paroissiale de Longpré. Patronage : saint Pierre. Église du XI^e siècle d'un prieuré dont les restes de bâtiments lui sont contigus.

Statuette en bois (fig. 31) ; le saint est représenté tête nue et le bourdon a disparu (h : 0,28 m). Élément d'un ensemble de neuf statuets du retable-autel en bois daté de 1652. [I. : 13.3.1974]

Canton de Savigny-sur-Braye

BONNEVEAU

Patronage : Saint Jean-Baptiste. Église du XII^e siècle. Ajout d'un retable au XVII^e siècle et agrandissement de la nef au XIX^e.

Peinture murale du XVI^e siècle (fig. 32) représentant saint Jacques au milieu des douze apôtres, sur une frise dans l'abside.

*Fig 32: Manque la photo
Légende = Bonneveau
FORTAN*

Patronage : Saint Calais. Église du XV^e siècle d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Calais.

Statue en pierre polychrome (fig. 33), XVIII^e siècle (h : 0,70 m environ). [I. : 4.6.1976].



Fig. 33 : Fortan, statue en pierre polychrome.

Canton de Vendôme

AREINES

Patronage : Notre-Dame. Église à peintures murales des XII^e et XIII^e siècles. Statue, signalée dans les archives du diocèse de Blois, aujourd'hui disparue. Elle pourrait être déposée au musée diocésain d'Art religieux

à Blois, où plusieurs statues de saint Jacques sont d'origine inconnue.

Bibliographie locale :

TROCMÉ (S.) – « L'église d'Arcines et ses fresques », BSAV, 1936, p. 1-55.

THORÉ

Patronage : Saint Denis. Église reconstruite en 1840, sur les restes de celle du XIII^e siècle dont seul subsiste le clocher.

Partie basse d'une statue polychrome en pierre (fig. 34), tronquée au niveau des épaules, identifiable par la panetière chargée de coquilles. Elle fut retrouvée en 1970 lors de travaux effectués dans le chœur, sous le carrelage, dans le remblai constitué en 1840 pour l'édification de la nouvelle église. Dans son état premier la statue, d'une facture postérieure au Moyen Âge, devait mesurer 1,60 m environ. [I. : 25.7.1973]

Bibliographie locale :

Collectif – Thoré-la-Rochette, « Patrimoine dans votre commune » n° 23, CDPA-41, 2000.



Fig. 34 : Thoré, statue polychrome en pierre.

VENDÔME

Chapelle Saint-Jacques. Ancienne chapelle d'une Maison-Dieu d'accueil pour les pauvres, les malades et les pèlerins (de la Sainte-Larme ?), fondée au XII^e siècle par l'évêque de Chartres (fig. 35). Elle fut reconstruite au XV^e, à nouveau transformée et agrandie au début du XVI^e selon les vœux de Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme.

Vitrail (fig. 36) : le saint est représenté sous la colombe du Saint-Esprit. [I. : 6.12.1973]. Ce vitrail semble présenter des éléments du XVI^e siècle, mais aussi avoir subi des remaniements.

Vitrail du « Pendu-dépendu » aujourd'hui disparu (fig. 37b). Un dessin de Gervais Launay, vers 1850, le

↳ Partir à Paris sup. 73

représente. C'est un épisode d'une légende, « Le pendu dépendu », qui a donné lieu à de nombreuses représentations. La servante d'une auberge, éconduite par un

réduction
de taille
possible
pour
compos
l'introduction
de B. F. J. 32



Fig. 35 : Vendôme, chapelle Saint-Jacques.

jeune pèlerin en route vers Compostelle avec son père et sa mère, cache, pour se venger, dans le sac du jeune homme un plat d'argent pour le faire accuser de vol. Elle dénonce au prévôt le garçon qui est condamné et pendu. Les parents continuent leur pèlerinage. Sur la route du retour et de passage dans le village, ils s'arrêtent au lieu de la pendaison et constatent que leur fils vit encore. *San Domingo me soutient par les pieds*, explique celui-ci. Les parents se précipitent chez le juge pour plaider la cause de leur fils et trouvent l'homme de loi attablé devant deux volailles rôties. *Votre fils est vivant aussi vrai que ce coq et cette poule vont se mettre à chanter*, dit-il. Aussitôt les bêtes se dressent et se manifestent bruyamment. Bouleversé, le magistrat fait dépendre le jeune homme et pendre la méchante servante. Ce miracle se retrouve avec plusieurs variantes. Il est attribué tantôt à *san Domingo*, tantôt à saint Jacques; l'auberge se situe soit en Espagne à San-Domingo de la Calzada où, dans la cathédrale, il y a actuellement un petit poulailler avec poule et coq vivants, soit en France à Toulouse.

Un vitrail a été réalisé par l'association *Résurgence en Vendômois* en 2010 (fig. 37a), à partir du dessin de Gervais Launay et est destiné à rejoindre la chapelle Saint-Jacques.

ABBATIALE DE LA SAINTE-TRINITÉ

Vitrail du XV^e siècle (fig. 38), dans la chapelle des saints du Vendômois (anciennement chapelle Saint-Bienheure); saint Jacques est figuré entre saint Michel et saint Christophe, tous trois étant des saints de la Bonne Mort. La panetière de petite dimension est représentée accrochée au bourdon. [Cl. : 1840]



Fig. 36 : Vendôme, chapelle Saint-Jacques, vitrail.



Fig. 37, a et b : Vendôme, chapelle Saint-Jacques, vitrail du « Pendé-dépendu ».



Fig. 41 : Villiers, statue polychrome.



Fig. 42 : Villiers, peinture du retable.



Fig. 43 : Villiers, miséricorde d'une des stalles du chœur.

légende de la fig 43 dont la photo est à installer

l'église un ensemble de stalles, le retable de la chapelle Saint-Jacques dans le croisillon sud, probablement la grille de communion datée et signée du nom du ferronnier et de la donatrice, le lutrin en forme d'aigle aux ailes déployées. Malheureusement, aucune preuve documentaire indiscutable de ce transfert n'a été trouvée dans les archives de cette époque. Des études antérieures ont désigné la Trinité comme origine des stalles.

Statue polychrome (fig. 41), début du XVI^e siècle (h : 1,6 m), posée au sommet du retable. [Cl. : 6.4.1960].

Peinture du retable (fig. 42), début du XVIII^e siècle (h : 1,61 m – L : 1,54 m). [Cl. : 6.4.1960]

Miséricorde d'une des stalles du chœur (fig. 43). [Cl. : 24.12.1912]. Le vieux cimetière de Villiers étant devenu trop petit, on créa en 1704 un nouveau cimetière au nord-est de l'église, appelé cimetière Saint-Jacques car situé du côté de la chapelle du même vocable (chapelle mortuaire ?)

Bibliographie locale :

MÉSANGE (H.) – *Villiers-sur-Loir, un village au fil des siècles*, Vendôme : Éditions du Cherche-Lune, 1995.

Orientation bibliographique

COLLECTIF – *Saint Jacques. Le culte et les pèlerins en val de Loire*, Actes du colloque de Blois, Éd. Paradigme et Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, 2007.

COLLECTIF – *Vitraux du Centre et des pays de Loire*, CNRS, 1981.

DAVY (C.), JUHEL (V.), PAOLETTI (G.) – *Les peintures murales romanes de la vallée du Loir*, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 1997. Voir notamment les chapitres concernant Areines, Vendôme, Les Roches-l'Évêque, Lavardin, Saint-Jacques-des-Guérets et Bonneveau.

LESUEUR (D^r F.) – *Les églises de Loir-et-Cher*, Paris, Éditions A. & J. Picard, 1969.

SAINT-VENANT (R. de) – *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois, Migault et C^{ie}, imprimeurs; Vendôme : Rouilly et Chartier, libraires, 1912-1917.

SOUTY (P.) – « La Coquille et le Pèlerin », *Guide du Val de Loire mystérieux*, Paris, Tchou Éditeur, 1968.

Avec la participation de : Gérard Ernisse, conservateur général du patrimoine (h), vice-président de la Société archéologique du Vendômois, Jean-Jacques Loisel, historien local, secrétaire des Éditions du Cherche-Lune, Dominique Ménanteau, conservateur des Antiquités et objets d'art, délégué du Loir-et-Cher, Jean-Claude Pasquier, historien local, secrétaire honoraire de la Société archéologique du Vendômois. Et des remerciements particuliers à M^{me} Péricard-Méa, chercheur associé au Laboratoire de Médiévisstique occidentale de Paris (LAMOP), pour sa relecture attentive et ses suggestions.

Crédit photographique : Images et Sons (clichés Serge Dupré), Éditions du Cherche-Lune.

ANNEXE 1



Direction générale des patrimoines

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Découverte du tombeau de saint Jacques le Majeur et début du pèlerinage à Compostelle 813

Commémorer en France le 1200^e anniversaire de la découverte du tombeau de saint Jacques à Compostelle prend tout son sens si l'on considère qu'aujourd'hui notre territoire est traversé de « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle », tracés dans les années 1970 mais inscrits par l'Unesco sur la liste du Patrimoine mondial. Le sanctuaire galicien attire chaque année un nombre impressionnant de pèlerins (ce terme englobant tous ceux qui parcourent ces chemins, quel que soit leur moyen de locomotion) et répond à un besoin réel de la société. Cette année donne l'occasion de faire le point sur cette forme de quête spirituelle, d'en mesurer l'impact sur l'économie et la mise en valeur du patrimoine. Les chemins pourront également être étudiés comme laboratoire d'expérimentation de nouvelles relations sociales, d'interculturalité, voire même de santé publique. Occasion aussi de procéder à une relecture de l'Histoire, intimement liée à la légende, et de reconsidérer la manière de la présenter à ceux qui se mettent en route, ou rêvent de le faire. À juste titre Compostelle fait rêver. Mais le respect dû aux pèlerins impose de ne pas faire mentir l'Histoire et de conserver leur magie aux mythes anciens, sans se croire obligé d'en créer de nouveaux.

L'Église a inventé en Galice un tombeau pour Jacques le Majeur mais seule la foi des fidèles a pu donner corps à ces reliques. Cette foi ne justifie pas

pour autant toutes les idées fausses circulant à propos de Compostelle, réfutées par les recherches des trente dernières années. L'imaginaire pèlerin d'aujourd'hui peut s'enrichir de récits de pèlerins réels des temps anciens et des légendes locales relatives à saint Jacques, dorénavant disponibles.

En outre, cette commémoration offre au public une approche de l'histoire politique de Compostelle. Car c'est bien d'histoire politique que traite, au XII^e siècle, la Chronique de Turpin lorsqu'elle relate comment Charlemagne, sollicité par saint Jacques en personne, est parti délivrer son tombeau. Reconnue comme véridique dans toute l'Europe, elle fut incluse dans l'histoire officielle de la France et a fourni la base de l'ornementation du sceptre des rois de France utilisé de Charles V à Charles X. Authentifiant la présence du corps du saint à Compostelle, elle a fait connaître ce sanctuaire et donné l'empereur en exemple aux chevaliers invités à s'engager sous la bannière de saint Jacques Matamore. La mort de Charlemagne en 814 au lendemain du pèlerinage que la légende lui attribue permet de choisir 813 comme date symbolique de la découverte du tombeau.

Mais l'histoire politique ne s'est pas arrêtée pas avec la *Reconquista*. Jusqu'à l'époque contemporaine, l'épée de saint Jacques a été mobilisée pour soutenir des combats plus ou moins justes. Ce sont aussi des actes politiques, l'appel de Jean-Paul II en 1982 à retrouver les racines chrétiennes de l'Europe, la décision du Conseil de l'Europe de faire des chemins de Compostelle le premier Itinéraire culturel européen (1987) puis leur inscription au Patrimoine mondial (1993 en Espagne et 1998 en France) qui ont fait de Compostelle l'archétype des pèlerinages médiévaux et, au-delà, le symbole d'un peuple en marche.

DENISE PÉRICARD-MÉA

Chercheur associé au LAMOP,

fondation David Parou-saint Jacques.

Lettre publiée dans l'Annuaire 2013 des
Commémorations nationales (janvier 2013).



Les origines byzantines des peintures murales de la chapelle Saint-Gilles à Montoire

OLIVIER LAUTMAN

~~Archéologue~~

A. Sypaer

J. Jorand

Résumé : Le décor de la chapelle Saint-Gilles est identifié comme ottonien, et antérieur à la fin du XI^e siècle. Les trois représentations du Christ en Majesté utilisent la perspective inversée, qui est le propre des icônes orthodoxes. En cela ce décor est unique, les représentations voisines de Saint-Jacques-des-Guérets, Areines, Lavardin, Tavant, étant dépourvues de toute perspective et de tout mouvement. La technique mixte qui mêle la peinture à fresco, la peinture à tempera pour les couches supérieures, n'est pas examinée ici. Mais il est rappelé que cette technique est exactement celle des fresques anatoliennes. En reprenant l'histoire de la représentation divine en Orient et en Occident, l'auteur conclut à la pertinence de la venue à Montoire de peintres orientaux.

La chapelle Saint-Gilles de Montoire

La singularité des fresques de Saint-Gilles à Montoire est de représenter le même thème du Christ en Majesté dans les trois absides. M^{me} Cochetti-Pratesi, professeuse italienne, écrivait en 1981 : « Cette particularité a donné lieu à des interprétations subtiles et distinguées, visiblement peu convaincantes »¹. Elle recensait dans sa

bibliographie 142 ouvrages ou articles sur le sujet. M. Jean Taralon, fondateur du LRMH, Inspecteur général des Monuments Historiques, n'était pas en reste, la même année, en publiant dans Congrès Archéologique de France consacré au Blésois et au Vendômois son article « Montoire. Chapelle Saint-Gilles » avec 141 notes bibliographiques. C'est donc avec une certaine humilité, et la plus grande des réserves, que j'ajoute ma pierre à l'édifice, en rappelant, que j'ai déjà présenté à l'assemblée générale de notre société de 2008² une interprétation nouvelle de l'iconographie de cette chapelle sur laquelle je travaille depuis maintenant plus de dix ans.

En ce qui concerne l'iconographie, M^{me} Cochetti-Pratesi, à propos de l'abside nord, écrit « Émile Male (*L'Art religieux en France au XII^e siècle*) y voit une représentation de la Pentecôte, d'autres ont vu le symbole du Fleuve de vie, et Jorand³, une représentation du jugement », et pour l'abside sud « Puisque la figure a ses grands bras ouverts, on a voulu reconnaître en elle la Remise des clefs à st Pierre », mais elle

1. Lorenza Cochetti Pratesi, « Gli affreschi della Cappella di St.-Gilles a Montoire » IV, n° S.III (s.d.), p. 209-247.

2. Olivier Lautman, « Une nouvelle interprétation iconologique des fresques de Montoire », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 2009, p. 70-90.

3. J. Jorand, *Quinze aquarelles reproduisant les fresques de la chapelle Saint-Gilles*, Orléans, 1850.



Photo 1 : Abside nord de la chapelle Saint-Gilles, détail ; le sang du Christ retombe sur la tête des Apôtres (photo O.L.).

conclut « Rien ne justifie ces interprétations ». Je précise donc que l'ensemble de Saint-Gilles, présente un discours cohérent, il est l'illustration de l'Apocalypse de saint Jean, et de la proclamation qui est l'inspiration de cette prophétie « C'est moi l'Alpha et l'Omega, dit le seigneur Dieu – Il est, il était, et Il vient – le Maître de Tout. Les trois absides correspondent aux trois canons de la foi, l'éternité du monde de la Grâce, l'ascension du Christ, le Jugement dernier et la nouvelle Jérusalem. L'ensemble est une réponse à la question « Pourquoi le mal ? », seule la foi peut sauver le monde.

De fait, il est vrai que les différents auteurs qui se sont intéressés à ces peintures, étaient plus préoccupés de la date que du sens.

« La critique a été évasive envers cet exquis et sublime ensemble, proposant « des datations, pas toujours justifiées, entre la fin du XI^e et la première moitié du siècle suivant, mais en privilégiant les plus récentes. C'est de « Francovich qui a le mérite d'avoir reconnu la base ottonienne de la « grandiose figure du Christ... et d'avoir ainsi ouvert une nouvelle orientation « critique »⁴.

Il faut savoir que les références prises en compte, tant par M^{me} Cochetti Pratesi, que par de Francovich et Demus, se situent sous les règnes successifs d'Otton I^{er}, Otton II, Otton III, puis Henri III, soit de 936 à 1024, et dans une aire géographique associant à l'Empire les deux tiers de l'Italie.

4. Géza de Francovich, *Problemi della pittura e della scultura pre-romantica*, I vol. (Spoleto, Italie : Parnetto & Petrelli, 1955), p. 512-513 ; Demus, *Pittura murale romanica*, p. 68, Rusconi 1969 1 ed. ita.



Photo 2 : Abside centrale de la chapelle Saint-Gilles, L'ascension (photo O.L.).

« Les assonances incontestables, perceptibles aussi parmi les autres figures de la fresque de Cologne, et les apôtres de l'abside nord, confirment la profondeur et la variété de l'art des centres ottoniens en France, mais aussi la plus que probable pertinence des fresques des absides latérales de Montoire, à une date qui ne peut pas franchir le seuil du XII^e siècle⁵. »

Et pour l'abside centrale, dont la disparition quasi-totale des enduits rend l'analyse stylistique plus difficile, elle écrit « ce serait contraire à toute logique de les croire antérieures (les absides latérales) à l'abside centrale ». Nous sommes donc en présence d'un ensemble cohérent du XI^e siècle.

Notre propos est maintenant d'ordre plus historique que proprement artistique. Ces trois peintures sont d'inspiration byzantine. « Il n'est pas possible de remettre en cause le byzantin ou la façon byzantine pour nos fresques »⁶. Par cet emploi du collectif « nos », l'auteur vise toutes les fresques romanes occidentales qui sont toutes concernées par un apport byzantin. Cependant il y a bien quelque chose d'unique à Montoire : « Le Christ de Montoire occupe une position d'un intérêt extrême par rapport à d'autres cycles »⁷.

Lorsque M^{me} Cocheti Pratesi écrit ces lignes, c'est après avoir recherché une parenté avec tout ce qui pourrait, de près ou de loin, être rapproché de Saint-Gilles : Areines, Saint-Genest, Saint-Aignan, Saint-Savin, Manuscrit de la Vie de saint Omer, *Codex Aureus*, Saint-Sernin, Tour Charlemagne de Tours, Notre-Dame la Grande à Poitiers, Oberzell, miniatures de Saint-Vaast d'Arras, Tavant, évidemment, Auxerre, Brinay, Angers, Poitiers (mais curieusement, elle ne cite pas Saint-Jacques-des-Guérets).

Sa conclusion est sans équivoque, le Christ de Montoire est unique, et elle en donne une description qui en explique ce caractère en Europe occidentale : « Les délicieuses figures des anges qui reçoivent la surface autour de la mandorle, dans le dynamisme débridé qui les anime, dans l'emphase des mouvements poussant à l'extrême les possibilités offertes par le contrepoint⁸, semblent à première vue très éloignées de la figure « géométrique de l'Éternel. Mais, à bien regarder, ces images sont aussi le produit d'une réflexion prudente et concise évitant toute conformité attendue, qui combine habilement dans le même rythme le mouvement des anges et des symboles évangéliques autour de la courbe parfaite de la mandorle, pour donner à chacun sa place dans une suite juxtaposée de « droites, ellipses, courbes, d'une main rapide, sûre et nerveuse⁹. »

Or aucun des commentateurs cités, y compris cette dernière savante italienne, ayant constaté cette influence byzantine, n'a eu la curiosité d'aller voir les fresques



Photo 3 : Type d'église de Cappadoce à colonnes, Göreme. Église Obscure (photo O.L.).

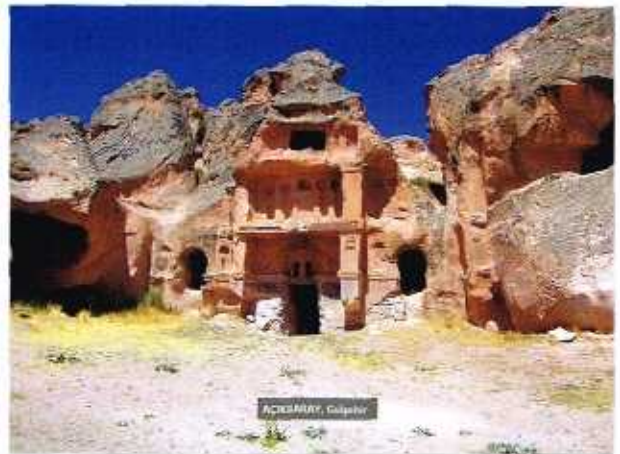


Photo 4 : Açıksaray, Gülşehir, façade type d'un monastère troglodytique de Cappadoce, X^e siècle (photo O.L.).

de Cappadoce, en Anatolie centrale, dans l'actuelle Turquie.

Le mouvement et la perspective

L'intérêt extrême suscité par le Christ de Saint-Gilles, réside dans le mouvement. On a parlé d'une danse des anges autour de la mandorle. Il faut ajouter le rendu des volumes, difficile sur l'abside orientale qui est réduite à la synope, mais évident sur les habits des Christ latéraux. Cela s'appelle tout simplement la perspective. La grande nouveauté de ces fresques, qui n'a pas, à mon sens, été ressentie avec suffisamment de conviction, par les multiples commentateurs, y compris M^{me} Cocheti qui n'en parle pas, réside dans la perception d'un espace, dans l'évocation du vent sacré, dans la profondeur du velours, dans le tombant des habits.

Il ne s'agit pas de notre vision de la perspective cavalière à laquelle nos yeux sont habitués depuis Giotto au Trecento et surtout la renaissance du Quattrocento, avec Brunelleschi, Masaccio, Alberti et la « douce perspective » d'Uccello. Nous sommes face à une perspective dite « inversée ».

5. Lorenza Cocheti Pratesi. *Ibidem*.

6. Lorenza Cocheti, *ibidem*.

7. *Ibidem*, p. 223.

8. Italien Contrapposto, terme musical, superposition organisée de lignes mélodiques distinctes.

9. *Ibidem* p. 227.

La perspective inversée

La perspective linéaire est une représentation de la réalité telle que nous la voyons. Brunelleschi a utilisé un cadre vitré sur lequel il a dessiné le baptistère et les rues avoisinantes, vus depuis le porche de la cathédrale de Florence. Les iconographes orientaux se méfiaient du regard humain. Ils pensaient que la Vérité se trouvait dans le dogme et dans la foi, non dans le regard humain facilement égaré par le démon. Ils prétendaient donc représenter le monde comme il est, et non comme nous le voyons. L'icône n'est pas une glace réfléchissant le monde, mais une fenêtre sur le monde sacré. Au travers de la fenêtre le monde s'élargit, et les objets comme les personnages grandissent.

La perspective inversée est toujours utilisée par les peintres d'icônes contemporains. C'est chez eux, une option spirituelle qui sépare le monde terrestre du

monde sacré. Mais la perspective inversée est également utilisée par des peintres contemporains, surtout lorsque le propos est de représenter un intérieur, la grandeur de l'espace permettant de travailler les détails (Van Gogh), ou de provoquer un mouvement circulaire (Matisse).

LA DAME À LA LICORNE, XV^e SIÈCLE LE GOÛT

C'est l'exemple le plus ancien que je connaisse de la perspective inversée dans une œuvre occidentale. La composition, très harmonieuse, est fondée sur ce principe. Les deux hampes ramènent le regard au centre,

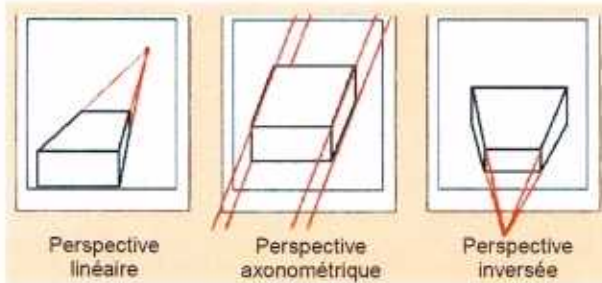


Photo 5 : Perspective (atelier Saint-André).

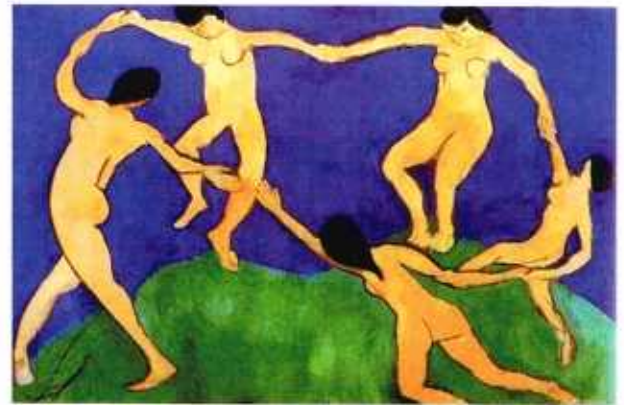


Photo 6 : Matisse, *La Danse*, perspective inversée (coll. particulière).



Photo 7 : Dame à la Licorne, XV^e siècle; le Gout, perspective inversée (musée de Cluny).

Gout

pour insister sur le groupe central, créant une puissante verticale reprise de façon plus écartée par les troncs des arbres à gauche et à droite. De plus, différents plans sont ménagés; le lion et la licorne au premier, la suivante au second; la Dame au troisième. Pour ne pas créer de rupture, des transitions sont établies grâce aux mouvements de l'étendard, des traînes des deux femmes; surtout grâce aux gestes de la suivante et de la Dame, de la Dame et de la perruche. La barrière de bois couverte de rosiers grimpants ferme l'organisation générale de la tapisserie.

ICÔNE BYZANTINE, XIV^e SIÈCLE ANDREÏ ROUBLEV. RUSSIE

Dans les icônes byzantines, la Trinité fait toujours référence à un épisode de l'Ancien Testament, celui où, sous le chêne de Mambré, Abraham rencontra trois visiteurs (Gn, 18, 1 et sv.). Andreï Roublev (né vers 1360) a peint, sur ce sujet, l'icône la plus célèbre au monde sans doute. Depuis, cette œuvre parfaite a été de nombreuses fois copiée, mais jamais modifiée.

LA «QUESTION BYZANTINE»

«Ce que l'on dénomme communément la "Question byzantine" a une importance tout à fait primordiale dans le développement culturel de l'Europe médiévale»
Jean Pierre Caillet, Fabienne Joubert¹⁰.

André Chastel écrit dans *L'Italie et Byzance* (1999) :
«Il s'est passé il y a une cinquantaine d'années, quelque chose d'important pour la tonalité de notre culture. Byzance et l'Art byzantin sont devenus, en un sens, à la mode.»

Est-ce sacrifier à la mode du temps, si pour comprendre les peintures de Saint-Gilles qui datent du XI^e, nous commençons par Byzance? Nous ne le pensons pas, et cela pour trois raisons au moins qui vont nourrir mon développement :

1. la peinture est une vision du monde. Cette vision est le produit d'une histoire et d'une culture. Elle est donc politique, dans le sens du mot grec de «politikos» : Le Politique se définit «par un rapport à la fois nécessaire, indépassable, et indéfiniment problématique avec les expériences et les opinions effectivement présentes dans la vie réelle de la cité.» (Marcel Mauss);
2. la «Majestas Domini» est l'archétype de la société chrétienne médiévale mais c'est en Orient qu'elle a trouvé un relais politique;
3. le commanditaire des fresques de Saint-Gilles a voulu délivrer un message emprunté à l'Orient.

¹⁰. Introduction aux Actes du Colloque «Orient et Occident méditerranéens au XIII^e siècle. Les programmes picturaux», tenu à l'École française d'Athènes en avril 2009.



Photo 8 : icône de la Trinité, Andreï Roublev, XV^e siècle; perspective inversée (atelier Saint-André).



Photo 9 : Peintures rupestres; archétype de la Majestas Domini (photo O.L.) (Göreme, Cappadoce, musée national).

La peinture murale chrétienne avant l'An Mil

L'absence d'image chez les premiers chrétiens est un fait incontestable. Les premières représentations sont en Palestine, au IV^e siècle, dans la décoration des églises palestiniennes de Constantin. Byzance déjà! Elles ont été suivies des images funéraires dans les Catacombes. Mais pas avant le IV^e. La première image du Christ en Majesté, se trouve dans la Catacombe

romaine de Pierre et Marcelin. Elle se situe donc entre l'édit de Milan de 313 et le concile de Nicée de 325. L'empereur est Constantin, auteur de l'édit et initiateur du concile. La mosaïque de Sainte-Prudenziana (384-399) est probablement la première représentation monumentale. C'est donc bien dès son fondement politique que le christianisme se dote d'une image royale/Christ en Majesté, et c'est sous l'influence de Constantinople, Byzance encore.

Ce Christ sera très vite entouré de vivants. La vision est celle d'Ézéchiel, le rapprochement avec la *Majestas Domini*, est due à saint Jean dans l'Apocalypse.

Hors de Rome, la plus ancienne représentation connue à ce jour semble être celle de Terman, dans le Rhône, découverte en 1949. La présence sur le mur gauche d'une fresque représentant Grégoire le Grand avec son secrétaire qui tient entre ses mains le



Photo 10 : Grégoire le Grand et le « sacramentaire », VIII^e siècle (photo Ternand, Rhône, médiathèque du Patrimoine).

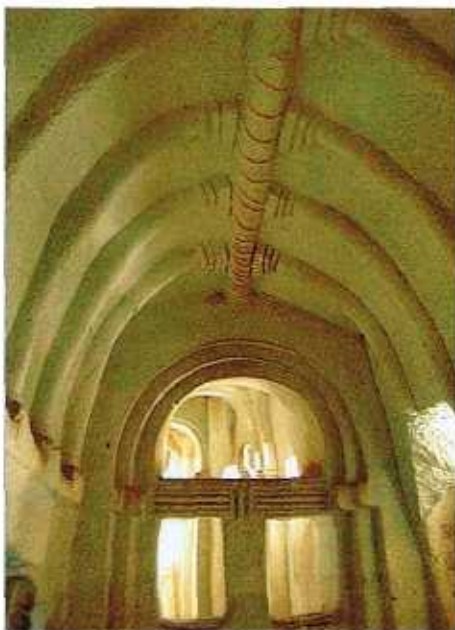


Photo 11 : Église troglodytique de la période iconoclaste, VII^e siècle (Cappadoce, Cavusin).

Sacramentaire, code de la liturgie romaine doit être rapprochée de l'arrivée du Sacramentaire en France entre 784 et 791. Donc la crypte de Ternand daterait du VIII^e siècle. Mais en Orient, le Christ en Majesté est attesté à partir du IV^e siècle, pour disparaître pendant la période iconoclaste et s'imposer après dans le *Synodikon* orthodoxe de 843. L'origine de la représentation picturale chrétienne est traditionnellement attribuée à saint Basile de Césarée (Mort en 379).

Panegyrique *Oratio in S. Barlaam XXXI, col 488-489.*

« Venez à mon aide, peintres fameux des exploits héroïques. Rehaussez par votre Art l'image imparfaite de ce stratège et représentez aussi sur votre tableau, Celui qui préside aux combats et donne la victoire, le Christ. » Celui qui donne la victoire... Comment ne pas penser au rêve de Constantin avant la bataille du pont de Milvius contre Maxence en 312, et à l'extraordinaire fresque de Piero della Francesca, *La Légende de la Vraie Croix*, dans la chapelle des Bacci, Basilique Saint-François d'Arezzo (1452-1466).

Mais il existe dans l'Église archaïque un fort mouvement iconoclaste, qui se manifeste d'abord en Espagne.

LE CONCILE D'ELVIRE 306

Les actes du concile d'Elvire (Ileberies, Grenade) au IV^e siècle sont les plus anciens du monde chrétien, bien que leur authenticité historique ait été discutée. Le canon 36 est de tendance ouvertement iconoclaste. Les sanctions prévues contre les multiples manifestations du culte idolâtrique montrent que de fait les populations chrétiennes participaient à des rituels païens, et que les dieux païens inspiraient une crainte conduisant à des règles étranges. Ainsi des canons 34 et 35, qui précèdent le 36, font défense aux femmes de veiller au cimetière et d'y allumer des cierges, afin de ne pas perturber l'esprit des justes, curieuse alliance de la foi et de la superstition. L'image est assimilée à l'idole. C'est un rite païen, et il faut « éviter que soit représenté sur les murs ce que nous adorons et vénérons ». La présence ultérieure des Maures dans la péninsule a sans doute aidé à maintenir une tradition contre les représentations de la figure humaine. Les idées dominantes de ce concile seront reprises par Charlemagne au VIII^e siècle.

ÉGLISE ROMAINE

Le pape Grégoire le Grand (590-604) a résumé la question : « Ce que l'écriture est pour ceux qui savent lire, l'image l'est pour les illettrés. » C'est ce qu'il écrit dans deux lettres à l'évêque de Marseille, Serenus, en 599 et 600.

Cependant, le pape est bien conscient de ce que la ferveur populaire peut déborder sur une véritable adoration des images. « Si quelqu'un veut faire des images, garde toi de la lui défendre, mais évite à tout prix qu'on

adore ces images.» La raison qu'il en donne est d'ailleurs simple, car il est écrit : «*Tu adoreras le seigneur ton Dieu et tu ne serviras qui lui seul.*»

Mais c'est justement là le problème : le Christ est Dieu mais aussi homme. Grégoire se réfugie dans le texte, et dans l'histoire, pour ne pas aborder la théologie. Or le concile de Chalcédoine (451) a érigé en dogme l'humanité du Christ. Les deux natures sont distinctes Christ est Dieu, et il s'est fait homme. Ce dogme est aussi de l'Église d'Orient.

ÉGLISE D'ORIENT

Le concile Quinisexte (entre le cinquième et le sixième concile) dit «*in Trullo*», du nom de la salle du palais impérial de Constantinople où il se tint en 691-692, a fixé une doctrine chrétienne des images dans son canon 82. Il se rattache ouvertement au sixième concile œcuménique de Constantinople III sur le monophysisme (680-681). Dans son texte, le canon 82 est relativement simple. Il interdit de représenter le Christ sous la forme d'un agneau, mais prescrit de le représenter sous des traits humains. La métaphore n'étant pas utilisée dans l'Église d'Orient, cette interdiction visait directement l'Église romaine. Elle a été peu suivie. En revanche l'obligation de représenter le Christ sous sa forme humaine est le résultat d'une réflexion profonde.

Pour simplifier, on sait que «*Tu ne feras pas d'image, ni aucune forme de ce qui est aux cieux là-haut, de ce qui est sur terre en bas de ce qui est dans les eaux au-dessous de la Terre*» (Ex : 20,4 Dt 5,8). C'est la loi. L'incorporel et le non visible ne peuvent être représentés.

Ce serait une atteinte à la personne de Dieu, que de lui prêter une forme. Dieu est libre de ses apparitions. Mais le Christ s'est fait homme. Il s'est révélé sous la forme de l'homme. Le concile de Chalcédoine a affirmé qu'il était vraiment homme. Le monophysisme est condamné, il y a bien deux natures dans le Christ, divine et humaine, mais le Christ pendant trente ans sur terre a bien été homme. Saint Jean Damascène, moine de Damas (675-749), qui a vécu la période iconoclaste, dans son *Traité à la défense des saintes images* écrit : «*Jadis, Dieu, l'incorporel et l'invisible n'était jamais représenté. Mais maintenant que Dieu s'est manifesté dans la chair et a habité parmi les hommes, je représente le visible de Dieu. Je n'adore pas la matière, mais j'adore le Créateur de la matière. Qui est devenu matière à cause de moi. Qui a voulu habiter la matière, et Qui par la matière à fait mon salut. Défense des saintes images.*» (1,6 PG XCIV col 1245).

«*Lorsque l'invisible devient visible selon la chair, alors tu peux représenter la ressemblance de ce que tu as vu.*» (Défense.III, 8,PG, XCIV col 1328-1359).

Toute la question des images se résume dans cette formule magnifique : «*L'âge de la Loi, et l'Âge de la Grâce*».

SITUATION POLITIQUE DE L'EMPIRE AU VIII^e SIÈCLE

Comme nous le soutenons, la question des images s'inscrit dans un contexte de société.

«*Les courants d'opinion hostiles aux images étaient surtout sensibles dans les régions orientales de l'empire*



Photo 12 : Église du Grand Pigeonnier à Cavusin, le char de Nicéphore Phocas, XI^e siècle (photo O.L.).

ou s'étaient maintenus des restes importants de mono-physites...»

Motivation éminemment religieuse, mais : « Il faut le contact du monde arabe pour allumer l'incendie iconoclaste... Les Arabes qui sillonnaient l'Asie Mineure depuis des dizaines d'années n'avaient pas seulement apporté le glaive à Byzance, mais aussi leur culture, et avec elle, l'horreur propre à l'Islam pour la représentation du visage humain¹¹. »

« La fin du VII^e siècle présente pour l'ensemble du territoire un double phénomène d'une extrême gravité : l'installation définitive dans les Balkans d'une masse slave et bulgare païenne dans sa quasi-totalité et l'avance foudroyante de l'Islam arrachant à la Chrétienté des pays entiers en Afrique et dans l'Asie Antérieure¹². »

Le péril païen ou islamique n'est pas le seul : « Les juifs, nombreux dans tous les centres de négoce, passaient partout pour les fourriers de l'Islam. Beaucoup s'étaient fait baptiser pour affermir les situations acquises et l'agitation à laquelle ils se livreront après 692 sera telle que l'Empereur Léon III¹³ les contraindra tous, en 722, au baptême ou à l'exil » (ibidem).

Cette situation de troubles civils et de brassage des populations qui ont tendance à se regrouper entre partisans, conduit à un abaissement général du sens religieux. Justinien en a conscience et se veut le « Défenseur de l'Église. ».

À la même époque, la situation est identique en Europe :

- la fin des Mérovingiens est marquée par l'effacement de la loi romaine au profit de la vengeance privée ou des ordalies ;
- le paganisme se développe ;
- un calife omeyyade est installé à Cordoue (And-er-Rahman 661-750), qui occupera les deux tiers de la péninsule. Charlemagne échoue à Saragosse ;
- au nord, et à l'est, les Scandinaves et les Hongrois sont menaçants ;
- Charlemagne se positionne en défenseur de la chrétienté.

TROIS PÉRIODES D'INFLUENCE BYZANTINE.

- la période iconoclaste et les *Libri Carolini* (VIII^e-IX^e ;
- acculturation réciproque (X^e-XI^e) ;
- spécificité byzantine. Efficacité de l'archaïsme, Vérité (XII^e-XIV^e). Nous ne parlerons pas de cette troisième

11. Ostrogorsky, *Histoire de l'État Byzantin*, Paris, 1956, p. 189-190.

12. V. Laurent, « L'œuvre canonique du concile in "Trullo" », *Revue des Études Byzantines*, t. 23, 1965, p. 7-41.

13. Léon III l'Isaurien ou le Syrien (grec : _____), né v. 680 à Germaniceia (aujourd'hui Mara, dans le sud-est de la Turquie), mort le 18 juin 741, est empereur byzantin de 717 à 741. Il fonde la dynastie isaurienne.

période postérieure aux fresques de Saint-Gilles qui nous occupent.

La Période iconoclaste

Instaurée par la dynastie isaurienne. Concile de Hiérea en février 754, règne de Constantin V Copronyme (741-775) ; la condamnation des images se poursuivra jusqu'à la fin de la dynastie amorienne, sous la régence de Théodora, fervente iconodoule, et de la publication par le Patriarche Méthode de Constantinople, le 11 mars 843, du *Synodikon* de l'Orthodoxie.

Le *Synodikon* de l'Orthodoxie fut, à l'origine, et il était, en principe, destiné à rester un office triomphal annuel en souvenir de cette restauration des images à Constantinople. Le texte de 25 pages ne s'imposa que progressivement. Il se compose en fait d'un mélange de nombreux éléments disparates qui suscitent encore aujourd'hui des controverses d'interprétation. Mais il s'imposera comme le texte fondateur de l'Orthodoxie.

Une première interruption de l'iconoclasme avait été tentée, sous la minorité de Constantin VI (780-797), et la régence de sa mère Irène l'Athénienne. Elle réunit le Concile de Nicée II (787) pour mettre fin à l'iconoclasme. Constantin va alors s'appuyer sur ses adversaires pour chasser sa mère. Mais après de sévères échecs militaires, il est renversé en août 797. Irène est proclamée Empereur (797-802). Elle est enfin libre d'appliquer la résolution de Nicée II.

Cette restauration des images fut, à l'époque, condamnée par Charlemagne. Ce concile mit temporairement fin à l'iconoclasme, mais Irène, proclamée Empereur en 792, mena une politique de rapprochement avec Charlemagne, notamment en proposant le mariage de son fils Constantin avec une de ses filles. La mort de Constantin en 797 mit fin au projet, bien qu'Irène se proposât elle-même comme épouse. Elle a 49 ans, et la réputation d'une femme magnifique, *Basilissa*, Charlemagne 57 ans. Son ambition était de se faire couronner Empereur d'Orient et de reconstituer l'empire romain. Ce qui provoqua un soulèvement de l'aristocratie et la destitution d'Irène. Exilée, elle meurt en 803. Il appartiendra à une autre femme, Théodora l'Amorienne, de mettre définitivement fin à l'iconoclasme oriental.

De fait la question des images mobilisa au total sept Conciles, sur 123 ans :

- Concile Quinisexte « in Trullo », 692, Image du Christ ;
- Concile de Rome, 731, iconodoule ;
- Concile de Hieria, 754, iconoclaste ;
- Concile de Nicée II, 787, (VII^e concile « œcuménique »), iconodoule ;
- Concile de Francfort, 794, arbitre (?) entre les deux, tout en refusant Nicée II qui ne « mérite pas le titre de VII^e » ;
- Concile de Paris, 825, *idem* Francfort ;
- Concile de Sainte-Sophie, 815, iconoclaste, rejette Nicée II.

subtil de transcription des l'apôtre grec ?
A ce moment, il vendrait mieux Sup-
prier la papauté...

Libri Carolini

Mais il y a une période iconoclaste en Occident, avec les *Libri Carolini*. Elle marquera l'époque carolingienne.

Opus Carolini Contra Synodum.

Le synode en cause est Nicée II. Le pape Hadrien I^{er} avait envoyé des observateurs qui lui rapportèrent les Actes Grecs du synode. Le pape les fait traduire en latin (mauvais latin) et une copie de ce document est parvenue à la cour de Charlemagne vers 790. Elle va provoquer une réaction réfléchie dès 792 qui nous est connue par son fils, Louis le Pieux. Dans une lettre aux évêques de 825.

«*Quand votre Père, de sainte mémoire, fit lire ce synode devant lui-même et les siens, et réprouva, comme il était juste, ce qui s'y trouvait à beaucoup d'endroits, il fit noter plusieurs des assertions dignes de reproche et les envoya par l'abbé Angilbert au pape Hadrien, afin que par son jugement et autorités, elles soient corrigées.*»

Au grand dam de l'empereur, Hadrien répondit à Charles pour réfuter les objections. Là encore la politique intervient : les ambitions de Charlemagne font peur à la papauté, Rome et le pape Grégoire III avait condamné l'iconoclasme, le concile de Nicée II est une occasion de se rapprocher de l'Église d'Orient et de marquer son indépendance. Le calcul n'est pas mauvais puisque Charlemagne viendra à Rome, s'agenouiller devant son successeur, Léon III, pour être sacré empereur.

Pour combattre Rome, et sans doute dans l'idée que les ennemis iconoclastes d'Irène seraient vainqueurs, ce qui fut le cas en l'espèce, Charlemagne fit écrire les *Libri Carolini* par Théodulf, évêque d'Orléans. L'œuvre est considérable : une préface, qui est perdue, quatre livres de trente chapitres. Ce texte existe dans la Bibliothèque Vaticane, sauf le livre IV qui est perdu. L'histoire de ce manuscrit est un roman à elle seule. Nous n'en dirons que la conclusion, sous la forme de son «*étiquette*» de classement : «*Livre Hérétique contre la vénération des saintes images*». L'empereur du Saint Empire Romain Germanique est un hérétique !

Du véritable auteur de cette œuvre, Theodulf, favori de l'empereur, puis déchu de son siège et banni de la cour par Louis le Pieux, nous ne savons pas grand-chose. Origine inconnue, il apparaît vers 770 en Espagne. Il se serait joint aux Francs en 778 lors de la campagne de Charlemagne vers Saragosse et la défaite de Roncevaux. Il est abbé de Fleury (Saint-Benoit) en 787, évêque d'Orléans en 797, il assiste à Rome au couronnement de Charlemagne le 25 décembre 800, par Léon III. Il rédige les *Libri Carolini* de 790 à 793. L'influence de l'Espagne wisigothique se fait sentir à trois niveaux : la liturgie, le latin, les images.

• **La liturgie.** Comme nous le verrons, les images byzantines sont associées à la liturgie. Or l'Espagne a conservé une liturgie propre qui ne disparut qu'au XI^e, lors de la reconquête. Elle fut remplacée par la liturgie romaine.

Les antiphonaires qui contiennent les psaumes d'accompagnement, susceptibles de nous renseigner sont antérieurs à l'écriture des notes et illisibles pour nous¹⁴. Il ne subsiste que l'«*Antiphonaire wisigothique mozarabe de la cathédrale de Leon*». Les citations des *Libri* sont empruntées aux chants de l'ancienne liturgie espagnole.

• **Le latin.** En Espagne, le latin est une langue vivante dans la population mozarabe. Cette langue a évolué et se trouve assez loin du latin classique. D'où un grand nombre d'anomalies régionales hispaniques dans la rédaction des *Libri*.

• **Les images.** Les Actes du concile d'Elvire, 306 (Iliberis, Grenade) au IV^e siècle sont les plus anciens du monde chrétien, bien que leur authenticité historique ait été discutée. Le canon 36 est de tendance ouvertement iconoclaste. Les sanctions prévues contre les multiples manifestations du culte idolâtrique montrent que de fait les populations chrétiennes participaient à des rituels païens, et que les dieux païens inspiraient une crainte conduisant à des règles étranges. Ainsi des canons 34 et 35, qui précèdent le 36, font défense aux femmes de veiller au cimetière et d'y allumer des cierges, afin de ne pas perturber l'esprit des justes. L'image est assimilée à l'idole. C'est un rite païen, et il faut «*éviter que soit représenté sur les murs ce que nous adorons et vénérons*». La présence ultérieure des Maures dans la péninsule a sans doute aidé à maintenir une tradition contre les représentations de la figure humaine.

Mais la grande énigme concernant cette œuvre, est qu'elle n'a laissé aucune trace. La pensée de Théodulf ne se retrouve que dans le décor de Germigny des Prés, qui fut son oratoire privé. Mais on ne trouve aucune réaction, aucune citation, aucune mention des *Libri Carolini*. C'est comme s'ils n'avaient jamais existé. Ainsi par exemple les évêques réunis en 825, au concile de Paris, traitent de Nicée II, de l'envoi à Rome des reproches faits par Charlemagne, de la réponse papale, mais sans dire un mot de l'*Opus Carolini*.

Le successeur de Théodulf au siège épiscopal d'Orléans, Jonas, écrit un traité sur les images, mais semble ne pas connaître l'*Opus*. Le premier à y faire allusion sera l'évêque de Reims, Hincmar, dans un *Traité en 25 Chapitres* qui date de 869/870. Comme il le cite longuement, et qu'une copie de l'*Opus* se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal (Ms 663) avec son ex-libris, on en a déduit qu'il s'était procuré une copie, mais qu'il ne voulait pas en faire état.

La réponse est encore politique : Hadrien I^{er} ayant couvert Nicée II, Charlemagne n'a pas voulu s'opposer au pape, ce que montre sa soumission à Léon III au couronnement de 800. Il s'opposa sans doute à la

¹⁴ Guido d'Arezzo est un moine bénédictin italien, né en 992 et mort en 1050. Il est célèbre pour sa contribution à la pédagogie musicale, notamment à l'élaboration d'un système de notation sur portée.

CORRECTION DE LA PAGE 91

romaine.

Les antiphonaires qui contiennent les psaumes d'accompagnement, susceptibles de nous renseigner sont antérieurs à l'écriture des notes et illisibles pour nous¹⁴.

Il ne subsiste que l'« *Antiphonaire wisigothique mozarabe de la cathédrale de Leon* ». Les citations des *Libri* sont empruntées aux chants de l'ancienne liturgie espagnole.

• **Le latin.** En Espagne, le latin est une langue vivante dans la population mozarabe. Cette langue a évolué et se trouve assez loin du latin classique. D'où un grand nombre d'anomalies régionales hispaniques dans la rédaction des *Libri*.

• **Les images.** Nous avons vu (page 88 ci-dessus) que le concile d'Elvire est historiquement, en 306, la première condamnation des images figuratives religieuses, qu'elle se situe donc en occident romain, et qu'elle précède de 300 ans l'apparition de l'Islam, qui, indiscutablement, sera à l'origine de l'iconoclasme oriental du concile de Hiercia en 754. Théodulf, à la demande de Charlemagne, va instrumenter dans les *Libri Carolini*, le support théologique sur la condamnation des idoles païennes et la colère de Moïse lors de son retour de la Montagne porteur des Tables de la Loi. En ce sens, l'inspiration est donc conforme à la prohibition biblique des images. Elle se situe en dehors de la grâce, du Christ qui s'est fait homme pour le rachat de nos péchés. C'est cet humanisme de l'évangile, qui renvoie l'homme à l'image de dieu, et subordonne la Potestas du Prince à l'Auctoritas de l'Eglise, qui est refusée par le pouvoir Carolingien et l'œuvre de Théodulf.

Mais, la grande énigme concernant cette œuvre, est qu'elle n'a laissé aucune trace. La pensée de Théodulf ne se retrouve que dans le décor de Germigny des Prés, qui fut son oratoire privé. Mais on ne trouve aucune réaction, aucune citation, aucune mention des *Libri Carolini*. C'est comme s'ils n'avaient jamais existé. Ainsi par exemple les évêques réunis en 825, au concile de Paris, traitent de Nicée II, de l'envoi à Rome des reproches faits par Charlemagne, de la réponse papale, mais sans dire un mot de l'*Opus Carolini*.

divulgaration de l'*Opus Caroli*. Et si l'empereur ne l'a pas publié, il n'était pas pensable que son entourage y fasse allusion. Et comme tant l'élaboration des *Libri* que leur disparition au sein de la bibliothèque royale fut uniquement politique, l'art carolingien est resté figuratif. Il a joué un rôle considérable et les Ottoniens en ont été les héritiers naturels.

Ainsi l'église conventuelle de Mùstair abrite le plus important cycle de fresques de l'époque carolingienne. Elles sont d'influence orientale (Syrie) et de style hellénistique. On a pensé lors de leur découverte en 1894, puis lors de nouvelles études en 1944, qu'elles dataient du VIII^e siècle. On retient aujourd'hui le premier quart du IX^e¹⁵.

ACCULTURATION RÉCIPROQUE (X^e-XI^e)

Nous sommes en l'An Mil. Basile II (976-1025) est empereur d'Orient. Les Byzantins sont en pleine renaissance. Ils viennent de reprendre aux Musulmans l'Asie Mineure, le nord de la Syrie, Chypre, la Crète, la côte occidentale de la Sicile et le sud de la péninsule italienne (Basilicate). Les Bulgares sont annexés ; le roi de Kiev se convertit à l'orthodoxie et épouse une princesse byzantine.

Byzance avait joué un rôle civilisateur en Europe avec Justinien. Les Grecs se sont installés dans tout l'Empire et en Italie. L'art de la mosaïque et de l'ivoire se répand dans toute l'Europe. En 972, l'empereur Othon II épouse Théophano Skleirana. Elle n'est pas Porphyrogénète¹⁶, mais elle est la nièce de Jean I^{er} Tzimiskès, empereur d'Orient, et surtout aussi de Nicéphore Phocas¹⁷ par sa mère. Cette alliance se conclut dans le but de mettre fin aux hostilités en Basilicate. Or, à cette époque, le déclin des carolingiens en France, la germanisation de l'Empire, la puissance militaire et les soutiens de la dynastie ottonienne vont remettre en question la conception du pouvoir dans le monde chrétien.

Autorité de Dieu, pouvoir du roi

Le Haut Moyen Âge est marqué par le dualisme pape/roi, qui est à la fois la source d'unité, aussi bien en Orient qu'en Occident, et d'affrontements. L'Orient

réglera ce problème en réunissant sur la tête de l'empereur, le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Le schisme d'Orient de 1054 n'est que l'aboutissement d'une évolution prévisible depuis Nicée II et le *Synodikon*. Paradoxalement, l'iconoclasme, condamné par Rome, n'avait pas entraîné la séparation des deux Églises chrétiennes, mais Rome n'avait pas directement participé aux conciles de Hiera, qui l'avait institué, et de Nicée II qui voulut y mettre fin. Le fameux « Filioque » du Credo qui sert de prétexte concerne un texte qui remonte au concile de Nicée en 325. L'introduction du « Filioque » au concile espagnol de Tolède en 589, n'a pas été approuvée par Rome qui est restée fidèle au texte de Nicée. C'est au VIII^e siècle que le débat théologique s'ouvre, et ni Rome, ni Byzance ne semblent s'en préoccuper. Mais l'absence de Rome pendant la période iconoclaste a creusé le fossé, et le *Synodikon* devenu un manifeste orthodoxe contenait le germe de la séparation de 1054.

C'est la doctrine dite de « Gélase » qui s'applique. Elle s'exprime en effet parfaitement dans la formule *auctoritas sacrara pontificum, regalis potestas* qui est empruntée au pape Gélase, dans une lettre de 494 adressée à l'empereur d'Orient Anastase. Cette paternité est d'ailleurs fortement discutée par P. Toubert¹⁸, qui fait remarquer qu'il n'en sera pas question jusqu'à la réforme grégorienne. Mais Y. Sassié, historien du droit, lui a répondu fort justement, d'abord que ce n'était pas exact, *auctoritas* et *potestas* ayant fait l'objet de nombreuses discussions. Il a relevé dans la correspondance papale des V^e-VI^e siècles, sur une période de 62 ans, 53 mentions d'*auctoritas* et à peu près autant de *potestas*.

Cette distinction sémantique échappe sans doute au lecteur contemporain, bien qu'elle conservât tout son sens. Pour les juristes, elle est claire : elle oppose l'*auctoritas* du Sénat romain qui n'a aucun pouvoir exécutif et dont les « sénatus consultes » ne sont que des avis. Le pouvoir, *potestas*, est celui des magistrats, dans la mesure de leur délégation, et pour un temps fixé¹⁹. L'*auctoritas*, ne repose que sur la force de conviction de son détenteur, et plus encore sur le crédit accordé à la pertinence de la parole de certains parmi les hommes. Le pouvoir exécutif, celui de contraindre, celui de juger, celui de protéger, est le fait d'une investiture, généralement électorale. Clovis, roi des Francs, est élu, L'empereur est élu, le fief n'est pas héréditaire. En se faisant sacrer, le roi comme l'empereur, reconnaît une *auctoritas* supérieure de l'Église, du pape, vicaire de Dieu sur terre.

On comprend aisément que l'*auctoritas* s'exprime par excellence dans la parole du Christ. Les détenteurs de la *potestas*, les rois et les empereurs sont donc soumis à une autorité supérieure qui est à la fois justification de leur pouvoir, mais aussi limite de ce pouvoir.

15. Dictionnaire de l'Histoire de l'Art du Moyen Âge Occidental, 2009. Mùstair, note signée AOP, Anne-Orange Poilpré. Université de Nancy.

16. Née dans la pourpre, c'est-à-dire issue d'une famille impériale.

17. Nicéphore Phocas, 913-969, général victorieux et populaire, régna de 963 à 969, après avoir épousé la veuve de Romain II, Théophano, qui exerçait déjà la réalité du pouvoir du vivant de son mari, qu'elle fit probablement assassiner avec la complicité de son amant Nicéphore. Mais elle trompa ce dernier avec son neveu, Jean Tzimiskès et fit assassiner à son tour Nicéphore.

18. P. Toubert, « La doctrine gélasienne des deux pouvoirs », voir *L'Europe dans sa première croissance*, Paris, Fayard, 2004.

19. A. Magdelain, *Auctoritas principis*, Paris. « Les Belles Lettres », 1947.

Quand il ne s'agit que de théologie, ils s'en accommodent, quand le pape se place sur le terrain temporel, ils le refusent. Le *casus belli*, ce sera le pouvoir des évêques. Pour le pape, leur qualité d'ecclésiastique leur confère une *auctoritas*, pour le roi, il attend d'eux un relais de son propre pouvoir.

QUERELLE DES INVESTITURES

1. Jusqu'à la fin du IX^e siècle, le pape est l'évêque de Rome.
2. Constantin aurait fait en 335 une donation à l'Église de Rome, des provinces occidentales de l'Empire. Ce document tardif certainement faux aurait été fabriqué par la chancellerie du Vatican au VII^e siècle. Les Carolingiens y ont vu une monnaie d'échange pour appuyer leur position en Italie contre les Allemands. Pépin le Bref s'empressa de reconnaître au pape Ravenne, qui dépendait de l'Empire d'Orient. C'est l'origine des États Pontificaux. Les donations au pape vont se multiplier, notamment les terres de la reine Mathilde, ce qui va engendrer un nouveau conflit avec l'Empire (XII^e).
3. À la suite de Charlemagne, pour être empereur il fallait aller à Rome se faire sacrer par le pape. Après Louis III l'aveugle, (901-905) qui avait épousé Anne de Macédoine, princesse byzantine, dernier empereur carolingien, il n'y eut plus d'empereur, les rois de Germanie dédaignant le pape pendant 57 ans. (sacre d'Othon I^{er} en 962 par Jean XII). Mais tous les empereurs qui suivirent furent germaniques.
4. L'empereur Otton III (983-1002) organise l'élection de son neveu comme pape Grégoire V. Il est chassé par une émeute romaine, fait appel à l'empereur qui le réinstalle, non sans avoir martyrisé l'antipape. Grégoire V meurt en 999.
5. Conrad II roi de Germanie (1024-1039) reprend les ambitions italiennes des Carolingiens. Sacré empereur en 1026, en 1033 il vendit au comte de Toscane la dignité papale pour son fils, âgé de douze ans, Benoît IX. Les Romains chassèrent Benoît, pour Sylvestre III. Benoît vendit son titre à l'archiprêtre Jean Gratien, Grégoire VI.
6. Henri III (1039-1056) nommait à sa volonté les évêques et les abbés et parvint ainsi à s'approprier les biens de l'Église. Il arrive à Rome en 1046, en plein conflit du Vatican. Il impose un pape allemand, Clément II, et se fait sacrer. Le nouveau pape reconnaît à l'empereur le droit de choisir le pape et de l'installer. Il en fut ainsi des trois papes suivants, Damase II, Léon IX et Victor II. L'empereur n'était toujours pas réconcilié avec les Romains à sa mort en 1056.
À noter qu'Henri III avait épousé Agnès d'Aquitaine, fille de Guillaume V d'Aquitaine et d'Agnès de Bourgogne. Sa mère, après le décès de

Guillaume, s'était remariée avec Geoffroy Martel, fils de Foulque Nera et comte de Vendôme.

7. Le moine toscan Hildebrand avait suivi Grégoire V en exil et s'était retiré au monastère de Cluny. Il est nommé secrétaire de Léon IX, et il resta au service des papes allemands et de Nicolas II l'Allobroge. Il a inspiré la réforme dite grégorienne, le décret de Nicolas II de 1059 instituant l'élection du pape par les cardinaux.
Ce décret, destiné à mettre fin à la tutelle allemande sur le Vatican, ne plut pas aux Romains qui, au décès de Nicolas II, élurent Alexandre II. Mais ce dernier mourut en 1073 et Hildebrand fut élu par acclamation sous le nom de Grégoire VII.
En 1075, il promulgue un décret interdisant de recevoir un évêché des mains d'un laïc, fût-ce un roi ou un empereur.
C'est la querelle des investitures. Henri IV n'accepte pas ce décret.
8. *Dictatus Papæ*, 1075.
C'est la doctrine grégorienne.
Au nombre de 27, les dictées énoncent les règles, pape chef unique, au-dessus des princes et des évêques, condamnent le schisme d'Orient, affirment la supériorité du spirituel sur le temporel.
9. Henri IV n'en tient aucun compte. Il continue comme avant à s'approprier les évêchés, nommer les évêques et les abbés, conserver auprès de lui des clercs mariés, etc.
Grégoire convoque Henri IV à Rome pour s'expliquer, sous peine d'excommunication.
Henri IV réplique en convoquant à Worms un synode d'évêques allemands (1076), qui prononce la déposition de Grégoire VII. Henri IV est aussitôt excommunié.
10. Les effets de cette excommunication furent terribles. Les mêmes évêques du synode de Worms ne le reconnaissent plus et font allégeance au pape pour sauver leur évêché. Les princes d'Allemagne se réunissent à la diète de Tribur pour déposer le roi de Germanie. Acculé, Henri IV se rend à Canossa, pour obtenir le pardon de Grégoire VII (janvier 1077).
11. Henri IV eut sa vengeance à Rome en 1084. Il s'empara de la ville et tenta d'y installer son pape, Clément III. Grégoire appelle à son secours Robert Guiscard, le Normand qui avait chassé les Byzantins du sud de l'Italie. Ce furent trois jours de sac de Rome. Grégoire VII se réfugia à Salerne et y mourut en 1085.
12. Ce ne fut pas pour autant une victoire d'Henri IV. La politique de Grégoire VII fut reprise par Victor (1086-1088) et surtout par Urbain (1088-1099). Allié avec les Normands Urbain II réussit à chasser Henri IV d'Italie en appelant à la croisade (1095). Il dut abdiquer et mourut en 1111.
13. La question des évêques fut résolue par Calixte II, archevêque de Vienne (Bourgogne). Parent de l'empereur et oncle du roi de France Louis VI (Concordat

de Worms, 1122). Séparation du spirituel et du temporel. Élection libre des évêques et des abbés, le pape confère l'investiture du pouvoir spirituel par la crosse et l'anneau. L'empereur confère le pouvoir temporel par le sceptre.

Ainsi au XII^e siècle, la question est réglée en Allemagne et dans l'Empire. Elle ne l'est pas en France. Le principe de séparation du temporel et du spirituel du Concordat de Worms ne sera pas cependant remis en cause. Mais les rois de France veulent aller plus loin, refusent l'élection des évêques et obtiendront *in fine* de pouvoir proposer au pape des noms d'évêques parmi lesquels il choisira celui qu'il investit.

Ce qui est clair pour tous, c'est que le XI^e est le siècle de l'affrontement entre Rome et les rois, entre *auctoritas* et *potestas*. L'Église a déjà perdu ce combat en Orient et elle le perdra bientôt en Occident. Charlemagne, déjà, avait compris le danger des images, et n'a pas été suivi par le Pape. Un texte de 1086 nous montre comment cette question politique a pesé sur les images religieuses. Aujourd'hui conservé à Parme, le *Parma Ildefonsus* est consacré à la figure de l'archevêque de Tolède, Ildéphonse au VII^e siècle. Ce texte principalement consacré à la virginité de Marie, a été repris au XI^e siècle et généreusement enluminé pour être offert par le bénédictin Hugues de Semur, abbé de Cluny, au roi Alphonse VI. C'est en fait une apologie de l'*auctoritas* cléricale²⁰.

Dans les églises du XI^e, la représentation absidiale du Christ en Majesté est l'affirmation de son *auctoritas*, et Saint-Gilles en est un parfait exemple. D'abord parce que la référence à l'Apocalypse de saint Jean signifie clairement que seule cette *auctoritas* peut permettre de triompher du mal. Ensuite parce que la disparition du décor au XIV^e s'impose, lorsque Philippe le Bel place le pape en résidence surveillée à Savonne. «*Le discours monastique de la fin du XI^e siècle était alors passé de mode.*»²¹

Conclusion

Les peintures de Saint-Gilles se situent au cœur de la rivalité entre le pape et l'empereur du Saint Empire Romain Germanique sur les investitures. Le style byzantin qui les caractérise dépasse la simple influence. L'emploi de la perspective inversée, typiquement orientale, d'un maniement difficile, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, et en aucun cas dans les représentations fréquemment citées comme ayant été inspirées par Saint-Gilles, ne s'explique que par le rapprochement avec les peintures orientales des églises de Cappadoce. Nous sommes amenés, à envisager leur réalisation par des peintres venus de l'empire d'Orient. Et cette

supposition est d'autant plus vraisemblable, que les images de Saint-Gilles, avec un Christ blond, sont également voisines des peintures ottoniennes, et que Otton II a épousé une princesse byzantine qui deviendra régente à sa mort pendant sept années.

Ce n'est pas seulement un problème de technique qui est résolu par ces peintres orientaux, c'est le transfert en Occident d'une formule qui a fait ses preuves en Orient, comment le pouvoir civil peut-il se libérer de l'autorité de l'Église? Contrairement à ce que pensait Charlemagne, et aussi Hugues Capet, ce n'est pas en s'appuyant sur elle, c'est au contraire en la combattant pour rassembler entre les mains du roi et l'autorité divine, et le pouvoir civil. Au Christ en majesté, Christ en gloire, succèdera l'image du Christ crucifié, et de la *Mater Dolorosa*.

Ce qui est remarquable, c'est que même en le rapprochant de l'abbaye de Saint-Calais, grande abbaye bénédictine, il est difficile de comprendre comment ce décor est né à Montoire, dans la forêt de Gastine, alors que ni la ville, ni le château n'existent encore. À cette question, nous n'avons pas de réponse.

Bibliographie

Les origines byzantines des peintures murales, chapelle Saint-Gilles à Montoire :

Berzé-la-Ville :

DI MATTEO Colette, *Les peintures murales*, Monuments Historiques, 1980.

Cappadoce :

JERPHANION G. (de), *Les églises rupestres de Cappadoce* (4 vol.), Librairie Orientaliste, Paris, 1925.

JOLIVET-LEVY Catherine, *La Cappadoce après Jerphanion. XI^e-XIII^e*, École Française de Rome, 1998.

MILLET Gustave, *Remarques sur l'iconographie cappadocienne*, Académie des Inscriptions..., 1912.

Conciles :

UBINA José F., *Le Concile d'Elvire et l'Esprit du paganisme, avant les iconoclastes, concile Quinisexte*, Dialogues Histoire Ancienne, 1993.

Note sur Grabar, *Iconoclasme*, v.i.v@free.fr, 2011.

LAURENT V., *L'œuvre canonique du Concile in Trullo*, Revue *Études Byzantines*, 1965.

Église et Pouvoir :

SASSIER Yves, *Auctoritas pontificum et Potestas regia*, Université Aix-en-Provence, 2005.

Influence de la doctrine gélasiennne aux temps carolingiens, Inist n° Y 38927.

Idoles :

NAUTIN P., *Conversion du temple d'Isis en église chrétienne*, EPHE, Annuaire, 1965, p. 138.

20. P. Henriot, «*Le moine, le roi, l'évêque*», *Revue d'études hispaniques médiévales et modernes*, juin 2007.

21. *Ibidem*.

Images, icones, iconoclasme :

BOBRINSKOY Boris (R.P.), *Bref aperçu de la querelle des images*, revue *Contacts*, L'Icone, 1960.

BOESPFLUG F., *Dieu dans l'Art*, Archives sciences sociales, 1984.

BOESPFLUG F., *Dieu dans l'Art (Affaire Crescence)*, Éditions du CERF, 1984.

BOESPFLUG F., *Dieu et ses images*, Bayard, 2008.

DRAGON Gilbert, *La Querelle des Images*, Annales Éco. Soc. Civilisation, 1968.

ECO Umberto, *Esthétique de Thomas d'Aquin*, PUF, 1993.

GRABAR A., *Dossier Archéo. : iconoclasme Byzantin*, Flammarion, 1984.

HENRIET Patrick, *Le moine, le roi, l'évêque*, e-Spania, 2007.

MARIAUX P.A., *L'Image selon Grégoire le Grand*, Université de Lausanne, 1993.

VAN DER PLAS Dirk, *Image divine, et son interdiction dans les religions monothéistes*, Colloque Bordeaux. Informatique et Égyptologie, 1994.

VAN DER PLAS Dirk, *Voir Dieu-La fonction des sens en Égypte*, Bull. Sté Française Archéologie, 1989.

Libri Carolini :

MEYVAERT Paul, *Pour comprendre la mosaïque de Germigny*, Mosaïques-Germigny-des-Prés, 2009.

Müstair :

BIRCHLER Linus, Office Fédéral Culture, *Couvent bénédictin de Saint-Jean-des-Sœurs, Le cycle des fresques carolingiennes*, Académie des Inscriptions..., 1950.

Notre-Dame du Puy-en-Velay :

Les peintures murales, Qantara document.

Peintures archaïques :

GRÜNEISEN W. (de), *Style des peintures VI^e au XII^e, Sainte-Marie antique*, Bretschneider Rome, 1911.

FRANCOVICH (de), *Problemi della pittura preromana*, Pabetto et Petrelli, 1955.

Peintures romanes :

ANTHONY Edgar, *Romanesque Frescoes*, Princeton University Press, 1951.

~~DAVY C., JUHEL V. et PAOLETTI G., *Les peintures murales romanes de la vallée du Loir*, Éd. du Cherche-Lune.~~

Demus Otto, *La Peinture murale romane*, Munich, 1968. TRADUCTION française, Flammarion, 1970.

DESCHAMPS-THIBOUT, *La peinture murale en France. Haut Moyen-âge. Époque Romane*, Plon, 1951.

DESCHAMPS Paul, *Peintures murales préromanes et romanes récemment découvertes en France*, Cahiers de civilisation médiévale, 1958.

Église Ternand (Rhône). *Classée 1951*, Médiathèque, Base Mérimée, 2005.

GUDIOL RICART José, *Les peintres itinérants époque romane*, Cahiers de civilisation médiévale, 1958.

MALE Émile, *La peinture murale en France-XIII^e-XIV^e*, Histoire de l'Art (Michel André), Colin, t. II, 1906.

WETTSTEIN Janine, *La Fresque Romane. Italie, France, Espagne*, Droz Paris/Genève, 1971.

Perspective inversée :

BOURDET Jean-Pierre, *La Dame à la Licorne et ses sources médiévales d'inspiration*, Bulletin des Antiquaires, 1999.

Perspective droite et perspective inversée, Orthodoxyworld, 2008.

VANDEN Sarah, *Descriptif la Dame à la Licorne*, musée National du Moyen Âge.

Saint-Gilles :

COCHETTI PRATESI L., *Gli affreschi della Cappella di St-Gilles à Montoire*, Rivista dell'Istituto Archeologia, 1981.

GERARD Robert, *Un prieuré bénédictin sur la route des pèlerinages*, Édition d'Art et Histoire, Paris, 1911.

LAUTMAN Olivier, *Nouvelle interprétation iconologique des fresques*, Bulletin de la Société archéologique Vendémoise, 2009.

LESUEUR, *Les églises de Loir-et-Cher*, A. et J. Picard, Paris, 1969.

PLAT Gabriel, *La chapelle Saint-Gilles de Montoire*, Bulletin de la Société archéologique Vendémoise, 1928.

TARALON Jean, *Montoire, chapelle Saint-Gilles*, Congrès Archéologique, 1981.

Synodikon :

GOUILLARD Jean, *Traduction du Synodikon de l'orthodoxie*, Éditions Boccard, Paris, 1967.

GOUILLARD Jean, *Controverses et continuité orthodoxe à Byzance à la lumière du Synodikon*, EPHE, Annuaire, 1964, p. 435.

↓
leur travail n'ayant pas été pris en compte, les auteurs ne souhaitent pas apparaître dans la bibliographie

Vers la connaissance et la sauvegarde des mégalithes : l'exemple du Vendômois (XVII^e-début du XX^e siècle)

DANIEL SCHWEITZ

~~Artiste de rattachement~~

A. Dupuis

[Signature]

À Gervais Launay (1804-1891),
dessinateur et archéologue.
in memoriam

En ce cent-cinquantième anniversaire d'une société qui a, pour ainsi dire, construit par ses travaux le patrimoine et l'identité de son objet scientifique : le Vendômois, comment ne pas se pencher sur le progrès des connaissances résultant de recherches dont elle a si manifestement favorisé l'émergence. Pour ce faire, dans le cadre restreint de cette contribution, nous ne porterons attention qu'aux seuls inventaires réalisés avant 1930 concernant les *mégalithes* (ou *monuments mégalithiques*) du Vendômois : dolmens, sépultures sous dalle, menhirs et polissoirs. Cet exemple, pour limité qu'il soit, renvoie néanmoins à une réalité mal connue de la vie scientifique et culturelle contemporaine : la contribution des sociétés savantes, en l'occurrence la Société archéologique du Vendômois, à la connaissance de leur territoire, comme à la sauvegarde de son patrimoine bâti et de ses vestiges archéologiques (voir : SCHWEITZ, 2008).

On sait aujourd'hui que les dolmens constituent bien des sépultures, ainsi qu'un certain nombre d'antiquaires l'avait d'ailleurs reconnu par des fouilles, depuis la découverte et la publication d'une importante sépulture mégalithique normande, par les soins de Robert Le Prévôt de Cocherel, en 1685 (MASSET, 1997, p. 6 et sq.). Mais des recherches récentes se dégagent une impression de complexité du phénomène mégalithique,

qui n'avait jusqu'alors pu être soupçonnée, tant sont variés les types architecturaux, les pratiques funéraires, les modes d'utilisation des sépulcres et la façon dont ils furent condamnés. Le vécu particulier de chacun des monuments ne paraît pas moins complexe, avec souvent une succession d'arrêts dans l'utilisation, de remplissages partiels, de réutilisations temporaires, de destructions intentionnelles d'éléments encore utilisables, le tout prolongé par des opérations de condamnation d'une amplitude qui a été longtemps ignorée, et à la suite desquelles un mégalithe pouvait être soustrait aux yeux des vivants (*id.*, p. 163-164).

Ces recherches, et notamment celles menées dernièrement en Beauce (programme ARCHEA : *Mégalithes de Beauce*), ont amené une meilleure prise en compte de l'importance et de l'intérêt du phénomène des sépultures sous dalle, type dont on verra qu'il avait été précédemment observé par plusieurs des archéologues vendômois : Gervais Launay en 1869 (p. 110, fig. p. 109), Georges Renault en 1904 (p. 294), Gaston Barrier en 1927 (p. 70). Le préhistorien Jacky Despriée avait même souligné, dès 1971, leur relative importance dans le Département : peut-être 30 % des monuments encore étudiés (DOUSTIN, DESPRIÉE, 1971, p. 248), mais avec seulement six exemples connus en Vendômois à cette époque, situés sur les communes de Huisseau-en-

*pas de Beauce
millénaire*



Fig. 1 : Dolmen ruiné de Vaugouffard, ou Pierre Brau, à Thoré-la-Rochette, dessiné par Armand Queroy (ROCHAMBEAU, 1869).

Beauce, Saint-Martin-des-Bois, Saint-Rimay, Villerable, pour un total de onze dans le Département (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 181, 184).

En région Centre, où existe une remarquable concentration de mégalithes dans le Dunois, la vallée du Loir et la Petite Beauce, anciennement repérée, les datations ont pu être précisées par des fouilles récentes. Les sépultures sous dalle renvoient à un mégalithisme précoce, attribué au Néolithique moyen I (VI^e-V^e millénaires avant J.-C.); les dolmens à couloir sont datés du Néolithique moyen II (V^e-IV^e millénaires); on a constaté que les dolmens existants ont été réutilisés, alors qu'on en construisait probablement encore d'autres au Néolithique récent (IV^e-III^e millénaires) et final (Guy Richard, in SOULIER, 1998, p. 72, fig. 4, p. 76).

Érigés pendant une longue période, contemporain de l'âge des dolmens, une signification religieuse au sens large s'attache également aux menhirs, mais sans que leurs fonctions puissent encore être déterminées. Celle des polissoirs est plus évidente : ils renvoient à la production des haches polies, qui leur a d'ailleurs laissé des traces caractéristiques : rainures et cuvettes de polissage. La région du Loir vendômois et de ses affluents passe aux yeux des spécialistes (par ex. NOUEL, 1961, p. 494), avec le Dunois, pour être un centre de production *quasi-industriel* de haches polies au Néolithique, et une région dans laquelle on a d'ailleurs trouvé des polissoirs qui comptent parmi les plus remarquables de France, et dont quelques-uns sont entrés au musée créé par la Société à Vendôme.

À lire cette contribution, on pourra constater que le progrès des connaissances prend racine, pour le moins, dans la curiosité des voyageurs et des premiers antiquaires du XVII^e siècle, qu'il se soumet à la *celtomanie* régnant au début du XIX^e siècle, avant de faire l'objet d'inventaires successifs par Gervais Launay, en 1868 et en 1878. Ces travaux seront complétés par l'apport des fouilles réalisées par Gaston Barrier, avec l'aide de Paul Clément et d'Édouard Valin, dans les années 1920. Ce pan de l'historiographie locale s'inscrit au cœur de

ce qui peut être regardé comme une sorte d'âge d'or de l'*érudition autochtone*, commençant dans les années 1860 en Vendômois, avec des chercheurs qui se font d'abord archéologues du bâti et prospecteurs de surface, avant de plus souvent se lancer dans des fouilles, à partir des années 1920. Avec une bonne vingtaine d'articles publiés dans son bulletin, durant la période ici prise en compte, entre 1862 et 1930, la Société archéologique du Vendômois aura apporté une contribution significative à la première connaissance des mégalithes de la région ligérienne, une contribution scientifique dont on trouvera certainement peu d'équivalents à l'échelle d'un simple arrondissement.

Le très utile *Inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher* par Jacky Despriée et Claude Leymarios, publié aux éditions du CNRS en 1974, va marquer un premier aboutissement des recherches menées en Vendômois depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. On notera que durant la séquence historiographique ici prise en compte, avec pour *terminus ante quem* les années 1930 : la quasi-totalité des contributions à la connaissance des mégalithes locaux a été publiée par des membres de la Société archéologique du Vendômois, et cela dans son bulletin. Autre illustration des liens qui unissaient, naguère encore, cette Société aux chercheurs portant attention au patrimoine mégalithique de son champ d'activité, on sait également que Despriée et Leymarios assureront un temps sa présidence, le premier de 1981 à 1983, le second de 1978 à 1980, puis en 1984 et 1985.

Premières interrogations, premières hypothèses

On imagine que pour qu'il y ait un projet d'inventaire et d'étude scientifique des mégalithes du Vendômois, il faut que ces derniers soient reconnus localement comme dignes de cet intérêt tout particulier. Durant

longtemps, la chose n'ira pas de soi pour des monuments que n'évoquent pas les textes de l'Antiquité, à une époque où la notion de Préhistoire reste d'ailleurs à inventer, à une époque, surtout, où la Bible fait naître les premiers hommes seulement quelques milliers d'années avant J.-C... Même si les mégalithes et les outils de pierre taillée et polie retiennent l'attention des antiquaires du XVIII^e siècle, ce n'est pas avant les années 1860 que la référence à la mythologie, désormais confrontée aux découvertes des préhistoriens, va peu à peu céder la place à des connaissances scientifiques, et que la datation des mégalithes va commencer à se préciser.

On peut constater que vers 1860, un professeur du lycée de Tours en est encore à combattre, dans son enseignement, l'idée selon laquelle « 5865 ans se sont déroulés depuis le commencement du monde, et 4249 depuis le Déluge » (BAILLEUL, 1992, p. 217). En 1857, Philip Henry Gosse, un naturaliste anglais opposé aux thèses de Darwin, ira même jusqu'à publier un ouvrage dans lequel il expliquait que Dieu avait créé la terre avec des strates géologiques et des fossiles pensant que cela occuperait les mauvais esprits, thèse qui ne sera cependant pas acceptée par l'Église, car elle donnait l'image d'une tromperie divine (CHAUVIN, 2008, p. 280).

Mais nombre d'ecclésiastiques de cette époque ont une attitude très ambiguë face aux recherches portant sur les âges préhistoriques, travaux qui les attirent et les inquiètent tout à la fois, par les nouvelles connaissances scientifiques qu'ils font émerger. Dans ces mêmes années 1860, l'abbé Louis-Alexis Bourgeois (1819-1878) peut même sérieusement envisager l'existence de l'homme dès l'époque tertiaire, sur la base de découvertes archéologiques faites à Thenay en Loir-et-Cher. Il présentera cette thèse à la Société archéologique du Vendômois en 1863 (p. 75-82), puis au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Paris en 1867, et enfin au Congrès archéologique de Vendôme en 1872 (1873, p. 9-11).

Dans sa notice nécrologique, Camille Florance (1929, p. 220), soulignera que l'abbé Bourgeois, enseignant (1850), puis directeur du collège de Pontlevoy (1869-1878), n'avait pas craint de « s'indigner contre une foi craintive qui refuserait à l'expérience le droit d'éclairer l'interprétation des Livres saints et de réformer, dans les questions de sa compétence, des opinions vieilles que l'Église n'a consacrées par aucune définition ». On notera tout de même qu'en 1904, le préhistorien amateur Achille Beaufrès (p. 16), dans son guide touristique des mégalithes des environs de Blois, s'il date bien ces monuments du Néolithique, en est encore à dire cette dernière « bien postérieure au cataclysme européen du déluge »...

Il est logique que ce soit les mégalithes situés à proximité des voies de communication qui aient d'abord, ou plus particulièrement, retenu l'attention des voyageurs et des premiers antiquaires ; c'est le cas du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, situé sur la route menant

de Vendôme à Blois, villes notables dès le XI^e siècle. L'érudit et collectionneur d'antiquités strasbourgeois Élie Brackenholfer, se rendant de Vendôme à Blois au cours d'un voyage à travers le royaume en 1643-1644 (éd. 1925, p. 194) s'est arrêté devant ce dolmen. Il s'est, évidemment, interrogé sur l'origine de ces « grands blocs de pierre, sur lesquels repose un très grand bloc plat, d'un poids indicible », notant qu'ils constituaient alors un abri pour les « passants », par temps de pluie. Il a surtout observé que : « si ces pierres ont été ainsi disposées par la nature, il est extrêmement remarquable qu'elles soient assemblées comme une petite cabane ouverte des deux côtés, avec une terrasse par-dessus. Si au contraire elles ont été disposées ainsi par l'effort de l'homme, on est encore plus émerveillé de la très grande force, de l'adresse et des instruments qu'il a fallu y employer ».



Fig. 2 : Le dolmen de la Pierre Levée à La Chapelle-Vendômoise, propriété de la Société archéologique du Vendômois.

On peut penser que ce type d'interrogation a également été le fait de certains des lettrés blésois et vendômois du siècle précédent. Cela, à une époque où les premiers antiquaires commencent à s'intéresser aux mégalithes, sur les traces d'Olaus Magnus, dont l'*Histoire des peuples du Nord*, publiée en latin à Rome, en 1555, a joui d'une grande notoriété et a connu une large diffusion aux XVI^e et XVII^e siècles (COYE, 1998, p. 182), peut-être également sur celles d'Olaus Wormius, dont la publication concernant cette même région paraîtra en 1643 (BERTRAND, 1889, p. 129).

Certains des mégalithes du Vendômois ont également dû être repérés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui ont, ici comme ailleurs, tracé de nouvelles routes et levé des cartes plus détaillées au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces derniers ont compté parmi les principaux informateurs locaux des antiquaires de l'époque, tel le comte de Caylus, pour lequel M. de Hauteclair, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, va, par exemple, lever le plan de l'*oppidum* de Sougé (CAYLUS, V, 1761, p. 377, 380, pl. CXIII). On constate en tout cas que le dolmen de la « Pierre

relevée» à La Chapelle-Vendômoise, comme celui de la « Pierre du Breuil » à Sargé-sur-Braye, observé par Jules de Pétigny (1849, p. 22) mais aujourd'hui disparu, figurent sur la carte de Cassini, levée vers 1760.

Il est certain que les premiers antiquaires vendômois et blésois ayant porté intérêt aux mégalithes, au XVIII^e et durant la première moitié du XIX^e siècle, n'ont pu ignorer l'existence des deux grands ouvrages de référence de l'époque : *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* de Bernard de Montfaucon (15 vol., 1719-1724), et le *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* d'Anne-Claude-Philippe de Tubières, comte de Caylus (7 vol., 1752-1767). Ces ouvrages figuraient d'ailleurs dans la bibliothèque saisie sur l'évêque de Blois, M. de Thémines, pendant la Révolution (information de Bruno Guignard, 2011), cette dernière constituant l'essentiel du fonds de la bibliothèque municipale qui sera ouverte au public dès 1798 (BERGEVIN, DUPRÉ, II, 1847, p. 558).

Gervais Launay et ses collaborateurs feront effectivement référence à l'ouvrage du comte de Caylus (IV, p. 177), à propos de l'*oppidum* de Sougé, dans leur savant *Guide du touriste dans le Vendômois*, en 1883 (p. 385). Mais il est néanmoins bien difficile de se faire une idée de l'influence qu'aurait pu exercer cet ouvrage sur les érudits locaux du Vendômois dans les années 1860. On constate au demeurant que l'opinion du comte de Caylus sur les mégalithes ne sera connue d'Alexandre Bertrand, spécialiste de la question sous le Second Empire, et conservateur du musée des Antiquités nationales à partir de 1867, que « longtemps » après qu'il eut remis sa première étude (décembre 1861) à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (BERTRAND, 1889, p. 158).

Avec les publications de Bernard de Montfaucon et du comte de Caylus, les « monuments » : le vocable désigne alors aussi bien les bâtiments et les mégalithes, que les objets ou les documents d'archives, vont dorénavant être considérés comme de véritables sources de la connaissance du passé. Si on admet dès lors qu'il est possible de les comparer entre eux, de les insérer dans une classification typologique; en même temps, c'est toujours en les rapportant aux textes antiques qu'on cherche à les dater et à les expliquer. C'est cette démarche biaisée qui anime l'antiquaire tourangeau Le Royer de La Sauvagère à interpréter les mégalithes de Carnac comme des vestiges d'un camp de César, en 1751 (COYE, 1998, p. 46-47). Ces mégalithes resteront un objet d'intérêt très secondaire pour les érudits du XVIII^e siècle. En 1759, le comte de Caylus (III, p. 322) observe, plus généralement, que : « les Gaulois, avant la conquête des Romains, sont un objet [bien] peu considérable, par rapport aux arts et aux monuments ». Bien qu'il soit probablement l'un des érudits les mieux informés de ces questions à l'époque, il admet qu'il en a « des lumières si confuses, et si peu certaines », qu'il lui faut se contenter de présenter dans son Recueil d'Antiquités [...] gauloises un petit nombre de vestiges que

« le hasard » seul lui a fourni, et qui lui ont paru appartenir à cette période.

On sait que le comte de Caylus (VI, 1764, p. 369) s'est interrogé à propos de l'allée couverte de Bagneux, près de Saumur : « la forme singulière de ce monument et d'autres pareils ne pouvant servir d'habitation doit-elle être regardée comme un objet de culte ? [...] On s'y perd et le silence est le meilleur parti; c'est aussi celui que les Romains ont pris à leur égard ». Dans son analyse des alignements de Carnac, à partir des observations qui lui ont été transmises par Le Royer de la Sauvagère, Caylus (p. 380, 383) s'inscrit en faux contre l'opinion de M. des Landes qui, dans son *Traité de physique*, regardait les mégalithes comme d'origine naturelle et relevant donc de la géologie. Réfutant également l'opinion de Le Royer de La Sauvagère, qui voyait à Carnac les restes d'un camp de César, et même s'il note que la tradition leur donne souvent ce nom, ces vestiges lui paraissent antérieurs à la conquête romaine (p. 384).

Il se dit en tout cas « bien éloigné de donner ces monuments aux anciens Gaulois », considérant que « les monuments eux-mêmes certifient que les gaulois ne peuvent y avoir aucune part ». Du silence des textes antiques, il infère : « une antiquité d'autant plus reculée que du temps des Romains la trace en était perdue » (p. 386-387). Il observe cependant que ces pierres donnent « l'idée d'un culte bien établi », qui n'est pas de ceux qu'on connaît chez les Gaulois. Il pense plutôt à un culte apporté par « des hommes venus de la mer, et qui se sont établis sur les côtes », d'autant qu'il est d'avis que l'on ne connaît ces mégalithes que « dans quelques provinces situées au bord de la mer, ou du moins qui en soit peu éloignées » (p. 386).

Les mégalithes doivent laisser encore plus perplexes nombre d'érudits locaux de moindre volée, tel ce Robin, curé de Saint-Pierre d'Angers, qui, en cette même année 1764, se trouve fort embarrassé au sujet du dolmen de Bagneux à Saumur. Il ne sait s'il doit l'attribuer aux Romains ou aux envahisseurs barbares qui leur succèdent, et finit par le trouver « extraordinairement gothique »... Dix ans plus tard, il se ralliera cependant à l'opinion de Le Royer de La Sauvagère qui attribue dorénavant les dolmens aux Gaulois (GRUET, 2005, p. 11).

À partir du début du XIX^e siècle, les mégalithes, toujours considérés comme des « pierres celtiques », vont plus spécialement retenir l'attention des antiquaires, mais toujours sur les traces de Bernard de Montfaucon, dont Louis Batissier reconnaît en 1843 (p. 180) qu'il avait été le premier, au début du XVIII^e siècle, à s'efforcer d'arracher les mégalithes à l'oubli, et à se plaindre de leur destruction. Le progrès des connaissances sera lent et laborieux, et jusqu'au début du dernier tiers du XIX^e siècle, les mégalithes seront couramment attribués aux Celtes (COYE, 1998, p. 182). L'érudit mançais Julien Pesche, lorsqu'il divise l'histoire de sa province en cinq époques, en 1842 (p. II), en est toujours réduit à qualifier la période antérieure à

ou

Jadiges

Jadiges

la conquête des Gaules par César de « temps fabuleux », cela « par défaut de monuments suffisants pour la décrire avec succès ». Au début du XX^e siècle, cette perception *anhistorique* du passé antérieur à la conquête romaine restera commune, et l'archéologue Ambroise Ledru (1911, p. IV), dans son copieux *Répertoire des monuments et objets anciens [...] dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne*, pourra encore affirmer que : « l'idée ne peut venir à personne d'essayer une histoire [des] temps préhistoriques ».

On constate néanmoins que dès 1807, l'érudit loir-et-chérien Éloi Johanneau (p. 64), dans son « discours d'ouverture » de l'Académie celtique regarde les mégalithes, après la langue celtique et les traditions populaires censées avoir conservé une partie de la mémoire de cette civilisation, comme l'un des objets d'étude à proposer aux « correspondants » de sa société en province. Le « questionnaire » proposé par l'Académie celtique (DULAURE *et al.*, 1807, p. 82), dans un chapitre consacré aux « monuments antiques », attire l'attention sur ces « monuments bruts » (les mégalithes) qu'il s'agit de localiser et d'étudier, en portant notamment attention aux traditions populaires qui peuvent s'y attacher. En 1810, dans une longue et assez délirante étude consacrée au grand dolmen de la Grotte des Fées à Saint-Antoine-du-Rocher (Indre-et-Loire), Johanneau regarde celui de La Chapelle-Vendômoise comme un « temple et autel de la religion druidique », comme un « autel pour les sacrifices », consacré au dieu Cernunos (p. 409). Il note que ce mégalithe est situé à la limite des comtés de Vendôme et de Blois, et avance l'idée qu'ici : « le nom de Chapelle a sans doute remplacé celui du temple ou de l'autel druidique qui en tenait lieu » (p. 412).

Mais, dès 1833, Louis de La Saussaye, dans sa « proposition d'un plan de travail » aux érudits de la toute nouvelle Société des sciences et des lettres de la ville de Blois (p. 22), fait déjà montre d'une intuition quant à l'ancienneté véritable de ces mégalithes. Pour



Fig. 3 : Éloi Johanneau (1770-1851), érudit loir-et-chérien, membre fondateur de l'Académie celtique (1804).

lui, « l'histoire de l'art architectural » en Blésois doit remonter « jusqu'à ces obélisques informes [les menhirs], ces édifices grossiers et pourtant grandioses [les dolmens], contemporains des temps où l'âge du fer était encore inconnu, et que les premiers habitants de la Gaule élevaient sur le terrain des frontières ». La même année, dans son rapport sur les travaux de cette même société, A. du Plessis (p. 472-473), son secrétaire, par ailleurs membre de la Société royale des antiquaires de France, soutient lui aussi, qu'antérieurement à la religion des druides : « il faut peut-être chercher encore un culte antérieur, immémorial, dont il resterait d'imposants monuments ; que nous appelons druidiques, et que nous rajeunissons peut-être ».

Il faudra attendre 1865 pour qu'Alfred de Martonne (p. 6-7) reconsidère de façon plus satisfaisante le cas du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, écrivant : « jusqu'à ces dernières années, nous l'avons considéré, sans conteste, comme celtique, et en conséquence élevé par les Gaulois [...]. Mais depuis peu, les recherches plus approfondies des archéologues ont jeté des doutes sur toute l'époque dite celtique [...]. [Ces mégalithes auraient été] érigés par des hommes de beaucoup antérieurs, appartenant à l'âge de pierre, nations plus sauvages [...] qui ont laissé pour attestation de leur passage ces haches de silex [...] qu'on commence à remarquer partout ».

Une borne marquant la limite des cités gauloises ?

L'hypothèse qu'avance Louis de La Saussaye en 1833, et qu'il soutiendra toujours lors de la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne en 1863, les considérant comme des « monuments limitants » (CHABOUILLET, 1868, p. 415), s'appuie évidemment sur le cas, bien connu, du dolmen de La Chapelle-Vendômoise. Ce dernier s'élève effectivement sur une paroisse dite « vendômoise » (voire « blésoise »...), parce que située à la limite des *pagi* vendômois et blésois du Moyen Âge (BARTHÉLEMY, 1993, p. 158, n. 111, 508). En 1849, Jules de Pétigny (p. 17-18) avancera même l'idée que ce mégalithe constituait l'une des « bornes » matérialisant, depuis la guerre ayant opposé le comte de Blois à celui de Vendôme, au XI^e siècle, la limite entre leurs fiefs, avant que cette dernière ne soit rectifiée par la transaction de 1329 précisera Raoul de Saint-Venant (I, 1912-1913, p. 296).

Cet exemple renvoie à celui de la « Pierre Debout », menhir du Pré Barré (ou des Grosses Pierres) de Mondoubleau, dont on a dit que, pendant longtemps, il a servi de borne marquant la limite entre les droits de pêche du seigneur et ceux de ses vassaux, dans l'étang où il se trouvait (FLORANCE, 1923, p. 440). En limite du Vendômois on pourrait également citer l'exemple de la « *lapis magnus* » qui, dans une fausse charte de fondation de l'abbaye de Saint-Calais, rédigée au plus tard

au IX^e siècle, est signalée en tant que limite entre des espaces relevant des villages de Baillou et de Marolles (LEDRU, 1911, p. XVII, 186). On notera également que Louis Bousrez, dans son *Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire* (1897, p. 34, et n.), évoque deux pierres « signalées jadis comme des limites de provinces » ; l'une à Ingrandes séparait la Bretagne de l'Anjou, en un point où se situe aujourd'hui la « limite commune » des départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique, l'autre, près de Doué-la-Fontaine, était, « dit-on, la limite du Poitou ».

En 1863, Achille de Rochambeau (p. 192), à propos du site de Thoré-la-Rochette, fait référence au travail de Jacques-Antoine Dulaure sur les « monuments druidiques », paru dans les *Mémoires des antiquaires de France* en 1820, où l'auteur affirme que les cérémonies du « culte des Gaulois se célébraient [...] particulièrement sur les frontières ». Cette hypothèse renvoie au questionnaire proposé (sous sa plume) par l'Académie celtique en 1807 (DULAURE *et al.*, 1807, p. 81, question 23), qui demandait à ses correspondants de province de vérifier si les « tombeaux antiques », dont les « monuments en pierres brutes », ne s'élevaient par sur des « frontières ». On note qu'en 1878 (p. 173, n. 1), Gervais Launay reste partisan de cette hypothèse pour expliquer l'origine du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, mégalithe qu'il pense toujours être une « borne » de délimitation entre le Vendômois et le Blésois d'avant le Moyen Âge.

Pour l'abbé Michel Simon, dans le manuscrit de son *Histoire de Vendôme et de ses environs* (rédigé entre 1752 et 1781), ce qui est évidemment intervenir les faits historiques, il s'agirait même d'un monument élevé à cet effet par le comte de Vendôme, Foulques l'Oïson, au XI^e siècle, afin de marquer sa possession de La Chapelle-Vendômoise, terre qui lui avait été disputée par le comte de Blois (SIMON, I, éd. 1834, p. 74). C'est également l'avis du comte Charles-Marie d'Irumberry Salaberry, membre correspondant de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher (ANTONY-GENEVOIX, 1844, p. 67), au moins depuis les premières années du siècle (DESPARANCHES, 1809, p. 493).

Le regard d'un celtomane : Jules de Pétigny (1849)

En 1849, dans son *Histoire archéologique du Vendômois*, Jules de Pétigny (1807-1858), ancien élève de l'École des chartes et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne fait plus débiter son récit des origines de ce petit pays avec l'apparition, dans les textes du Moyen Âge, des comtes et des abbés de la Trinité de Vendôme. Il s'efforce désormais de remonter jusqu'à l'« époque gauloise » [en réalité la Préhistoire avec ses mégalithes], dans un chapitre consacré aux « Antiquités », considérées de l'époque gauloise au X^e siècle. C'est ce chapitre, localement

novateur, qui fait de lui comme le fondateur de l'archéologie *antéhistorique* en Vendômois, et l'inventeur de son patrimoine spécifique : les monuments mégalithiques. L'ouvrage, remarquablement illustré par Gervais Launay, professeur de dessin au lycée de Vendôme, restera longtemps la principale référence archéologique concernant le Vendômois, y compris dans les domaines où la recherche ayant progressé, où la celtomanie s'étant estompée, ses interprétations n'étaient plus du tout recevables.

Si l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules de Pétigny évoque la période *antéhistorique*, c'est pour en faire une étude fortement marquée par la celtomanie qui fonde les postulats de son auteur, mais dont on constate qu'elle se retrouve, sous une autre forme, jusque dans les travaux plus scientifiques de Camille Florance, au cours des années 1920. Ce dernier imagine en effet, partout, et à propos de toutes sortes de vestiges archéologiques, des traces de l'époque et de la civilisation gauloises.

Pour Jules de Pétigny (p. 10), les dolmens du Vendômois répondaient à « l'usage constant chez les Gaulois de placer les dolmens, ces grossiers autels du culte druidique, sur les frontières des cités et des *pagi*. Là se réunissaient les députés des peuples et des villes pour terminer leurs contestations, ou confirmer leurs alliances par des serments solennels [...]. En même temps, ces pierres massives étaient autant de bornes indestructibles, qui fixaient d'une manière invariable la délimitation des territoires ; après deux mille ans, elles sont encore à leur place, indiquant toujours ces antiques démarcations dont elles sont restées les seuls témoins ». C'est donc tout naturellement à partir de ceux de ces mégalithes qui étaient alors connus, qu'il va s'efforcer de retrouver les limites oubliées du *pagus* de Vendôme.

Considérant le dolmen de Courcelles à Fréteval, pour lui « véritable limite » orientale du *pagus Vindocinensis*, l'auteur se plaît, en se fondant pour partie sur une observation très orientée de ce qu'il regarde, à tort, comme des *évidences archéologiques*, à en faire le théâtre des sacrifices accompagnant les cérémonies druidiques. Il écrit (p. 11) : « On égorgeait les victimes à la partie la plus haute de la table [du dolmen], et le sang coulait vers la partie inférieure, où l'on remarque à la surface de la pierre une excavation en forme de bassin, destinée à le recevoir. Une rigole dont on peut suivre encore la trace, conduisait ce sang vers le bassin où les prêtres le puisaient pour s'en frotter les mains et le visage. C'était dans cet état hideux que, debout sur le sommet de l'autel, ils intimaient leurs ordres ou lançaient leurs anathèmes au peuple prosterné »...

Portant lui aussi attention au cas du dolmen de La Chapelle-Vendômoise, et laissant à nouveau libre cours à son imagination, il écrit (p. 18) : « On remarque, sur la surface de la grande table [du dolmen], une rigole aboutissant à un bassin qui communiquait par une ouverture étroite et oblique avec la chambre inférieure. Le prêtre se plaçait au-dessous de cette ouverture et recevait le sang des victimes qui inondait son visage et

ses vêtements, puis s'élevant sur la plate-forme par l'intervalle qui sépare les deux grandes tables, il apparaissait à la lueur des torches, au peuple épouvanté, comme un fantôme sanglant»...

Les interprétations de Jules de Pétigny, proches de celles des autres celtomanes de la première moitié du XIX^e siècle, regardant les dolmens comme des autels druidiques où s'accomplissaient des sacrifices humains, se fondent sur le seul texte antique évoquant précisément les pratiques culturelles des Gaulois, texte qui est alors connu de toute personne ayant reçu une éducation soignée : les *Commentaires sur la guerre des Gaules* de Jules César. Dans son Livre VI, chap. XVI, ce dernier écrit en effet : «La nation gauloise est, en général, très superstitieuse ; aussi ceux qui sont attaqués de maladies graves, ceux qui vivent dans les hasards des combats, immolent des victimes humaines, ou font vœu d'en immoler. Les Druides sont les ministres de ces sacrifices. Ils pensent que la vie d'un homme ne peut être rachetée que par la vie d'un autre homme, et que les dieux immortels ne sauraient être apaisés qu'à ce prix. Ces sortes de sacrifices sont même d'institution publique».

Jules de Pétigny considérera également les habitats troglodytiques du Breuil (à Lunay), face à Thorée-la-Rochette, et ceux du coteau situé entre Lavardin et Montoire (p. 14-16, 33-38), comme des lieux où «les prêtresses du culte druidique [...], vêtues d'une robe noire et les cheveux épars, s'associaient aux lugubres cérémonies des sacrifices humains et en remplissaient elles-mêmes les rites barbares» (p. 37). En 1863, Achille de Rochambeau (p. 194-195), déjà plus prudent, se contentera de les regarder comme des «habitations celtiques», plus ou moins réaménagées par des siècles d'occupation. En 1889, dans son *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, Gervais Launay présentera toujours ces «grottes» dans la classe des vestiges «d'époque gauloise» (p. 38, 43, 54, 144).

Joseph Déchelette (I, 1908, p. 381-382) a souligné que ce genre d'interprétations prenait racine dans les

travaux des celtomanes de l'école de Théophile Malo de La Tour d'Auvergne-Corret (*Origines gauloises* [...], 1796), et de Jacques Cambry, fondateur avec Éloi Johanneau de l'Académie celtique en 1804 (*Monuments celtiques, ou recherches sur le culte des pierres. Précédées d'une Notice sur les Celtes et sur les Druides* [...], 1805). Ces auteurs considéraient les dolmens comme des «autels druidiques», où les prêtres de la religion gauloise avaient pratiqué de sanglants sacrifices ; cela, malgré les protestations, déjà anciennes, du comte de Caylus et de Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy contre ces chimériques hypothèses. On ne peut également négliger à cette époque, déjà marquée par le succès que rencontrent les «poésies galliques d'Ossian» publiées par James Macpherson (éd. française, 1804), l'influence de l'œuvre poétique de Chateaubriand, dont on sait qu'il met en scène la druidesse germanique Velleda (I^{er} siècle), dans : *Les Martyrs où le triomphe de la foi chrétienne* (1809).

Débat sur la question des « monuments druidiques »

Dès 1856, l'abbé Auguste Voisin (p. 6), érudit connu tant à Blois qu'au Mans, reviendra sur les interprétations de Jules de Pétigny concernant les aménagements de ces lieux du *culte druidique*, en des termes qui pourraient tout aussi bien s'appliquer aux dolmens vendômois. Dans ses *Notes historiques sur le Bas-Vendômois*, l'abbé Voisin remarque qu'à «l'aide d'une imagination féconde, des celtomanes [prétendent que] la grotte dite des Vierges, par exemple, aurait été occupée par des collèges de druides et de druidesses. Les autels à Teutatès seraient debout encore, et ce que le simple villageois regarde comme le bassin de sa cuve, ne serait rien moins que le bassin destiné à recevoir le sang des victimes humaines»...

En 1884, Émile Delaunay et Léon Morancé, après avoir perfidement déclaré qu'ils ne sont pas, eux, atteints du «*delirium archeologicum tremens*» (p. VI), se gaussent à nouveau de Jules de Pétigny, et des «archéologues partisans du celtique à tout prix», observant à propos du premier (p. 180) : «il a dû assister à leurs rites nocturnes, car il n'omet aucun détail dans la description qu'il en a faite» (en 1849). On notera que, sur la foi d'une hache polie et de fragments de poteries «néolithiques» découverts dans la Grotte des Vierges par Aubin, «greffier de paix à Montoire», Camille Florance (1923, p. 503-504; 1925, p. 355), lui aussi porté à attribuer un trop grand nombre des vestiges archéologiques à l'époque gauloise, ira jusqu'à y voir une «grotte [...] habitée dès l'époque néolithique», avant d'être occupée par les Gaulois. La dernière observation archéologique de cette cavité aménagée, par l'auteur, y verrait plus volontiers (au moins dans son état final?) une *cave-demeurante* du Moyen Âge, équipée d'une cheminée conique certainement datable



Fig. 4 : La Grotte de la Fontaine Auduée, entre Montoire et Lavardin, dessinée par Gervais Launay (PÉTIGNY, 1849).

du XI^e ou du XII^e siècle, peut-être un reclusage à l'usage des moines du prieuré voisin? (SCHWEITZ, 2004, p. 14-19), ou pour le moins, comme le pensait Jean-Claude Yvard (info orale, 1994), l'une de ces *caves-fortes* aménagées dans nombre de coteaux ligériens.

Un mémoire posthume de Jules de Pétigny (1864, p. 205), portant sur les «monuments celtiques du Vendômois», continuera à soutenir que les «monuments en pierres brutes appelés communément celtiques ou druidiques sont l'œuvre des peuples gaulois», et que leur «destination religieuse» étant certaine, elle permet à l'auteur de continuer à affirmer (avant 1858, date du décès de l'auteur) qu'il s'agit bien de «monuments druidiques». On observera que la même année 1864, le marquis de Nadaillac (p. 30) publie dans le bulletin de la Société un mémoire sur les «silex taillés antédiluviens et celtiques», où il souligne que la véritable datation et la fonction des mégalithes, qui ont été baptisés de «druidiques», restent en fait inconnues, cela dans un contexte scientifique où la notion d'âges préhistoriques précédant l'âge des métaux s'est pourtant imposée.

En 1884 l'affaire est définitivement entendue pour Gervais Launay (p. 21) qui, évoquant le dolmen de Louettes à Fréteval, d'abord regardé comme des «pierres à sacrifices» par son inventeur, l'instituteur de la commune, tient à préciser: «on a abandonné depuis longtemps cette étrange interprétation, que l'examen attentif de nombreux dolmens n'a pu justifier en aucune façon, et contre laquelle nous n'avons cessé de protester». L'instituteur Alcide Couette se dit du même avis dans ses *Notes sur quelques monuments préhistoriques du Blaisois*, en 1890 (p. 138), observant que les monuments qu'on désignait jusqu'à ces dernières années comme «celtiques et même druidiques», et dont la destination était inconnue, sont dorénavant reconnus, pour la plupart, comme des tombeaux.

Il n'empêche que Gervais Launay, dans son *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, primé en 1867, mais publié seulement en 1889, et prenant en compte les nouvelles découvertes de mégalithes en Vendômois (en 1885, p. 73; en 1879, p. 100), présente toujours ces monuments dans la classe des vestiges «d'époque celtique». En 1892, Rabouin (p. 110), signalant la découverte du menhir de Moulins à Landes-le-Gaulois, ose encore soutenir dans le bulletin de la Société l'idée que la disposition de ce menhir: haut de 2,15 m et «se terminant presque en pointe»..., permettait «à un prêtre des Druides de s'en servir comme d'un piédestal pour haranguer la foule assemblée au-dessous». Il ajoute, pour faire bonne mesure, que «la réunion de plusieurs dolmens et de ce menhir, à proximité de sources importantes, suffirait à prouver, s'il était nécessaire, que cette localité a été un centre d'habitation des Druides». En 1898, dans sa *Notice sur Landes*, publiée dans le bulletin de la Société, il continuera à soutenir l'idée que les dolmens

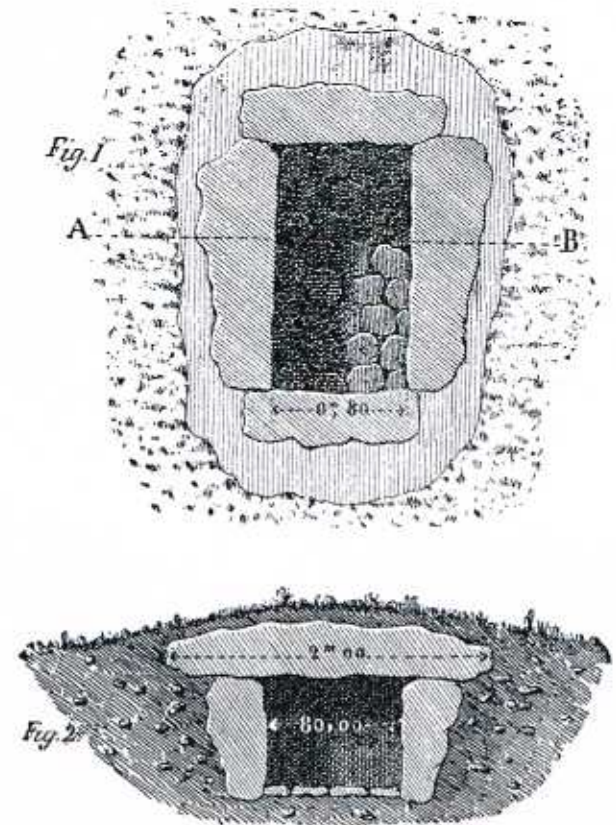


Fig. 5 : Plan et coupe du «tombeau gaulois» (sépulture sous dalle) de Saint-Rimay par Gervais Launay (BSAV, 1869).

de sa commune ont été élevés par «les Druides, grands prêtres de la religion des Celtes et des Gaulois» (p. 49), et que ce sont donc des «pierres druidiques» (p. 53). Il ajoutera que «la réunion de ces dolmens et menhirs, et peut-être d'un collège de druidesses, donnent à croire que cette localité était un centre religieux important» (p. 51).

Ce seul exemple illustre toute la difficulté qu'il y a à diffuser les dernières connaissances scientifiques, y compris jusqu'à un érudit local de la qualité de Rabouin, alors «notaire honoraire» à Châteaudun (Eure-et-Loir), membre de la Société dunoise d'histoire et d'archéologie depuis 1864, et même bibliothécaire de cette société en 1897. On sait que ce dernier, né à Landes-le-Gaulois, avait également été admis dans les rangs de la Société archéologique du Vendômois en 1883 (BSAV, 1883, p. 62), avant de devenir son «bibliothécaire-archiviste» de 1887 (BSAV, 1887, p. 6) à 1896 (BSAV, 1896, p. 254). À une époque où tout un chacun peut aisément s'informer aux meilleures sources, cette difficulté subsiste; on peut le constater avec l'exemple de la Grotte des Vierges de Lavardin, à propos de laquelle un site en ligne sur Internet continuait, il y a peu, à faire référence aux cultes druidiques, tels que les imaginaient les celtomanes de la première moitié du XIX^e siècle.

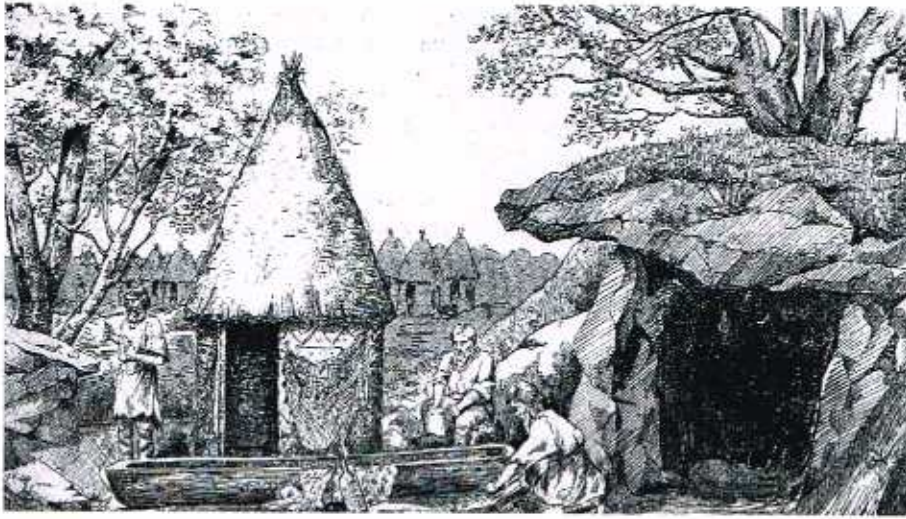


Fig. 6 : Le dolmen de la Grotte des Fées à Mettray (Indre-et-Loire), et son environnement à l'époque de la pierre polie, reconstitués à l'Exposition nationale de Tours en 1892 (LEDOUBLE, 1892).

La sauvegarde du dolmen de La Chapelle-Vendômoise

Dès la première année de son existence, la Société archéologique du Vendômois, Émilien Renou étant président, va être amenée à se préoccuper de la protection du plus connu des mégalithes de Loir-et-Cher : le dolmen de la *Pierre Levée* à La Chapelle-Vendômoise. Avec l'inventaire archéologique bientôt entrepris par Gervais Launay, il y a là un exemple qui illustre le rôle scientifique et culturel de la petite société vendômoise et de ses érudits, à une époque où les services administratifs de l'État n'avaient pas encore les moyens d'une présence sur le terrain, et ne pouvaient donc assurer une protection effective du patrimoine archéologique, et plus particulièrement des mégalithes.

En 1836, Prosper Mérimée s'était érigé en défenseur des mégalithes, s'interrogeant à propos de l'allée couverte de Bagneux, à Saumur : « ne pourrait-on prendre quelques mesures pour leur conservation, par exemple défendre de les employer comme matériaux des routes ? » (DEMAZIÈRE, 1896, p. 79). L'idée de lier l'inventaire, la surveillance et la protection des mégalithes, et éventuellement leur achat, avec l'aide des sociétés savantes, sera bientôt dans l'air du temps. On note ainsi que l'abbé tourangeau Casimir Chevalier, auteur du premier inventaire des mégalithes de sa province en 1842, dépose à la séance de 8 avril 1853 de la Commission archéologique de Maine-et-Loire une proposition ainsi formulée : « 1° – invitation au Gouvernement de confier la surveillance des monuments celtiques [les mégalithes] aux agents de l'ordre administratif ; 2° – statistique exacte de ces monuments dressée par les soins des sociétés savantes ; 3° – recommandation aux membres des sociétés savantes de se mettre en rapport avec les propriétaires et de faire connaître leurs

intentions ; 4° – dans le cas où l'existence d'un monument serait menacé, offrir une indemnité, ou s'il est possible, acquisition par la Société » (p. 80).

En séance du 9 octobre 1862 (BSAV, I, 1862, p. 72), le secrétaire de la Société archéologique du Vendômois, Gervais Launay, annonce que cette dernière avait été informée que ce mégalithe était menacé de destruction par son propriétaire. Richomme, qui désirait utiliser ses pierres comme matériaux pour servir à l'empierrement des routes, Richomme demandant 500 F des pierres du mégalithe, et d'un espace de 7,44 ares destiné à l'entourer et à lui aménager un accès depuis la route de Blois à Vendôme, la Société va s'adresser au Préfet afin qu'il sollicite en son nom une allocation du Conseil général. On sait que ce dernier s'était déjà préoccupé de cette question, une dizaine d'années auparavant. Cette demande n'ayant pu aboutir pour des raisons d'ordre strictement administratif, la demande de subvention ayant été présentée hors délai, c'est Léon Noël, propriétaire à Saint-Bohaire, qui va acquérir le mégalithe et son terrain, ceci afin d'en faire don à la Société, proposition qu'il confirmera en 1863 (BSAV, 1863, p. 143). Le 20 mai 1863, dans une note lue devant les membres de la Société impériale des antiquaires de France, Alfred de Martonne (p. 120) signale que ce dolmen vient d'être « acquis par le Département sur la demande de la Société archéologique du Vendômois » ; mais dans son inventaire de 1878, Launay (p. 173, n. 1) pourra se féliciter de ce qu'il soit devenu la propriété de la seule Société, affirmant que cette dernière « ne le laissera pas disparaître ».

Si le dolmen de la *Pierre Levée* à La Chapelle-Vendômoise sera effectivement préservé et mis en valeur, on sait que deux autres dolmens de cette même commune, mégalithes qui avaient pourtant été recensés dans les documents de la Commission de topographie

des Gaules en 1878 (BSAV, 1879, p. 254), seront détruits par leur propriétaire (vers la fin de ce siècle), pour servir à l'empierrement de la route passant à proximité (FLORANCE, 1923, p. 388). Un second dolmen vendômois aura la chance d'être directement protégé de la destruction par la Société, celui de la Taulière à Ruan, dont le comte de Chaban avait fait don à la Société, après l'avoir acquis moyennant soixante francs en 1886 : « pour et au nom de la Société » (SAINT-VENANT, 1893, p. 19, n. 1).

On notera que cette année 1862, qui voit l'acquisition du dolmen de La Chapelle-Vendômoise par la Société, est d'autant plus importante pour notre propos, qu'elle correspond également à la publication, dans le premier de ses bulletins, d'une note de Baillet concernant le polissoir de la Pierre-Cochée à Droué (p. 54-55). L'auteur, professeur au lycée de Vendôme, rapporte que la tradition locale fait de ce lieu « une fabrique d'armes celtiques ». Il remarque que ce mégalithe porte de vingt-sept à vingt-huit « coches ou cannelures », et note que « ce qu'il y a de certain, c'est qu'un habitant de Droué possède plusieurs haches ou couteaux celtiques en pierre qui s'ajustent merveilleusement à ces cannelures, et qui ont été trouvés par hasard au pied de ce rocher ». Ce dernier détail illustre ce que pouvait être la richesse des sites néolithiques de surface en Vendômois, avant que la multiplication des préhistoriens amateurs, des collectionneurs et des curieux, prospectant eux-mêmes ou achetant les trouvailles des uns et des autres, n'arrivent à les épuiser, sans guère de profit pour la science.

Des mégalithes longtemps enfouis dans la végétation

C'est parce qu'ils étaient dissimulés par des broussailles, ou situés dans des terrains incultes, que certains des mégalithes du Vendômois ont, un temps, échappé aux recherches des archéologues, et peut-être également à la destruction ou aux dégradations de toute nature. Anecdote amusante et significative : c'est en échange des fruits des cerisiers qui ont poussé autour du mégalithe, que Raoul de Saint-Venant, venu inspecter le dolmen de la Taulière à Ruan pour le compte de la Société en 1892, obtient, par compensation, que le propriétaire du champ voisin s'engage à surveiller le monument, à empêcher qu'il y soit commis des dégradations, et qu'il coupe de temps en temps les ronces qui l'envahissent (SAINT-VENANT, 1893, p. 18-19). Il n'empêche qu'en 1904, Achille Beaufrils (p. 22), venu visiter le dolmen de La Chapelle-Vendômoise en touriste, pourra observer que, « comme toujours », ce monument, bien que propriété de la Société archéologique du Vendômois, commence à être recouvert par les ronces.

C'est en les débarrassant des « broussailles qui jusque-là les avaient complètement soustraites à la vue », que l'instituteur Bonnin, dont on sait qu'il

connaissait déjà l'existence d'un premier dolmen à Fréteval par l'ouvrage de Jules de Pétigny, y mettra au jour les pierres d'un second dolmen : celui des Louettes, à 300 m du premier (LAUNAY, 1884, p. 21). Georges Renault (1904, p. 267) soulignera que le dolmen de Barbigault à Huisseau-en-Beauce, bien que situé « dans un endroit bien vu et très accessible, souvent exploré jadis par frère Narcisse [Hulot], par de Maricourt et Launay », premiers préhistoriens locaux des années 1860, restera inaperçu jusqu'en 1904 parce qu'enfoui en partie sous la terre, et « dissimulé par quelques broussailles ». En 1923, c'est également caché sous d'épaisses broussailles que Gaston Barrier, alors en vacances dans son Vendômois natal, trouvera le dolmen de La Fontaine à Villiersfaux (FLORANCE, 1923, p. 355).

L'abbé Nouel observera, en 1961 (p. 494), que c'est parce que les polissoirs se dissimulent plus facilement qu'un dolmen, dans les bois ou sous les ronces, qu'il est toujours possible d'en retrouver quelques-uns, restés jusqu'alors ignorés bien qu'apparaissant hors du sol. En 1965, Claude Leymarios pourra ainsi signaler, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (p. LXXXI et sq., CLIII et sq.), la découverte de deux polissoirs ignorés des archéologues vendômois, avant de faire état, avec Jacky Despriée, de la découverte de quatre polissoirs et d'un menhir au cours de la réalisation de leur inventaire des mégalithes du département de Loir-et-Cher, en 1974 (p. 8).

La représentation graphique de ces monuments mégalithiques, en plan et en élévation, et plus tard la prise de vue recommandée par la Société préhistorique de France (1906, p. 266), opérations nécessaires pour la réalisation d'un inventaire répondant aux critères d'un travail véritablement scientifique, implique d'ailleurs la nécessité de les extraire de la végétation parasite qui les recouvre. On le constate à l'occasion de l'excursion menée sous la direction de Camille Florance dans la vallée de la Cisse en mai 1914, où, dans le petit bois de Toucherou, il ne retrouve un dolmen découvert en 1897, que parce que le fermier et le garde du comte de Salaberry leur servent de guide. Une fois sur place, ils conviendront d'y revenir un autre jour : « car il faut qu'il soit débroussaillé pour qu'ils puissent l'examiner en détail et en prendre la photographie » (FLORANCE, 1914, p. 113).

Outre qu'ils sont souvent cachés dans des broussailles, les mégalithes vendômois restent souvent difficiles d'accès pour des érudits résidant au chef-lieu de l'arrondissement, souvent dépourvus d'un moyen de locomotion personnel, et donc réduit à se déplacer en chemin de fer ou à emprunter les omnibus hippomobiles, voire à circuler à bicyclette pour ceux qui n'étaient pas trop âgés. On sait ainsi que le comte Raoul de Saint-Venant, à partir des années 1890, n'hésitera pas à parfois se lever à cinq heures du matin, durant la belle saison, afin d'atteindre à bicyclette les villages éloignés de son arrondissement, cela pour y dépouiller les archives communales, avant que l'instituteur, gardien

de ces archives, ne commence sa classe (SCHWEITZ, 2008, p. 201).

Plus généralement, malgré les possibilités offertes par les chemins de fer d'intérêt local et la bicyclette, à partir du dernier quart du XIX^e siècle, la difficulté des déplacements restera un frein pour le développement des recherches locales jusqu'aux années 1920, et même plus tard encore. C'est certainement un problème pour les archéologues s'attachant à la recherche et à l'étude de terrain des mégalithes subsistant en Vendômois. Jusqu'après la Première Guerre, on continuera communément à se déplacer en voiture hippomobile, notamment pour atteindre les sites archéologiques et les monuments historiques trop écartés des stations ferroviaires pour pouvoir être facilement accessibles (SCHWEITZ, 2010, p. 129 et sq.)

On constate que la Société archéologique du Vendômois, ayant cru devoir s'assurer de l'état de conservation du dolmen de la Taulière à Bouffry, qui lui avait été donné en 1886, se voit ainsi obligée d'organiser, en juin 1903, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une véritable expédition. Il s'agissait d'atteindre Cloyes par le chemin de fer, puis de se rendre à bicyclette jusqu'à Droué. Le retour de Droué à Vendôme devait se faire par chemin de fer, mais comme le temps est favorable les érudits vendômois se décident à revenir à bicyclette par Bouffry, les hauteurs de Courmont et Fontaine-Raoul, jusqu'à la station de Saint-Hilaire-la-Gravelle, où ils retrouvent vers 17 h le train qui leur permet de rentrer à Vendôme à 18 h. (SAINT-VENANT, 1903, p. 201, 209). C'est vraisemblablement pour cette raison que Gervais Launay, déjà âgé, négligera de signaler le menhir de Bouillant à Villedieu-le-Château dans son inventaire de 1878, « pierre remarquable » que lui avait pourtant fait connaître cette même année une lettre de Trillault, percepteur à Couture (CLÉMENT, 1910, p. 88, n. 1).

Premiers inventaires des mégalithes par Gervais Launay

Gervais Launay (1804-1891), membre de la Société française d'archéologie dès 1842, correspondant du Comité des Arts et des Monuments à partir de 1843, première reconnaissance de travaux effectués en Vendômois depuis une dizaine d'années (LEYMARIOS, 2011, p. 11), également membre du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes et président de la Société archéologique du Vendômois en 1868, est d'abord connu pour ses travaux d'inventaire archéologique du patrimoine local. Il est notamment l'auteur du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, travail entrepris à la demande du Ministère vers 1864, et pour lequel il va d'ailleurs recevoir une médaille d'argent à l'occasion du concours des sociétés savantes de 1867, mais qui ne pourra être publié qu'en 1889 (SCHWEITZ, 2008, p. 173-175).

Professeur de dessin au lycée de Vendôme, on a vu qu'il s'était précédemment fait connaître par l'illustration de l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules Pétigny (1849). L'intérêt des dessins de Launay tient, non seulement à leur qualité esthétique, mais également à la fidélité des reproductions, notée dans un rapport de M. de Lagrange, publié dans la *Revue des sociétés savantes* en 1868 (BSAV, 1868, p. 136), comme par Jacky Despriée et Claude Leymarios dans leur *Inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher* en 1974 (p. 21).

C'est en 1868 que Gervais Launay présente, sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois, dont il est alors le Président, un premier inventaire des dolmens, menhirs et polissoirs de l'Arrondissement, à l'occasion de la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes des départements à la Sorbonne. Ce travail sera regardé comme suffisamment intéressant par le Comité des travaux historiques pour qu'il fasse l'objet d'une première publication, illustrée des dessins de l'auteur (LAUNAY, 1878, p. 166). Cet inventaire des mégalithes loir-et-chériens s'inscrit dans un travail à l'échelle des départements, initié par le ministère de l'Instruction publique à destination de toutes les sociétés archéologiques de France. Après l'abandon du projet ministériel, l'auteur se résoudra à ne publier, en 1889 (p. I-II), que la seule partie de son travail concernant l'arrondissement de Vendôme.



Fig. 7 : Gervais Launay (1804-1891), professeur de dessin au lycée de Vendôme, membre de la Société française d'archéologie.

Considérant l'inventaire des mégalithes présenté en 1868, on perçoit que l'objet des études archéologiques de Gervais Launay reste dans une sorte d'entre-deux de la connaissance scientifique, dans le contexte d'une recherche préhistorique qui commence tout juste à se développer en Vendômois. Dans le compte rendu qu'il publie dans la *Revue des sociétés savantes* en 1868, Pierre Chabouillet (p. 414), secrétaire de la Section

d'archéologie du Comité des travaux historiques, fait en effet remarquer que cet « inventaire raisonné » concerne des monuments que « tout le monde nommait jadis indifféremment *druidiques* ou *celtiques*, que quelques-uns veulent à tort nommer mégalithiques, et auxquels, après tout, il semble que l'on pourrait sans inconvénient laisser la désignation de celtiques, que leur donne d'ailleurs M. Launay, parce qu'il importe de s'entendre ».

Cet entre-deux des études sur les mégalithes est marqué par le second Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, réuni à Paris en 1867, et qui a décidé de consommer l'abandon de l'expression « monuments celtiques », pour définitivement adopter celle de « monuments mégalithiques », déjà en usage à la Société polymathique du Morbihan (DÉCHELETTE, I, 1908, p. 373, n. 1). Ce choix d'un terme générique et purement descriptif, prend en compte le fait que, du point de vue chronologique et géographique, il apparaît dorénavant que ces monuments n'ont aucun rapport avec les Celtes (COYE, 1998, p. 186-187). Preuve de la perception (à *posteriori* ?) de l'importance de cette évolution sémantique dans l'histoire naissante de la science préhistorique, Camille Florance prendra la peine de la signaler dans l'introduction de son étude sur les mégalithes de Loir-et-Cher, en 1923 (p. 312).

Dans son premier inventaire de 1868 (éd. 1878, p. 167-182) Gervais Launay peut déjà dénombrer quinze dolmens, cinq étant situés sur les bords du Loir (à Pezou, Fréteval, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Brévainville), cinq sur les bords de la Petite-Cisse (à Landes-le-Gaulois, La Chapelle-Vendômoise), cinq autres « avoisinant des petits ruisseaux ou des étangs » (à Huisseau-en-Beauce, Nourray, Saint-Martin-des-Bois, Thoré-la-Rochette). Il y ajoute deux « pierres levées » ou menhirs (à Thoré-la-Rochette, Vendôme), ainsi que huit polissoirs (à Mondoubleau, Choue, Huisseau-en-Beauce, Villiersfaux, Fontaine-en-Beauce, Droué). Il émet l'opinion que les quinze dolmens dont il a connaissance ne sont certainement pas les seuls à exister dans l'Arrondissement, et il se dit d'ailleurs « sur les traces de plusieurs autres » (p. 176).

Un contexte favorable aux inventaires locaux

Les recherches de Gervais Launay, même s'il n'y fait pas référence, doivent notamment prendre racine dans la question posée aux érudits locaux par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en ces termes : « déterminer [...] ce que les découvertes faites depuis le commencement du siècle [par l'Académie celtique notamment] ont ajouté à notre connaissance des monuments dits celtiques (menhirs, dolmens, allées couvertes, tumuli, etc.) » (BERTRAND, 1889, p. 101, n. 1). En 1862, Alexandre Bertrand sera couronné par l'Académie pour un mémoire répondant à cette question, complété

par une première carte des dolmens de France. On note que cette *Carte de la Gaule ; dolmens et allées couvertes* publiée en 1864 (éd. de 1889, p. 146), avant donc que ne commencent, où ne soient connues les recherches de Launay, ne signale encore que trois communes du Vendômois, « où il y a des dolmens » : Fréteval, Sargé-sur-Braye et Landes-le-Gaulois. Le dolmen de La Chapelle-Vendômoise, mégalithe le plus connu du Département, évoqué par Éloi Johanneau dans les *Mémoires de l'Académie celtique* en 1810 (*supra*), n'est pas signalé sur cette carte, marquant les limites de ce genre de travail, alors que les inventaires départementaux ne sont pas achevés.

Alexandre Bertrand, dans cette note publiée en 1864, comme dans la première édition de son *Archéologie celtique et gauloise* [...] en 1876, puis dans une seconde édition « revue et augmentée » en 1889, présente des états de la problématique et des connaissances concernant la question des mégalithes. Il dresse à cette occasion un inventaire des dolmens de France, à partir de la documentation réunie par la Commission de topographie des Gaules (DÉCHELETTE, I, 1908, p. 382). Joseph Déchelette, dans son *Manuel d'archéologie préhistorique* (*ibid.*), soulignera que l'inventaire et la distribution géographique des dolmens sur le sol de la Gaule ont fait l'objet d'un grand nombre de travaux à partir des années 1860.

Dans sa note de 1864, puis dans son ouvrage de 1889, Alexandre Bertrand s'efforce de distinguer les interprétations qui n'ont point été prouvées, de celles qui l'ont été, arrivant à des « hypothèses plus en rapport avec les faits », c'est-à-dire avec les données tirées de l'observation des monuments, voire de leur exploration par des fouilles. Il est désormais clair, à ses yeux, que les dolmens ne sont « pas des autels où l'on a sacrifié des victimes humaines » ; de même, il n'est « point prouvé que les pierres à bassins soient autre chose que des phénomènes naturels ». Les dolmens sont « préceltiques », et il s'agit, pour la « grande majorité » d'entre eux, de « tombeaux » appartenant à « l'âge de la pierre » (BERTRAND, 1889, notamment p. 102-103, 105-106, 147).

Dressant une liste des dolmens et allées couvertes de la Gaule, d'après les documents transmis à la Commission de topographie des Gaules par le marquis de Rochambeau, Bertrand cite (p. 435, 148) trente (ou trente-et-un) monuments en Loir-et-Cher, sur seize communes dont, en Vendômois : Brévainville (1), La Chapelle-Vendômoise (1), Fréteval (2), Huisseau-en-Beauce (2), Landes-le-Gaulois : (4), Pezou (1), Sargé-sur-Braye (1), Saint-Hilaire-la-Gravelle (1), Saint-Martin-des-Bois (2), Ternay (1), Thorée-la-Rochette (1).

On constate que la première édition de l'ouvrage d'Alexandre Bertrand : *Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale* (1876) est encore conservée à la bibliothèque municipale de Vendôme, sans que l'on puisse malheureusement connaître la date de son entrée dans ce fonds. On peut raisonnablement penser que cet

ouvrage a été acheté sur la demande de Gervais Launay, ou lui a, pour le moins, servi de référence pour la poursuite de ses études sur les mégalithes du Vendômois. L'influence des travaux de Bertrand est d'autant plus prégnante, à l'époque où Launay et ses collègues entreprennent l'étude des mégalithes du Vendômois, qu'il est non seulement conservateur du musée des Antiquités nationales (1867-1902), mais également titulaire d'un « cours d'archéologie nationale » à l'École du Louvre, fondée en 1882. Jusqu'en 1905, date à laquelle sera créée pour Camille Jullian la « chaire d'histoire et d'antiquités nationales » au Collège de France, il sera d'ailleurs le seul à dispenser un enseignement d'archéologie protohistorique en France (GRAN-AYMERICH, 2007, p. 600).

Le Congrès archéologique de France à Vendôme (1872)

La XXXIX^e session du congrès de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, tenue à Vendôme en juin 1872, donnera à Gervais Launay l'occasion de présenter à nouveau son inventaire des mégalithes du Vendômois, devant un parterre choisi d'historiens et d'archéologues venus de toute la France. On peut penser que cette communication, présentée à la séance d'ouverture du 18 juin, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Vendôme, et en présence du Préfet et du Sous-préfet, a pu faire émerger, localement, une plus large reconnaissance de la qualité patrimoniale des mégalithes, et donc quelque peu contribuer à leur sauvegarde.

Ayant déjà traité cette question « dans une autre enceinte », celle de la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne en 1867, Gervais Launay commence par dresser un premier inventaire des douze polissoirs alors repérés en Vendômois (p. 44-48) ; il poursuit sa contribution avec une présentation des dolmens connus dans l'Arrondissement (p. 48-54). On sait que ses communications ont été accompagnées de l'exposition de nombreux dessins de sa main, placés sur les murs de la salle où se tenaient les séances, ainsi que d'un beau « relief » : probablement la maquette d'un dolmen ? (p. 48, 77). Ces dessins feront partie de l'ensemble de 760 plans et dessins qu'il offrira à la bibliothèque de Vendôme, et dont la publication est en cours par les soins du Comité départemental de l'archéologie et du patrimoine de Loir-et-Cher, depuis 2004.

On note que les interprétations des celtomanes, faisant ici référence à l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules de Pétigny (1849), sont regardées comme dépassées, au moins pour les spécialistes de la Préhistoire. Pour l'abbé Louis-Alexis Bourgeois (1872, p. 17) qui évoque « de manière générale » l'archéologie préhistorique, les dolmens sont bien « des tombeaux et non des autels. Les perforations destinées à livrer passage au sang des victimes n'existent pas, ou sont des phénomènes naturels ». C'est également l'avis de

Gervais Launay, qui avait illustré de ses dessins archéologiques l'ouvrage de Pétigny en 1849, comme de Gustave d'Espinay (p. 48), dont on sait qu'il avait déjà évoqué la question des mégalithes de l'arrondissement de Loches, au congrès tenu par la Société française d'archéologie dans cette ville, en 1869 (ESPINAY, 1869, p. 11-13).

Un inventaire que Launay va compléter (1878)

En 1875, Gervais Launay (p. 20) ajoute à ses premiers inventaires l'étude d'un polissoir de Villerable, découvert et dégagé par le baron Louis de Maricourt un an auparavant, préhistorien dont il notera, en 1878 (p. 189), que ses prospections archéologiques lui avaient permis de trouver un autre polissoir sur la commune du Gault. Dans sa notice nécrologique, Raoul de Saint-Venant rappellera (1903, p. 37) que le baron de Maricourt avait été de toutes les excursions et prospections archéologiques de Chautard, Launay et Nouel, pendant les années 1872, 1873 et 1874, à la recherche des outils de pierre et des polissoirs du Vendômois.

En 1878, Gervais Launay publie dans le bulletin de la Société archéologique du Vendômois un nouvel inventaire, reprenant les mégalithes connus en 1868, et ceux découverts depuis cette date. Il fait précéder cet article d'un avant-propos (p. 167), où il précise que l'observation la plus minutieuse de ces mégalithes ne lui avait pas fait découvrir « ces prétendues rigoles destinées à l'écoulement du sang des victimes », bien que la table des dolmens offre souvent « des cavités qui ont pu prêter à cette interprétation ».



Fig. 8 : Gervais Launay au travail sur le terrain, crayon en main, carton à dessins sous le bras (PETIGNY, 1849).

Il signale la découverte de sept nouveaux polissoirs, portant à quinze le nombre de ces mégalithes connus en Vendômois, dont il observe qu'ils ont été trouvés dans des localités déjà connues pour renfermer «le plus grand nombre de pierres taillées, véritables ateliers de ces sortes d'instruments» (p. 185). Il ajoute enfin (p. 189) cinq nouveaux dolmens à la série des quinze qu'il décrivait en 1868, repoussant à plus tard la «publication graphique» (dessins, plans et élévations) de ces mêmes mégalithes. Il exprime enfin son regret de voir que parmi les polissoirs alors connus, il ne s'en trouve qu'un seul, «et non des plus importants», qui soit possédé par le musée de la Société, souhaitant à cette occasion que quelques propriétaires et sociétaires pensent à lui faire don de ceux qu'ils possèdent, ou pourraient mettre au jour (p. 190).

Des polissoirs regardés comme objets de collection

On constate que dans les années 1870 les polissoirs sont devenus des objets de collection : celui de Mondoubleau vient d'être déposé au musée de Vendôme ; celui de Choue est entré (avant 1864) dans celle du marquis de Vibraye (LAUNAY, 1878, p. 178), il sera donné avec

la collection de ce dernier au Muséum d'histoire naturelle de Paris, en 1885 (J. de SAINT-VENANT, 1917, p. 43). L'inventaire publié par l'abbé Nouel en 1961 (p. 503-508) pourra énumérer seize polissoirs dans la seule collection du musée de Vendôme, qu'il considère d'ailleurs comme le plus riche en ce domaine, dans la région qu'il prend en compte pour son étude : le sud de l'Eure-et-Loir (région Sud), le Loiret, le Loir-et-Cher et la portion gâtinaise de la Seine-et-Marne.

On sait que le polissoir trouvé à Huisseau-en-Beauce est alors entré dans la collection du frère Narcisse (Hulot), instituteur dans cette commune (LAUNAY, 1878, p. 179). Ce dernier, frère de la Doctrine chrétienne, enseignant dans l'école libre du village, est connu pour avoir entrepris vers 1860 les premières prospections pour le ramassage d'outils préhistoriques en Vendômois. Pour Raoul de Saint-Venant en 1914 (II, p. 218), c'est d'ailleurs à Huisseau-en-Beauce qu'il faudrait chercher le berceau des recherches préhistoriques en Vendômois. Par ces prospections, qui devaient largement occuper ses moments de loisirs, dans une région que l'on saura vite particulièrement riche en sites préhistoriques, le Frère va se constituer une importante collection d'outils lithiques. Une partie de cette collection sera exposée lors du Congrès archéologique de Vendôme en 1872, avant d'être malheureusement emportée dans ses bagages lorsqu'il quittera le

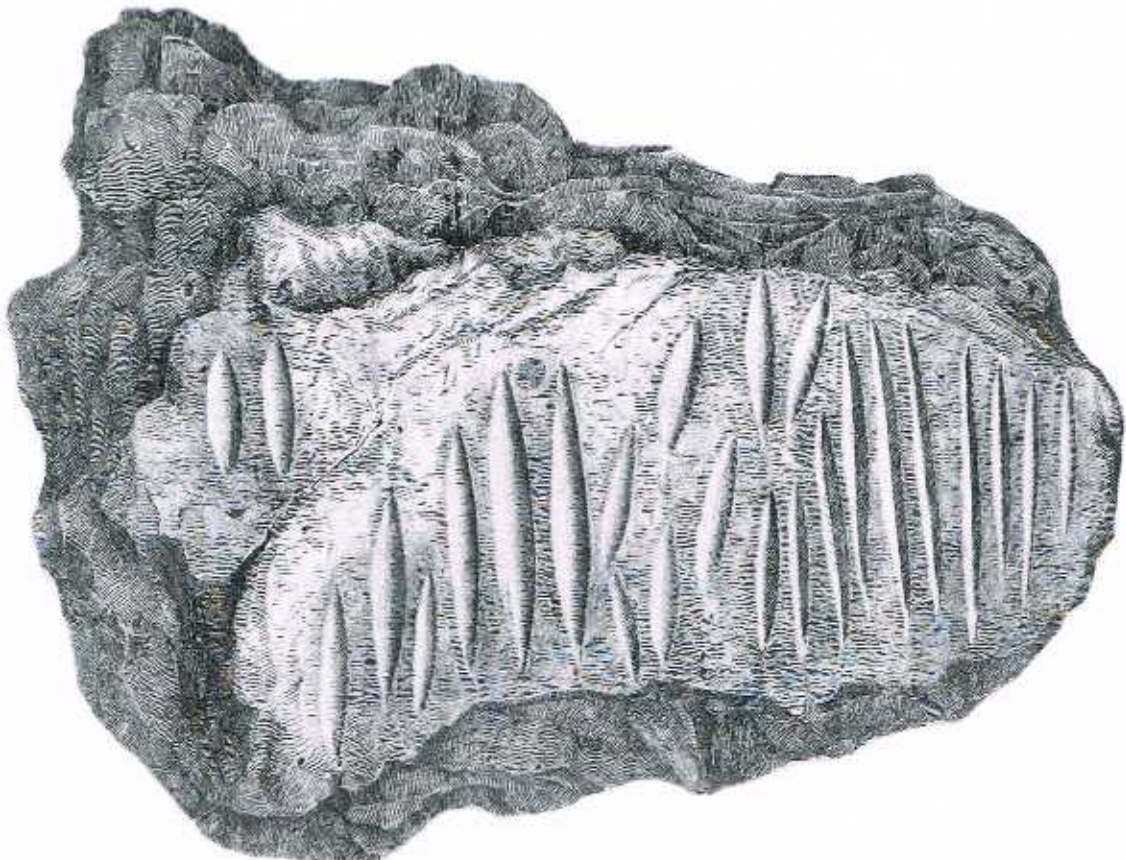


Fig. 9 : Le polissoir de la Pierre Cochée à Droué, dessiné par Gervais Launay (BSAV, 1867).

Vendômois, par suite de la loi sur les congrégations en 1880, et d'être probablement perdue pour la science (J. de SAINT-VENANT, 1917, p. 48; NOUEL, 1954, p. 35; SCHWEITZ, 2008, p. 181-182).

En 1891, Alcide Couette (p. 157) possède dans sa collection quatre petits polissoirs recueillis sur la station de Cholet à Landes-le-Gaulois, sans compter plus de deux mille objets lithiques, notamment trouvés lors de prospections sur cette commune, où il avait été instituteur (BLESBOIS, 1907, p. 103). En 1904, J. Alexandre (p. 92) dit regarder comme un véritable « petit bijou » le polissoir portatif qu'il avait trouvé en 1894 à Baillou. Dans son article sur les polissoirs de Souday et du canton de Mondoubleau, ce dernier (p. 91) évoque également le cas d'un polissoir servant de « boute-roue » à Choue, mégalithe signalé par Launay dans son *Répertoire de l'arrondissement de Vendôme*, mais vendu vers 1868 par son propriétaire à un amateur, moyennant cinquante francs. Il ajoute que « c'est paraît-il, le prix courant », et qu'il en a d'ailleurs vu vendre plusieurs au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) pour la même somme.

C'est l'existence de ce commerce, avec la multiplication des collections privées, qui va inciter à la production de faux, qui se retrouveront jusque dans les collections des musées. J. Alexandre, en 1903 (p. 193-194), dit en avoir vu une véritable fabrique, installée dans une ferme du Grand-Pressigny, où, durant les longues soirées d'hiver, comme par les jours de pluie, « tout le personnel travaillait à l'article de Pressigny ». Ces faussaires s'arrangeaient ensuite pour faire découvrir leurs outils lithiques, par ailleurs assez bien imités, en des endroits habilement choisis, au bénéfice d'amateurs venus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et même de Bretagne, à la recherche des productions locales. Selon certains échos, la veine de ce commerce frauduleux ne serait d'ailleurs pas totalement épuisée pour des antiquaires étrangers, mal informés ou peu scrupuleux...

Le polissoir de La Fontenelle, près de Droué, échappera à la destruction en 1902 parce que ses plages de polissage, formant comme le dessin d'une main, avaient interpellé l'ouvrier qui s'apprêtait à le briser avec sa masse. Il finira par être remis au maire, M. Desrez, qui, comprenant tout l'intérêt de cette trouvaille, s'empresera de le mettre en sûreté. J. Alexandre aura la bonne fortune de repérer ce polissoir « portatif » dans la cour du manoir de son propriétaire, et de le publier dans le bulletin de la Société en 1903, espérant le voir un jour prendre rang dans les collections de cette dernière, où sa conservation serait alors pleinement assurée (p. 191-192).

En 1917, Julien de Saint-Venant, frère cadet de l'auteur du fameux *Dictionnaire [...] du Vendômois*, par ailleurs président de la Société des antiquaires du Centre à Bourges, et largement connu pour ses multiples études archéologiques sur le Berry, la Touraine et l'Orléanais (LAUGARDIÈRE, 1931, p. XLVII et sq., L), publie un inventaire raisonné et une bibliographie des soixante polissoirs néolithiques dont il a connaissance en Loir-

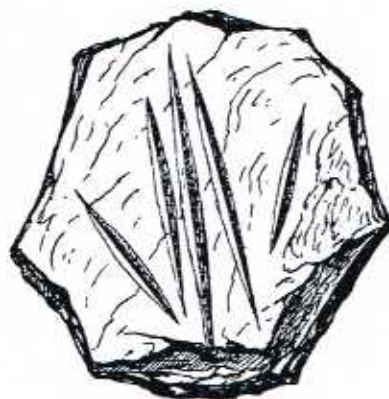


Fig. 10 : Le polissoir portatif de La Fontenelle, dessiné par J. Alexandre (BSAV, 1903).

et-Cher, département dont il souligne qu'il est « actuellement sans doute le plus riche de France » (J. de SAINT-VENANT, 1917, p. 36). Il avait présenté un premier état de la question dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, en 1904. Dans son inventaire de 1917, il note que trente-sept des polissoirs connus en Loir-et-Cher ont été recueillis dans vingt-six des communes du Vendômois (p. 27); ils seront quarante-trois à être recensés dix ans plus tard (BARRIER, 1928, p. 56, n. 1).

Dans cet inventaire, Julien de Saint-Venant (1917, p. 41 et sq.) donne également le nom des inventeurs de ces polissoirs, comme celui des collectionneurs et des musées qui en assurent alors la conservation. En 1923, Camille Florance (p. 260, 262) fournira un second inventaire des polissoirs connus en Vendômois, avec les noms des propriétaires de ce qu'il donne pour être des « collections » privées : celles de Julien de Saint-Venant, de Maricourt, Lorieux, Cottereau, Clément, frère Narcisse (Hulot), Bruneau, auxquelles il faut ajouter celles du musée de Vendôme (polissoirs de Droué, Souday, Mondoubleau, Baillou, Fréteval, Meslay, Crucheray), du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de l'école de Pontlevoy (ancienne collection de l'abbé Bourgeois notamment), du musée de Laval. Ces collections ne concernent évidemment que les polissoirs « portatifs », les autres étant signalés « en place ».

En 1923, Gaston Barrier (p. 138), signalant la découverte de trois nouveaux polissoirs sur le territoire de la commune de Huisseau-en-Beauce, observe lui aussi qu'il est à souhaiter que ces mégalithes puissent être transportés dans la cour du musée de la Société, où ils viendraient compléter la collection qui s'y trouve déjà rassemblée par les soins de ses membres. Le polissoir du Breuil à Lignières, découvert durant l'hiver 1926-1927, et qui gênait les travaux de culture, sera effectivement transporté dans la ferme du Breuil, propriété de la famille de Saint-Venant, avant d'être déposé au musée de la Société dès le mois d'août 1928 (BARRIER, 1928, p. 53, n. 4).

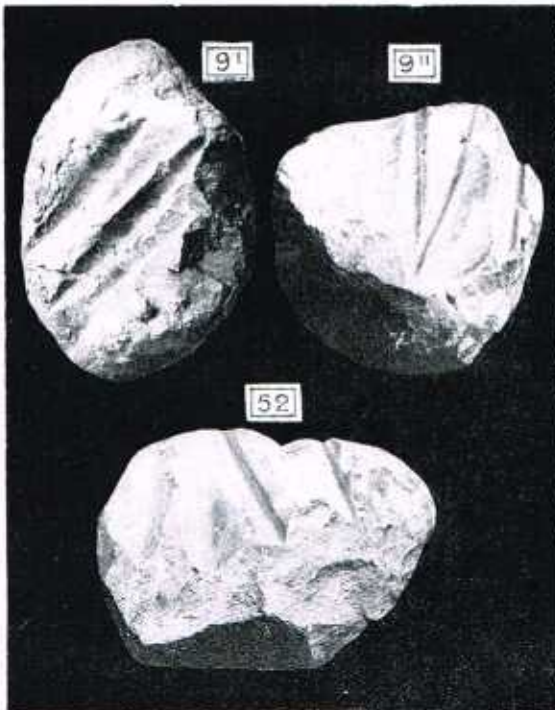
ERRATUM

Par suite d'un remaniement postérieur à l'impression des planches, prière de remplacer la table des figures par celle-ci :

TABLE DES FIGURES DES POLISSOIRS
avec renvoi de leurs numéros d'inventaire aux planches
où ils sont reproduits

N ^o 4. Pl. IV.	N ^o 23. Pl. II.	N ^o 47. Pl. III.
5. — II.	27. — IV.	49. — IV.
9. — I et II.	28. — II et IV.	50. — IV.
14. — IV.	31. — III.	51. — IV.
15. — II.	34. — III et IV.	52. — I.
16. — IV.	40. — IV.	56. — III.
22. — II.	44. — III.	57. — III.

Pl. I



Pl. I. — Deux polissoirs de Loir-et-Cher faisant partie de l'importante collection d'histoire naturelle du M^o de Vitré, offerte au Muséum de Paris en 1894. N^o 9^a et 9^b. P. double de CHOUË p. Mondoubleau, mesurant 66/53/27 : vues des deux faces opposées. — N^o 52. P. de THENAY, p. Pont-Lavoy mesurant 54/47/28. (Inédit).

Fig. 11 : Une connaissance en chantier : erratum de l'inventaire des polissoirs de Julien de Saint-Venant (BSAV, 1918).

Des mégalithes bientôt signalés aux touristes lettrés

Au moment où les polissoirs, et plus encore les outils de pierre taillée ou polie, deviennent des objets de collection, dignes d'entrer dans les fonds des musées, et notamment celui de la Société à Vendôme, les mégalithes accèdent également à la qualité de curiosités

touristiques, tendant même à devenir un patrimoine reconnu localement. On en voit une preuve dans le *Guide du Touriste dans le Vendômois*, publié en 1883 à Vendôme, par Gervais Launay et ses collègues de la Société, qui fait une place aux mégalithes. Il est vrai qu'il s'agit d'un ouvrage de haute tenue, plus ou moins rédigé sous la direction d'un érudit qui portait une attention particulière aux mégalithes. On peut également, comme pour tous les ouvrages de ce genre, se demander quel a été son lectorat, probablement moins les premiers touristes de passage dans la vallée du Loir, que les lettrés férus d'histoire et d'archéologie monumentale de l'Arrondissement et du Département.

Cet ouvrage décrit évidemment le plus beau mégalithe du Département : le dolmen de La Chapelle-Vendômoise, dont on sait, et l'auteur le précise, qu'il avait déjà été remarqué depuis les siècles médiévaux, notamment comme un monument marquant la limite entre les *pagi* de Vendôme et de Blois (p. 251) ; mais il évoque également bien d'autres mégalithes de moindre renommée scientifique et touristique (p. 252, 256, 265, 266, 269, 286, 298, 337, 340, 342, 345, 347-348). Ces mégalithes, devenus des éléments notables du patrimoine archéologique, et encore entourés des pittoresques images générées par la celtomanie du début du siècle et par les croyances populaires, sont portés sur une première carte touristique du Vendômois, présentée hors-texte (p. 420).

Ce guide fait par exemple savoir aux non-initiés que Villerable est une localité « des plus intéressantes au point de vue des études préhistoriques, des dolmens », et que « toute cette partie du Vendômois, comprenant les communes de Nourray, Huisseau, Villerable, Marcilly et Villiersfaux, sur une longueur de 7 à 8 km, est très riche en monuments mégalithiques » (p. 256). Il souligne que c'est à Huisseau-en-Beauce qu'on a fait, en 1864, les premières « explorations préhistoriques » en Vendômois, par les soins du frère Narcisse (Hulot), instituteur (p. 256). Il met en valeur le polissoir de la Pierre Cochée de Droué, dont il donne un dessin (p. 298), comme il évoque le souvenir du « tombeau gaulois » (sépulture sous dalle) de Saint-Rimay, dont il présente également une coupe (p. 347).

Pour les lecteurs les plus curieux, ce guide pourra être complété, concernant les mégalithes, par les études parues ou à paraître dans les bulletins de la Société. En 1910, l'instituteur Paul Clément (p. 86-87, 92) décrira ainsi deux menhirs de Villedieu-le-Château, en indiquant, et ce très précisément, la façon de les atteindre, et tout en signalant que les « étrangers » peuvent également s'informer auprès des gens du village qui les leur « indiqueront volontiers » (p. 87), probablement fiers de ce qui tend dès cette époque à devenir un patrimoine communal.

En 1904, Achille Beaufile, publie un autre guide « à l'usage de l'archéologue-touriste » circulant à bicyclette, concernant les « monuments mégalithiques » des environs de Blois. Cette brochure illustre une période où, tout à la fois, les dolmens sont mieux connus, et où les

sites néolithiques doivent être surexploités par les curieux de toute nature. L'auteur précise d'ailleurs qu'il effectue toujours des prospections auprès des dolmens, « afin de trouver sur le sol des éclats de silex ou des armes et ustensiles en pierre » (p. 14). De la commune de Landes-le-Gaulois, où il vient rendre visite au pittoresque dolmen de Bourges (ou Grotte des Fées), réutilisé comme annexe d'une habitation, il souligne également qu'elle offre « dans toute son étendue, des ressources inépuisables pour le collectionneur », et qu'il a d'ailleurs eu « la bonne fortune d'y faire une ample moisson » pour sa collection (p. 21).

Aux confins beaucerons du Vendômois, on peut également rappeler l'inventaire des mégalithes et des sites archéologiques du canton d'Ouzouer-le-Marché, réalisé dans les années 1900 par le gendarme H. Fonteneau, profitant de ses « nombreuses tournées » sur le territoire de sa brigade. Ce dernier précise que son travail a « pour but de donner leurs emplacements exacts, avec toutes les indications nécessaires [références aux parcelles des cadastres communaux], afin que l'on puisse facilement les retrouver sans être obligé d'opérer des recherches » (FONTENEAU, 1911, p. 112). Cette précaution est d'autant plus utile que des mégalithes signalés anciennement, mais sans que leur emplacement soit très exactement précisé, peuvent être difficiles, voire impossibles à retrouver sur le terrain.



Fig. 12 : Paul Clément (à dr.) posant devant le menhir de Bouillant à Villedieu-le-Château (BSAV, 1910).

C'est le cas de l'un des polissoirs de Pouline à Villebrable, connu de Gervais Launay en 1878, « en partie enterré », non retrouvé par Julien de Saint-Venant, puis redécouvert par Gaston Barrier, caché dans un bois touffu, avant de finalement poser problème à Jacky Despriée, se demandant s'il avait à nouveau trouvé ce mégalithe, ou un autre situé à proximité, en 1969 (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 169).

Fonteneau est conscient de l'intérêt patrimonial, et même patriotique à ses yeux (p. 130-131), de ces vestiges d'un lointain passé, dont il se plaît à imaginer les images pittoresques au cours de ses prospections. Il est d'ailleurs membre de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, collectionneur d'objets archéologiques (p. 115, 117), et même inventeur d'un dolmen ou d'une sépulture sous dalle à Tripleville (p. 123). On le voit également capable, par son influence locale, de permettre des dépôts dans les collections archéologiques du musée de Blois (p. 108, 123, 128, n. 1). Il pourrait même avoir effectué quelques rapides sondages archéologiques, lui qui précise : « Journallement, la pioche à la main, j'ai tenté, sans me lasser, de ramener à la lumière les ruines des monuments enfouis sous les débris des siècles, afin que les savants puissent nous apprendre leur histoire » (p. 112).

Son enquête auprès des autochtones (p. 118, 120, 121, 125, etc.) illustre en tout cas, mis au service de la connaissance archéologique, l'application des pratiques de la recherche du renseignement local, on le sait propre à la Gendarmerie. Le rapport de ce militaire, publié dans le bulletin de sa société savante, s'il laisse à désirer quant à la perception de l'origine des mégalithes, est néanmoins remarquable par son intérêt historiographique, comme par la précision et à la qualité des informations recueillies auprès des autochtones. Cet exemple inscrit, au XIX^e comme au début du XX^e siècle, à côté des figures connues du professeur et de l'instituteur, du fonctionnaire local, de l'ecclésiastique, du « propriétaire » et du châtelain, celle du gendarme amateur d'antiquités locales. Il le montre, au cours de ses tournées à cheval ou à bicyclette, et jusque dans les *écarts*, s'attachant à tout connaître du territoire et du vécu des populations dont on lui a confié, et la protection, et la surveillance, y compris jusqu'à connaître l'existence ou la destruction de mégalithes non encore connus des archéologues blésois et vendômois.

C'est cette connaissance du terrain qui va faire de Fonteneau un collaborateur de Camille Florance, à qui il va signaler l'existence de deux dolmens récemment disparus à Ouzouer-le-Marché : celui de la Pierre Platarde, détruit en 1909, celui des Trois Pierres, détruit vers 1911 (FLORANCE, 1911-1912, p. 107-108). Avec le garde champêtre, dont le *Manuel de recherches préhistoriques* (1906, p. 262) recommande l'aide pour retrouver, sur le terrain, les lieux-dits susceptibles d'indiquer l'existence passé ou présente de mégalithes, le gendarme est alors l'un de ceux qui connaissent le plus exactement la profondeur des territoires communaux de son ressort.

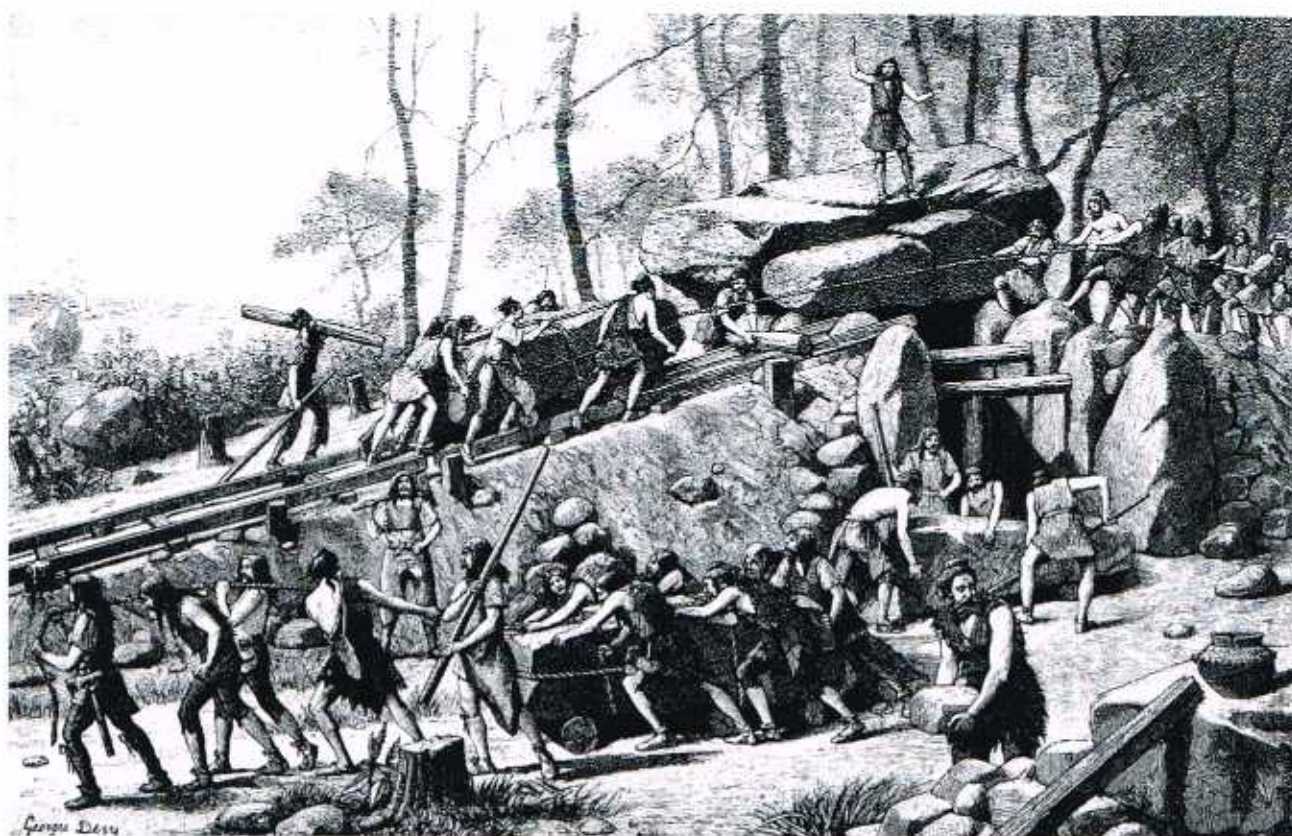


Fig. 13 : Essai de restitution archéologique de la construction d'un dolmen par l'archéologue Henri du Cleuziou (1887).

L'effort de vulgarisation des connaissances sur la Préhistoire et les mégalithes n'est pas que local, ainsi que le montre, par exemple, la publication de : *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité* par l'archéologue et dessinateur Henri Raison du Cleuziou (1833-1896), chez Flammarion, en 1887. Cet ouvrage, dans un copieux chapitre consacré aux mégalithes, souligne d'abord qu'on « remplirait des volumes avec les élucubrations fantaisistes des auteurs, qui ont eu les opinions les plus contradictoires, sur la destination probable des monuments primitifs ». Ayant fait cette constatation, l'auteur, outre un état des connaissances en matière de Préhistoire, présente ce qu'il faut regarder comme l'un des premiers essais historiographiques traitant de la question qui retient ici notre attention : le processus d'émergence des connaissances scientifiques relatives aux mégalithes, et ce depuis les premières observations du XVII^e siècle (p. 383 et sq.).

Des mégalithes qui restent trop longtemps menacés

On sait que l'un des principaux facteurs de la destruction des mégalithes, notamment à partir du second quart du XIX^e siècle, avec le développement du réseau des

routes départementales et des chemins vicinaux, a été leur exploitation en tant que matériaux pour l'empierrement des routes. Les agriculteurs y voyaient évidemment l'avantage supplémentaire, ou même premier, de débarrasser leurs champs d'enclaves incultes et de pierres gênantes pour leurs travaux, de tas de pierres formant ce qu'on appelait assez généralement des « chiron » (SPF, 1906, p. 264). Le respect des petits monuments historiques, dont font partie les mégalithes, face aux contraintes techniques des uns et des autres, mettra longtemps à s'imposer dans l'esprit public, s'il ne s'est jamais imposé concrètement sans l'intervention de l'Administration. En 1841, le Blésois Louis de La Saussaye (1852, p. 30) peut encore observer : « il n'y a pas beaucoup d'années encore [...] les ingénieurs des ponts et chaussées, dans leur amour excessif de la ligne droite, démolissaient sans pitié les édifices situés sur le tracé des routes confiées à leur direction ».

Le préhistorien tourangeau Louis Bousrez, dans son *Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire* (1897, p. 20-21), souligne que leur conservation, au sud de la Loire surtout, est à mettre en relation avec « l'extrême abondance du grès, pierre de peu d'utilité », comme avec le fait que les terrains sableux où se rencontrent ces grès n'avaient été que peu exploités jusqu'à l'époque où il dresse son inventaire. L'auteur compare ensuite l'état des mégalithes du sud du

département avec ceux du nord-est, construits avec des pierres siliceuses, sur une terre « plus fertile et moins encombrée », et donc mieux cultivée, ce qui lui fait supposer qu'un « grand nombre de dolmens ont dû disparaître depuis de longues années déjà ».

Lorsqu'ils ne détruisaient pas le mégalithe, ces travaux routiers pouvaient modifier son aspect, comme c'est apparemment le cas pour le dolmen de la Pierre Levée de la Glandée à Landes-le-Gaulois, qui verra sa table déplacée pour la rectification d'un chemin départemental, vraisemblablement à la fin du XIX^e siècle (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 76). Il en a été de même lors de la création des chemins de fer, et le dolmen des Louettes à Pezou sera profondément bouleversé par les travaux de mise en place de la voie ferrée reliant Paris à Vendôme et à Tours ; en 1929 il n'en subsistait plus que des débris informes, avant que de nouveaux travaux, pour le creusement d'un petit étang, n'achèvent d'en disperser les éléments en 1969 (*id.*, p. 103).

Les prospections, et la série des inventaires et des études archéologiques publiés dans les bulletins de la Société, ont heureusement contribué à la protection des mégalithes, et on en voit certainement un exemple à l'occasion de la découverte du polissoir du Fort de Fontenailles à Nourray en 1879. Gervais Launay (1879, p. 291-293) rapporte que la Société avait été informée par un ancien instituteur de Saint-Amand, Bruneau, que la construction de la route de Nourray à Villerable avait mis au jour un mégalithe. Une commission formée par la Société s'était rendue sur place et avait pu en effet dégager, grâce à l'aide de l'agent-voyer accompagné de ses ouvriers, un énorme bloc de pierre ayant servi de polissoir.

Alors que ce bloc avait précédemment subi plusieurs tentatives pour le briser en fragments susceptibles d'être évacués, il fut alors mis à disposition de la Société par l'administration des Ponts et Chaussées. Devant l'impossibilité de le transporter jusqu'au musée de la Société, à Vendôme, cette administration finira par consentir à sa présence dans le fossé de la route. En 1883, faute de mieux, la Société trouvera quand même le moyen de faire déplacer ce bloc de pierre, pesant près de six tonnes, à quelques mètres de la route, afin d'assurer sa protection définitive, tout en le donnant à voir aux passants, aux touristes et aux amateurs (LAUNAY, 1883, p. 191).

Il n'empêche que le menhir de la Pierre de Gloria à Thorée-la-Rochette, apparemment confondu par Georges Renault avec celui de la Pierre-Levée en 1914 (p. 12), sera détruit pour construire la gare du bourg vers 1882 (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 137). Il en sera de même pour le dolmen de Bellesort à Pezou, dont Launay, dans son *Guide du Touriste dans le Vendômois* (1883, p. 276), note que les « besoins de la culture vont achever de le détruire », ce que Georges Denizot regardera comme un « fait accompli » en 1929 (p. 109).

En 1878, Gervais Launay (p. 189) rapporte que le dolmen du Boulay à Oigny, qui était encore debout

quelque quarante ans auparavant, a été renversé par le propriétaire de la ferme voisine ; il précise en 1883 (p. 340) que sa table a été culbutée dans un trou, que ses supports ont été roulés jusqu'à une haie voisine. Toujours à Oigny, on sait que le dolmen de l'Être-Briard, dont la table était déjà inclinée par suite du renversement de deux de ses supports (LAUNAY, 1878, p. 189), finira lui aussi par être détruit au milieu du XX^e siècle (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 97). L'exemple du dolmen du Boulay, dont la table a été culbutée dans un trou, illustre l'un des deux procédés employés par les propriétaires pour faire disparaître les mégalithes qui les gênaient dans leurs travaux agricoles : le morcellement et l'enfouissement. Le second de ces procédés était utilisé lorsque la pierre n'excédait pas un certain volume, et était regardé comme plus économique et moins dangereux que le morcellement par la mine. Il porte à penser qu'il existe aujourd'hui la possibilité de retrouver quelques-uns des monuments qu'on aurait pu croire brisés ou disparus, ou qui ne seraient pas connus (HOUSSAY, 1904, p. 326).

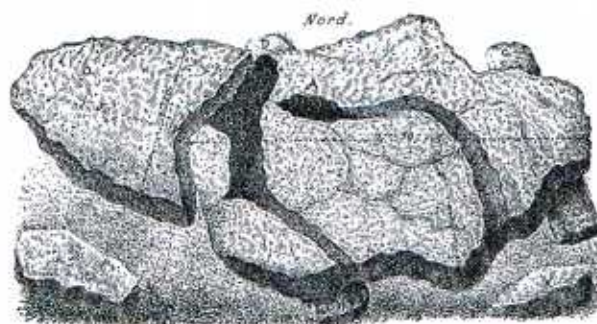


Fig. 14 : Relevé coté du dolmen ruiné des Louettes, ou de la Fontaine à Fréteval, par Gervais Launay (BSAV, 1884).

Le grand menhir du Bois-des-Folies à Authon (de 2,50 à 3 m de hauteur) est brisé en 1892, sur ordre de l'entrepreneur chargé de la construction des gares de la ligne de Tours à Sargé, en vue de son utilisation comme pierre à bâtir ; mais ce projet devra être abandonné en raison des difficultés de débitage de ses fragments (BARRIER, 1928, p. 56, n. 1). En 1896, J. Alexandre (p. 176) peut déplorer la destruction du dolmen de la Rechignerie au Gault, découvert par le baron Louis de Maricourt : il a été brisé à l'aide de la mine en 1890, par son propriétaire, qui en a utilisé les matériaux pour la construction d'une ferme voisine.

La destruction de ces mégalithes a rarement fait l'objet d'un compte rendu archéologique, comme ce sera le cas à Martigny, sur la commune d'Huisseau-en-Beauce, en 1900, lorsqu'un « perron » est détruit par Auguste Brisset, son propriétaire, révélant une sépulture néolithique sous dalle. Georges Renault (1904, p. 295) précise, à cette occasion, que c'est bien parce qu'ils constituent un obstacle au travail des nouvelles machines

agricoles que, «la dynamite aidant», nombre de ces grosses pierres (souvent des mégalithes) risquent de disparaître. Dynamitée par les ouvriers, l'énorme dalle de Martigny fut brisée en mille morceaux, mais Brisset remarqua que le sol visible en dessous n'était pas naturel, ce qui l'incita à le sonder avec un instrument quelconque et à mettre au jour un squelette. À la recherche d'un éventuel trésor, l'exploration va reprendre avec ardeur, mettant au jour de nouveaux squelettes qui furent rejetés sur les bords de la fosse. Lorsque tout fut déblayé, on se trouva en présence d'une fosse dallée contenant une vingtaine de squelettes, avec pour seul mobilier une «pointe de lance» en silex de 22 cm de long (p. 296).

C'est par hasard que Georges Renault, conservateur du musée de la Société, sera mis au courant de cette découverte par ses élèves du lycée de Vendôme (dont le futur géologue Denizot), qui avaient à trois reprises repris l'exploration de la fosse remblayée. Il ira donc enquêter sur place auprès des inventeurs de la sépulture, avant de produire un rapport qu'il publiera dans le bulletin de la Société en 1904, document qui constitue aujourd'hui le seul témoignage concernant cette intéressante découverte.

Cette même année 1904, Georges Renault (p. 83-87), qui se flatte d'être un «ami du préhistorique», doit également se résoudre à présenter à ses collègues de la Société un rapport sur la destruction du dolmen de la Pierre aux Morts à Villerable. C'est en janvier que Raoul de Saint-Venant lui fait savoir que le propriétaire de ce mégalithe, Henri Vaudour, prenait ses dispositions pour le supprimer sous peu, arguant lui aussi qu'il le gênait beaucoup dans ses cultures. Renault s'était rendu sur place et lui avait proposé une «indemnité convenable» pour le cas où il renoncerait à le détruire, mais ce dernier, alors que les négociations n'avaient pas été rompues, et sans même prendre la peine d'en avertir la Société, le fera briser durant les deux ou trois semaines suivantes, à l'aide de quatre cartouches de dynamite. Renault en sera donc réduit à venir faire fouiller, pendant deux heures, une partie de l'emplacement de la chambre, ne recueillant entre les mains du «cantonnier-chef» préposé à l'explosion, et dans ses prospections, que trois outils en silex. Il fera entrer ces objets dans les collections du musée de la Société, ainsi que des ossements humains recueillis sur le site, dont de «nombreux» fragments de crânes.

L'instituteur Paul Clément, dans sa *Monographie de Ternay*, parue dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* en 1906, cite le dolmen de Fins ou des Hautes Folies, dont il signale que «la table depuis longtemps brisée en plusieurs morceaux, vient d'être cassée en petits moellons pour empierrer un chemin» (FLORANCE, 1923, p. 358). Camille Florance (1923, p. 442) note également que, vers la même époque certainement, le menhir de Pierrefitte à Saint-Ouen a été brisé par les Ponts-et-Chaussées, et que ses pierres ont été réutilisées dans un ponceau établi sur la route de Paris. C'est également transformé en ponceau, mais

sur le fossé servant à l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées d'une ferme de Souday, que l'abbé Blanchard retrouvera un polissoir (ALEXANDRE, 1904, p. 90).

En 1907, Georges Renault (p. 267) publie une étude sur le dolmen de Barbigault à Huisseau-en-Beauce, qui lui avait été signalé par Gallois, industriel à Vendôme. Il rapporte que c'est en passant à bicyclette sur la route de Tours que ce dernier avait aperçu, dans un champ, des terrassiers dégagant de grosses pierres gênantes pour la culture, cela dans le but de les faire sauter. Au moment où l'article va paraître, ce mégalithe aura lui aussi été détruit.

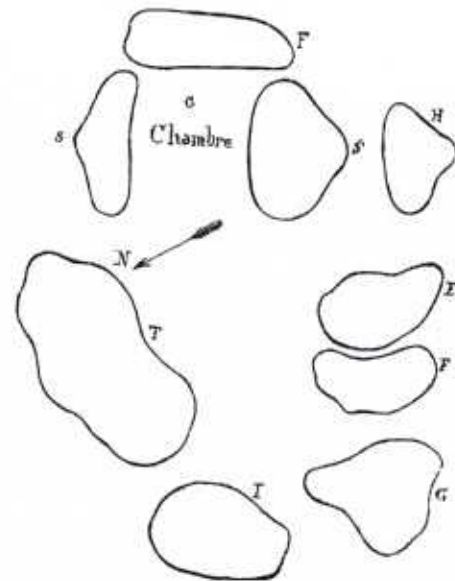


Fig. 15 : Plan du dolmen disparu de Barbigault à Huisseau-en-Beauce par Georges Renault (BSAV, 1907).

En 1917, Julien de Saint-Venant (p. 14) observe que les polissoirs se font rares en Loir-et-Cher, utilisés comme pierre à bâtir, ou comme matériaux pour l'empierrement des routes lorsqu'ils ont été brisés. Comme le souligne l'abbé Nouel en 1961 (p. 494), ces petits mégalithes ont la malchance d'être plus faciles à détruire que les dolmens. Il observe d'ailleurs que «depuis l'usage des machines agricoles, les *perrons* [grosses pierres] sautent les uns après les autres», que plusieurs polissoirs ont été détruits, et que «presque tous sont menacés». Il appelle donc les cultivateurs à les respecter, où bien, à la rigueur, à les faire transporter soit à la limite de leur champ, soit dans la cour de la mairie de leur commune, soit dans un musée local, tel celui de Vendôme, qu'il cite en exemple. Les destructions vont malheureusement se poursuivre au cours du XX^e siècle, et l'abbé André Nouel (1954, p. 29) pourra encore observer que le dolmen des Petits Marais de Pouline, à Villerable, déjà en piètre état lors des fouilles de Barrier (1921-1925), a été démantelé vers 1951, et que ses pierres ont été «dispersées sur les flancs de la Butte de Pouline».

Outre les destructions opérées par les ingénieurs et chefs des travaux des Ponts et Chaussées, ou par les propriétaires des mégalithes, il faut également signaler ceux qui résultent des explorations archéologiques menées par les premiers archéologues, travaux qui ont, pour le moins, détruit des stratigraphies encore en place : les *archives du sol*. On en voit un bien triste exemple avec le cas du dolmen des Petits Marais à Villerable, resté jusqu'alors protégé par le tumulus qui le recouvrait. Lorsque Gaston Barrier entreprend de le fouiller en 1923, il commence par complètement détruire son tumulus, avant de vider la chambre du dolmen, puis, vers 1950, les quatre ou cinq blocs restants seront arrachés par le propriétaire du terrain (DESPRIÉE, LEYMARIOS, 1974, p. 185).

Quelques mégalithes classés Monuments historiques

Dès l'époque des recherches de Gervais Launay, quelques mégalithes du Vendômois pourront heureusement être protégés de la destruction, au titre de la loi relative aux Monuments historiques. L'article 4 de la loi du 30 mars 1887, portant sur la « conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique », stipule que : « L'immeuble [le monument mégalithique] classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration ou de modification quelconque, si le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'y a donné son consentement ». Les servitudes d'alignement, dont on sait qu'elles ont entraîné de nombreuses destructions de mégalithes par l'administration des Ponts et Chaussées aux XVIII^e et XIX^e siècles, ne sont pas applicables aux immeubles classés. Par l'article 5 de cette loi, le Ministre se donne la possibilité d'exproprier le propriétaire d'un « monument mégalithique » et du terrain sur lequel il s'élève, lorsque sa proposition de classement aura été refusée (BERTHELOT, 1887, p. 61).

En Vendômois, la liste publiée dans le Bulletin de 1877 énumère dix « monuments mégalithiques » protégés au titre de cette loi, avec l'assentiment des propriétaires : le dolmen des Grosses Pierres à Brévainville ; le dolmen de la Pierre Levée à La Chapelle-Vendômoise, on le sait protégé par la Société depuis 1862 ; le polissoir de la Pierre Cochée à Droué ; deux menhirs, un dolmen et un polissoir situés à Huisseau-en-Beauce ; le dolmen de Bourges à Landes ; le dolmen sous tumulus des Tâtonneries et le polissoir du Petit Fontenail à Nourray (GRENOUILLOT, 1887, p. 62). La « liste des immeubles classés parmi les Monuments historiques, avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1913 », publié dans le bulletin de la Société en 1917 (p. 11-13), n'y ajoute que le menhir d'Huchigny à Areines, découvert et fouillé dix ans auparavant (RENAULT, 1903, p. 112-113).

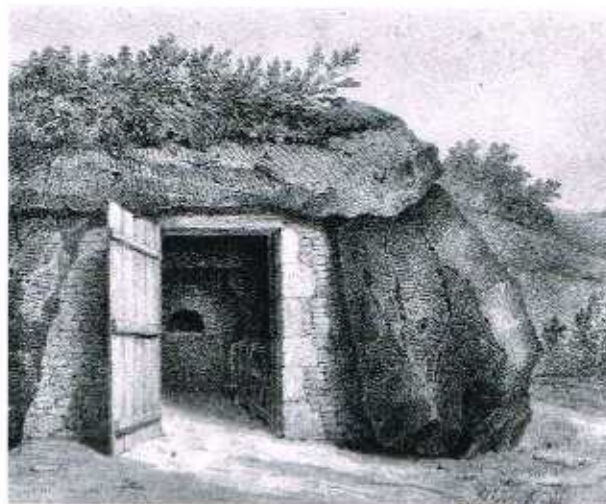


Fig. 16 : Dolmen de la Grotte des Fées, ou de Bourges à Landes-le-Gaulois, vu par Gervais Launay (PÉTIGNY, 1849).

Les listes publiées dans le bulletin de la Société en 1927 (p. 21) et 1957 (p. 53) permettent malheureusement de constater, qu'outre les mégalithes « classés définitivement » avant 1914, il n'y en aura pas d'autres à être classés, ou simplement inscrits à l'inventaire supplémentaire durant la première moitié du XX^e siècle. Au moment où ils publient leur inventaire, en 1974, Jacky Despriée et Claude Leymarios (p. 8, 219) pourront estimer qu'au niveau du seul département de Loir-et-Cher, ce sont quarante dolmens, dix-huit menhirs et quatre polissoirs, soit près de la moitié des mégalithes précédemment recensés, qui ont disparu avant 1968. Conscients du danger qui menace toujours les petits mégalithes, et plus spécialement les sépultures sous dalle, ces auteurs concluent d'ailleurs leur inventaire par un appel à renforcer la protection de ce patrimoine des premiers âges.

La question des mégalithes revue par Florance (1923)

En 1923, Camille Florance publie un état des connaissances relatives à la Préhistoire de son département, dont celles concernant les mégalithes, dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher* (p. 312-483). Cette publication est due aux soins d'un érudit blésois (1846-1931) dont on sait qu'il prospecte activement son département depuis 1882, avant de devenir en 1901, et pour presque trente ans, le président de sa société d'anthropologie, et comme le véritable créateur de son musée blésois, pour partie consacrée à la Préhistoire locale (BILLAULT, 1912, p. 49 et *sq.*). Complétée par les quelques études et fouilles entreprises avant 1930, la synthèse publiée par Florance marque une solution de continuité entre la phase des premières observations, réalisées depuis la

seconde moitié du XIX^e siècle, et celle des études plus scientifiques de l'époque contemporaine.

Jacky Despriée et Claude Leymarios (1974, p. 22) ont noté que, dès cette époque, l'inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher reprend l'essentiel des monuments aujourd'hui connus, avec cent trente-quatre mégalithes repérés avant 1917, vingt-quatre découverts de 1917 à 1930, et seulement huit de 1950 à 1970. Le cas loir-et-chérien confirme ce que soulignait déjà le manuel de recherches de la Société préhistorique française en 1906 (p. 261-262) : « il ne faut plus compter sur l'exploration directe du terrain pour découvrir aujourd'hui des mégalithes non signalés encore [...] même en prenant pour guide le garde champêtre », employé dont on sait qu'il connaît parfaitement le territoire de sa commune.

Les études scientifiques de l'époque contemporaine seront, pour ainsi dire, annoncées en Vendômois par trois publications novatrices : l'étude, par les soins éclairés de Gérard Cordier en 1968, du remarquable mobilier archéologique précédemment recueilli par Gaston Barrier et son équipe dans les fouilles du dolmen des Marais à Villerable (1921-1925) ; la fouille de sauvetage, en 1966, puis la publication de la sépulture de la Pierre Levée de la Garenne à Landes-le-Gaulois par Louis Doustin et Jacky Despriée en 1971 ; enfin l'inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher par Jacky Despriée et Claude Leymarios en 1974.

Ces derniers (p. 23) regarderont l'inventaire de Camille Florance comme déjà « très complet », ce qui n'est pas un mince compliment de la part de chercheurs publiant eux-mêmes un nouvel état de la question, dont on constate qu'il est précis et parfaitement documenté, un demi-siècle plus tard. Ils observeront que Florance a pu mettre à profit les souvenirs, les notes manuscrites et les collections d'un certain nombre de chercheurs locaux, tel l'instituteur Paul Clément à Artins (FLORANCE, 1923, p. 451), documentation qui a depuis disparu. On sait ainsi que Florance a pu montrer à Clément une lettre envoyée à Gervais Launay en 1878, afin de lui signaler une « pierre remarquable » : le menhir de Bouillant à Villedieu-le-Château (CLÉMENT, 1910, p. 88, n. 1).

Prenant notamment en compte le fait que les dolmens de Loir-et-Cher n'ont fourni que des objets de pierre taillée ou polie, Camille Florance date les « grands dolmens » et les menhirs du Néolithique moyen, les petits dolmens du Néolithique récent, voire de l'âge du Bronze pour certains de ces derniers (1923, p. 312-313). C'est le cas de la sépulture mégalithique d'Envernois à Saint-Rimay, qu'il avait d'abord datée de la fin du Néolithique, et qui lui apparaît, en 1925 (p. 297), comme pouvant « bien n'être que de l'âge du Bronze », hypothèse dont on a vu qu'elle est en contradiction avec les données tirées des dernières fouilles archéologiques opérées en Beauce (voir *supra*). Après avoir rappelé que « pendant longtemps on considéra les dolmens comme des autels druidiques », les celtomanes allant même jusqu'à y décrire des « sacrifices sanglants »,

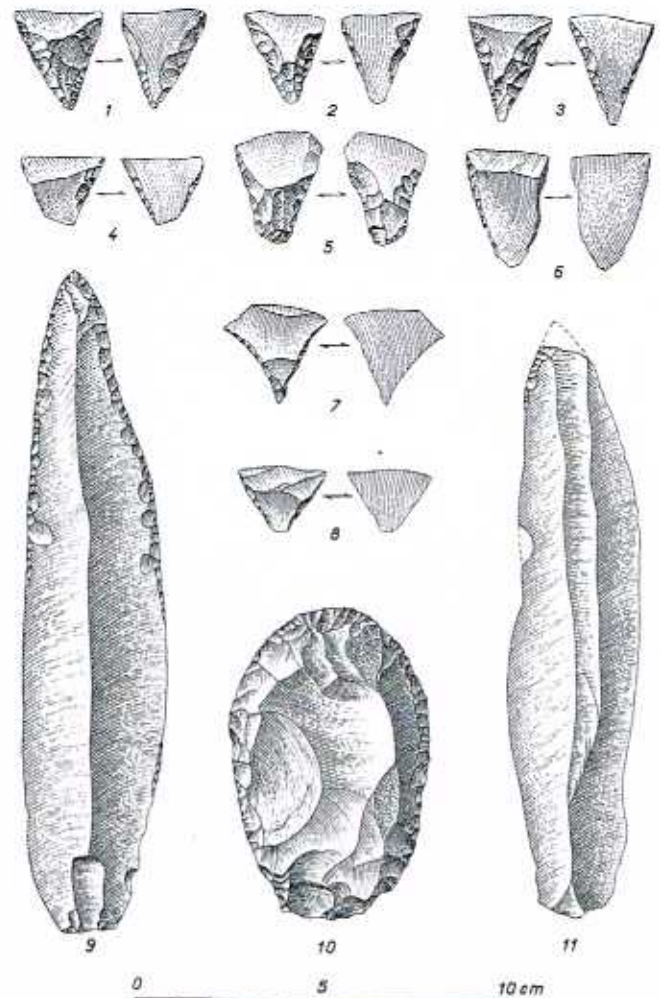


Figure 3

« Dolmen » des Marais, Industrie lithique.

1 à 8, flèches tranchantes ; 9, 11, poignards ou pointes de lances ; 10, grattoir.

Fig. 17 : Mobilier de la fouille du dolmen des Marais à Villerable par Gaston Barrier, étudié par Gérard Cordier (BSAV, 1968).

Florance (1923, p. 320-321) souligne que la non correspondance de ces monuments avec l'aire d'expansion des Celtes, comme les nombreuses fouilles opérées en Bretagne depuis le milieu du XIX^e siècle, permettent d'être dorénavant assuré de leur « caractère nettement funéraire ». Mais, à y réfléchir, les données archéologiques prises en compte par Florance ne peuvent, à elles seules, tout à fait réduire à néant l'hypothèse faisant des dolmens des lieux où se sont opérées les pratiques sanglantes attribuées à la religion druidique par César.

Dans son inventaire des mégalithes loir-et-chériens, Camille Florance distingue neuf groupes typologiques, dont trois classes de dolmens (1923, p. 318-319) : les « dolmens simples ou trilithes, appelés autrefois lichavens » (composés de deux pierres supportant une troisième formant linteau), les « grands dolmens » et les « allées couvertes » (composées d'un couloir d'accès

aboutissant à une ou plusieurs chambres, formées de plusieurs tables et d'un grand nombre de supports). Se fondant toujours sur les fouilles opérées en Bretagne, il reconnaît les « grands dolmens », qui ont dû souvent être recouvert par un tumulus, comme des « ossuaires contenant des sépultures collectives et successives », plutôt destinés à l'inhumation des chefs, en y soupçonnant la pratique du décharnement préalable des corps (p. 321-323).

Après avoir noté que la « civilisation dolménique » avait été attribuée à des « populations maritimes » (p. 327), hypothèse dont a vu qu'elle avait déjà été avancée par le comte de Caylus (VI, 1764, p. 386), Camille Florance évoque la relation existant entre ces mégalithes et les régions où les rochers ont été dénudés et déplacés pendant les phases glaciaires, les rendant ainsi disponibles pour un emploi culturel, presque sur place, par les populations du Néolithique (p. 329-330). En 1925, Florance (p. 416), qui se dit « confirmé dans sa manière de voir », soutient l'idée « qu'en général, la disparition de la coutume d'élever des mégalithes correspond avec l'épuisement des gros blocs de pierre dénudés et plus ou moins erratiques se trouvant à la surface du sol, à la suite des phases glaciaires. Les sépultures autres que les grands et les petits dolmens [...] paraissent être la conséquence de cet épuisement dans nos régions et ailleurs ».

Le géologue Georges Denizot confirmera, en 1929 (p. 131-132), que les pierres dont sont constitués les monuments mégalithiques du Vendômois ont bien été trouvées par les hommes du Néolithique à « très faible distance », et que leur « situation naturelle se retrouve sur le coteau le plus voisin » ou « descendues au fond des vallées », où elles sont alors plus ou moins enfouies dans les alluvions du Loir. Il notera également qu'on peut voir, par exemple autour de Vendôme, de véritables chaos de pierres semblables à celles que les hommes du Néolithiques ont utilisées, en prélevant les plus grosses d'entre-elles, formations naturelles qui ont dû embarrasser les archéologues de la seconde moitié du XIX^e siècle lancés à la recherche des menhirs et des polissoirs fixes.

Dans son inventaire, Camille Florance cite dix-huit dolmens, dont trois détruits (1923, p. 331), et quatorze menhirs dont trois détruits (p. 435). On constate que cet auteur bien informé n'en connaît pas beaucoup plus que Gervais Launay en 1878, et il se contente d'ailleurs, le plus souvent, de reprendre les travaux de son prédécesseur. Il évoque cependant le dolmen de la Perriche à Lunay (p. 340-341), « découvert, il n'y a pas longtemps », par Aubin, « greffier de la justice de paix » à Montoire, suite au dégagement d'une partie du tumulus qui le recouvrait par son propriétaire. D'autres mégalithes de petite taille continueront de se faire jour, dans les décennies suivantes, et si Gaston Barrier, dans son étude sur la vallée de la Brisse, y signalait en 1923 vingt-deux mégalithes pour la plupart encore existants, ses recherches de septembre 1924, permettront d'y ajouter trois nouveaux polissoirs fixes situés sur la

commune d'Huisseau-en-Beauce (BARRIER, 1925, p. 136).

En 1929, Georges Denizot publie un état de la question des « emplacements préhistoriques des vals du Loir », compilation prenant notamment en compte les mégalithes connus sur le parcours vendômois de la rivière et de ses affluents (p. 104-114). Il attribue ces mégalithes à un « âge de la Pierre polie et du Bronze », daté du VII^e au II^e millénaire avant notre ère (p. 129), et tout en admettant l'usage funéraire des dolmens, il doute qu'il soit exclusif, pensant que les « grands dolmens en particulier ont pu avoir une destination plus strictement religieuse » (p. 134). Ce travail se distingue de ce qui avait été fait précédemment, dans la mesure où il est le fait d'un universitaire, et surtout d'un chercheur qui vient de soutenir une thèse de géologie régionale consacrée à la région orléanaise (1927), dans la mesure également où il prend pour champ de recherche, non l'arrondissement de Vendôme ou le département de Loir-et-Cher, mais ce qui apparaît comme une véritable unité géographique, centrée sur la vallée du Loir.

Le travail d'inventaire des mégalithes du Vendômois, entrepris par Gervais Launay à partir des années 1840, publié en 1868, 1872 et 1878, repris et complété par Camille Florance en 1923, trouvera, au-delà de la séquence historique à laquelle se limite la présente

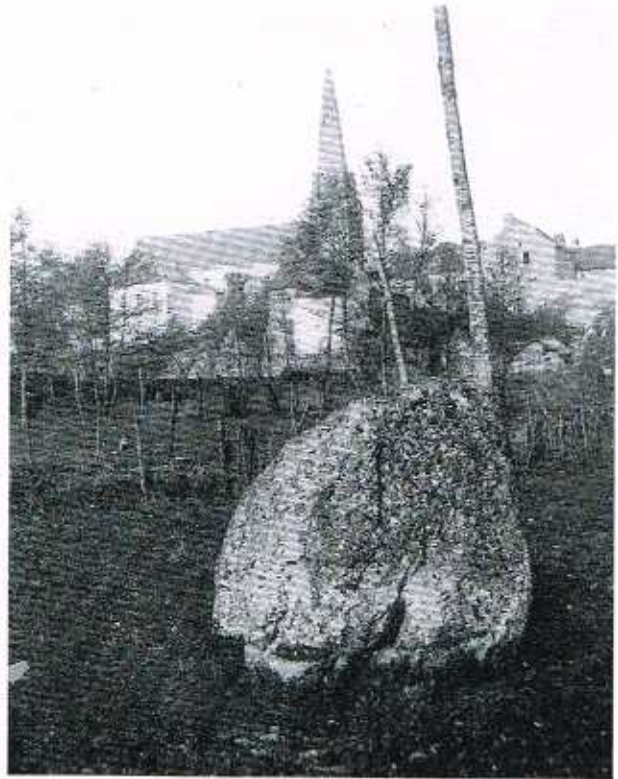


Fig. 18 : Une erreur d'attribution rectifiée dans l'inventaire de 1974 : le menhir de la Pierre Levée, et non la Pierre de Gloria, mégalithe de Thoré-la-Rochette détruit vers 1882 (RENAULT, 1914).

étude, ce qu'on peut regarder comme un aboutissement de la première connaissance archéologique avec l'inventaire de Jacky Despriée et Claude Leymarios en 1974. La multiplication des fouilles archéologiques, maîtrisant mieux les analyses stratigraphiques, comme l'observation ethnoarchéologique des sols anthropiques, initiée par le préhistorien André Leroi-Gourhan (par ex. 1950, p. 13), disposant surtout de nouveaux moyens de datation et pouvant se référer à un bien plus grand nombre de publications scientifiques, permettra seule d'espérer que l'on puisse aller au-delà de cette première phase de la connaissance en Vendômois. C'est ce que laissent penser les acquis des études menées récemment sur le territoire de la Beauce, notamment à Tillay-le-Péneux, Saint-Piat, Malessherbes, Orville.

On peut considérer que cette nouvelle phase des recherches, impliquant des fouilles archéologiques, même si de nombreuses explorations à la pelle et à la pioche ont été menées précédemment, débute au cours des années 1920, en tant que complément des premiers inventaires et des observations dont il a été ici question. En 1923, Gaston Barrier (p. 49) avait en effet observé que : « bien qu'exploré en surface depuis plus de soixante années, mais encore peu fouillé, le Vendômois est loin d'avoir fourni à l'archéologie préhistorique toute la contribution qu'on peut attendre d'un pays aussi privilégié ». C'est ce constat qui va l'amener à entreprendre la fouille de plusieurs monuments mégalithiques sur le territoire de la commune de Villérable, avec l'aide ultérieure de deux de ses collègues de la Société : Paul Clément et Édouard Valin.

Ces premières explorations archéologiques qui précèdent de quelque quarante ans la première fouille que l'on puisse aujourd'hui regarder comme satisfaisante, travail en outre suivi d'une bonne exploitation des données de terrain (DOUSTIN, DESPRIÉE, 1971), constituent un autre pan de l'histoire de l'archéologie autochtone en Vendômois, question qui sera l'objet d'une étude complémentaire (SCHWEITZ, à paraître). Même si elles ne correspondent évidemment plus aux critères des recherches scientifiques actuelles, on ne peut tout à fait oublier qu'en 1925, Camille Florance (p. 390), président de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher, regardait l'instituteur Gaston Barrier comme un « archéologue d'avenir », et considérait que ses recherches avaient été « couronnées de succès » parce que faites « avec beaucoup de méthode et de persévérance ».

Références

- ALEXANDRE (J.) – « Monuments préhistoriques du Perche », *BSAV*, 1896, p. 171-176.
- ALEXANDRE (J.) – « Le polissoir de la Fontenelle », *BSAV*, 1903, p. 191-194.
- ALEXANDRE (J.) – « Les polissoirs de Souday et du canton de Mondoubleau », *BSAV*, 1904, p. 88-93.
- ANTONY-GENEVOIX – *Chorographie du département de Loir-et-Cher, ou description géographique, historique et archéologique* [...], Blois, l'auteur, 1844.
- BAILLET – [communication sur le polissoir de la Pierre Cochée à Droué], *BSAV*, 1862, p. 54-55.
- BAILLEUL (Raymond) – *Maîtres et élèves d'autrefois. Histoire de l'enseignement en Touraine, des origines à nos jours*, Tours, l'auteur, 1992.
- BARRIER (Gaston) – « Les monuments mégalithiques de la vallée de la Brisse », *BSAV*, 1923, p. 49-90.
- BARRIER (Gaston) – « Notes sur trois nouveaux polissoirs à la Touche, commune de Huisseau-en-Beauce », *BSAV*, 1925, p. 136-138.
- BARRIER (Gaston) – « Le dolmen de Cornevache, près de Périgny (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1926, p. 31-38.
- BARRIER (Gaston) – « Nouvelles fouilles au dolmen des Marais, commune de Villérable (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1926, p. 69-72.
- BARRIER (Gaston) – « Une sépulture néolithique à Villérable, près de Vendôme (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1927, p. 70-78 [voir également le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1927, 24, 3, p. 85-89].
- BARRIER (Gaston) – « Trois nouveaux polissoirs néolithiques du Vendômois », *BSAV*, 1928, p. 51-58.
- BARRIER (Gaston) – « Le dolmen de Pouligne, commune de Villérable (Loir-et-Cher) », *BSAV* 1928, p. 59-65.
- BARTHÉLEMY (Dominique) – *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993.
- BATISSIER (Louis) – *Éléments d'archéologie nationale, précédés d'une histoire de l'art monumental chez les anciens*, Paris, Leleux, 1843.
- BEAUFILS (Achille) – *Les monuments mégalithiques des environs de Blois*, Blois, Impr. centrale, administrative et commerciale, 1905.
- BERGEVIN (Louis), DUPRÉ (Alexandre) – *Histoire de Blois*, Blois, E. Dézairs, 2 t., 1846-1847.
- BERTHELOT – « Conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique (Loi du 30 mars 1887) », *Revue de Loir-et-Cher*, 1887, 8, p. 60-62.
- BERTRAND (Alexandre) – *Archéologie celtique et gauloise. Mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale; deuxième édition revue et augmentée*, Paris, Ernest Leroux, 1889.
- BILLAULT (Abel) – *En Blaisois. Figures d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Honoré Champion, 1912.
- BLESBOIS (Georges) – « Description sommaire de la collection Alcide Couette, d'Orchaise », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 10, 1907, p. 103-104.
- BOURGEOIS (abbé, Louis-Alexis) – « Simple causerie sur les découvertes récentes relatives à l'homme fossile », *BSAV*, 1863, p. 75-82.
- BOURGEOIS (abbé, Louis-Alexis) – [mémoire sur l'archéologie préhistorique], in *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session. Séances générales tenues à Vendôme en 1872 par la Société française d'archéologie*

- pour la conservation et la description des monuments, Paris, Derache; Caen, Leblanc-Hardel impr.-libr.; Angers, Lachèze, Bellevue et Dolbeau impr.-libr., 1873, p. 7-38.
- BOUSREZ (Louis) – *L'Anjou aux âges de la pierre et du bronze. Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire*, Paris, Félix Alcan éd., 1897.
- BRACKHENHOFFER (Élie) – *Voyage en France 1643-1644*, trad. Henry Lher, Paris, Berger-Levrault éd., 1925.
- CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de Tubières, comte de) – *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, chez Desaint et Saillant, 7 vol., 1752-1767.
- CÉSAR (Jules) – *Commentaires sur la guerre des Gauls [...]*, éd. Artaud et Félix Lemaistre, Paris, Garnier frères, s. d. [éd. fin XIX^e siècle].
- CHABOUILLET (Pierre) – « Compte rendu des lectures de la Sorbonne (section d'Archéologie), séance du 16 avril 1868 », [rapport sur : *Dolmens, pierres levées et polissoirs de Gervais Launay*], *Revue des sociétés savantes de la France et de l'étranger*, 4^e série, VII, 1868, p. 414-415.
- CHAUVIN (Jean) – « Un professeur original du collège de Pontlevoy : l'abbé Bourgeois », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine*, 21, 2008, p. 279-289.
- CLÉMENT (Paul) – « Les menhirs de Villedieu », *BSAV*, 1910, p. 86-94.
- CORDIER (Gérard) – « Le dolmen des Marais à Villevalle (Loir-et-Cher) », *BSAV*, 1968, p. 45-64.
- COUETTE (Alcide) – « Notes sur quelques monuments préhistoriques du Blaisois », *Le Loir-et-Cher historique*, 1890, p. 136-143.
- COUETTE (Alcide) – « L'âge de la Pierre à Landes », *BSAV*, 1891, p. 156-158.
- COYE (Noël) – *La Préhistoire en paroles et en acte. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- DÉCHELETTE (Joseph) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*; I – *Archéologie préhistorique*, Paris, libr. Alphonse Picard et fils, 1908.
- DELAUNAY (Émile), MORANCÉ (Léon) – *Guide du touriste dans la vallée du Loir*, La Chartre-sur-le-Loir, libr. Hausseray-Chambris, s. d. [1884].
- DELAUNAY (Gervais) – « Découverte d'un nouveau polissoir. Rapport [...] », *BSAV*, 1879, p. 291-293.
- DEMAZIÈRES (O.) – *Essai sur le préhistorique dans le département de Maine-et-Loire. Revue historique, bibliographie, collections*, Angers, Germain et Grassin impr. libr., 1896.
- DENIZOT (Georges) – « Les emplacements préhistoriques des vals du Loir », *BSAV*, 1929, p. 89-138.
- DESPARANCHES – « Lettres [...] à M. Éloi Johanneau [sur trois dolmens de Loir-et-Cher] », *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloise et françaises*, 1809, p. 492-494.
- DESPRIÉE (Jackie), LEYMARIOS (Claude) – *Inventaire des mégalithes de la France*; 3 – *Loir-et-Cher*, Paris, CNRS, 1974.
- DOUSTIN (Louis), DESPRIÉE (Jacky) – « La sépulture de la Pierre Levée de la Garenne à Landes-le-Gaulois (Loir-et-Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 10, 3-4, 1971, p. 238-249.
- DU CLEUZIQU (Henri Raison) – *La création de l'homme et les premiers âges de l'humanité*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1887.
- DU PLESSIS (A.) – « Rapport sur les travaux de la Société [...]. Lu dans la séance publique du 28 août 1833 », *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois*, 1833, p. 447-496.
- DULAURE (Jacques-Antoine) et al. – « Questions proposées par l'Académie celtique », *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1807, p. 74-86.
- ESPINAY (Gustave d') – [monuments mégalithiques de l'arrondissement de Loches], *Congrès archéologique de France, XXXVI^e session. Séances générales tenues à Loches en 1869 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments*, Paris, Derache; Caen, Leblanc-Hardel impr.-libr., 1870, p. 11-13.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – « Notes sur quatre dolmens non décrits du canton d'Ouzouer-le-Marché », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 13, 1911-1912, p. 106-111.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – « Excursion botanique et archéologique du 10 mai 1914, dans la vallée de la Cisse », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 1914, p. 109-114.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – « L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Ère quaternaire. Période Néolithique ou de la Pierre polie », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 1923, p. 98-513 [monuments mégalithiques : p. 312-483].
- FLORANCE (Ernest-Camille) – « L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Période protohistorique. I – Âge du Bronze », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 1925, p. 251-443.
- FLORANCE (Ernest-Camille) – « La vie et l'œuvre de l'abbé Bourgeois, ancien directeur de l'École de Pontlevoy », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 1929, p. 216-224.
- FONTENEAU (H.) – « Quelques monuments mégalithiques; et les vestiges gallo-romains du canton d'Ouzouer-le-Marché », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 13, 1911-1912, p. 112-131.
- GRAN-AYMERICH (Ève) – *Les chercheurs du passé, 1798-1945*, Paris, CNRS éd., 2007.
- GRENOUILLOT (J.-A.) – « Monuments historiques classés en Loir-et-Cher », *Revue de Loir-et-Cher*, 1887, 8, p. 62-63.

- GRUET (Michel), LE ROUX (Charles-Tanguy) – *Mégalithes en Anjou [...]*, s. l., Cheminement, 2005 [rééd. actualisée de l'*Inventaire des mégalithes de France*; 2 – *Maine-et-Loire*, 1967].
- HOUSSAY (François) – «Trois nouveaux polissoirs», *Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, quatorzième année, X, octobre 1904, p. 326-330.
- JOHANNEAU (Éloi) – «Discours d'ouverture sur l'établissement de l'Académie celtique, les objets de ses recherches et le plan de ces travaux. Lu [...] le 9 germinal an XIII [...], *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1807, p. 28-64.
- JOHANNEAU (Éloi) – «Sur un temple du culte druidique, appelé le Château, la Maison ou Grotte des Fées, situé sur la commune de Saint-Antoine-du-Rocher, près de Tours [...], *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1810, p. 396-416.
- LA SAUSSAYE (Louis de) – «Proposition d'un plan de travail», *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois*, 1833, p. 13-43.
- LA SAUSSAYE (Louis de) – «Année académique 1840-1841. Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle du 3 septembre 1841», *Mémoires de la Société des sciences et des lettres de la ville de Blois*, 1852, p. 25-36.
- LAUGARDIÈRE (abbé, Maurice) – «Discours prononcé [...] aux obsèques de M. Julien Barré de Saint-Venant; Président honoraire, le 3 mai 1930. Publications», *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 44, 1931, p. XLVII-LXI.
- LAUNAY (Gervais) – «Rapport sur la découverte d'un tombeau gaulois dans la commune de Saint-Rimay [...]», *BSAV*, 1869, p. 107-116.
- LAUNAY (Gervais) – [inventaire des polissoirs, des dolmens et menhirs du Vendômois], in *Congrès archéologique de France. XXXIX^e session. Séances générales tenues à Vendôme en 1872 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments*, Paris, Derache; Caen, Leblanc-Hardel impr.-lib.; Angers, Lachèze, Bellevue et Dolbeau impr.-lib., 1873, p. 44-54.
- LAUNAY (Gervais) – «Rapport sur la découverte d'un polissoir faite dans la commune de Villerable en 1874», *BSAV*, 1875, p. 21-23.
- LAUNAY (Gervais) – «Dolmens, pierres levées et polissoirs du Vendômois», *BSAV*, 1878, p. 166-191.
- LAUNAY (Gervais) – «Découverte d'un nouveau polissoir à Nourray», *BSAV*, 1879, p. 291-293.
- LAUNAY (Gervais) – *Guide du Touriste dans le Vendômois, publié sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Vendôme, libr.-éd. A. Foucher, 1883.
- LAUNAY (Gervais) – «Note sur le dolmen récemment découvert à Fréteval», *BSAV*, 1884, p. 20-22.
- LAUNAY (Gervais) – «Historique du polissoir de Nourray», *BSAV*, 1884, p. 189-192.
- LAUNAY (Gervais) – *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme, rédigé sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Vendôme, typo. Lemercier, 1889.
- LEDOUBLE (D^r Anatole) – *La Grotte des Fées de Mettray à l'époque de la pierre polie. Reconstitution à l'exposition nationale de Tours 1892 (section de l'Art rétrospectif)*, Tours, impr. Arrault, 1892.
- LEDRU (Ambroise) – *Répertoire des monuments et objets anciens, préhistoriques, gallo-romains, mérovingiens et carolingiens, existant ou trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne*, Le Mans, Société des archives historiques du Maine, 1911.
- LEROI-GOURHAN (André), LAMING (Annette) – *Les fouilles préhistoriques (techniques et méthodes)*, Paris, éd. A. et J. Picard, 1950.
- LEYMARIOS (Claude) – «Un polissoir inédit près de la tour de Grisset, commune de Fréteval (Loir-et-Cher)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1965, 2 - février, p. LXXXI-LXXXIII.
- LEYMARIOS (Claude) – «Deux nouveaux polissoirs inédits en Vendômois», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1965, 4 - avril, p. CLIII-CLV.
- LEYMARIOS (Claude) et al. – *Dessins et aquarelles de Gervais Launay (1804-1891); deuxième album: Morée et son canton*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2011.
- MARTONNE (Alfred de) – [note sur le dolmen de La Chapelle-Vendômoise], *Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France*, 3^e série, VII, 1863, p. 120-122.
- MARTONNE (Alfred de) – *Le dolmen de La Chapelle-Vendômoise*, Paris, libr. A. Aubry, 1865.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts – «Liste des immeubles classés parmi les Monuments historiques, avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1913», *BSAV*, 1916, p. 11-13; *id.*, 1927, p. 21; *id.*, 1957, p. 52-56.
- MASSET (Claude) – *Les dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires*, Paris, éd. Errance, 1997.
- MONTFAUCON (Bernard de) – *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, chez Florentin Delaulne, [...], 15 vol., 1719-1724.
- NADAILLAC (Jean du Pouget, marquis de) – «Mémoire sur les silex taillés antédiluviens et celtiques», *BSAV*, 1864, p. 11-31.
- NOUEL (abbé, André) – «Le peuplement de la vallée de la Brisse à l'époque préhistorique», *BSAV*, 1954, p. 25-38.
- NOUEL (abbé, André) – «Les polisseurs néolithiques de l'Eure-et-Loir (région Sud), du Loiret, du Loir-et-Cher et de la Seine-et-Marne (portion gâtinaise)», *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1961, 58, 7, p. 493-511.
- PESCHE (Julien-R.) – *Précis historique sur le Maine*, Le Mans, impr. Monnoyer, 1842.
- PÉTIGNY (Jules de), LAUNAY (Gervais) – *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme, Henrion éd., 1849.

- PÉTIGNY (Jules de) – « Mémoire sur les monuments celtiques du Vendômois [...] », *BSAV*, 1864, p. 193-205.
- RABOUIN – « Description d'un menhir », *BSAV*, 1892, p. 110.
- RABOUIN – « Notice sur Landes », *BSAV*, 1898, p. 47-80.
- RENAULT (Georges) – « Le menhir d'Huchigny », *BSAV*, 1903, p. 112-113.
- RENAULT (Georges) – « La fin d'un dolmen (la Pierre-aux-morts) », *BSAV*, 1904, p. 83-87.
- RENAULT (Georges) – « Découverte d'une sépulture néolithique à Martigny (près Vendôme) », *BSAV*, 1904, p. 294-301.
- RENAULT (Georges) – « Le dolmen de Barbigault », *BSAV*, 1907, p. 266-278.
- RENAULT (Georges) – « Le menhir de Thorée », *BSAV*, 1914, p. 10-18.
- ROCHAMBEAU (Achille de) – « Étude sur les origines de la Gaule appliquée à la vallée du Loir, dans le Vendômois », *BSAV*, 1863, p. 189-204.
- ROCHAMBEAU (Achille de) – « Le dolmen de Vaugouffard ou Pierre Brau », *BSAV*, 1869, p. 101-103.
- SAINT-VENANT (Julien Barré de) – « Inventaire raisonné des polissoirs néolithiques de Loir-et-Cher et des ateliers qui les alimentaient », *BSAV*, 1917, p. 15-65 ; id., 1918, p. 7-51.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – « Visite au dolmen de la Taulière, commune de Ruan », *BSAV*, 1893, p. 14-21.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – « Notice nécrologique sur M. le baron de Maricourt », *BSAV*, 1903, p. 23-37.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – « Une excursion à Ruan et Droué », *BSAV*, 1903, p. 201-210.
- SAINT-VENANT (Raoul Barré de) – *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois, Impr. Migault, 1912-1917, 4 t.
- SCHWEITZ (Daniel) – « La Cave des Vierges à Lavardin : Un ermitage troglodytique du Moyen Âge ? », *Le Bas Vendômois*, 2004, p. 14-19.
- SCHWEITZ (Daniel) – *L'identité traditionnelle du Vendômois. Des travaux d'érudition locale à la reconnaissance d'un pays de la Vieille France (fin XVIII^e-XX^e siècle)*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 2008.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Aux sources du tourisme en Vendômois : les excursions archéologiques d'avant 1914 », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, 2010, p. 129-151.
- SCHWEITZ (Daniel) – « Aux origines de l'archéologie en Vendômois : les premières fouilles de mégalithes (1860-1930) », à paraître.
- SIMON (abbé, Michel) – *Histoire de Vendôme et de ses environs*, Vendôme, impr. Henrion-Loiseau, éd. 1834-1835, 2 t.
- Société préhistorique de France – *Manuel de recherches préhistoriques*, Paris, libr. C. Reinwald et Schleicher frères, 1906.
- SOULIER (Philippe, dir.) et al. – *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500-2000 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1998.
- VOISIN (abbé, Auguste) – *Notes historiques sur le Bas-Vendômois*, Saint-Calais, libr. Peltier-voisin, 1856.

synthèse par ;
 SCHWEITZ (Daniel) et Archéologie
 préhistorique en Vendôme : les premières
 fouilles de mégalithes (1860-1930)
 Mémoires de la Société des sciences et lettres
 de Loir-et-Cher, 2010, p. 129-151
 Philippe
 Peltier

Victor-Donatien de Musset-Pathay, éditeur et biographe fervent de Jean-Jacques Rousseau

ANNE MAGNANT

~~Adresse de rattachement~~

à supprimer

Résumé : Le père du poète, né dans une famille vendômoise, a publié l'Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau et une édition des œuvres complètes du philosophe qui est, à la fois, la première édition fiable et la première édition critique de l'œuvre de Rousseau ; elle a fait autorité jusqu'au début du XX^e siècle. Le travail de Musset-Pathay, qui se caractérise par l'ampleur des recherches effectuées pour réunir puis exploiter toute la documentation disponible à l'époque, a largement contribué à la diffusion de la pensée de Rousseau.

Fig. 1.

À l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau (**photo 1**), la Société Archéologique a souhaité présenter le travail qu'un Vendômois, Victor-Donatien de Musset-Pathay (**photo 2**), a consacré à ce philosophe. Je la remercie de m'avoir donné la parole. Lors des colloques organisés autour d'Alfred de Musset, en 2010, il a été signalé qu'on avait peu d'informations sur le père du poète. Le tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau m'a conduit à me lancer dans une recherche



Photo 1 (à gauche) : Jean-Jacques Rousseau par Quentin de La Tour, pastel. Musée Jean-Jacques Rousseau, Montmorency. « M. de La Tour est le seul qui m'ait peint ressemblant ». **Photo 2** (à droite) : Victor-Donatien de Musset-Pathay (coll part).

Fig. 2

sur le travail que Victor-Donatien de Musset-Pathay, qu'on désigne habituellement sous le nom de Musset-Pathay, a consacré au philosophe. Je vais vous en livrer le résultat, avec beaucoup de modestie car je ne suis spécialiste ni de Rousseau ni de littérature française.

Après avoir présenté rapidement la vie et les œuvres de Musset-Pathay, je vous parlerai de ses travaux sur Rousseau, qui sont des ouvrages de référence pour tout le XIX^e et une large partie du XX^e siècle; je parlerai, enfin, de son rôle comme défenseur de la mémoire de Rousseau. Mes sources sont essentiellement :

- le travail approfondi effectué par Gérard et Catherine Ermisse pour préparer notamment l'exposition *Les Musset une famille vendômoise* (2010);
- la *biographie d'Alfred de Musset* par son frère Paul;
- l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, les *Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau* et les préfaces de divers ouvrages de Musset-Pathay;
- des informations glanées dans les grandes biographies littéraires du XIX^e siècle;
- le site internet de la Société Jean-Jacques Rousseau.

Je souhaite remercier mon mari, Pierre Magnant, pour sa coopération vigilante. Les œuvres de Musset-Pathay sont numérisées, notamment par Google; j'ai pu y accéder par internet et faire le travail que je vous présente en travaillant uniquement dans mon bureau.

I. Aperçu de la vie et de l'œuvre de Victor-Donatien de Musset-Pathay

I.A. BRÈVE BIOGRAPHIE

Je présente rapidement la vie de Musset-Pathay, car l'exposé de Gérard Ermisse au pré-colloque Musset de 2010 donne des informations précises¹.

IA2 LA NAISSANCE ET LA FAMILLE (1768-1778)

Victor-Donatien de Musset-Pathay est né le 5 juin 1768, à La Vaudourière (photo 3), dans la paroisse de Lunay, à une quinzaine de kilomètres de Vendôme. Il est le fils de Jeanne-Catherine de Besnard d'Harville (1734-1799) et de Joseph-Alexandre de Musset (1719-1799). Son père, né à la Bonaventure, était major au régiment de Chartres et chevalier de Saint Louis, comme la plupart des Musset. Son parrain est Rochambeau, le futur héros de la guerre d'indépendance, auquel il doit son deuxième prénom.

Le manoir de Bonaventure appartient alors à son oncle; la famille Musset n'y réside plus depuis 1762, date de l'achat du château de Cogners; la maison et les terres sont exploitées par un régisseur. Pendant la Révolution, le manoir est acheté par un agriculteur qui le revend, en 1802, à la tante d'Alfred, Louise, et à son mari, Paul Rodrigue. En 1809, Victor-Donatien achète



Photo 3 : ~~Un habitant~~ La Vaudourière.

Fig. 3



Photo 4 : Dessin du manoir de Bonaventure par Alfred de Musset (1822).

Fig. 4

la nue-propriété de la Bonaventure à Paul Rodrigue qui en conserve l'usufruit. La Bonaventure appartient donc au père d'Alfred au moment de la naissance de celui-ci en 1810 (photo 4).

Le frère aîné de Victor Donatien, Charles-Henri (1755-1796), fait une carrière militaire avant la Révolution comme capitaine au régiment de Bresse; il émigre en 1793 et est tué en 1796 dans une bataille contre la République. Sa sœur, Marie-Madeleine, dite Louise (1760-1847), élève de Saint Cyr, devient chanoinesse et mène une vie agitée.

Vendôme est le point central de la famille, qui y possède plusieurs résidences et s'y réunit souvent.

I.A2 LA FORMATION ET LES ANNÉES RÉVOLUTIONNAIRES (1778-1794)

Cadet de famille, Victor-Donatien est voué au clergé. Comme son frère et sa sœur et selon la tradition de la famille, il reçoit une éducation solide. Il fait ses études au collège militaire de Vendôme (1778-1785) et en sort,

1. Ermisse (G.), Les Musset, une famille dans la tourmente révolutionnaire. *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois (BSAV)*, 2011, p. 25.



Photo 5 : Le général Armand-Samuel de Marescot (1758-1832), estampe.

Fig. 5



Photo 6 : Edmée-Claudette Guyot Desherbiers en 1801 (coll. part).

Fig. 6



Photo 7 : Paul et Alfred de Musset par Fortune Dufau, 1815. Musée Carnavalet.

Fig. 7

à 17 ans, pour aller pendant deux ans à celui de la Flèche. Comme sa sœur, il devient chanoine (à la cathédrale de la Rochelle, où il reste deux ans), puis la Révolution l'oblige à quitter l'Église. Il traverse la Révolution sans trop d'encombre ; il est cependant arrêté, comme frère d'émigré, et incarcéré à Blois, puis à Pontlevoy, pendant environ deux mois à la fin de l'année 1793. *Pour un gentilhomme dont le frère aîné avait émigré et combattait dans l'armée des princes, où il fut tué, c'était s'en tirer à bon compte. Ses sentiments étaient républicains et son civisme sans faille. Ce qui ne l'empêcha pas, durant ces années sombres, d'arracher plusieurs victimes à l'échafaud².*

UNE CARRIÈRE MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE (1794-1818)

La carrière de Musset-Pathay se déroule essentiellement dans l'armée et l'administration, de manière assez chaotique et dans des postes souvent médiocres ; elle a été entravée par la disgrâce du général de Marescot (photo 5), après la guerre d'Espagne, puis, sous la Restauration, par la méfiance que lui valaient ses idées libérales.

Il entre dans l'administration militaire et travaille à Tours, de 1794 à 1797. Pendant quelque temps, il est précepteur au sein de l'institution que fréquentaient Jérôme Bonaparte et Eugène de Beauharnais, tenue à Saint-Germain en Laye par un Irlandais, MacDermott. En 1800, il retourne aux armées comme rédacteur au bureau de l'inspection du génie. Il doit cette nomination au soutien du général Armand-Samuel de Marescot³, dont la famille est propriétaire du château de Chalay, à

côté de Montoire, et qui vient d'être nommé inspecteur général du génie. Musset-Pathay travaille d'abord à l'inspection des places fortes ; il participe à la seconde campagne d'Italie et, peut-être, à la bataille de Marengo ; à son retour, il est nommé chef de bureau de la première inspection du génie (photos 6 et 7).

Le général de Marescot, qui avait négocié la capitulation de Baylen en 1808, est destitué puis écroué jusqu'en 1812. Musset-Pathay demeure dans les services administratifs du ministère de la guerre jusqu'en 1811, puis est nommé au ministère de l'intérieur où il est notamment chef du bureau des prisons ; dans ces fonctions, il tente d'améliorer le sort des prisonniers ; c'est notamment à lui qu'on doit l'introduction du travail et des ateliers dans les prisons. Il est *destitué en 1818 par le ministre Lainé pour avoir manifesté des opinions libérales*, nous dit Paul de Musset, et se trouve sans emploi jusqu'en 1828.

Qu'est-ce qui a motivé cette décision ? Paul de Musset n'en dit rien et je n'ai pas d'autres explications à ce stade.

Le 10 juillet 1801, il épouse Edmée-Claudette Guyot-Desherbiers (1780-1864). Paul naît le 7 novembre 1804, Alfred le 11 décembre 1810, Hermine le 1^{er} novembre 1819. La famille vit à Paris et habite successivement 33 rue des Noyers, près de la place Maubert, où Alfred est né, et rue Cassette, où Paul et Alfred mettent sens-dessus-dessous la bibliothèque paternelle (1818-19). En 1822, la famille passe ses vacances à Vendôme, à la Bonaventure, au château des Mussets (à Busloup), et à Cogners. C'est une famille aimante, les parents sont proches des enfants et Paul relate de nombreux souvenirs de leur enfance heureuse. Leurs grands-parents sont également très proches d'eux, notamment Claude-Antoine Guyot-Desherbiers qui est un fin lettré, ami de Carmontelle⁴.

2. Lestringant (F.), *Musset*, Paris, Grandes biographies, Flammarion, 1999.

3. Wikipédia, *Armand-Samuel de Marescot*.

4. De Musset (Paul), *Biographie d'Alfred de Musset*.

IIA₄

**LES TRAVAUX
SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU
(1818-1832)**

Pendant ces dix années, où la vie matérielle de la famille est difficile, Musset-Pathay prend une part active au mouvement littéraire de la Restauration. Entre 1818 et 1826, il publie sa très importante édition des œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (1821).

Après avoir été bibliothécaire de la chambre des Pairs, il est appelé à nouveau au ministère de la guerre, en 1828, par son ami, le ministre de Caux, en qualité de chef du cabinet du ministre, puis de chef du bureau de la justice militaire, poste qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Il est mort du choléra, à Paris, le 8 avril 1832. Sa disparition, qui a replacé sa famille dans la gêne, a beaucoup affecté Alfred et a donné un nouveau départ à sa carrière littéraire.

Musset-Pathay était un homme d'Ancien Régime, avec un peu de mollesse dans le style, un peu de légèreté dans ses mœurs, un peu d'aveuglement dans son enthousiasme (selon le jugement de son ami François Grille, cité par Dumoulin⁵), très attaché aux idéaux des Lumières et, simultanément, ferme partisan de Napoléon. Paul de Musset dit de lui : *Aux qualités de cœur, il joint tous les agréments de l'esprit qui font ce qu'on appelle un homme aimable : une gaieté étincelante, une promptitude de répartie qui étonnait, une érudition profonde dont il ne faisait point parade.*

IB

UNE ŒUVRE FOISONNANTE

L'essentiel de l'activité de Musset-Pathay était consacré à l'écriture et à la recherche littéraire ou historique. Son œuvre est diverse et foisonnante, avec des contes et des romans, des écrits sur l'histoire, des récits de voyage, des ouvrages pédagogiques ; mais il est surtout connu pour deux séries de publications très différentes qui conservent de nos jours tout leur intérêt : un *Dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale* et ses travaux sur Jean-Jacques Rousseau.

Les informations dont nous disposons proviennent, pour beaucoup, des nombreux articles qui lui sont consacrés dans les dictionnaires biographiques du début du XIX^e siècle : la *Bibliographie nouvelle des contemporains ou dictionnaire historique* par Antoine-Vincent Arnault, Antoine Jay, Étienne de Jouy (1824) ; l'*Annuaire biographique* par Mathieu-Richard-Auguste Henrion (1834) ; *Gens de lettres de France* (1827) et le *Dictionnaire bibliographique des savants* (1827-1839-1864) par Joseph-Marie Quérard ; enfin la *Biographie universelle* des frères Michaud (1833, 1834).

5. Dumoulin (M.), *Les ancêtres d'Alfred de Musset*, Émile Paul éditeur, 1911.

IB₂

**LES PREMIERS OUVRAGES
(1801-1810)**

Musset-Pathay s'est d'abord lancé dans les romans. Son premier livre publié, *L'Anglais cosmopolite ou Voyage de Milord Laughler* remonte à 1798. Il publie également, la même année *La cabane mystérieuse* qu'il qualifie lui-même de mauvais roman. Très rapidement, il manifeste une préférence pour l'histoire. Il traduit des manuels pédagogiques : en 1801, il publie la traduction de deux ouvrages de l'Anglais Goldsmith, destinés à l'éducation de la jeunesse : un *Abrégé d'histoire romaine* et un *Abrégé d'histoire grecque*. Ces livres sont recensés dans la bibliothèque de l'histoire de l'éducation et ont été réédités à plusieurs reprises. Ce travail pourrait avoir été fait pendant qu'il était précepteur dans la pension MacDermott.

Puis il écrit un certain nombre de livres relatifs soit à l'histoire récente et aux expériences qu'il a vécues auprès de Marescot, soit à l'histoire plus ancienne :

- *Le Voyage en Suisse et en Italie fait avec l'armée de réserve, avec description des régions qu'il traverse, notamment du Valais, et Journal des opérations militaires du siège et du blocus de Gênes* a été publié en 1800 sous le pseudonyme VMP, auteur de *L'Anglais cosmopolite, employé à l'état-major général de la dite armée*. Rappelons que Marescot était commandant en chef du génie de l'armée de réserve, commandant général de l'armée d'Helvétie, et qu'il avait accompagné Bonaparte en Italie ;
- *Voyage à Petersbourg, ou Nouveaux Mémoires sur la Russie*, par Monsieur le comte de La Messelière, précédé d'un tableau historique de cet empire (1802) ;
- *Vie militaire et privée d'Henri IV* (1803), rééditée en 1827 ;
- *Relation des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792, précédée d'un Précis historique des guerres de la France depuis 1792 jusqu'au Traité de Presbourg* (1806), qui est inspirée par les travaux de l'Inspection générale du génie ;
- *Recherches historiques sur le Cardinal de Retz* (1807).

1810, année de la naissance d'Alfred, est une année fertile : parallèlement à ses travaux sur l'économie rurale, il publie *Fragment d'un voyage fait au mois de mai 1810 dans le Brabant hollandais et dans les îles de Zélande*, Paris, D. Colas, ainsi que *Souvenirs historiques ou coup d'œil sur les monarchies d'Europe et sur les causes de leur grandeur et de leur décadence*, Paris, D. Colas.

À côté de ses travaux sur Rousseau, de 1818 à la fin de sa vie, il continue d'écrire des livres historiques : en 1818, il publie, à Bruxelles, un ouvrage anonyme, avec son ami Grille : *Mémoires de FAD, comte de Las Cases*, puis, en 1824, *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène* ; il écrit les *Contes historiques* en 1826 ; enfin, les *Nouveaux*

mémoires secrets pour servir à l'histoire de notre temps, qui relatent de manière polémique les événements de l'année 1828, paraissent en 1829. Dans tous ses ouvrages, il s'appuie sur une documentation et des sources très précises. ✓

L'ÉCONOMIE RURALE (1810)

En 1810, il publie sa *Bibliographie agronomique ou dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale, domestique, et sur l'art vétérinaire*, suivie de notices biographiques sur les auteurs et d'une table alphabétique des différentes parties de l'art agricole (Paris, D. Colas). Une nouvelle édition paraît en 1821. Cette bibliographie a été réimprimée en 1991 par l'Institut national agronomique Paris Grignon et en 2005 par Farmington Hills, Mich. Thomson Gale.

Ce travail a été fait à l'occasion de la publication d'une nouvelle édition du *Cours complet d'agronomie* de l'abbé Rozier⁶, sous la direction de Charles Sonnini en 1808-1809⁷; Musset-Pathay y a rédigé quelques articles avec son cousin Louis de Musset-Cogners. Charles Sonnini (1751-1812) a été secrétaire de Buffon et a réalisé une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle*, publiée entre 1799 et 1808 en 127 volumes, avec des notes de Buffon et ses propres travaux.

Le *Dictionnaire* est l'une des premières bibliographies réalisées sur l'économie rurale. C'est le premier travail à caractère systématique qu'il écrit : on est dans la lignée de l'*Encyclopédie*; la production de dictionnaires demeure très importante au début du XIX^e siècle. Pourquoi Musset-Pathay s'est-il intéressé à l'agriculture à cette époque? Peut-être en raison de ses liens étroits avec son cousin Louis, le marquis de Cogners, qui est maire du village et conseiller général et qui s'intéresse au développement de l'économie locale. Peut-être aussi parce que Rousseau, passionné d'herborisation, a beaucoup écrit sur la botanique et a nourri une riche réflexion sur les rapports de l'homme à la nature. Musset-Pathay indique, dans sa préface, qu'il n'est pas spécialiste, mais qu'un tel ouvrage est utile et que personne ne le fait. Il a une approche de l'agriculture à la fois technique, économique et morale.

UN TRAVAIL DE RÉFÉRENCE SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU

De 1818, année de sa révocation pour libéralisme, à 1828, date de sa réintégration, Musset-Pathay est resté sans emploi administratif. Il a consacré cette retraite forcée à la réalisation d'une édition monumentale des œuvres complètes de Rousseau⁸ qu'il a complétée par

une *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* ainsi que par de nombreux ouvrages biographiques, critiques ou polémiques sur Rousseau.

Musset-Pathay a, pour Rousseau, et pour la Philosophie des Lumières qu'il incarne, une admiration totale dont il ne se cache pas. Rousseau, qui parle à la fois à son cœur et à son esprit, est son maître à penser. Son admiration pour Rousseau l'a conduit à produire des preuves de ce qu'il avance; il s'est fait une règle de s'appuyer sur des documents originaux : il sait les chercher et ne recule pas devant une exploitation longue et méthodique. Cette approche, que nous qualifierions aujourd'hui de scientifique, fait de son travail sur Rousseau un travail de référence.

L'édition des œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau (1823-1826)

AVANT MUSSET-PATHAY, LES PREMIÈRES ÉDITIONS TUMULTUEUSES

L'édition des œuvres complètes de Rousseau (photo 8) a donné lieu à de nombreuses controverses de son vivant et dans les années qui ont suivi sa mort. Les informations ci-dessous sont largement extraites du dictionnaire biographique de Quérard⁹.

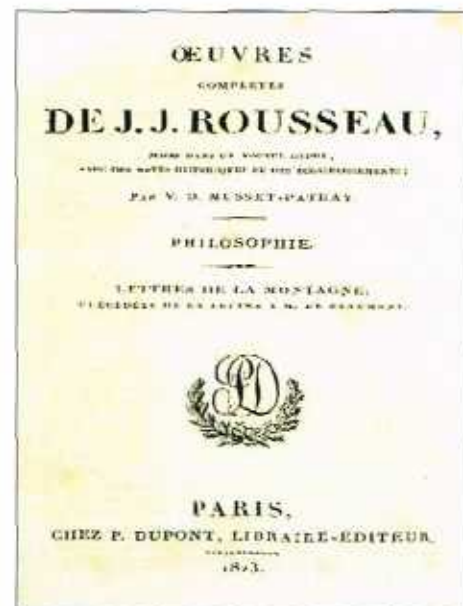


Photo 8 : Page de titre de l'édition des Œuvres complètes de Rousseau, philosophie, 1823.

de village. 1755. *Discours sur l'origine de l'inégalité*. 1758. *Lettre à d'Alembert*. 1761. *La nouvelle Héloïse*. 1762. *Du Contrat social*. 1762. *Émile*. 1765-1770. *Confessions*, lecture : 1770-1771 ; Publication : 1782 (1^{re} partie). 1789 (2^e partie). 1776-1778. *Les Rêveries d'un promeneur solitaire* (publiées en 1782).

9. Quérard (J.-M.), *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France* ainsi que

6. Paris, Deterville, 1809.

7. Michaud (L.-G. et J.-F.), *Biographie universelle ancienne et moderne* (1843). Rubrique : Sonnini de Manoncourt.

8. Bref rappel : Jean-Jacques Rousseau : 1712-1778 (Panthéon : 11 octobre 1794). 1750, *Discours sur les sciences et les arts*. 1752. *Le Devin*

• À partir de 1764, en raison de la condamnation de *l'Émile* et des poursuites dont Rousseau était l'objet, aucun éditeur n'a osé imprimer ses œuvres complètes : elles ne furent pas publiées de son vivant. De nombreuses éditions ont circulé, toutes récusées par Rousseau qui les considérait comme des plagiat ou des documents incomplets. La première a été faite par l'éditeur parisien Duchesne, qui avait accepté de publier *l'Émile* s'il recevait l'autorisation d'éditer les œuvres complètes. Les volumes parurent de 1764 à 1768, en affichant comme ville d'édition Neufchâtel ; Rousseau a considéré cette édition comme incomplète.

• Après la mort de Rousseau, une polémique a surgi sur la publication des documents originaux, dispersés entre les amis du philosophe, et des œuvres inédites. Des discussions entre ses amis et ses éditeurs ont permis l'édition de 1780-1782, dite de Genève, qui fut longtemps l'édition la plus complète compte tenu des éléments alors disponibles : elle a été réalisée conjointement par du Peyrou, Girardin et Moltou, détenteurs, chacun, de nombreux manuscrits et ouvrages. Elle a été publiée en 17 volumes, entre 1780 et 1790 ; les *Confessions* et les *Rêveries d'un promeneur solitaire* l'ont été pour la première fois en 1782, la deuxième partie des *Confessions* en 1789 seulement.

• La pensée de Rousseau a eu une influence considérable sur la Révolution. Pendant toute cette période, de nombreuses éditions des œuvres complètes ont été réalisées en France. Celle de l'abbé Brizard, en 37 volumes, a été publiée de 1788 à 1793. Didot, à Paris, a publié une édition en 40 volumes de 1793 à 1800. En 1794, lors du transfert des cendres de Rousseau au Panthéon, Lakanal a été chargé de rechercher les manuscrits dispersés, mais l'évolution politique l'en a empêché. Une édition importante a été publiée en 1801 (Paris, Didot, 1801-1808) à partir de nouveaux manuscrits originaux.

• Ces éditions, peu nombreuses sous l'Empire, se sont multipliées à partir de 1817 car de nombreux inédits ont alors vu le jour : tous les ans, il en est paru une ou plusieurs jusque dans les années 1830. Parmi ces éditions annoncées, certaines n'ont jamais été terminées, d'autres étaient des plagiat ou des éditions de planches et d'illustrations ; elles se bornaient généralement à livrer des textes bruts, mais des documents nouveaux apparaissaient au fil de ces éditions et les enrichissaient. Les éditions critiques étaient très peu nombreuses. Il convient de signaler celle de Petitain (1765-1820)¹⁰, accompagnée de *Notes historiques* et d'un *Appendice aux Confessions de J.-J. Rousseau* d'une soixantaine de pages. Elle est parue en 1819-1820, donc en même temps que la première édition de Musset-Pathay, et son auteur a été brocardé sans ménagement

par Musset-Pathay, rédacteur de l'article le concernant dans la *Biographie universelle* de Michaud¹¹.

IIA₂

L'ÉDITION DE MUSSET-PATHAY (photos 9 à 12)

Musset-Pathay a publié une première édition des *Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau*, en 22 volumes, de 1818 à 1820. Elle a été précédée par la publication des *Morceaux choisis de Rousseau*, en deux volumes, en 1817, et par celle d'un ouvrage polémique : *Anecdotes inédites pour faire suite aux mémoires de M^{me} de L'Épinay, précédées de l'examen de ces mémoires* (Paris, Baudoïn frères, 1818), qui est une réponse, avec documents à l'appui, à un livre fort malveillant pour Rousseau paru quelques mois plus tôt : *Mémoires et correspondances de M^{me} de L'Épinay, comportant des lettres de Grimm, Diderot, Rousseau* (Paris, Volland jeune).

Les œuvres complètes de Rousseau ont été rééditées trois ans plus tard (1823 à 1826). C'est cette deuxième édition qui fait référence depuis sa publication. Elle s'intitule : *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau mises dans un nouvel ordre, avec des notes historiques et des éclaircissements par VD Musset-Pathay*. Paris, P. Dupont. Elle comprend 23 volumes in 8°, classés par ordre thématique en cinq rubriques¹² : philosophie, botanique, littérature, beaux-arts, mémoires et correspondances et comprenant :

- philosophie : tomes I à VI (I à III : *Discours* ; III à IV : *Émile* ; V : *Politique* ; VI : *Lettre de la montagne*, précédée de la *lettre à M. de Beaumont*) ;
- botanique : tome VII (photo 13) ;
- littérature : tomes VIII à X (VIII et IX : *La Nouvelle Héloïse* ; X : *Mélanges ou littérature variée*) ;
- beaux-arts : Tomes XI à XIII (XI : *Écrits sur la musique* ; XII et XIII : *Dictionnaire de musique*) ;
- mémoires et correspondances : tomes XIV à XXII (XIV à XVI : *Confessions* ; XVII : *Dialogues* ; XVIII à XXII : *Correspondances*) ;
- tome XXIII : *Table des matières* (photo 14).

Cette édition renferme de très nombreux textes critiques rédigés par Musset-Pathay : plusieurs tomes sont constitués de textes qu'il a rédigés ou rassemblés, tels que : *Examen des Confessions et des critiques qu'on en a faites* (tome XIV), *Précis des circonstances de la vie de Jean-Jacques Rousseau, depuis l'époque où il a terminé les Confessions jusqu'à sa mort* (tome XVI), *Observations sur la correspondance en général et sur celle de Rousseau en particulier* (tome XVIII)...

En 1825, Musset-Pathay publie des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau, suivies d'un supplément à l'histoire de sa vie et de ses œuvres*. Il s'agit essentiellement de

des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant le XVIII^e et le XIX^e siècle, Paris, Didot frères, 1827-1839, 1864 ; rubrique Rousseau.

10. Petitain (Louis-Germain), *Œuvres de Jean-Jacques Rousseau, avec des Notes historiques, un Vocabulaire et une Table des matières*, Paris, Lefebvre, 1819-1820, 23 vol.

11. Michaud (L.-G. et J.-F.), *op. cit.*

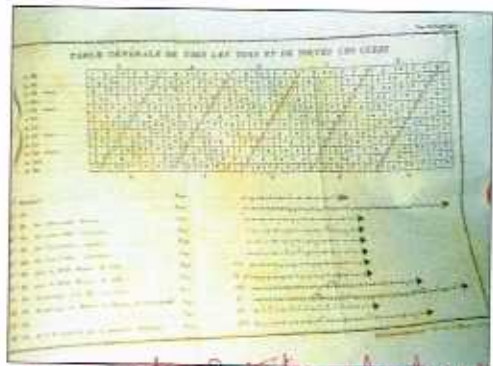
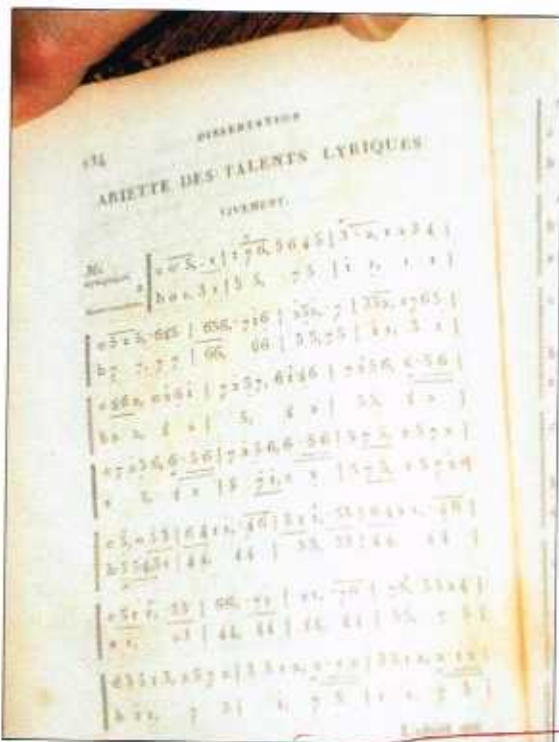
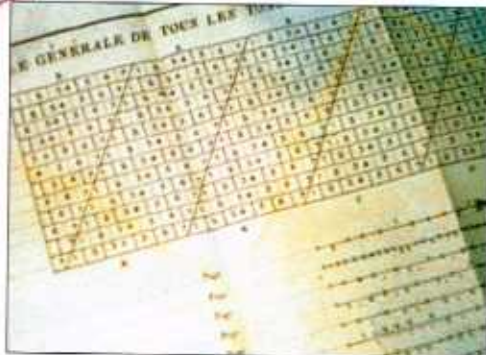
12. Quérard (J.-M.), *op. cit.*

Attentain = cette page et un en cabrol, dans rapport avec le note del'attent

Reduire att
plus



Attentain
page
en cabrol
dans rapport
avec le note
del'attent



Rousseau et la musique. Rousseau aimait beaucoup la musique et rêvait d'être compositeur. Il a donné des leçons de musique quand il était jeune et a copié des partitions pour gagner sa vie. Il a inventé un système de notation de la musique qu'il a présenté à l'Académie des sciences à son arrivée à Paris, en 1742, par lequel il pensait devenir célèbre. Il a composé un opéra, *Le Devin de village*, en 1752, qui a connu un grand succès et a été joué devant le roi. Il a écrit de nombreux textes sur la musique, notamment un dictionnaire.

Fig 9 Photo 9 (en haut) : Air du Devin de village, t. 11. Photo 10 (à gauche) : Méthode de Rousseau pour transcrire la musique, *Dissertation sur la musique moderne*, t. 11. Photo 11 (en bas à gauche) : Table générale de tous les sons et de toutes les clés, *ibid.* Photo 12 (à droite) : Ariette des talents lyriques, *ibid.*

- Par le titre, un expo/plus caractéristique comme page différente

Fig. 12

Fig. 11



Fig. 13 Photo 13 : Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique, t. 7.



Fig. 14 Photo 14 : Œuvres complètes de J.J. Rousseau, table générale (1826), t. 25.

correspondances de Rousseau, d'informations nouvelles sur sa vie et de divers documents, de botanique notamment. En 1826, en complément, il publie, sous forme de dictionnaire, une *Table générale* destinée à permettre de mieux comprendre l'œuvre de Rousseau ; elle compte plus de 500 pages et comporte des notes sur les sujets les plus divers.

Les éditions publiées après la mort de Musset-Pathay ont largement repris ses travaux, en les citant ou non. Plusieurs éditions associent Musset-Pathay et Petitain, reprenant les notes et les correspondances qu'a publiées le premier et le plan du second¹³ ; les raisons de ce choix ne sont pas évidentes. Parmi les autres éditions du XIX^e siècle, notons celles d'Houssiaux (1852-53) et de Moulou (1861).

Le travail de Musset-Pathay a fait autorité pendant plus d'un siècle : c'est l'édition de référence pour le XIX^e et le début du XX^e siècle, jusqu'à ce que la création de la Société Jean-Jacques Rousseau, à Genève, en 1904, stimule la recherche sur Rousseau. Le site internet de cette Société indique, du reste, que la première édition fiable de l'œuvre du philosophe est celle de Musset-Pathay.

LES GRANDES ÉDITIONS CONTEMPORAINES

Parmi les grandes éditions contemporaines, celle de La Pléiade¹⁴, publiée en cinq volumes en 1959, faisait autorité jusqu'à maintenant. Deux nouvelles éditions, engagées à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Rousseau, sont en cours : les éditions Slatkine (Genève) et Champion (Paris)¹⁵ ont mis en chantier,

depuis 2008, une édition en vingt-quatre volumes, regroupés en neuf rubriques thématiques et accompagnés de la correspondance complète. Les Classiques Garnier ont lancé, pour leur part, une édition chronologique en vingt et un volumes¹⁶, dont huit volumes paraîtront en 2012, douze en 2013 et les tables et index en 2016. Le site internet des Classiques Garnier souligne que l'édition réalisée pour le Tricentenaire est *une entreprise qui n'a pas d'équivalent depuis l'édition de Musset-Pathay au début du XIX^e siècle*.

Les éditions thématiques de la Pléiade et de Champion ne diffèrent pas fondamentalement de celle de Musset-Pathay ; celui-ci, toutefois, glisse un peu de chronologie dans ses regroupements. Il commence par la *Philosophie*, où il regroupe les *Discours*, c'est-à-dire les premières œuvres de Rousseau, ainsi que *l'Émile* et les écrits politiques : ces textes expriment, pour lui, la doctrine de Rousseau et les principes qui la fondent ; le terme même de *philosophie* n'est pas repris par ses successeurs qui semblent ne pas souhaiter l'utiliser dans son acception du XVIII^e siècle. Musset-Pathay place *Les Confessions* à la fin des œuvres complètes, puisque ce sont les derniers textes de Rousseau, et y joint les correspondances. La Pléiade et Champion, eux, commencent par les *Confessions* et les documents autobiographiques, comme l'a fait, du reste, Petitain. Musset-Pathay donne davantage de place que les éditions récentes à la botanique, à laquelle il consacre un tome entier. Enfin, il termine son travail par une table des matières, ce que ne font ni la Pléiade, ni Champion, mais ce que prévoit Garnier.

13. Furnes, Paris, 1835-1836 ; Didot, Paris, 1861 et 1864 ; Firmin-Didot, Paris, 1875-1876.

14. Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, sous la direction de Gagnebin (B.) et Raymond (M.), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959-1995, 5 vol.

15. Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes, présentation chronologique, édition du tricentenaire (1712-2012)*, sous la direction de Berchtold (J.), Jacob (F.) et Séité (Y.), Paris, Classiques Garnier.

HA3

vignole

Les éditions contemporaines se caractérisent par leur caractère pluridisciplinaire et par le nombre élevé de spécialistes, français ou étrangers, qui sont responsables de différents thèmes ou de la préparation de documents spécifiques. Musset-Pathay semble, au contraire, avoir travaillé seul. Nous savons seulement qu'il a été aidé pour la réalisation de la *Table générale* : M.^{***} en a fait la partie biographique et n'a mis qu'une condition à son bienfait : le silence le plus absolu sur son nom¹⁷. Ce travail solitaire est surprenant dans la mesure où Musset-Pathay a lui-même, avec le *Traité d'agronomie*, participé à un travail collectif et où Rousseau a écrit pour l'*Encyclopédie* et en parle beaucoup. Il montre aussi l'ampleur du travail effectué par Musset-Pathay.

II B LA BIOGRAPHIE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

*L'Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*¹⁸ a été publiée en 1821, après la première édition des *Œuvres complètes*, dont elle est le complément.

*Un ouvrage destiné à faire
mieux comprendre Rousseau*

Pendant sa vie et après sa mort, Jean-Jacques Rousseau a suscité des passions et fait l'objet de louanges et de critiques très vives. Musset-Pathay considère les critiques comme des calomnies. Au-delà de la présentation de la vie et des ouvrages de Rousseau, son objectif est de faire comprendre l'homme et de réfuter ces calomnies en apportant des preuves irréfutables.

Musset-Pathay s'attache surtout à démêler le « complot » dont se plaint Rousseau ; il accable Grimm, l'accusant d'avoir cherché à salir la réputation du philosophe et à faire exclure un rival des milieux littéraires. Il s'efforce aussi de démontrer que l'*Émile* et la *Profession de foi du vicaire savoyard* ne méritent en rien une condamnation. Il parle peu de l'attitude de Rousseau à l'égard de ses enfants.

*Un ouvrage fondé sur
une documentation très solide*

Même si son but avoué est de faire une apologie de Rousseau, dont il justifie le comportement en toutes circonstances, Musset-Pathay s'appuie toujours sur des documents incontestables.

En introduction à la quatrième édition de ce livre, en 1827¹⁹, Musset-Pathay donne des indications sur la composition et le contenu des versions successives : *L'Histoire de la vie de J.-J. Rousseau* est parue en 1821 en deux volumes. Cet ouvrage, composé à partir de documents authentiques, était divisé en quatre parties :

la première était consacrée à Rousseau, la seconde à sa correspondance, la troisième à ceux de ses contemporains avec lesquels il a eu des liaisons ou des rapports, la quatrième à ses ouvrages.

La quatrième édition est publiée en un seul volume. Elle est allégée des pièces justificatives : *ces preuves n'ayant pas été contredites [...], elles n'ont pas à être reproduites, il suffit qu'elles existent et que ceux qui voudraient les consulter puissent le faire aisément*. Elle présente la vie de Rousseau, divisée en quatre périodes, la première depuis sa naissance jusqu'à son début dans la république des lettres (1712-1750), la deuxième contenant toute sa carrière littéraire (1750-1762), la troisième depuis sa sortie de Paris jusqu'à son retour dans cette capitale (1762-1770), enfin, la quatrième, depuis sa rentrée dans la capitale jusqu'à sa mort (1770-1778).

Pour la non-spécialiste de littérature et de Rousseau que je suis, c'est un livre qui frappe par son caractère extrêmement documenté. Musset-Pathay a recherché et lu toute l'information disponible sur Rousseau. Il a, par exemple, consulté tous les éléments liés au prix de l'académie de Dijon qui a couronné le *Discours sur les sciences et les arts* (résultat du concours, histoire de l'académie), il a lu les critiques de Grétry sur *Le Devin de village* ainsi que ses *Mémoires*. Il a beaucoup travaillé à partir de la correspondance et des mémoires des personnes avec lesquelles Rousseau a été en relation et qui avaient souvent été publiés dans des années récentes, comme ceux de Grimm (1813), de M^{me} de l'Épinay (1818), de Hume (1820), de Walpole (1818)...

*Une présentation vivante de l'entourage
de Jean-Jacques Rousseau*

Musset-Pathay donne beaucoup d'informations sur les rapports, souvent difficiles, que Rousseau a eu avec ses contemporains et précise ainsi la connaissance que nous pouvons avoir du cercle de Rousseau et des intellectuels du temps : Diderot, Marmontel, le baron d'Holbach, Mably, d'Alembert... ; il décrit leurs rivalités, qui se transforment parfois en hostilité. Il évoque également la détestation qui a régi les relations entre Rousseau et Voltaire.

Il donne des indications sensibles sur les relations compliquées de Rousseau avec les femmes : M^{me} de Warens, mais aussi M^{me} de L'Épinay, M^{me} d'Houdetot, la Maréchale de Luxembourg, et, plus tard, M^{me} de Boufflers et M^{me} de Genlis. Il pense le plus grand mal de Thérèse Levasseur.

Musset-Pathay présente aussi la noblesse amie des Lumières qui a apporté son soutien à Rousseau : le maréchal de Luxembourg et son épouse qui, avec Malesherbes, le duc de Choiseul et le prince de Conti, ont facilité l'édition de l'*Émile* et concouru à l'évasion de Jean-Jacques après sa condamnation par le Parlement de Paris, en 1762. Il insiste particulièrement sur les belles qualités de Malesherbes, *protecteur de tous les talents*.

17. *Table générale*, préface, Paris, P. Dupont, 1826.

18. Musset-Pathay (V.-D.), *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, Paris, P. Dupont libraire, 1821 et 1827.

19. *Ibid.*, introduction.

L'édition des *Œuvres complètes* est accompagnée de préfaces, d'avertissements et de notes rédigés par Musset-Pathay. Elle comprend également les nombreux documents qu'il a su réunir, écrits notamment par des personnes qui ont connu Rousseau. Ces textes, favorables ou hostiles au philosophe, concernent soit la vie de Rousseau, soit les œuvres elles-mêmes, comme l'*Examen de la lettre sur les spectacles*, l'*Analyse du Contrat social*²⁴ ou *Sur l'Émile*. Ils présentent l'œuvre, la situent dans le travail de Rousseau, la commentent, la défendent, la critiquent parfois ou proposent une réflexion plus large. Ainsi, les observations de M. Eymar sur le *Contrat social* prennent des distances à l'égard des positions de Rousseau sur le christianisme²⁵.

Ces documents, malheureusement, sont dispersés dans les nombreux volumes des *Œuvres complètes* et sont donc d'un accès difficile.



Photo 16 : Du Contrat social, t. 5.



Photo 17 : L'Émile ou de l'éducation, t. 3 et 4.

Par une biographie qui s'attache à présenter l'homme

Le parti qu'a choisi Musset-Pathay le conduit à présenter et à justifier la vie de Rousseau, l'homme et les mouvements de son âme, sa morale et ses actions, sa conduite et son langage plus que ses idées.

Musset-Pathay est tout particulièrement attaché aux idées politiques de Rousseau. Il expose, notamment dans ses préfaces, toute son admiration pour celui qui a fait rayonner la cause des peuples, en réclamant leurs droits, en prouvant qu'ils ne devaient être soumis qu'aux lois et non aux caprices des dépositaires de l'autorité, pour le penseur sans cesse occupé de mettre la loi au-dessus de l'homme²⁶. Il est fasciné par tout ce qui peut apparaître comme visionnaire dans les écrits de Rousseau : il note que ses ouvrages ont été rédigés il y a près de 70 ans et que rien n'a été écrit depuis qui ne se trouve déjà dans l'œuvre de Rousseau²⁷. Il cite Rousseau estimant en 1760 impossible que les grandes monarchies d'Europe aient encore longtemps à durer et qui prédit les révolutions²⁸.

Cependant, hormis pour l'*Émile*, Musset-Pathay évoque les ouvrages de Rousseau plus qu'il ne les présente sur le fond et parle de l'immense influence du philosophe sans préciser ce qu'elle fut. On peut regretter qu'il n'apporte pas, sur ce sujet, le regard distancié et l'analyse d'un homme qui a vécu la Révolution et l'Empire (photo 16).

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ÉMILE

L'*Émile* est l'ouvrage auquel Rousseau accordait le plus d'importance (photo 17). C'est le seul ouvrage dont Musset-Pathay parle longuement dans sa biographie. Il

s'attache à décrire l'objectif de Rousseau : élever un homme capable de faire face à de multiples situations, telle celle d'un roi qui cesse de régner, et à souligner l'influence de ce livre sur la société. *Les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau eurent sur sa destinée, sur la nôtre, sur son siècle, une influence remarquable. Le plus important de tous, celui qui nous rendit les mères que la nature nous avait données, qui nous fit jouir de la liberté dès le berceau, qui nous apprit, en grandissant, à faire usage de toutes nos facultés, à braver les caprices de la fortune, à devenir hommes, l'Émile enfin, qui remua le monde social, méritait une attention particulière*²⁹; ou encore *Nous avons tâché de ne conserver aucune trace de l'émotion contagieuse dont il est difficile de se garantir en lisant une des plus belles productions de l'esprit humain. Si nous n'avions pas complètement réussi, il serait de toute justice d'en chercher la cause dans l'Émile même*³⁰.

24. *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, t. 2, Paris, Dupont, 1825.

25. *Ibid.*, M. Eymar, *Analyse du Contrat social*.

26. *Ibid.*, introduction.

27. *Ibid.*, p. 128.

28. *Ibid.*, note p. 160.

29. *Histoire la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, op. cit., introduction.

30. *Ibid.*, p. 188.

Il expose et défend les positions religieuses du *Vicaire savoyard* et semble partager l'attitude de Rousseau face à la religion. Il évoque longuement les condamnations dont l'*Émile* fut l'objet et leurs lourdes conséquences pour Rousseau qui dut successivement quitter la France, puis la Suisse.

J'ai essayé de me demander si Alfred de Musset, qui a 11 ans lorsque paraît l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, a été élevé selon les préceptes de l'*Émile*. D'après ce qu'écrit Paul de Musset, leur père semble s'être inspiré avec pragmatisme des bonnes idées de l'*Émile*, sans en retenir les excès : certes, nous ne savons pas si Paul et Alfred ont été allaités par leur mère, mais ils ont eu une enfance très heureuse et un précepteur qui les éduquait de manière agréable, comme le propose l'auteur de l'*Émile*. Ils ont également eu, très jeunes, un accès aux livres et ont beaucoup lu, à la différence de ce que préconise Rousseau pour les enfants. *Notre père pensait que l'éducation publique était la seule bonne pour des garçons*³¹ nous dit Paul de Musset.

Plus largement, pour Alfred de Musset, Rousseau est le domaine réservé de son père. Certes, *les Confessions d'un enfant du siècle* s'inspirent du titre de Rousseau, *le hideux sourire de Voltaire* voltige sur la haine entre les deux philosophes, il a lu avec plaisir la *Nouvelle Héloïse*; certes, il aime le XVIII^e siècle, son libertinage et sa sensibilité, mais il est plus proche de Marivaux, Carmontelle, Crébillon, Bernardin de Saint-Pierre ou des auteurs libertins que de Rousseau.

En conclusion

J'insiste sur le caractère monumental du travail effectué par Musset-Pathay sur Rousseau et sur l'influence considérable qu'a eue son édition phare (photo 18). Victor-Donatien de Musset-Pathay est un des plus grands connaisseurs de Rousseau et un de ceux qui a le plus largement contribué à la diffusion de sa pensée. Il était important de le souligner au moment où nous célébrons le tricentenaire de la naissance de Rousseau et où nous rappelons l'originalité profonde de sa pensée et son rôle dans la réflexion sur la démocratie.

31. Paul de Musset. *Biographie d'Alfred de Musset*, op. cit., p. 36-37, p. 43-44 et p. 45.

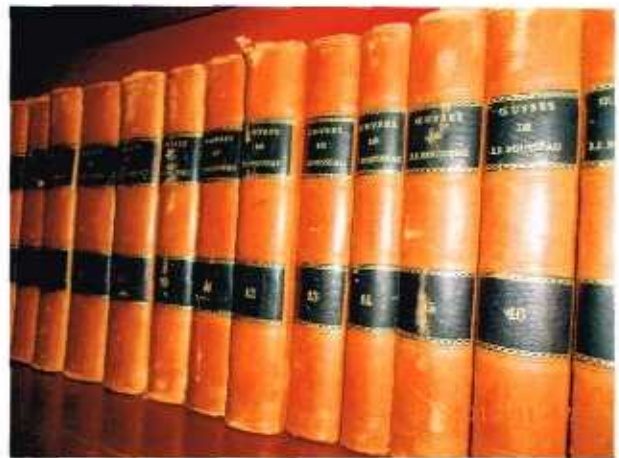


Photo 18 : L'édition des *Oeuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau* par Victor-Donatien de Musset-Pathay (1823-1826).

Fig. Je voudrais, pour terminer, citer un passage de la biographie où Musset-Pathay dit toute son admiration pour Jean-Jacques Rousseau³² :

À l'âge où l'on commence à sentir, à comprendre, je lus une partie des œuvres de Rousseau ; je fus vivement ému ; les bornes de mon intelligence me parurent reculer ; par un résultat naturel, j'éprouvais de la reconnaissance pour celui qui produisait sur moi cet effet. J'admirais ses ouvrages et j'aurais aimé sa personne s'il eût encore vécu.

Je mettais, entre l'auteur et ses écrits, un rapport nécessaire, parce que l'objet dont il s'occupe constamment exige, pour être bien traité, une intime persuasion, ainsi qu'une conviction profonde. Il est impossible de faire aimer la vertu, d'ébranler, en parlant d'elle, toutes les facultés de l'âme, sans l'aimer soi-même, sans éprouver sa puissance et ses charmes... Je relus Jean-Jacques. Ce n'était pas le moyen de me corriger... Il avait jusqu'alors parlé plus à mon cœur qu'à mon esprit : je le compris mieux sans le sentir moins. Je vis un nouvel horizon ; j'entraî dans un nouveau pays, et je connus alors la force de mon guide et son génie.

32. *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, op. cit., p. III et IV.

Reflets de la France dans une petite ville de province russe, sous l'Empire et la Restauration

ALEXANDRE GORDINE

Adresse de rattachement

à compléter

Résumé : *Les campagnes de 1812-1814 ont profondément marqué les esprits et le rayonnement culturel de la France n'échappe pas au Tiers État dans la Russie d'Alexandre I^{er}. Quelques souvenirs de cette époque, la plus belle peut-être dans l'histoire russe, associent les témoignages intimes, les belles-lettres et les monuments encore en place.*

Mots clés : *Campagne russe de Napoléon, Prisonniers de guerre, Koutouzov, Alexandre I^{er}, Alexandre Pouchkine, Ville d'Opotchka, Vie provinciale russe.*

Le passé n'appartient pas au présent, c'est plutôt lui qui nous possède... J'ai entre les mains un cahier manuscrit, in-octavo, de ce papier bleu et épais que l'on trouve à profusion dans les archives du XVIII^e siècle en Russie, comme en Europe. *Ce livre est à l'élève de l'école de district, de 1813, est-il inscrit sur la couverture en même papier griffonné de plume¹. Le district*

1. Collection du musée national Alexandre Pouchkine, Saint-Petersbourg, BMI KII-23173. L'auteur tient à remercier la Direction du musée pour pouvoir citer ce document, en grande partie inédit, et reproduire l'une des images de sa collection.

Bon!
~~OPOTCHKA~~

est celui d'Opotchka, petite ville au sud de la province de Pskov, à quatre cents kilomètres de Saint-Petersbourg. Comme bien d'autres classes inférieures en Russie, « une petite école populaire » fut fondée ici sous Catherine II. Financée par la ville, elle recevait les garçons et les filles de tous les états, de la petite noblesse aux paysans libres. Certes, les filles et les garçons se trouvaient séparés. Durant deux ans, un seul instituteur leur apprenait la lecture et l'écriture, le catéchisme et l'histoire sacrée, les devoirs de l'homme et du citoyen, l'arithmétique, la grammaire, la calligraphie et le dessin. En 1812, selon la métrique, le nombre général des élèves était de 29, dont huit enfants nobles, quatre marchands, six petits bourgeois, un paysan et dix soldats. « Le nombre de ceux qui ont terminé le cours complet – 7 »². Le propriétaire du petit cahier, André Lapine, né vers 1802, était le fils d'un marchand peu fortuné.

Et sous la couverture ? Pas un exercice, mais une quinzaine des devinettes et les paroles de plusieurs chansons, dont – signe des temps ? – deux militaires. Hélas pour le folkloriste, toutes sont recopiées des livres

2. *Le Centenaire de l'école de quatre classes de la ville d'Opotchka, 1787-1887*, par l'inspecteur de l'école M. Lomberg, Pskov, 1887, p. 1-3.



Fig. 1 : Opotchka. Le pont et la place du sobor. D'après une photo originale vers 1870.

imprimés ! Il semble même possible de deviner desquels : les concordances les plus nombreuses sont avec le chansonnier paru en 1800 sous les initiales I.N., ainsi que deux recueils édités dix ans plus tard par Kalatiline et Kapoustine (jusqu'en 1811, les chansonniers paraissaient essentiellement à Moscou).

L'écriture parfois diffère, les fautes d'orthographe ne manquent pas³. Mais voici enfin, à la page 25, ce que nous cherchons. 1812, en Juin... les troupes françaises étaient à 60 verstes de nous, d'où il y avait chez nous une panique assez grande, d'aucuns portaient hors de la ville et enfouissaient leurs biens, d'où se produisaient par la suite du temps des trésors. Et autre part encore : 1812, en Juillet, la guerre était proche [...].

La Russie menait des guerres incessantes. Mais depuis plus d'un siècle, tous les combats se déroulaient loin de la province de Pskov. Il y avait tout juste quarante ans, l'impératrice Catherine II avait éloigné la frontière polonaise, tout proche, plus à l'ouest. Et voilà, en l'espace de quelques semaines seulement, venait une menace bien réelle.

La mention des trésors atteste que la note fut faite quelques mois après. Quel contraste – ou une heureuse complémentarité ? – pourtant avec le témoignage de l'autre chroniqueur local, ayant composé sous Nicolas I un manuscrit qu'il a intitulé, non sans prétention, *Généalogie de Lobkoff et Mémorial des grands événements*⁴ !

3. Nous les respecterons : elles peuvent choquer le lecteur, mais leur auteur les a bien faites.

4. Travaux de la Société Archéologique de Pskov, 1914-1915, t. II, 1915, p. 79-89 (extraits).

1812. Il y avait une guerre forte avec le Français (sic!) et Moscou fut prise par le Français et beaucoup saccagé. La même année [ils] furent chassés et vaincus. Cette année-là, le 9^e jour de Septembre⁵, en présence des Français à Moscou et à Polotsk, on alla d'Opotchka à la frontière biélorusse avec une procession de toutes les églises et les icônes de la Mère de Dieu de Sviatye Gory et d'Aphanassieva sloboda et de même de Prikhaby. Il y eut un office avec la prière d'agenouillement pour la victoire sur l'ennemi. Les habitants de la ville ne laissaient dans leurs maisons que les vieux et les petits ; et on chanta et but [assez] à la santé des guerriers de toute la Russie.

Le cahier d'André Lapine contient cependant une note intéressante de plus. 1814, le 23^e jour d'Avril, il y eut une fête toute la journée pour la prise de Paris et une canonnade sur le Val ; on chantait des chansons, les tonneaux brûlaient, on tirait des coups des fusils, jeudi, jour de Saint Georges [...]. Le 25 avril Fiodor a cousu pour moi les bottes smaznye. Compte tenu que la nouvelle de la capitulation de Paris atteignit Saint-Petersbourg un mois avant et que l'on fête déjà la Pâques le 29 mars, il paraît vraisemblable que la festivité fut ajournée pour des raisons météorologiques, à savoir à cause de la crue printanière. En effet, d'après une autre note d'André Lapine, la rivière est « sortie » le 1^{er} avril. Par ironie du sort, le Val, l'endroit où se déroulaient alors, comme aujourd'hui, les fêtes

5. Toutes les dates sont indiquées selon le style julien, en vigueur en Russie jusqu'au décret bolcheviste en 1918.

Bon

~~Opotchka~~ Opi

~~Opotchka~~ Opotchka

verlan :

faites.

Date: Sat, 16 Feb 2013 18:41:57 +0400 [16.02.2013 15:41:57 CET]

De: Александр Гордин <alolia@mail.ru>

À: REFERENT BULLETIN <REFERENT@VENDOMOIS.FR>

Cc: PASCAL FOREAU <pascalforeau@yahoo.fr>

Objet: Remarques (a voir avec Mme Bourdin)

Cher Collègue,

Merci beaucoup pour cet envoi. La mise en page et le travail sur la première illustration sont impeccables, je vous en remercie très sincèrement, ainsi que toute votre équipe.

Il n'y a que très peu de remarques et de corrections souhaitables.

- "Adresse de rattachement", qu'est-ce que ça veut dire exactement? *Musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg, Russie*. C'est ça ?
- Une erreur en cyrillique : *Опочка*, c'est-à-dire il faut mettre **ч** au lieu de **у** (fig. 2).
Soit dit à propos, "À *Опочка* le 9 août 1810 en attendant les chevaux... d'après nature", c'est ce qui est écrit sur le dessin même. Je ne sais pas, si c'est compréhensible sans guillemets ?
- **P. 139 (en haut)** motte cerclée du haut rempart **de terre**, vestige
- **P. 138-139** Il serait peut-être moins esthétique, mais plus logique de supprimer une interligne devant "Le cahier d'André Lapine" et d'ajouter une interligne devant "En plusieurs localités" (comme c'était, en tout cas, dans le texte corrigée par M. Bourdin).
- **P.140** en courant derrière la **calèche**
- **P.142** Je ne comprends pas du tout ce **(sic)** après "la héroïne" (=personnage féminin principal), si l'on ne peut pas supprimer tout simplement ce **(sic)**, ce qui est préférable, merci de remplacer "la héroïne (sic)" par "la jeune fille" ou par un autre synonyme.
- Enfin, la note 3 (**p.138**) "Nous les respecterons ; elles peuvent choquer le lecteur, mais leur auteur les a bien faites" pose un petit problème : les fautes d'orthographe (retenues dans la publication) se trouvent dans les citations autres que les notes d'André Lapine. Peut-être, on peut dire « mais la plupart des auteurs cités dans cet article les ont bien faites » ? Je prie Mme Bourdin de trancher, en envoyant à son adresse une copie de ce message.

Bien cordialement,
votre obligé

Alexandre Godrine

P.S. Le propriétaire m'a confirmé que le numero que je vous avais donné, est bon. Si ça ne marche pas, c'est donc un mystère.

Пятница, 15 февраля 2013, 21:22 +01:00 от REFERENT BULLETIN <REFERENT@VENDOMOIS.FR>:

Bonjour,

veuillez trouver ci-joint les épreuves de votre article à paraître dans le Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois.

Nous vous serions obligé de bien vouloir retourner ces épreuves corrigées (document numérisé), dans un délai de 72 heures :

soit le 18 février 2013 à 22h00

Au-delà de cette date, aucune correction ne sera possible.

Nous attirons votre attention sur le fait que la mise en page est faite par nos soins, au mieux de vos recommandations, et que vos corrections ne peuvent concerner que les défauts de transcription de votre manuscrit et non sa rédaction.

Cordialement

Pascal Foreau

Référent Comité de lecture du bulletin

pour me joindre : 07 60 92 57 40

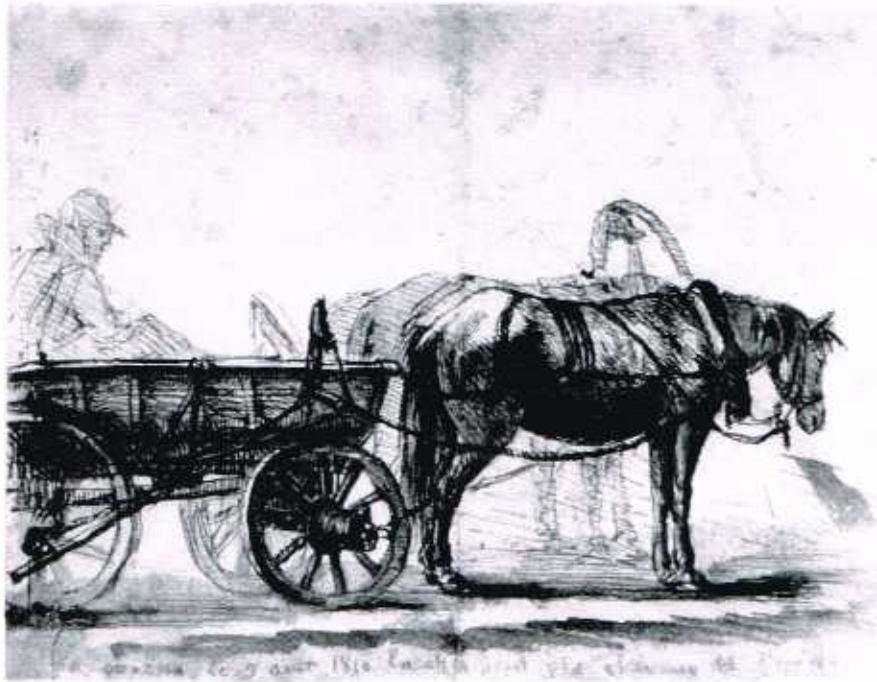


Fig. 2 : Monogrammiste M. À Опо́чка le 9 août 1810 en attendant les chevaux... d'après nature. Dessin à la plume (collection du musée national Alexandre Pouchkine, БМН КИТ-2804).

France

↓ *Опыт = Опо́чка*

communales était un genre de boulevard : une grande motte encerclée du haut rempart, vestige de l'ancienne citadelle formant une île sur la rivière. En 1814, les plus âgés s'en souvenaient encore très bien ; à l'intérieur, quelques belles églises en bois qui avaient disparu en flamme un jour de septembre 1774.

En plusieurs localités qui conservent les traces des résidences seigneuriales de ce pays, on vous racontera volontiers que le parc a été planté par les Français, prisonniers de guerre de 1812, et que c'est bien eux qui ont excavé aussi l'étang, comme par exemple à Matuchkino, l'ancien domaine de Daria Illarionovna Golenichtchev-Koutouzov, sœur cadette du célèbre feld-maréchal. Ce ne sont pour la plupart que des légendes. Une chose est sûre pourtant : les soldats de Napoléon qui étaient convoyés à l'intérieur de l'Empire succombaient en nombre de maladies et de blessures à Opotchka. D'après un auteur du XIX^e siècle, une église de ville fut mise à la disposition du clergé catholique pour leurs funérailles. Il s'agissait de l'église en bois Saint-Thomas, située près de la route de Polotsk, bien à propos la veille de l'invasion de la Grande Armée, la paroisse s'étant mise à construire, à proximité, une nouvelle église en brique. 1812, le 9^e jour du Mai, jour de Saint Nicolas, on a commencé à bâtir l'église de La Trinité à Zavelitchie⁶ et on a érigé la croix le deuxième jour après la Dormition, le 17 Août, lit-on dans le cahier d'André Lapine, sur la même page que les souvenirs de la guerre.

S

Un dossier aux archives régionales de Pskov, intitulé « De la remise au marchand Nikitine pour le comblement en 1813 par l'engagement à Opotchka des petits tombes où sont enterrés les corps des prisonniers de guerre français » (F. 20, inv. 1, d. 485) contient la prescription du gouverneur de Pskov de payer au dit Nikitine une somme de 1 725 roubles. On y apprend aussi que, pour les raisons sanitaires, les tombes furent remblayées avec de la chaux vive. L'emplacement exact du cimetière est depuis oublié. Selon la relation du tribunal terrestre d'Opotchka en date du 27 mars 1813, près de 1 200 corps furent enterrés dans des fosses communes, mais on continuait à en trouver encore dans les forêts du district⁷.

Comme on le sait, la victoire de la coalition antinapoléonienne avait parmi ses conséquences la création de la Ligue Sacrée, destinée à rétablir la paix et l'ordre monarchique en Europe : elle se réunit jusqu'en 1822 pour ses G8. C'est grâce à ces assemblées que les habitants d'Opotchka peuvent assister deux fois au passage de l'empereur Alexandre I^{er}, d'ailleurs un grand passionné de voyages. La première fois, Alexandre Pavlovitch était de retour du Congrès d'Aix-la-Chapelle

7. B. Milovidov, Les Prisonniers de guerre dans le gouvernement de Pskov fin 1812-début 1813, dans *L'époque de 1812. Recherches. Sources. Historiographie*, VIII / Travaux du musée historique d'État, 181, Moscou, 2009, p. 197-221. Fondé sur les documents d'archives, l'article parle beaucoup du manque d'approvisionnement pour les prisonniers à cause d'une mauvaise administration et d'une population malveillante. Ainsi, les habitants d'Opotchka n'offrirent-ils aux malheureux que dix paires de chaussures de bast.

6. L'ancien faubourg sur le rive gauche de la rivière Velikaïa.



Fig. 3 : La maison d'Yakov Porozoff : un des cinq hôtels particuliers « en pierre » construits en ville avant 1820 ; façade empruntée de l'album de modèles ayant reçu « l'approbation suprême » en 1809.

ayant décidé tout à l'heure le départ des troupes étrangères du territoire de la France et son adhésion à l'alliance des quatre. La seconde fois, l'empereur était en route pour le Congrès de Vérone consacré à la question espagnole : à ce Congrès, qui sera le dernier, la France était représentée par Montmorency et Châteaubriant.

Le souvenir des deux passages impériaux nous est rapporté par le journal intime du frère aîné d'André Lapine, Ivan Ignatievitch (1799-1859)⁸ :

1818 [...] Le 19 décembre. Il est arrivé ici le *fertygar*⁹ pour que les chevaux soient acheminés pour le Souverain afin qu'ils n'aient pas peur du feu et on les achemina, ce soir-là, avec des torches à chaque troïka.

Le 21. L'empereur Alexandre I^{er} est passé ici à 8 heures. Quand il est arrivé, on a commencé à carillonner ; et jusqu'à ce qu'il partît pour *Voïskaïa Gora*¹⁰ – on carillonnait toujours. Un appartement lui a été réservé chez Yakov Porozoff ; mais pourtant il est demeuré à la station¹¹ lorsqu'on changeait les chevaux ; alors il a demandé s'il y avait à proximité une église. Et on lui a proposé, sur la route, La Trinité, où il est allé directement de la station, et là le père Sémion Molotchkovskoï l'a reçu et lui a donné sa bénédiction. Dans l'église, Matveï Ivanovitch Plotnikoff et moi, nous

tenions à un pas du Souverain. De l'église, il s'est mis directement en route, bien que la maison de Porozoff ait été illuminée de lampions et de 40 cierges dans les chambres, ainsi que notre *sobor*¹² était tout illuminé, c'est-à-dire tous les meilleures cierges qui se trouvaient dans l'église étaient allumés et l'archimandrite ayant une allocution préparée pour la réception et presque une moitié du peuple restait (sic) là-bas, en attendant Sa Majesté Impériale, mais pourtant tous se sont trompés.

1822. Le 7 août. Cette journée, on peut dire la meilleure, l'empereur Alexandre I^{er} est passé par chez nous. Il était pour la première fois dans la ville et allait de [la ville de] Novorogev par notre rue où il était poudré de sable jaune. Il était dans l'appartement chez Yakov Minitch Porozoff, y déjeunait et a été accueilli par le chef de la ville, Ivan Silitch Sélugine, et quelques citadins avec du pain et du sel. Il est arrivé à 12 h et parti à 3 h, passées. Il y avait du monde. Tous le suivaient, en courant derrière ~~la voiture~~, jusqu'au pont sur la rivière Velikaïa.

L'écho de la guerre victorieuse fut long. Dans son journal, en date du 4 septembre 1817, Ivan Lapine décrit la visite d'un ami à qui, passées quelques tasses du thé, il offre une paire de tableaux : *Schwanzenberg* et *Wintgestein*, (sic) autrement dit les portraits gravés de deux illustres généraux, autrichien et russe. Piotr Wittgenstein (1768-1842) était bien celui qui, en 1812,

8. Travaux de la Société Archéologique de Pskov, 1914-1915, t. 11, p. 21-77 (les traces de l'original, tout comme celles du manuscrit de Piotr Lobkoff, se perdent dans la Révolution russe).

9. C'est-à-dire *Feldjäger* (all.), courrier du cabinet.

10. Une éminence boisée située à plusieurs kilomètres au nord de la ville.

11. Relais.

12. *Sobor* (m), l'église principale où les prêtres officient ensemble et par alternance. Celui d'Opotchka, construit sous Catherine II, fut démoli en 1937, malgré son classement monument d'architecture en 1926.

couvrait, en Biélorussie, la direction de Saint-Pétersbourg et donc aussi d'Opotchka; le 7 octobre il chassa les Français de la ville de Polotsk. Le parcours de Karl Philippe Schwarzenberg (1771-1820) s'avère beaucoup plus mouvementé. En cette même année 1812, il est dans le camp adverse et se bat contre les Russes en Ukraine; ce n'est qu'après l'entrée en guerre de l'Autriche que cet ancien envoyé à Saint-Pétersbourg, ayant cherché à détacher la Russie de la France, puis, ambassadeur à Paris pour négocier le mariage entre Napoléon et Marie-Louise, rejoint enfin la coalition.

Deux mois auparavant, le dimanche 29 juillet, Lapine signale aussi le passage de la femme de Barkhladitoli qui s'est arrêtée pour la nuit chez M. Porozoff (père d'Yakov). Barklai de Tolli (1757-1818) était le commandant en chef des armées russes avant et après son homonyme Koutouzov; c'est bien à lui qu'appartenait le plan d'attirer la Grande Armée en profondeur dans le pays, en épuisant ainsi ses forces. En automne 1817, l'épouse du prince cherchait probablement à rejoindre son mari parti à l'étranger pour se soigner. Il possédait, d'ailleurs, une propriété dans un district voisin.

L'encadrement des gravures et la reliure étaient parmi les passions ordinaires de l'époque. Ivan Lapine les rendit aussi un devoir. Toujours dans son journal, on trouve la mention de quelques traductions de l'allemand et du français, fournies à l'égal des œuvres originales russes par son amie Anne, jeune fille instruite appartenant paraît-il à une famille du clergé. 1818. Le 16 février. Lisais le livre d'Anna Lavréntievna, Bianca, amante de Bonaventura, qui est partie une nuit avec lui, sans épargner la richesse, enfin fut l'épouse du roy François, et tous les deux sont morts ensemble du poison mortel¹³.

Le 10 [Juin]. Ce jour-là notre Sauveur¹⁴ est parti pour Sviatye Gory. Anna Lavréntievna m'a donné à lire un livret en deux parties, Le jeune sauvage ou la fougue dangereuse des premières passions par M^{me} de Genlis que j'ai lu avec le plus grand plaisir.

Un grand succès des romans didactiques, mais en même temps assez frivoles, de la comtesse de Genlis (1746-1830) entraînait aussi de l'imposture, et *Le jeune Sauvage*, édité en 1808 et 1809 à Moscou à titre de la toute dernière œuvre du célèbre auteur, fut en réalité écrite par Augustin Lejeune. Certes, ce genre de romans était une sorte de la littérature de masse. Tout comme les pièces du dramaturge allemand von Kotzebue (1761-1819) : deux d'entre elles furent mises en scène à Opothka, dans une grange près du magistrat (mairie) le 30 août 1822, jour de la fête d'Alexandre I^{er}.

Non moins que les héros de la littérature et des journaux, les Français étaient aussi les personnages de la vie ordinaire et pas forcément en tant que gouverneurs et gouvernantes dans les familles nobles ou les petits aventuriers, comme m'sieur Triquet « de Tambov » invité

par l'auteur d'*Eugène Onéguine* au bal provincial chez les Larine. Pouchkine écrivait, d'ailleurs, son roman en vers, en résidant à quelques 45 verstes de la ville d'Opotchka.

1820... Le 17 [mai]. Pav[el] Iv[anovitch] Pogonialoff est venu de Pskov pour se marier et se faire diacre. Le 23. On a célébré le mariage de Pav[el] Iv[anovitch] et de la nièce française, fille très-très pauvre, mais pourtant innocente qui vivait chez Raibois; cependant il a auparavant recherché en mariage chez Alexeï Balakirev sa fille Nastia, mais on la lui a refusée. De la famille du clergé local, Pogonialoff était le frère d'un ami proche d'Ivan Lapine.

À la différence des marchands en gros, tels les Porozoff qui vendaient du lin aux ports de Narva, de Saint-Pétersbourg et de Riga, les Lapine ne se contentaient que du petit commerce. Ainsi, André était-il traiteur, d'où des notes comme une bout[eille] de [vin] puyssant pour N. sur la couverture et les pages de son cahier, tandis qu'Ivan passait ses journées au comptoir dans la galerie des boutiques : un genre d'activité sans doute propice pour la lecture. Certes, la monotonie journalière était de temps en temps interrompue par les absences pour les foires ou fêtes patronales dans le district ou même ailleurs. C'est lors d'un de ces voyages qu'eut lieu la rencontre avec la personnalité qui donnera son



Fig. 4 : L'auteur de la *Généalogie de Lobkoff*, Piotr Stépanovitch Lobkoff (1795-1870) avec sa fille Élisabeth. Photo des années 1860 (Travaux de la Société Archéologique de Pskov, t. 11).

13. Il s'agit du roman du professeur à Prague August Gottlieb Meissner (1753-1807), *Bianca Cappello*.

14. L'icône miraculeuse la plus vénérée dans la ville (disparue ou détruite sous la grande terre).

nom à toute une époque et assura l'intérêt au journal d'un petit provincial pour la postérité. 1825 [...] Le 29 Mai, J'ai été à Sviatye Gory le 9^e vendredi¹⁵ et fait un voyage assez heureux, parce que Annouchka M. m'attendait déjà à Svechnikov bor, et avec elle je suis allé presque sans se quitter jusqu'au pogoste Rojdestvenski ; fis le commerce durant la foire à 200 roubles avec un petit. Et là j'ai eu la chance de voir Alexandre Serguévitch M. Pouchkine qui a étonné d'une certaine façon par son étrange habit, à savoir il avait à la tête un chapeau de paille, en chemise rouge d'indienne ceinturée du cordon bleu, avec les favoris noirs très longs qui rassemblent plus à une barbe ; de même avec des ongles très longs par lesquels il épluchait les oranges et les mangeait avec grand appétit, je pense, à peu près 1/2 douzaine.

C'est une des dernières notes du journal. Trois ans après, l'auteur se marie. Depuis, au dire de l'éditeur, le journal se transforme en un livre de comptes. Une période poétique de la vie est terminée.

Épilogue

À la fin de l'année 1811, une époque pour nous mémorable, vivait dans son domaine de Nénaradovo le bon Gavriila Gavrilovitch R***. Son hospitalité chaleureuse était connue alentour ; les voisins venaient à tout moment pour dîner, boire, faire une partie de boston à cinq copecks avec son épouse, et d'aucuns pour contempler leur fille, Maria Gavrilovna, une demoiselle svelte, pâle et âgée de dix-sept ans. Elle passait pour être un riche parti et nombreux étaient ceux qui la voyaient déjà fiancée à eux-mêmes ou à leurs fils.

Maria Gavrilovna était nourrie de romans français et était donc amoureuse, c'est ainsi que commence *La tempête de neige*, une nouvelle d'Alexandre Pouchkine (1831). L'héroïne doit épouser en secret son amoureux, Vladimir, mais il se perd dans le blizzard et arrive lorsque l'église est fermée. *Quelle nouvelle l'attendait !* dit le narrateur. Maria Gavrilovna manque être emportée par la fièvre, mais Vladimir ne veut plus la voir. Quelques mois après, le pauvre est grièvement blessé à Borodino et meurt à Moscou, la veille de l'entrée des Français. La guerre s'achève. Installée avec sa mère ailleurs, la ~~héronne (sic)~~ rencontre un jeune colonel des hussards. Ils se plaisent et elle s'étonne de ne pas entendre sa déclaration. La minute arrive enfin et il avoue être marié sans connaître sa femme. Il décrit alors un voyage nocturne, une inquiétude incompréhensible qui le pousse à prendre la route et une scène dans l'église où l'on le prend à la hâte pour l'autre.

– Mon Dieu, mon Dieu ! dit Maria Gavrilovna en saisissant sa main, c'était donc vous ! Et vous ne me reconnaissez point ?

15. Le neuvième vendredi après Pâques, jour de la plus grande foire dans le district.



Fig. 5 : Térébeni. L'église de la Résurrection. 1757.

*Bourmine blêmit... et se jeta à ses pieds...*¹⁶

Dans le nom de la paroisse dans la nouvelle, *Jadrino*, on devine facilement celui de *Jadritsy*, propriété d'un connaissance de Pouchkine, Pavel Pouchtchine, vétéran des campagnes 1812-1814 mais aussi une source des bruits compromettants sur le poète lors de son exil pskovien¹⁷. En effet, il existait à là-bas, sur un tertre, une église dédiée à Saint Jean évangéliste ; tandis que d'autres églises d'alentour furent rebâties en brique au XVIII^e siècle, elle demeurait toujours en bois, comme celle du texte de Pouchkine. Une coïncidence de plus, le village de Jadritsy se trouve sur la chaussée de Novorjev à Opotchka, souvent empruntée dans le passé par les voyageurs partant de la capitale vers les frontières ouest de l'Empire ; on a vu tout à l'heure qu'en 1822 le cortège d'Alexandre I^{er} a choisi précisément cet itinéraire. L'église de Jadritsy est détruite pendant la guerre, mais une autre subsiste encore sur ce chemin devenu secondaire, dans un village plus proche d'Opotchka. Cette église en bois était la paroisse des parents de Mikail Golenichtchev-Koutouzov qui y furent ensuite ensevelis. Les trois iconostases baroques sont travaillées à la commande du futur feld-maréchal et sur la porte d'une d'entre elles, Saint Michel l'archange est doté de traits bien reconnaissables...

16. A. Pouchkine. *Récits de feu Ivan Pétrovitch Belkine*, traduit du russe par Pierre Skorov, Édition Temps & Péroïdes, 2009, p. 45-66.

17. En choisissant le nom de village, Pouchkine sans doute ignorait ce que révèlent pour nous les études étymologiques : la racine *jadr-/jedr-* est balte et signifie... « serein ».

Tanviray de Villiers : un personnage mal connu, héros de la guerre de 1870, fondateur du premier Syndicat Agricole de France

MAURICE LABBÉ
avec la collaboration de MICHEL RENVOIZÉ

~~Adresse de rattachement~~

à définir

Résumé : *s'il est un personnage de premier plan originaire du Vendômois qui soit si peu connu de nos jours même de certains de nos érudits locaux, c'est bien Jules Tanviray. Tanviray est actuellement surtout connu par son acte de bravoure de la guerre de 1870 illustré par deux peintres, alors que c'est surtout par le rôle qu'il joua dans le monde agricole qu'il aurait dû passer à la postérité et qu'il aurait bien mérité qu'une rue de Blois et de Villiers lui fut dédiée! Mais qui à Villiers même connaît encore son œuvre? Alors qu'il bénéficie de plus de 100 références sur Internet (44 livres sur Google) et que son œuvre a même fait l'objet de thèses à l'étranger. C'est ce que le présent travail va essayer de réparer.*

Mots-clés : *Tanviray (Jules), Bataille de Loigny, Renouard (Eugène), Grolleron, La Charmoise, L'Orfrasière, Engrais, Syndicats Agricoles, Phylloxera, Le Paraclat, Villiers-sur-Loir.*

Un acte de bravoure

Le 2 décembre 1870 à la bataille de Loigny. Deux tableaux l'illustrent : tout d'abord un tableau d'Eugène

Renouard (**fig. 1**) peintre et professeur de dessin au collège de Vendôme, qui dit-on, fit sensation, au Salon de 1886 et qui lui valut l'honneur d'être reproduit dans le n° 2 du 8 janvier 1888 du *Journal Illustré* qui en fit une reproduction double page dessinée au trait par Henri Meyer et gravée par Navellie (**fig. 2**).

En 1885, M. Bozérien avait introduit auprès du Conseil général une demande de subvention concernant M. Renouard qui se propose de reproduire l'épisode glorieux de notre compatriote le sergent Tanviray à la bataille de Loigny. Renouard ayant déjà eu deux subventions de 500 francs, il ne fut pas donné suite à cette requête.

Le *Carillon de Vendôme* du 27 sept 1898 nous apprend que M. Renouard, le sympathique peintre vendômois a offert à la ville de Vendôme son magnifique tableau représentant « Le sergent Tanviray de Villiers retrouvant le drapeau de la mobile de Vendôme ». Il ne réclame que les déboursés, soit 500 francs si l'on accepte son offre. Bien entendu le conseil municipal de Vendôme accepta cette offre et ce tableau fut longtemps exposé au musée dans un escalier où nous avons eu l'occasion de le voir dans les années 60. Il est malheureusement actuellement relégué aux réserves du musée et nous n'avons même pas été autorisés à le photographier.



Fig. 1 : Tableau de E. Renouard conservé au musée de Vendôme (coll. J.J. Loisel).



Fig. 2 : Reproduction du tableau de Renouard dans le *Journal Illustré* du 28 janvier 1898.



Fig. 3 : Château de Villepion (C. P. ancienne).



Fig. 4 : Château de Villepion actuel (photo M. Labbé).



Fig. 5 (à gauche) : Tanviray vu par Renouard. Fig. 6 (à droite) : Jules Tanviray (dans *Monographie du Syndicat des Agriculteurs* [...] par Jules Berthonneau, 1905 - AD 41).

Les journalistes de l'époque identifiaient sur ce tableau, à l'arrière plan, le château de Goury, mais il s'agit en réalité de celui de Villepion (fig. 3 et 4) également proche de Loigny. Ceci nous a bien été confirmé par la propriétaire actuelle de ce dernier château, M^{me} de Montgolfier qui, avec son mari, en fit l'acquisition après quasiment un siècle d'abandon. Ils l'ont remarquablement restauré. À ce propos, on remarquera avec quel soin minutieux Renouard a reproduit les traits de Tanviray (fig. 5 et 6), ce qui laisse supposer qu'il l'a rencontré. Il dut sans doute également se rendre à Villepion. L'autre personnage capital de ce tableau est ce pauvre Armand Héron, qui était né à Vendôme le 15 septembre 1848, et lui aussi vraisemblablement bien connu de Tanviray. Ce tableau de Renouard a fait également l'objet d'une reproduction au début du siècle dernier sur au moins deux cartes postales en noir et blanc aux éditions H. Chartier (fig. 7).

Un autre peintre, Paul Louis Narcisse Grolleron (1846-1901), peintre spécialiste des scènes militaires, peignit également un *Sergent Tanviray* en 1894, tableau qui fut repris en gravures :

- dans *La France Illustrée* n° 1027 du 4 août 1894 avec la légende : Salon de 1894 Ch. Élysées, le Sergent Tanviray, tableau de M. Paul Grolleron (deuxième médaille d'or);
- ainsi qu'une double page couleur dans *Le petit Journal* (fig. 8) et encore;
- en double page noir et blanc dans le journal *Le petit Parisien* n° 274 du 6 mai 1895 (fig. 9).

D'autre part l'*Almanach des postes et Télégraphes* de 1896 (fig. 10) lui fit les honneurs d'une belle reproduction et la revue hebdomadaire *Le Noël* du 24 octobre 1907 (fig. 11) lui consacra sa page de couverture. Mais si cet acte de bravoure fut peint, c'est qu'il fut connu et décrit. En effet, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* de 1875 (t. 14, p. 225-290), M. de

Vignat à l'effacement

Maricourt, ex capitaine de la 8^e compagnie, 2^e bataillon de la Mobile de Loir-et-Cher, ancien officier au 16^e de Ligne coucha sur le papier l'Histoire de la mobile de Vendôme. Nous y apprenons que le 17 août 1870, tous les jeunes gens de 20 à 26 ans des cantons de Droué,



05 VENDÔME (L.-et-C.). — Le Musée. — Le drapeau de la Mobile de Vendôme retrouvé par le Sergent Tanviray de Villiers (Épisode de la bataille de Loigny, 1870). — LL.

Fig. 7 : Carte postale, éd. H. Chartier reproduisant le tableau de E. Renouard.



Fig. 8 : Reproduction du tableau de Grolleron dans *Le Petit Journal*.

félicités

laisser le Fig. 6



Fig. 9 : Reproduction du tableau de Grolleron dans Le Petit Parisien du 6 mai 1895. Fig. 11 : Hebdomadaire Le Noël du 24 octobre 1907.

ALMANACH DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

ÉCLIPSES

Éclipse partielle de soleil, le 10 février, invisible à Paris.
Éclipse partielle de lune, le 29 août, visible à Paris.

SAISONS

Commencent le 20 mars, le 11 mai, le 20 juin, le 23 août, le 21 octobre, le 11 décembre.

LE SERGENT TANVIRAY — Tableau de Grolleron. — Représentation par Eugène, Paris.

Fig. 10 : Calendrier des Postes 1896.

Morée, Mondoubleau, Savigny, Montoire, Saint-Amand, Vendôme et Selommès, furent réunis pour la première fois dans le grand manège du quartier (actuel quartier Rochambeau) de Vendôme. Nous n'extrayons de ce récit que les passages ayant trait à notre étude [...] *enfin un drapeau! Pauvre petit drapeau de la 8^e compagnie! Il n'était pas très réglementaire : il avait plutôt l'air d'un jouet d'enfant que de l'enseigne d'hommes de guerre ; mais il reçut le baptême du feu et le baptême du sang, et sa courte histoire fut héroïque. Une dame de Vendôme l'avait confectionné. Deux mobiles allèrent le chercher ; l'un d'eux, Héron, promit, avec la verve qui le caractérisait, de rapporter avant huit jours un casque prussien en échange du guidon...* Ils tinrent promesse et Héron fut nommé porte-drapeau. [...] *À Loigny, le pauvre Héron tomba, le cerveau traversé par une balle. Mais plus heureux que tant de nos vrais drapeaux, le petit guidon de Vendôme, réduit à l'état de bâillon sanglant fut sauvé par l'héroïsme d'un Vendômois et ne resta point aux mains de l'ennemi. Un peu plus loin, Maricourt revient sur ce fait d'armes. Jusqu'à présent, je n'ai nommé de la compagnie de Vendôme que des morts. Je veux cependant faire une exception en faveur d'un de ces héros modestes, toujours les premiers au feu et les derniers sur la liste des récompensés. « Où est le drapeau de la compagnie ? » demanda le sergent Louis Tanviray, de Villiers, en rentrant dans le bourg (nota de Loigny) « Héron est tué », répondit une voix ». Le drapeau de Vendôme ne restera pas aux mains des Prussiens ! » s'écria Tanviray. Et seul, il repartit dans la plaine, sillonnée d'ennemis et labourée par les balles allemandes et françaises. Il suivit à la trace des morts la voie glorieuse parcourue par la compagnie, et trouva enfin le pauvre Héron, le cerveau traversé d'une balle et couché sur notre petit fanion. Tanviray le prit, et, l'élevant fièrement au-dessus de sa tête, il rejoignit les siens à travers la nuée de balles qui lui étaient adressées.*

Selon M. Riverain, qui fut président du Syndicat des Agriculteurs, Tanviray combattait en engagé volontaire et fut cité à l'ordre du jour de l'armée.

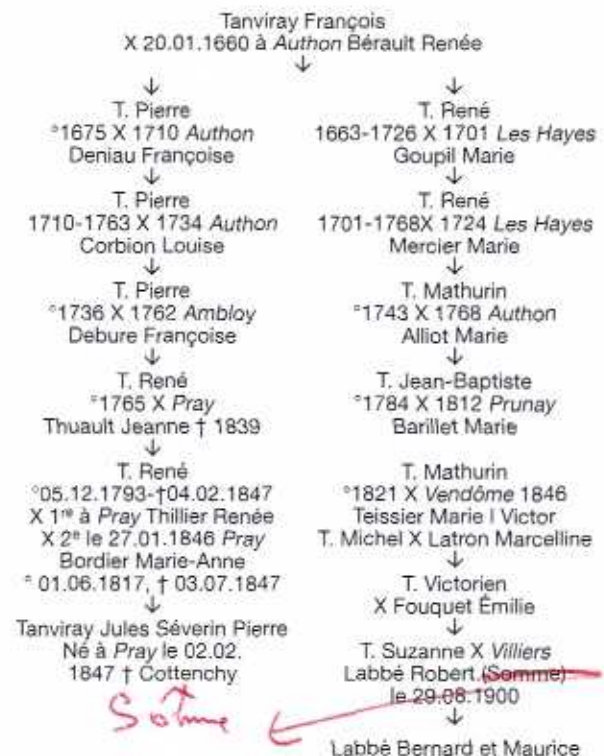
L'abbé Blanchard, qui fit également l'historique des Mobiles mentionne, page 120, *Tanviray ramassa le petit drapeau qui fut ensuite égaré.*

On remarquera que nous avons mentionné Louis Tanviray dans le texte précédent. Cette référence à Louis est, disons-le tout de suite, une erreur de l'auteur ou de l'imprimeur dans le texte de Maricourt. Elle a donné un travail fou de recherches à l'un d'entre nous (Michel Renvoizé) avant que ses recherches ultérieures sur Blois nous montrent, de façon indiscutable, que ce Louis Tanviray n'était autre que Jules Séverin Pierre Tanviray. C'est aussi cette erreur qui explique que le rapprochement avec Jules n'ait pas été fait par nos historiens locaux, en particulier de Villiers. Il faut cependant noter qu'un Louis Tanviray a bien existé, né à Prunay et fils de Victor Tanviray et Désirée Teissier, boulangers à Vendôme, quartier St Lubin. Il est décédé dans des circonstances qui ne nous sont pas connues à

St Pérvay-la-Colombe, canton de Patay, son décès ayant été déclaré le 6 décembre 1870 ou il est désigné comme *membre de la mobile du Loir-et-Cher*. Il était âgé de 22 ans et c'est l'arrière-grand-oncle de l'auteur de ces lignes.

Tout n'était pas résolu pour autant puisque, si des Tanviray figurent bien à l'état-civil de Villiers, pas de trace de Jules qui est pourtant bien désigné dans les textes ainsi que sur le tableau de Renouard comme étant de Villiers. Ce n'est qu'en fouillant dans le tableau de la garde Mobile classe de 1867 que l'on trouve quatre membres du contingent appelés pour Villiers, à savoir : Aubert Louis, Hayes François, Noël Louis et sous le n° 32 Tanviray Jules Séverin. Il est mentionné comme élève de l'école d'agriculture. Ouf, voilà notre homme retrouvé!

Mais si Jules n'est pas né à Villiers, d'où vient-il et accessoirement quels sont ses liens de parenté avec les Tanviray de Vendôme et de « la Garelière » à Villiers ? Il faut remonter au mariage, le 20 janvier 1660, entre François Tanviray et Renée Bérault à Authon, où deux frères, Pierre et René, donneront les deux lignées suivantes qui nous intéressent.



L'enfance de Jules Tanviray

Nous remarquons sur cette généalogie simplifiée que Jules Tanviray est né à Pray, le 2 février 1847. Son père avait épousé en seconde noces Marie-Anne Bordier, mais nous voyons également que les père et mère de Jules sont tous deux décédés l'année de sa naissance,

sans doute du choléra, et le bébé fut confié à une nourrice : Margueritte Barbier, épouse Quantin. En effet, Jules est mentionné dans cette famille, âgé de 4, puis 10 ans, aux deux dénombrements de 1851 et 1856.

Marie-Anne Bordier, la mère décédée de Jules, avait un frère à Villiers, Denis Bordier, qui avait épousé, en 1838, Marie Marguerite Breton d'où naquit, en 1840, Marie-Louise qui épousera Léon Piégard,

C'est donc dans la famille de son oncle de Villiers que le jeune Jules Tanviray fut officiellement domicilié et mobilisé pour la guerre de 1870, ce qui nous vaut l'honneur de l'avoir compté comme habitant de notre village de Villiers sur Loir.

L'élève et l'étudiant Tanviray

Entre 10 et 16 ans, nous n'avons pas sa trace certaine, pas facile en effet de retrouver des registres des élèves de l'enseignement primaire dans les années 1860. A. Vezin, qui fut professeur départemental d'Agriculture, dans une brève biographie de Jules Tanviray indique qu'il fut élève au pensionnat Hardiller à Vendôme, ce qui pourrait correspondre, si ce fait est confirmé, à la période d'âge de 12 à 16 ans.

L'enseignement agricole en France à cette époque, comme l'écrit Alan R.H. Baker, un observateur anglais, c'est un paradoxe que dans les années 1830 la France soit en avance sur tous les autres pays pour son enseignement agricole mais si en retard par les méthodes pratiquées sur le terrain. La première Ferme école ayant eu une importance significative fut créée en 1822 par Mathieu de Dombasle à Roville, en Lorraine. Une Seconde s'ouvrit en 1832 à Grignon (elle a fusionné plus récemment avec l'Institut National Agronomique de Paris pour donner l'INA Paris-Grignon).

La troisième fut établie en 1833 par une société privée qui avait ouvert une ferme modèle à Grand-Jouan dès 1830, en Bretagne, près de Rennes.

Plus modeste fut la Ferme école de la Charmoise créée à Pontlevoy en Sologne par l'enthousiasme d'Édouard Malingié qui prêchait pour une agriculture fondée sur des bases scientifiques et économiques (fig. 12). La Charmoise ne fonctionna que durant 18 années, de 1847 à 1865, mais son nom est cependant passé à la postérité car elle sut créer une nouvelle race ovine aux caractères fixés qu'elle nomma tout naturellement *la Charmoise*. Cette race était en partie dérivée d'une race pure importée : la New Kent.

À la Charmoise, les élèves n'étaient admis qu'après leurs 16 ans révolus ; les promotions n'étaient, pour des raisons budgétaires, que de huit au maximum et l'enseignement durait quatre années. Les conditions d'entrée n'y étaient pas draconiennes : il suffisait de savoir lire, écrire et compter et parfois l'effectif de 32 (4 x 8) n'était pas atteint, des élèves pouvant, pour des raisons familiales, par exemple décès du père, être amenés à regagner leurs exploitations. En dehors de la fourniture du trousseau, les élèves étaient complètement pris en charge et touchaient même un petit pécule, conditions très avantageuses pour un jeune orphelin. On comprend que, dès qu'il fut d'âge, sa famille tutrice inscrivit le jeune Tanviray à cette école. Jules Tanviray y eut comme *camarade*, mais son aîné : Alphonse Riverain dont la famille exploitait une belle propriété à Areines près de Vendôme. Comme nous l'avons déjà mentionné, la Charmoise ferma en 1865 et il fut offert aux élèves qui le souhaitaient de pouvoir poursuivre leurs études à l'école de Grand-Jouan. Seul Tanviray saisit cette opportunité. Né en 1847, il avait eu 16 ans en 1863, année où il put entrer à la Charmoise. La fermeture survint donc avant qu'il n'ait pu terminer le cycle complet de l'enseignement. Nous savons qu'il obtint



Fig. 12 : Ferme-école de La Charmoise (carte postale).

brillamment quatre prix pour ses performances hors du commun pour sa première année (Alan R.H. Baker).

À la mobilisation de la Garde Nationale mobile, Jules Tanviray est encore désigné comme élève de l'école d'agriculture, sous-entendu de Grand-Jouan.

La guerre terminée, notre région, comme tout le pays au nord de la Loire, était dans le dénuement le plus complet et pour comble de malheur tous les blés étaient gelés.

Tanviray possédait cette belle énergie qui caractérise le paysan français : il se remit à la tâche comme les autres, avec les autres. Il prit à bail la magnifique ferme de l'Orfrasière près de Tours. (Discours de A. Riverain du 5 juillet 1908).

Tanviray, l'exploitant agricole

Jules Tanviray prit donc à bail pour neuf années, de 1871 à 1880, l'exploitation rattachée au château de l'Orfrasière situé sur la commune de Nouzilly en Indre-et-Loire (fig. 13, 14 et 15). Au vu de la description de cette période qu'en fit M. Vezin, professeur départemental d'agriculture du Loir-et-Cher, le 5 juillet 1908, et ceci devant le ministre de l'Agriculture de l'époque, cette période de la vie du jeune agronome fut sans doute la plus pénible de son existence. Nous empruntons de larges extraits à ce discours.

À l'Orfrasière, Tanviray voulut remplacer les méthodes surannées de culture par les nouvelles. Il employa les engrais commerciaux et se servit d'instruments de récolte perfectionnés. C'était plus qu'il n'en fallait pour créer autour de lui un levain de jalousie et de haine. *Comment disait-on, voilà un jeune homme qui veut faire mieux que nous. Mais avec ses engrais, il va ruiner la terre, avec ses instruments, il enlève le pain de la bouche des ouvriers.* Tous étaient contre lui,



Fig. 13 : L'Orfrasière, le Château.



Fig. 14 : L'Orfrasière, remise et écuries.

fermiers, propriétaires, ouvriers ruraux, tous criaient haro sur le novateur assez hardi pour faire, chez lui, ce qui lui plaisait. Aussi se réjouissait-on de voir ses plus belles pièces de blé dévorées par le gibier d'un propriétaire aimant mieux la chasse que l'agriculture. La propriété de l'Orfrasière appartenait à Charles Robert de Wendel d'Hayange, maître de forges bien connu et



Fig. 15 : L'Orfrasière, bâtiments de ferme.

qui l'avait fait construire. Tanviray prit l'exploitation agricole en bail pour neuf années, à la suite des époux Cuvier qui étaient titulaires du bail passé le 20 octobre 1869, et qui comportait la clause de réserve de chasse au profit du propriétaire. Tanviray ne pouvait donc ni chasser le gibier, ni faire chasser par un tiers en particulier les lapins qui dévoraient ses cultures. Le bail précisait que le fermier ne pouvait prétendre à aucune indemnité pour gelée, inondation, grêle, accidents prévus ou imprévus, ni pour dommages causés par le gibier ; mais il est dit dans l'acte : *si les lapins viennent à manger les récoltes, les bailleurs devront faire leur possible pour les détruire après avoir été avertis par les preneurs*. Tanviray informa son propriétaire des dégâts, dès le 30 décembre 1873. Une telle clause ne pouvait que conduire à une longue procédure qui ne s'achèvera que le 23 novembre 1876 par la condamnation de M. de Wendel à payer 6300 francs de dommages et intérêts contre les 18558 francs que demandait Tanviray. Ce procès fit jurisprudence et est décrit dans le *Répertoire de Législation Forestière* de décembre 1877.

De plus, comme l'indique le déjà nommé M. Vezin, pendant qu'en de longs et coûteux procès se jugeaient ses demandes de dommages intérêt pour dégâts de gibier, ses instruments perfectionnés se brisaient la nuit, au repos, sans cause apparente. *Cette lutte contre la calomnie, contre les difficultés de toutes sortes fatiguait d'autant plus Tanviray qu'il n'avait pas auprès de lui la douce compagnie qui, tout en dirigeant de l'intérieur de la ferme, et faisant à l'homme la vie charmante dans un intérieur soigné, partage ses joies et ses peines.*

Lui qui n'avait pas reculé devant les balles Prusiennes, abandonna la lutte par trop inégale qu'il avait soutenue pendant son bail de neuf années. Les talents de l'agronome furent vaincus par la routine (et j'ajouterai par les lapins !).

À sa sortie de l'Orfrasière, Tanviray quoique meurtri malgré son énergie, reprit courage en apprenant que le Conseil Général de Loir-et-Cher venait de voter un crédit spécial pour les frais de tournées du titulaire de la chaire départementale d'agriculture récemment créée, crédit augmenté d'une rente de 400 francs donnée par le grand et vénéré philanthrope Philibert Dessaignes. Un concours fut ouvert à Blois le 3 mars 1879. Tanviray le passa brillamment et fut classé premier et, dès le 1^{er} avril, il entra dans ses nouvelles fonctions de professeur départemental d'Agriculture, poste qui deviendra plus tard Directeur des Services Agricoles, puis Directeur Départemental de l'Agriculture.

Tanviray, professeur départemental d'Agriculture du Loir-et-Cher

L'administration lui avait dit : *Allez et enseignez l'agriculture à l'école normale d'instituteurs et dans les milieux ruraux*, lui laissant ainsi le champ libre et

la plus grande initiative. Il ne manqua pas d'en user le plus largement possible.

Cependant, ses débuts furent encore assez pénibles ; *nul n'est prophète dans son pays*, dit le dicton et cela se vérifiait avec lui car il eut à souffrir de commérages absurdes et inexactes qui l'avaient suivi de l'Orfrasière. *Comment disait-on, c'est un ancien fermier n'ayant pas su faire ses affaires qui, maintenant, va nous apprendre à faire les nôtres !* Il eut également à combattre, comme tous ses collègues, et même ses successeurs, une foule de préjugés sans compter l'orgueil de ceux qui n'ayant jamais rien appris sont convaincus qu'ils possèdent la science infuse.

Que de conférences il a faites à ses débuts devant un public peu nombreux dans lequel il y avait peu de fermiers, ceux-ci préférant aller jouer aux cartes au café voisin. Il n'avait pourtant pas un discours subversif ; il parlait de la nécessité de l'emploi des engrais chimiques méthode que tous finirent par adopter, et il recommandait à ses auditeurs de s'unir pour acheter ces mêmes engrais ; la plupart se syndiquèrent. Il recommandait de remplacer la main-d'œuvre, introuvable à cette époque, par des matériels et instruments perfectionnés. Ses plus fidèles auditeurs, et encore pas au début, furent sans doute les vigneron en raison du phylloxéra.

Les locaux qui lui étaient affectés furent décrits dans un discours de 1926 par Trouard-Riolle, successeur de Tanviray, alors que le nombre d'adhérents du syndicat était passé de 345 à plus de 30000 : *Les locaux affectés à cette jeune institution étaient bien restreints ; ils étaient même lamentables. Si vous avez l'occasion de passer près de la Préfecture, entre la poste et la grille de l'hôtel, vous remarquerez encore le local tel qu'il était autrefois, avec son enseigne : Chaire départementale d'agriculture de Loir-et-Cher. Une simple couche de peinture en rend la lecture difficile. C'était dans cette pièce unique, ou chez le professeur, que se tenaient les grandes assises agricoles de l'époque ; c'est là que furent élaborés les statuts du futur Syndicat.*

Tanviray et les engrais chimiques

Jules Tanviray à l'Orfrasière, de même que son camarade Riverain (fig. 16) dans sa grande propriété d'Areines, étaient de fervents partisans de l'utilisation des engrais chimiques, mais tous deux déçus lorsqu'ils comparaient les résultats obtenus sur des parcelles expérimentales, résultats qui économiquement n'encourageaient pas du tout cette pratique. Ils comprirent rapidement que la cause en était la fraude éhontée pratiquée sur les livraisons d'engrais. La législation de l'époque et les tribunaux étaient impuissants à protéger les cultivateurs et les fraudeurs s'en donnaient à cœur joie. Par exemple, au cours de l'année 1881, un marchand d'engrais vendit à une centaine de cultivateurs du phosphoguanos dosant théoriquement 3 à 4 % d'azote et 8 à 10 % de phosphate tribasique de chaux au prix de 30 francs



Fig. 16 : Alphonse Riverain (coll. AD 41).

les 100 kilos. Déjà l'acheteur était lésé de 20 francs au moins les 100 kilos, mais en plus, au lieu du pospho-guano, le marchand livra un résidu de la fabrication du gaz, du crude-ammoniac, qui ne favorisait point la végétation mais brûlait les plantes, de sorte que 100 ou 120 cultivateurs qui en firent usage durent réensemencer leurs terres.

Au total, Tanviray estimait à plus de 300000 francs le préjudice annuel causé à la culture par la falsification.

La création du Syndicat des Agriculteurs du Loir-et-Cher

À l'occasion d'un procès intenté par plusieurs municipalités contre un fraudeur, celui-ci fut acquitté et ce fut pour Tanviray la goutte d'eau qui fait déborder le vase, il fallait chercher ailleurs un remède et il pensa le trouver dans l'association. Il rédigea un projet de statuts et le Professeur Départemental, un *fonctionnaire* ! adressa un projet de statuts et des listes d'adhésion aux 297 maires du département : 80 maires répondirent et le total des signatures recueillies fut de 200. Le syndicat proposé était en limite de la légalité, sinon illégal, car contraire à la loi Le Chapelier de juin 1791 qui interdisait toute coalition de personnes. Le 7 juillet 1883 les adhérents furent cependant convoqués en assemblée générale à Blois, les statuts adoptés et Tanviray élu Président. Il y restera jusqu'en 1886. À noter que la loi, dite Waldeck-Rousseau à laquelle on ajoutera en dernière minute les syndicats agricoles, ne sera votée que 8 mois plus tard, le 21 mars 1884.

À la création, Tanviray était entouré de nombreuses personnalités, dont MM. Riverain, Gauvin (sénateur), Johanet, Mangeon, Chaput (conseiller général), Chenu, Blanchet etc. Le Conseil Général encouragea lui aussi cette initiative en accordant dans sa séance du 2 août une subvention de 200 francs.

Le jour de l'assemblée générale, Tanviray fit la déclaration suivante : *Faisons le serment de ne jamais laisser la politique s'introduire dans le syndicat agricole que nous venons de créer ; qu'il y ait au moins une maison dans laquelle seront bannies toutes les discussions politiques qui nous divisent si souvent. Jurons qu'avant d'y pénétrer nous laisserons à la porte nos opinions politiques ; alors nous serons sûrs de toujours bien nous entendre, de rester amis.*

Nous ne pouvons dans cette étude développer plus complètement les statuts et nous nous contenterons d'en rappeler l'article 2 qui affirme l'objet du Syndicat : *l'achat en commun de toutes matières premières utiles à l'agriculture, la lutte contre les fraudes dans le commerce des engrais et le conseil sur le choix des matières fertilisantes [...].* Dans l'esprit de Tanviray, le rôle de conseil devait semble-t-il revenir au professeur départemental d'Agriculture dont la tâche se trouve facilitée par les possibilités qu'offre le Syndicat.

Dès sa première année, le Syndicat obtint les engrais et les produits de traitement des vignes destinés à ses adhérents à des prix considérablement inférieurs à ceux du commerce et sur des produits analysés. Le Syndicat recevait de toutes parts des demandes de renseignements et les statuts étaient conçus en des termes si précis et si appropriés aux buts à atteindre qu'ils furent adoptés partout sans pratiquement aucune modification. Le Syndicat s'installa rue Franciade, nom qui deviendra plus tard celui de la Coopérative de vente de céréales (fig. 17).

Tanviray et le phylloxéra

Le phylloxéra est un petit insecte hémiptère introduit accidentellement en Europe dans les années 1865, sur des pieds de vigne venant d'Amérique du Nord, et qui se répandit très rapidement dans tout le vignoble français créant ainsi une très grave crise économique et sociale. Tanviray fut chargé au titre de *Délégué du Service Phylloxérique du département*, de rechercher les



Fig. 17 : Siège du Syndicat, rue Franciade.

points contaminés par ce terrible puceron et surtout de faire des traitements dans les vignes atteintes. On raconte qu'il y eut de véritables soulèvements ; Tanviray et ses aides furent parfois reçus à coups de fourches, de faux et même à coups de fusil, mais son énergie, sa souplesse, sa bonté surtout lui firent comprendre la cause réelle de ce mouvement d'hostilité et eurent vite raison des mutins qui pour la plupart, dans la suite, furent les meilleurs et les plus dévoués élèves du professeur départemental. Pour rester dans ce domaine du phylloxéra, nous résumons un article de presse de 1886 (alors que le Syndicat des Agriculteurs du Loir-et-Cher, existe déjà).

Sur l'invitation de cinq présidents de syndicats anti-phylloxériques du Vendômois, M. Tanviray, délégué départemental, convoqua, le 6 mars 1886, les présidents et secrétaires de ces syndicats anti-phylloxériques du Loir-et-Cher; trente-deux noms de participants sont cités. Les vœux émis sont intéressants car ils nous donnent le point des moyens de lutte utilisés contre ce fléau à cette date :

- 1^{er} vœu : que les dossiers pour le versement des subventions soient simplifiés et celles-ci soient versées dans les deux mois suivant leur dépôt ;
- 2^e que l'État et la C^{ie} d'Orléans accordent la gratuité des transports pour le sulfure de carbone (fig. 18) et autres insecticides ainsi que pour le transport des engrais spécifiques complémentaires aux traitements ;
- 3^e que les subventions soient étendues aux traitements par badigeonnage, dits système Baldiani ;
- 4^e que les engrais destinés aux vignes phylloxériques soient subventionnés ;
- 5^e que le gouvernement autorise dans le Loir-et-Cher la libre circulation des boutures des cépages américains, attendu que le traitement par le sulfure de carbone n'a malheureusement pas produit partout des résultats satisfaisants, et qu'il est urgent de faire des essais pour reconstituer le vignoble, menacé dans certaines parties d'une destruction complète.



Fig. 18 : Injecteur à sulfure de carbone (coll. M. Labbé).

- 6^e que le gouvernement veuille bien donner des renseignements aux syndicats sur les points suivants : dire comment se comportent les cépages américains déjà cultivés dans le midi ; faire connaître les cépages les meilleurs pour notre climat et leur aptitude au point de vue de la nature du sol ;
- 7^e considérant que les syndicats auraient tout intérêt à grouper leurs commandes, l'assemblée émet le vœu que les syndicats anti-phylloxériques du département soient affiliés au Syndicat des agriculteurs de Loir-et-Cher ;
- 8^e qu'un dépôt de sulfure de carbone et d'engrais soit établi au chef-lieu du département.

Pour en terminer avec le phylloxéra, son étude plus approfondie serait très intéressante mais sort du cadre de notre étude. Disons simplement que l'on n'en est venu à bout qu'en greffant, généralement par une greffe dite anglaise, des greffons de nos cépages traditionnels sensibles au phylloxéra sur des porte-greffes issus de cépages américains tels *Riparia* et *Rupestris* qui résistent à l'insecte. Différentes pépinières furent créées dans le département, mais pour la commune de Villiers, il faudra attendre le départ de Fortier de la région et l'achat de sa propriété par la commune afin d'y transférer les écoles, pour voir une demande soumise au conseil général en 1892 : le conseil municipal de Villiers propose un bail de 12 ans à compter du 1^{er} novembre sur un terrain de 60 ares situé dans la propriété (180 francs par an), afin d'y établir une pépinière de plants greffés. La proposition fut acceptée.

Tanviray quitte le Loir-et-Cher

Le professeur départemental était apprécié de l'administration, le conseil général lui votait régulièrement des satisfecit et des allocations pour ses frais de tournées de conférences et, en 1886, l'ancien préfet du Loir-et-Cher, M. Cohn, devenu préfet de la Somme, qui avait apprécié la valeur de son ancien professeur départemental, sollicita Tanviray de prendre la direction de la ferme-école du Paraquet qui devait être transformée en école pratique (fig. 19 et 20). Après quelques hésitations, Tanviray céda aux amicales et flatteuses instances dont il était l'objet. Nous pensons aussi qu'il n'était pas mécontent de s'éloigner de ce département où il ne conservait pas que de bons souvenirs. De plus il était fatigué et le poste promotionnel qui lui était proposé lui semblait moins fatigant. Étant orphelin et resté célibataire toute sa vie, la mobilité professionnelle n'était pas pour lui un problème.

Avant de partir, il tint à faire, devant l'assemblée générale du Syndicat du 20 novembre 1886, la déclaration suivante, bien dans l'esprit du serment qu'il avait demandé trois ans auparavant : *Croyez-moi, Messieurs, bannissez soigneusement toutes questions étrangères au but de notre association. Faites que, dans le département*



Fig. 19 : Cottenchy, école d'Agriculture du Paracllet (carte postale).



Fig 20 : Cottenchy, école d'Agriculture du Paracllet (carte postale).

subsiste au moins une association au sein de laquelle chacun se sente à l'aise sur un terrain neutre. Sachez limiter votre tâche, pour la mieux remplir, restez modestement un syndicat d'achat et de vente. Supprimez les intermédiaires pour acheter meilleur marché et vendre plus cher, mettre à la portée de tous les cultivateurs de bonnes semences, de bons engrais, aux meilleurs prix possible, telles sont les données du problème que vous devez vous efforcer de résoudre et vous y parviendrez par l'association. Quand vous en aurez la solution, la crise agricole ne sera plus qu'un souvenir.

Tanviray fut remplacé dans les deux fonctions principales qu'il exerçait : par M. Alphonse Riverain, son camarade de l'école de la Charmoise qui lui aussi après hésitations vu la charge de travail consacrée à mettre en valeur son exploitation d'Areines, finit par accepter

de prendre la présidence du Syndicat des Agriculteurs, présidence qu'il conservera quarante-deux années !, de 1887 à 1929, et pourtant, au tout début, sa nomination avait été fortement contestée : par M. Trouard-Riolle qui lui-même fut remplacé en 1897 par M. Vezin lorsque Trouard-Riolle fut amené à prendre la direction de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon.

Nous avons contacté la direction actuelle de cette école du Paracllet qui est devenue le Lycée Agricole d'Amiens « Le Paracllet » 80440 Cottenchy, mais les anciennes archives ont été transférées aux Archives départementales. Nous ne nous y sommes pas encore rendus, mais un dévoué correspondant, M. Oudin, a bien voulu faire quelques recherches pour nous.

Nous possédons ainsi une lettre manuscrite nous montrant la belle écriture de Tanviray.

est à supprimer
est à supprimer

pas de suppression

Pour l'anecdote, en 1887, M. Denten a expédié à l'école un semoir pour le faire connaître. M. Raquet, l'ancien directeur du Paraclat le transmit à Tanviray, mais celui-ci l'aurait détruit... Il s'ensuivit un procès et Tanviray dut payer 150 francs.

Nous nous doutions bien que Jules ne pouvait rester inactif. En 1892-1893, il construisit et aménagea un atelier de laiterie modèle à l'école, ce qui ne faisait pas l'unanimité car on craignait que les fabrications fromagères mettent en péril l'approvisionnement de la région en lait de consommation.

Nous trouvons aussi trace de son activité là-bas dans les *Mémoires de la Société Linnéenne* du nord de la France, comme par exemple la livraison de 1892 qui rend compte de ses observations météorologiques.

Voici aussi des éléments extraits de la notice biographique parue sous la plume de A. Vezin, et en termes de l'époque, dans l'*Annuaire du Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher* de 1900. *À l'école du Paraclat, il montra toutes ses qualités mûries par l'expérience. La tâche était rude : il sut s'habituer au climat, aux habitudes locales et en même temps réorganiser un établissement très important. Partout, dans ses actes, on retrouve les traces de sa haute intelligence et de sa fière volonté. Dans la Somme, on comptait avec Tanviray. Sa culture proprement dite était à la hauteur de son administration. C'est lui, le père des Syndicats, qui savait faire l'application des engrais. Sous sa direction, le domaine du Paraclat a donné des récoltes qu'on n'avait pas connues jusque-là et toutes les branches de son industrie étaient aussi brillantes. Il avait su s'adjoindre un précieux et dévoué collaborateur, un compatriote de Villiers, lui aussi, qui là-bas, dans les plaines brumeuses mais si riches de la Somme, continue son œuvre de production et d'enseignement.*

Depuis quelques années, Jules Tanviray, que ses élèves appelaient familièrement mais affectueusement « Julot », se sentait fatigué, usé avant l'âge par un travail opiniâtre et une volonté de fer. Ses forces l'ont trahi et il s'est éteint brusquement à 53 ans, le 31 août 1900 (un article nécrologique indique qu'il souffrait depuis quelques temps d'une grave affection nerveuse).

Il était logé dans l'école même et ce sont deux de ses collègues, Jules Renard et Gaétan Dupont, enseignants au Paraclat qui firent la déclaration officielle de décès à l'état civil. Nous ne savons pas si sa tombe existe encore.

Revenons sur la mention *compatriote de Villiers*. Il semble bien que Vezin parle de J. Renard, né à Mazangé en 1843, instituteur et professeur d'agriculture, dont le père Jacques Étienne était boucher au Gué-du-Loir.

Sa succession après décès

Les formalités furent faites par M^e Châtelain, notaire à Boves. Il y eut deux héritiers à 50-50 : tout d'abord sa tante Marie-Louise Bordier épouse Piégard, et

Félicitée Tanviray, domiciliée à Landès, représentée pour l'acte par son fils Prospère Honoré Tanviray. Nous sommes surpris de trouver dans l'actif de la succession la plus value d'inventaire de l'exploitation agricole des 119 hectares 56 confiés en gestion à Jules Tanviray. L'école du Paraclat existait avant l'arrivée de Tanviray, mais c'est avec lui qu'elle fut transformée en école pratique. Par la convention du 7 décembre 1886 (signée de sa main), l'inventaire est estimé à 83 500 francs or et, à la date du décès, cet inventaire passe à 85 446 francs. Tout y est minutieusement décrit, on connaît même le prénom des vaches... À cette occasion, il y eut bien quelques litiges portant notamment sur les améliorations apportées à l'exploitation et en particulier les clôtures. En 1900, les terres sont louées à un certain Canet.

Le Conseil Général paie les 5 000 francs aux héritiers, mais il demande au nouveau directeur de l'école, M. Dufresne, de lui en rembourser une partie ! Les revenus de l'exploitation étaient-ils versés au directeur de l'école ?

Effectifs de l'école

En 1933, le nombre d'élèves était de 38 et sans doute d'une trentaine en 1900. Nous avons vu qu'en ce qui concerne la Charmoise, le nombre d'élèves y était limité à 30 pour des questions budgétaires.

La Légion d'Honneur

Tanviray fut nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur par décret, à l'occasion du 14 juillet 1885 (*Journal officiel* du 11 juillet). Sans doute par modestie, il n'avait pas rappelé à ses biographes pour cette occasion son comportement durant la guerre de 1870. Heureusement un journaliste cita, dans le journal *l'Indépendant* du 12 juillet, le passage de M. de Marcourt et combla cette lacune du *Journal officiel*.

La commémoration du 25^e anniversaire du Syndicat et l'inauguration d'un médaillon de bronze à la mémoire de Jules Tanviray

C'est le 7 mars 1907, à l'Assemblée générale annuelle du Syndicat des agriculteurs de Loir-et-Cher, que fut émise l'idée de perpétuer par le bronze la mémoire de son fondateur Tanviray et, le 13 avril suivant, le conseil d'administration décida d'organiser la fête d'inauguration à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de ce Syndicat et finalement d'en faire coïncider les dates avec la tenue du 2^e congrès National du Crédit Mutuel Agricole qui se tint effectivement à Blois, du 1^{er} au 5 juillet 1908, la journée du 5 étant

entièrement consacrée à l'inauguration du médaillon et aux hommages à Tanviray en présence de M. Ruau, ministre de l'agriculture et de tous les membres du Syndicat venus au nombre de plus de 5 100 de tous les

cantons pour célébrer Tanviray et assister à un repas servi à la Halle aux Grains où le ministre leur fit son discours. Tanviray n'aurait pu en espérer autant (fig. 21 à 24).



Fig. 21 : 5 juillet 1908, arrivée du ministre rue Franciade (CP).



Fig. 22 : 5 juillet 1908, discours cour d'honneur du Syndicat.



Fig. 23 : Médaillon de Tanviray sur façade du siège du Syndicat (coll. AD 41).



Fig. 24 : Un conseil d'administration du Syndicat devant le médaillon de Tanviray.

Arrivé à Blois par le train de 10 h 45, le ministre fut reçu par tout ce que le département compte comme élus et représentants du syndicat et il se rendit directement au siège du Syndicat, rue Franciade, où fut dévoilé le bronze de Tanviray et où des discours évoquant son passé furent prononcés par Alphonse Riverain, président du Syndicat, M. Vezin, professeur départemental d'Agriculture qui compléta de notes plus personnelles la biographie de Tanviray, discours qui fut précieux pour nous et auquel, comme nous l'avons mentionné, nous n'avons pas hésité à en citer des extraits. Un discours plus général fut également prononcé par M. Decharme puis tout ce beau monde se rendit au banquet de 5 160

couverts ! soit 2 000 au rez-de-chaussée (fig. 25), 1 500 dans les galeries et le reste attablés sous des tentes voisines. Chaque convive reçut un repas froid préparé dans un carton contenant entre autres deux assiettes et des couverts que chacun pouvait emporter (fig. 26). C'est là que le ministre Ruau fit un discours de portée générale. La fanfare de Blois prêta bien entendu son concours.

Les dirigeants du Syndicat n'avaient pas voulu que l'hommage rendu à l'œuvre de Tanviray n'ait qu'un caractère officiel comme il arrive souvent, c'est pourquoi tous les membres du Syndicat furent conviés avec leur famille. Ce fut une révélation pour tous ceux qui



Fig. 25 : 5 juillet 1908, la table est mise, Halle aux grains (carte postale).



Fig 26 : 5 juillet 1908, les agriculteurs repartent par train spécial avec leurs couverts (carte postale).

ne soupçonnaient pas encore la puissance et la vitalité des associations agricoles.

Conclusion

Nous pensons avoir démontré par l'évocation de la dense, mais relativement brève carrière, quel personnage remarquable et attachant fut Jules Tanviray. Nous avons essayé, par cette communication, d'apporter notre contribution à le faire mieux connaître des générations actuelles et en particulier des jeunes agriculteurs. Souhaitons qu'un jour proche nous retrouvions le médaillon qui fut si brillamment inauguré en 1908 et dont nous avons perdu la trace et souhaitons que ce médaillon, qui avait échappé à la confiscation des Allemands, n'ait pas fini à la fonte. Enfin, nous renouvelons notre suggestion initiale : que la municipalité de Blois et au moins celle de Villiers *dédie* une rue à Jules Tanviray. *village / Blois*

Annexe : Évolution du Syndicat après le départ de Tanviray

au-dessus qu'Amoré!

À la fin de 1883, année de sa création, le syndicat comprenait 345 membres et rayonnait sur 80 communes. Il comprenait 7275 membres en 1904 (fig. 27). Parallèlement, les tonnages achetés passaient de 80,8 tonnes à 11 394.

Dès sa première année, comme nous l'avons mentionné, le Syndicat obtint les engrais et les produits de traitement des vignes destinés à ses adhérents à des prix considérablement inférieurs à ceux du commerce et sur des produits analysés. Pas étonnant que les dix premières années, le syndicat connût une remarquable progression, suivie d'un pallier de dix années où le nombre de syndiqués, donc également les tonnages stagnent. Ceci fut analysé comme étant dû à la formation, dans cette période, de nombreux syndicats concurrents, parfois créés pour des raisons politiques. Puis à compter de 1903, la progression reprit.

Le bulletin fut d'abord annuel, puis mensuel, à partir de mars 1887; c'est Trouard-Riolle, le successeur de Tanviray comme professeur départemental, qui mesure l'impact que peut avoir cette publication et la prend en charge, à partir de mars 1894, sous le titre de *L'Agriculteur Pratique du Loir-et-Cher* (fig. 28) puis *L'Agriculteur Pratique du Centre* (fig. 29) à partir d'avril 1895. Ce sera l'organe du Syndicat, mais aussi celui de l'Enseignement Agricole et de tout le monde Agricole. *il y avait*

L'ÉVOLUTION ET LES GRANDES ŒUVRES DU SYNDICAT

Notre but n'est pas de faire un historique du Syndicat, Tanviray y a laissé son esprit, mais il n'était plus là!

- **En 1899** : Jules Berthonneau est nommé directeur. Le siège social du syndicat passe au 11 rue Franciade, à Blois.

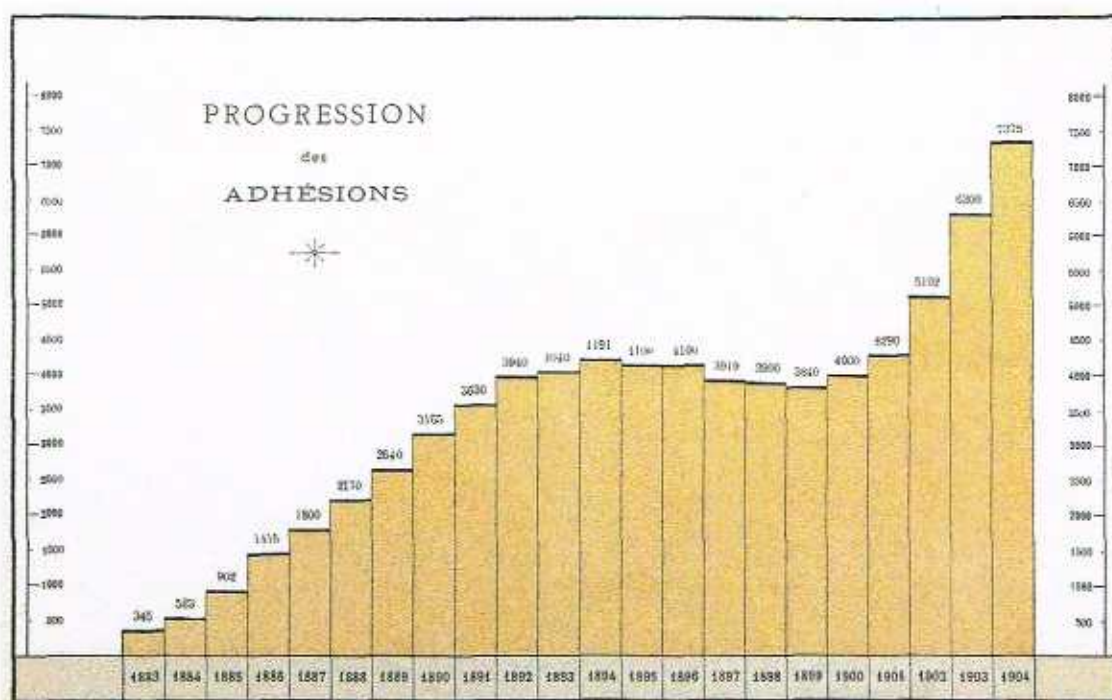


Fig 27 : Progression des adhérents au syndicat 1883-1904 (Monographie du Syndicat [...] par J. Berthonneau (AD 41).

Première Année. — Numéro 1. 15 Mars 1907

BULLETIN MENSUEL

DU SYNDICAT DES AGRICULTEURS

BUREAUX DE LOIR-&CHER PUBLI-CITÉ
Bor d'Angletorre, 3, à Blois. Annonces, la ligne 50 r.

Cette Publication est gratuite pour tous les Membres du Syndicat

AVIS

—

Pour éviter des retards, toutes les commandes doivent être adressées à M. l'Agent du Syndicat, 5, rue d'Angletorre, à Blois.

STATUTS

Modifiés par l'Assemblée générale du 20 février 1907.

—

DU ET FORMATION DU SYNDICAT

Art. 1^{er}. — Il est institué entre les cultivateurs du département, une association qui prend le titre de *Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher*.

Art. 2. — Cette association a pour but l'achat en commun des engrais, des semences et de toutes les matières et objets fréquemment employés en agriculture, afin de les obtenir à meilleur marché.

Elle se propose aussi de répandre la fraude dans le commerce des engrais et des graines de semences.

Le Syndicat s'efforcera encore d'éclairer les cultivateurs sur le choix des matières fertilisantes convenables, suivant la nature du sol et les exigences diverses des cultures.

Art. 3. — Les Sociétaires devront, pour leurs commandes, se conformer rigoureusement au règlement.

Toute demande de révision des règlements devra être signée par cinq Membres du Bureau, au moins, et adressée au Président.

Art. 4. — Il est interdit aux membres du Syndicat, sans péché d'exclusion, d'effectuer, par l'intermédiaire de la Société, l'achat d'engrais, graines ou matières diverses, pour le compte de personnes étrangères à l'Association.

Art. 5. — Le siège du Syndicat est au chef-lieu du département, sur la convoca-

tion du Président, il se réunit au moins une fois chaque année en Assemblée générale.

Art. 6. — A cette réunion, qui doit avoir lieu en décembre, il sera rendu compte par le Bureau des opérations de l'année et de la situation financière de l'Association.

Art. 7. — Le nombre des sociétaires est illimité; il comprend des membres à vie et des membres libres.

Art. 8. — La cotisation annuelle est de 2 francs et le droit d'entrée fixé à 2 francs. La cotisation est due à partir du 1^{er} janvier, et payable chaque année avant le 1^{er} avril. Les frais de recouvrement sont à la charge des adhérents.

Les membres à vie payent un droit d'entrée de 40 fr., et sont libérés à perpétuité de leurs cotisations annuelles. Cette somme est définitivement acquise à la Société contre laquelle aucune réclamation ne pourra être produite de la part des héritiers, légataires ou ayants cause.

Art. 9. — En sus de la cotisation, les acheteurs des matières et objets compris dans le premier paragraphe de l'art. 2, paieront une retribution prise à tant pour cent.

Ce tant pour cent sera chaque année fixé par le Bureau.

Art. 10. — Tout sociétaire doit sa cotisation entière de l'année, à quelque moment qu'il en ait fait partie de la Société ou qu'il y soit admis.

Il reste membre du Syndicat tant qu'il n'a pas adressé sa démission par lettre recommandée au Président.

Art. 11. — Le Bureau peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre. Cette décision

Fig. 28 : N° 1 du bulletin mensuel du Syndicat.

- **1901** : création d'une Société Anonyme Coopérative pour les achats, les approvisionnements et les ventes de machines et d'outillage agricole et la gestion de l'atelier central de montage et de réparations agricoles (une dizaine d'ouvriers mécaniciens).
- **1902** : fondation de la *Caisse de Crédit Agricole du Syndicat* à l'initiative d'Alphonse Riverain.
- **1903** : Jules Berthonneau fonde la *Caisse Régionale de Crédit Agricole du Loir-et-Cher* à Blois.
- **1908** : a lieu au Château de Blois le 25^e anniversaire du Syndicat et une fête le 5 juillet 1908 sous la présidence de M. Ruau, Ministre de l'Agriculture, qui inaugure le médaillon en bronze de Jules Tanviray élevé au siège du Syndicat.

2^e Année. — N° 1. Le Numéro : 10 Centimes Dimanche 7 Février 1910.

L'AGRICULTURE PRATIQUE

DU CENTRE

Journal hebdomadaire fondé en 1894, par M. G. THOUARD HULLÉ
ORGANE DES SERVICES AGRICOLES ET DU SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LOIR-ET-CHER
Publié sous la direction de

A. RIVERAIN Directeur des Services Agricoles de Loir-et-Cher et de la Caisse Régionale de Crédit Agricole
A. VEZIN Directeur des Services Agricoles de Loir-et-Cher et de la Caisse Régionale de Crédit Agricole

REDACTEUR EN CHEF: J. BERTHONNEAU, Directeur du Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher

ABONNEMENTS: 70 centimes par an (en avance)
Pour les Membres du Syndicat: 50 centimes par an (en avance)
Tous les Abonnements de Loir-et-Cher: 11, rue Franklin, 10015

ANNONCES: 10 centimes la ligne (en avance)
Tous les Abonnements de Loir-et-Cher: 11, rue Franklin, 10015

LA GUERRE

Ce désastre terrible est venu nous surprendre au moment où, chez nous, la moisson était en pleine activité, et tout ce que nos compatriotes comptaient de plus vaillant, de plus solide, dut abandonner sa famille et ses biens pour barrer le passage à un ennemi féroce qui, depuis quarante ans, es-

vait payait de sa personne, comme l'aurait fait le mari, et, dans bien des cas, cette belle activité engendra un esprit de solidarité tel qu'on mit un point d'honneur à venir en aide aux voisins dont la tâche fut trop lourde avec des moyens d'exécution insuffisants.

Qu'il me soit permis, une fois de plus, de rendre hommage à ces concitoyens

Fig. 29 : Le Bulletin devient L'agriculteur Pratique du Centre.



Fig 30 : Lauréates du concours des familles nombreuses pour 1914 (coll. A.D. 41).

- **11 février 1911** : création de la Société Coopérative d'approvisionnement et de production des agriculteurs de Loir-et-Cher (services des ventes et réparations de machines et instruments agricoles) comprenant 60 agents maréchaux ou charrons dans le département.
- **1913** : pleine prospérité, premier concours des familles nombreuses (fig. 30).
Essor interrompu par la guerre, mais, dès l'automne 1914, le syndicat réorganisé reprend l'approvisionnement des agriculteurs syndiqués. Il apporte sa contribution financière aux œuvres des victimes de guerre et assure les frais d'installation d'un hôpital dirigé par l'Union des Femmes de France.
- **Le 8 janvier 1919** : A. Riverain est élu membre de l'Académie d'Agriculture. Le Syndicat de Loir-et-Cher fonde la caisse sociale alimentée par des subventions du syndicat et de la Caisse de Crédit Mutuel Agricole. Après guerre, Alphonse Riverain créa la Fédération des Associations Agricoles du Centre regroupant les associations agricoles des six départements. Le Syndicat figure au groupe fondateur de la Confédération Nationale des Associations Agricoles (CNAA).
- **27 novembre 1926** : Congrès à Blois, 40^e anniversaire de la présidence d'Alphonse Riverain.
- En 1926, il organise l'assurance mutuelle incendie, en 1932 l'assurance contre la grêle, en 1941 les caisses bétail.
- **1930** : le syndicat prend en main l'organisation de la Caisse Mutuelle d'Assurance Sociale Agricole ; en 1936, il créa la Caisse d'Allocations Familiales Agricoles.
- **1930** : Maison de l'Agriculture, rue Franciade.
- **1931** : Acquisition d'un terrain de 3 hectares, avenue de Châteaudun, en vue de la construction d'un silo de stockage de céréales (40000 quintaux).
- **1932** : Crise agricole. La coopérative de vente des agriculteurs de Loir-et-Cher est fondée pour lutter contre l'effondrement des cours du blé.
- **1934** : la réunion de différentes coopératives de stockage et vente de céréales constitue la Fédération des Coopératives.
- **De 1932 à 1939**, vingt-cinq silos furent construits.
- **En 1949** : la Fédération des Coopératives devient l'Union Franciade et, le 31 décembre 1949, le Syndicat cesse ses opérations.
- **1952** : création de l'usine d'aliments du bétail.
- **1955** : entrepôts frigorifiques.
- **1956** : le syndicat est dissous, remplacé par deux organisations : la Coopératives des Agriculteurs de Loir-et-Cher et l'Union la Franciade composée de six coopératives.
- **1960** : construction de l'abattoir de volailles et du centre de conditionnement d'œufs. Depuis 1960, groupement des éleveurs de poulets de chair.
- **1961** : groupement des éleveurs de poules pondeuses.
- **1962** : réalisation de la station fruitière de Monthou/Bièvre.

- **1964** : groupement des arboriculteurs.
- **1970** : Groupement des producteurs de porcs (section naisseurs et section engraissement).
- **Exercice 1969-1970** : Le Groupe Franciade est un ensemble coopératif (découpé en 35 sections) comprenant une coopérative départementale pour l'approvisionnement (centre Jules Berthonneau, site Franciade, à Blois), 6 coopératives cantonales (Mondoubleau, Savigny Droué, Josnes, Saint-Amand, Selommes), la coopérative de séchage de céréales de Sologne, installée à Villefranche-sur-Cher, et l'union La Franciade constituée des 8 coopératives pour la collecte des céréales (63 succursales, 52 silos).
- **1981** : Toutes les coopératives du groupe fusionnent en une société unique : La Franciade, Coopérative des Agriculteurs de Loir-et-Cher.
- **1997** : La Franciade fusionne avec l'Union pour devenir Ligéa et il existait à cette date 32 coopératives en Loir-et-Cher.

Sources et bibliographie sommaire concernant Jules Tanviray

Sur la guerre de 1870 :

DUFOY (P.) - *Le 75^e Mobile court historique d'un régiment*, 1909.

KORTZ FLEIST (major) - *La campagne sur le Loir et la prise de Vendôme 15 et 16 décembre 1870*, 1896.

MARICOURT (de) - *Histoire de la Mobile de Vendôme* par M. de Maricourt ex capitaine de la 8^e compagnie, 2^e bataillon Mobile de Loir-et-Cher, ancien officier au 16^e de ligne, paru dans le *Bulletin de la Société archéologique de Vendôme*, t. 14, 1875, p. 225-290.

SIMON (Fr.) - *Le 75^e Régiment Mobile de Loir-et-Cher*.

Le Journal illustré du 8 janvier 1888 : reproduction du tableau de Renouard.

Le petit Parisien n° 274 du 6 mai 1894 contient la reproduction du tableau de Grolleron ainsi que *La France illustrée* du 4 août 1894 et *Le petit Journal*.

Sur le syndicat agricole du Loir-et-Cher :

BAKER (Alan R.H.) - *Fraternity among the French Peasantry*, Cambridge, 1999.

BAKER (Alan R.H.) - *The infancy of France First Agricultural Syndicate*.

BAKER (Alan R.H.) - *Farm Schools in Nineteenth-Century France and the Case of La Charmoise 1847-1865* (ces trois publications peuvent être téléchargées sur Internet).

Archives privées du syndicat des agriculteurs du Loir-et-Cher, déposées par J.-P. Coudourt aux Archives départementales de Loir-et-Cher à Blois sous les cotes suivantes : 59J ; 3 brochures : Broch 2612 Monographie du syndicat 1920 ; Broch 2613 Le groupe Franciade 1970 ; Broch 2614 A Riverain (1842-1929)

épaves
à la suite

par M.H. Hitier Académie d'Agriculture 1930, 5913 :
Annuaire, Monographies, Imprimés divers : 1846-
1926 pour le 40^e anniversaire de la présidence de M.
Riverain (1926) ; Monographie du Syndicat par Jules
Berthonneau 1905 ; Coopérative des Agriculteurs par
Nivault 1953 ; Plaquette de présentation de la Fran-
ciade 1973 ; Jules Tanviray par A. Vezin dans An-
nuaire du Syndicat pour l'année 1900 ; GL 167
Deuxième congrès National du Crédit Mutuel et de
la Coopération et Fêtes du 25^e anniversaire Blois
1908.

Rapports annuels du Professeur départemental au Préfet
1876 à 1914.

épaves

Série N Conseil Général Rapport du préfet et P.V. des
réunions.

ROCQUIGNY (H.M.R.) - *Les Syndicats Agricoles et le
Socialisme Agricole*, Éditeur Kessinger, PELLETIER
(J.) - *Le Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher
1883-1948. Approche économique*, mémoire de maî-
trise, Tours, juin 1995 ; *Répertoire de Législation Fo-
restière*, décembre 1877.

- la
à la
suite

Sur le séjour de Tanviray au Paraclet (Somme) :

Archives départementales de la Somme, série M :
KZ1881 et KZ 1882 ; série IT : cote BR 1175. Pour
les obsèques, cote 259 PER 45.

recherche
photos en regard
de Tanviray, si c'est possible
(cherche elle de la fig-6
sur le lieu de sépulture
fig-6)

le gendre = Jules ~~Tanviray~~ Tanviray

Mathurin, Louis Armand Queroy (1830-1893) peintre de la ruralité : un artiste attachant, témoin de son temps

PHILIPPE ROUILLAC

~~Président de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois~~

A supprimer

Louis - Philippe

Résumé : *Fondateur de la Société Archéologique et du musée de Vendôme, Queyroy partagea son temps entre Vendôme sa ville natale et Moulins (celle de sa femme), dont il fut aussi le conservateur du Musée. Aquafortiste de talent, à côté de ses gravures du « Vieux Vendôme », il chanta la ruralité du Vendômois. De tendance réaliste, conservateur, il resta à l'abri du mouvement impressionniste : mêmes sujets mais sensibilités et traitements différents. Avec l'irruption de la photographie, Queyroy a entretenu des rapports complexes.*

Mots-clés : *Vendôme, Moulins, Paris, Eaux-fortes, Gravures, Photographies, Réalisme, Impressionnisme, Victor Hugo, Manet, Pissaro, Salons, Musée, Paysans, Campagne.*

Au croisement de révolutions

2012 : soubresauts et crises – 1862 : révolutions et ruptures. Penchons-nous, il y a cent cinquante ans, sur ce monde dont l'un finissait et l'autre naissait. Les

années 1850 sont placées sous le signe des révolutions, six peuvent être rappelées :

- *politique*, avec l'avènement du suffrage universel direct : grande première, on vient d'élire un Prince-Président bientôt Napoléon III ; après avoir chassé Louis Philippe, lors de la Révolution de 1848, pendant que l'Europe centrale bruisse du mouvement des nationalités secouant les trônes ;
- *géographique*, avec la constitution d'empires coloniaux, principalement en Afrique pour la France et en Asie pour l'Angleterre ; parallèlement, les frontières sont repoussées aux États-Unis avec la conquête de l'Ouest ;
- *économique*, avec la révolution industrielle, le transfert de populations des campagnes aux villes ;
- *technologique*, avec la machine à vapeur, les moyens de locomotion et de transport sont bouleversés sur terre comme sur mer ;
- *intellectuelle*, avec de nouveaux courants de pensées autour de Marx, Freud et Nietzsche ;
- enfin *esthétique*, avec une avant-garde baptisée « impressionniste » autour de Monet.

Queyroy a 20 ans. Jeune homme, il est au carrefour de ces six révolutions. Comment les vit-il ? Quels sont ses engagements ? Où se situe-t-il ? (fig. 1)

Un Vendômois hors du temps

Notre Vendômois vit tout ceci avec lenteur et modération mais n'y échappe pas trop, même si les élites freinent ces évolutions. La fondation de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, en 1862, n'y est pas étrangère.

Armand Queyroy, âgé de vingt ans en 1850, est très révélateur de ce mouvement, de ces contradictions. Il ne s'agit pas d'un jugement de valeur, mais de simples constations de faits, de sensibilité, d'approches.

L'art est le révélateur et le remède des crises, la catharsis salvatrice, le cri vrai d'une liberté en recherche. Quel que soit son champ d'expression, l'artiste est l'œil conscient, à défaut du Monde, de «son» monde.

À côté du flamboyant Queyroy illustrant le riche passé monumental de Vendôme, exposé avec talent à la chapelle Saint-Jacques, du 15 au 23 septembre 2012, comme il le fera pour d'autres villes, il y a un autre homme, «le peintre paysan».

Loin des artistes d'avant-garde, Queyroy, cultivant le passé, devient le chantre d'un monde rural non encore gagné par la machine, l'industrialisation. Narrateur de la vie domestique, du quotidien, il relate en ethnologue un monde qui va mourir avec le progrès technique. La révolution industrielle est en marche.

Ses gravures de 1860-1880 reflètent un mode de vie immémorial au temps suspendu depuis près d'un siècle et demi. Qu'est-ce qui différencie ces paysannes du Vendômois de leurs arrière-arrière-grand-mères ? (fig. 2)



Fig. 1 : Queyroy, autoportrait à 31 ans ?, 1861, eau-forte.



Fig. 3 : Queyroy, abside de l'église de Nouray, 1868, eau-forte.



Fig. 2 : Queyroy, intérieur de ferme, 1867, eau-forte.

Peu de choses. Le temps est suspendu comme leur cadre de vie. Le bâti, les monuments, les églises sont traités en toile de fond comme le ferait un archéologue aux champs, comme Daudet et son célèbre sous-préfet aux champs (fig. 3).

Né le 30 juillet 1830 à Vendôme, dans une famille aisée de la bonne bourgeoisie, à ascendance aristocratique, Armand Queroy suit un enseignement artistique au collège de la ville. De 1852 à 1856, il complète sa formation de peintre dans l'atelier d'Évariste-Vital Luminais, artiste natif de Nantes en 1821, surtout connu pour ses thèmes paysans, ses vues de Bretagne. Ses contemporains le surnommèrent « le peintre des Gaules », pour sa peinture d'histoire; communément, on le rangera ensuite parmi « les Pompiers ».

À 27 ans, après avoir épousé Mademoiselle Watelet, fille d'un notaire de Moulins, Queroy installe son atelier dans cette ville. Passionné d'antiquités, collectionneur, il est nommé conservateur du musée de Moulins, charge qu'il ne quittera que quelques mois avant sa mort, âgé de 73 ans, après près d'un demi-siècle de responsabilité. Son milieu social, sa formation transpirent à travers ses œuvres. Certes notable, à l'abri du besoin, il n'en n'est pas moins vrai, simple, tranquille, sans esprit de lucre, proche de ses contemporains, de ses concitoyens. Ainsi, sur la première photographie connue le représentant, est-il assis, certes élégamment, mais sur une simple chaise paillée (fig. 4).

Son intérieur nous est connu par des photographies et deux aquarelles; certains de ses meubles ont été conservés jusqu'à nos jours: ils reflètent le goût et l'aisance d'un bourgeois érudit, sans ostentation, ni luxe particulier, et encore moins « parisien » ou raffiné. De style Renaissance dit Henri II, remis à la mode par Viollet-le-Duc et par la restauration du château de Blois par Félix Duban. Ce mobilier généralement est en bois sombre, en chêne sculpté au goût gothique. Son cabinet de travail est semblable à beaucoup de ses contemporains, membres de profession libérale, austère, sérieux, jugé de nos jours passablement ennuyeux, mais au goût du jour dans cette seconde moitié du XIX^e siècle très médiévisiste.

Attachons-nous aux représentations de son intérieur. Ses collections diverses mais de qualité, éloignées du *bricabracomania* de Balzac, reflètent pareillement ses goûts. Attrait tout particulier pour la ferronnerie, les émaux, les faïences, les ivoires, statues et tapisseries. Ses tableaux, à l'exception de deux scènes avec satyres de Chardin de 1769, sont principalement allemands et aucun postérieur au XVI^e siècle. Peu de place libre sur ses murs, l'esprit « réunionniste » et « collectionniste », qui caractérise tant les intérieurs de la classe dominante au XIX^e siècle, est parfaitement illustré chez Queroy. Collections exposées dans sa « Galerie », qu'il ouvre à ses proches et qui font l'enchantement de tous. La vente de ses collections sous le marteau des commissaires-priseurs parisiens, en 1907, deux jours durant, fut un événement. Catalogue préfacé avec reproductions, « un



Fig. 4 : Armand Queroy, photographie épreuve d'époque sur papier salé vers 1855.

collector » pour comprendre l'évolution du goût dans la seconde moitié du XIX^e. Près de 200 numéros, pour un total d'adjudications de 300 000 Francs or. Atmosphère des grands jours, revue de presse et « belle clientèle ». Ainsi le Louvre ne s'est-il pas porté acquéreur de sa *Vierge à l'Enfant* du bourbonnais...

Il resta très attaché à son Vendômois. C'est tout naturellement qu'il compta, âgé de 32 ans, parmi les fondateurs de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois et devint conservateur-adjoint du musée de Vendôme (au moins de 1862 à 1872) participant activement à ses premières collections. Les musées de Moulins et Vendôme lui doivent ainsi beaucoup: enrichissement comme mise en valeur des collections, dons personnels, temps consacré, sans oublier expositions et rayonnement. Ainsi savons-nous que 4000 personnes visitèrent au musée de Vendôme l'exposition *rétrospective des Beaux-Arts* en une semaine, lors de la session du Congrès archéologique et l'inauguration de la première statue de Ronsard en 1872, des chiffres à nous faire pâlir de jalousie!

À l'instar de son professeur et co-fondateur de la Société Archéologique, Gervais Launay, il apparaît comme le témoin privilégié de son temps. Tous les deux aiment fouiller le passé, le représenter, l'étudier, le comparer, et leur petite patrie, le Vendômois, terre d'élection de leurs œuvres, est une terre de choix, de discrétion, d'harmonie, sans la démesure du val de



Fig. 5 : Queyroy, gens et bêtes, 1863, eau-forte.

Loire et de ses puissants châteaux. Ici, seules les ruines sont imposantes, songeons à Lavardin que, de nos jours, on qualifierait de romantiques, à relents de dessins « hugoliens », digne des *Mystères* et *Ruines* de Chateaubriand.

Bien que résidant à Moulins, il reviendra souvent en Vendômois embrasser ses vieux parents du Mail et participer activement aux activités de la Société Archéologique. Son condisciple, le marquis de Rochemaubeau, écrira à son sujet : *Il ne cessa jamais de s'intéresser à notre pays, à son histoire, à ses amis de la première heure.*

Queyroy écrit, dessine, grave, peint, en témoin de son temps et refuse – consciemment, inconsciemment ? – la tyrannie sans visage qu'il attribue au monde moderne. Pour lui cette ruralité, ce labeur, ces paysans, représentent le symbole de la fertilité et de la prospérité, non seulement du paysage agricole français, mais plus généralement du pays, de la France (fig. 5).

Artiste loin de ses grands contemporains d'avant-garde

PROCHE...

Chanteur de la ruralité, il se tient à l'abri des « ismes » et du premier mouvement esthétique d'avant-garde de cette seconde moitié du XIX^e siècle, l'impressionnisme. Certes le sujet peut s'y apparenter ; songeons aux meules de Claude Monet, aux campagnes comme aux ouvriers agricoles de Camille Pissaro. Certes les sujets sont pris, observés en extérieur, sur le vif, mais sans recherches délibérées de sentiments, d'affect (fig. 6).

En outre, en observateur minutieux, Queyroy est éloigné des sensations, de la décomposition de la lumière, du prisme des couleurs, du changement des

heures et des saisons d'un même motif. Il trace son sillon avec sa gouge sur le métal – pour ses gravures, ses eaux-fortes principalement – comme le paysan avec son soc de charrue qu'il pousse devant lui, en tâcheron, besogneux pourraient dire certains et d'autres « en vrai artiste », car hors norme, hors coterie, hors école, en petit maître vrai... réaliste. Le mot est prononcé, l'école est connue : le Réalisme. Précisément, le réalisme social, en observateur de la vie quotidienne. Ce mouvement artistique du milieu du XIX^e se caractérisant par des sujets décrivant l'existence des paysans ou de la classe ouvrière. Seule la campagne l'intéresse. La désertification des campagnes, l'urbanisation, cette transformation du monde, cette « modernité », l'effraient. Que dénoncerait-il aujourd'hui la mondialisation et son cortège de conséquences sociale, politique et culturelle ?

Réalisme domestique, rural, « dix-neuviémiste », comme on dit médiévisite. Ainsi, *La Vanneuse* de Courbet, *La Gardienne du troupeau* de Daubigny, *Les Enfants ramassant du bois* de Corot sont-elles des œuvres en parallèle avec celles de Queyroy. Même inspiration, même réalité tranquille, même hymne à la nature domestiquée laborieusement, dont Millet serait le chef de file. D'ailleurs *L'Angélus*, tableau phare s'il en est un, ne date-t-il pas des années 1857-1859, quand Queyroy quitte Vendôme et arrive à Moulins.

Très rares sont les tableaux, huiles sur toile, de Queyroy, après 1862 ; une vingtaine est connue antérieurement. Le plus souvent, ils ont été reproduits par la gravure pour pérenniser son œuvre. Généralement de petit format, à thème rural, ils représentent des paysans. Pas de tableau de monuments, de scènes de genre, de nature mortes ou autres. Mais une figure isolée, en pied, au milieu des champs, ou plus intimiste dans un intérieur, près d'une écurie (fig. 7). Plus que ses contemporains impressionnistes, il rappelle les scènes de genre, le traitement de la peinture hollandaise du XVII^e, dans le goût des animaux de Paulus Potter et Philips Wouwerman. Avec sa technique, les couleurs semblent effacées, comme dans un halo général sans fini ni précision, des teintes sourdes en camaïeu de brun, de bistre, le tout assez brumeux, d'aspect très romantique.

Queyroy certes saisit la fugacité de la lumière, mais il ne la synthétise pas ou se refuse à la décomposer en points ou touches sensibles ; enfin, parallèlement, il ne retranscrit pas ses variations à différents moments de la journée. C'est en cela qu'il « passe à côté » de son temps, des « trouvailles » de l'Impressionnisme.

Sa constante à lui. Un réalisme social, rural, de petites villes comme Vendôme, Moulins, aux riches passé et connotations historiques fortes : Queyroy est un observateur de la vie quotidienne, de « la France tranquille ». La vie moderne ne pénétrant d'ailleurs que fort lentement, des traits d'archaïsme se retrouvent un peu partout dans son œuvre. *Les Paysans*, *À travers champs...* Ses recueils de gravures, déjà par leur titre, parlent d'eux-mêmes. Une campagne mystérieuse aux résonances virgiliennes pour leur cadre.

romain

W
M-Pissaro

Observons que «ses» Paysans sont d'un réalisme cru (fig. 8) : matrones aux traits accusés, grosses mains, visages sans finesse burinés par le dur labeur des champs ; même les enfants sont des adultes en miniature. Attitude sans grâce, ni fraîcheur, ni affect. La ruralité profonde n'est ici ni idéalisée ni sublimée (fig. 9). Nous pouvons parfois être gênés, interrogateurs, devant certaines représentations, notamment des femmes ou de l'enfance. La pauvreté domine (fig. 10). C'est peut-être cela qui nous gêne... Notre sensibilité, cent cinquante ans après, pourrait même parler de misérabilisme. Seules dans les gravures de «grandes villes», Bourges, Orléans, la femme, généralement au marché, échappe à ce que nous appellerions aujourd'hui la caricature (fig. 11).

échappé

De grâce, ne jugeons pas avec nos yeux, oreilles, cerveau de 2012. Queroy est un témoin de son temps, de son environnement, du terroir, loin des grandes perspectives. Avec sa sensibilité propre, comme le fut Viollet-le-Duc, ou encore Mérimée, et d'une certaine façon Michelet. C'est en cela qu'il est et reste un observateur scrupuleux, témoin privilégié, tant des monuments que des populations locales, paysannes.

Pour peindre, il faut sentir, confiait Lamartine. Queroy «oublie» de traiter des périodes plus proches pour lui. Il gomme ainsi les monuments des XVII^e et XVIII^e siècles, tels à Vendôme son lycée (ancien collège des Oratoriens, actuelle mairie) ou encore les façades classiques de l'abbaye, les bâtiments conventuels de



Fig. 6 : Queroy, l'enfant aux lapins, huile sur toile.



Fig. 7 : Queroy, intérieur d'écurie, 1856, huile sur toile.

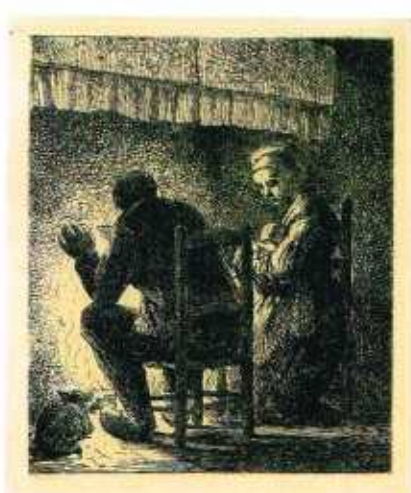


Fig. 8 : Queroy, au coin du feu, 1862, eau forte.

eau = forte



Fig. 9 : Queroy, la grand-mère, 1862, eau-forte.



Fig. 10 : Queroy, le chemin de l'école, 1862-1863, eau-forte.



Fig. 11 : Queroy, homme et fillette marchant de dos, 1862?, eau forte.

eau forte

1745 (actuel siège de la Société Archéologique au quartier Rochambeau, ancien Tribunal).

Son attrait pour le passé, à travers les monuments des XIV^e aux XV^e siècles, constitue le cadre de vie évocateur, hors du temps, la toile de fond de ce monde de la campagne. Certes si certaines vues ne sont qu'architecture et patrimoine (représentations des vestiges du passé), on y sent toujours la présence de l'homme, plus serviteur, désormais spectateur, qu'acteur de l'histoire. Queyroy est toujours éloigné de la Grande Histoire des faits et des gestes.

ET LOINTAIN...

Après une période néo-gothique à la mode médiévale dite Troubadour correspondant à sa jeunesse, Queyroy paraît singulier de ses contemporains, faisant partie plus d'un courant esthétique qu'à vraiment parler d'une « école ». Confrontons son art, sa technique, son rendu à celui de ses plus illustres contemporains et mesurons les écarts.

Contrairement à Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875), les lieux de Queyroy sont réels ne sont pas associés de divers éléments-clés d'un décor naturel afin de créer une image parfaitement harmonieuse. Sa réflexion tranquille n'est pas composée et son œuvre n'embrasse pas une vision rêveuse et romantique. Il est plus réaliste que même pré-impressionniste.

La quintessence de l'assimilation lyrique et poétique de Corot n'est pas son univers, même si les œuvres de jeunesse de Corot sont plus proches par rapport aux suivantes de celles de l'art de Queyroy.

Pour Claude Monet (1840-1926), c'est la recherche de l'instantanéité, l'enveloppe de la lumière à travers les objets, les personnes. Cet artiste d'avant-garde apparaît comme le précurseur, puis le maître incontesté de l'Impressionnisme, même si, en fin de carrière, il annonce une certaine abstraction. Queyroy, homme du Second Empire, lui, cherche l'intemporalité, la racine des choses, des monuments, et annoncerait ? un certain art officiel, très Troisième République radicale, « la culture aux champs », qui finira ensuite très pompier comme d'ailleurs son maître, dont il a suivi l'enseignement en province, notamment dans le Berry et en Bretagne. Et surtout, Monet est un coloriste, un peintre, et Queyroy se cantonne à la gravure, au noir et blanc (fig. 12 et 13).

Ce travail est à rapprocher de celui de Camille Pissarro (1830-1903). Il ne se contente pas de retranscrire de charmantes scènes de campagne, comme Queyroy y excelle, mais Pissarro joue avec l'agencement des diverses couches de couleurs, en recherche de style. Contrairement à Queyroy, il s'efforce de produire une peinture qui est une réaction presque inconsciente à la scène qu'il contemple et qui, pour Pissarro, doit refléter les purs effets de couleur et de ton que l'on trouve dans la nature. Queyroy est extrêmement éloigné de cette recherche esthétique, alors que tous deux sont de la

même année de naissance, du même milieu social, mais l'un en France profonde et l'autre dans une île (fig. 14 et 15).

Enfin comparons leurs deux maternités et tout se passe de commentaire – même si la technique diffère (huile/gravure) (fig. 16 et 17).

Charles Daubigny (1817-1878), précurseur de l'Impressionnisme, dont le thème la campagne, les environs de Fontainebleau, l'apparente à l'école de Barbizon, se rapproche d'une certaine façon de Queyroy, de sa campagne du Centre de la France, mais s'en éloigne par la technique. Daubigny est, avant tout, comme Monet, un peintre.

C'est avec Jean-François Millet (1814-1875), que le parallèle et le rapprochement sont les plus grands, même si Queyroy ne le suit, ni idéologiquement ni picturalement. Ils sont à la recherche tous deux de « l'éternel paysan ». Au milieu du XIX^e siècle, le réalisme provoque des remous dans l'art, à la recherche d'une nouvelle donne. Millet en apparaît le chantre et a immédiatement du succès. Queyroy prolonge les images de la vie paysanne, populaire depuis des siècles, scènes généralement petites, pittoresques et conçues pour les citadins. Il en va de même pour certaines œuvres de Millet (fig. 18 à 21).

Les paysans de Millet sont ensuite, quant à eux, dénués de toute idéalisation et l'échelle héroïque à laquelle ils étaient représentés apparaissait pour Queyroy et ses amis comme choquante, car elle était habituellement réservée aux dieux de l'Antiquité ou aux personnages historiques. Les leçons classiques du dessin académique retenues du collège de Vendôme et de son maître restent pour Queyroy des préceptes dont jamais il ne se libérera.

L'enfant au lapin, le petit bouvier, le porcher ou l'ânier se retrouvent dans leurs œuvres respectives. Mais nostalgie intimiste et archaïque pour l'un et enjeu comme message social pour l'autre.

L'œuvre de Millet renvoie surtout à la situation politique instable de la France. Si la Révolution avait balayé l'ancien ordre social, le futur semblait particulièrement incertain pour la classe paysanne dont il faut reconnaître que la fortune et l'avenir étaient désormais liés au sort de la Révolution de 1848. En revanche, tenant d'un certain conservatisme moral, le notable bourgeois Queyroy ne pouvait souscrire à une telle démarche. Ainsi leurs arts diffèrent-ils, même s'ils traitent tous deux du même sujet, la paysannerie.

Dans le cas de Gustave Courbet (1819-1877), chef de file du réalisme, les intentions révolutionnaires de ses œuvres sont indubitables. Tout l'oppose à Queyroy. Millet est entre ces deux tendances de l'évolution de l'école Réaliste. Ses idées politiques sont beaucoup moins claires, moins tranchées que celles de Courbet, mais plus engagées que celles supposées de Queyroy. Ainsi les œuvres de Millet après celles de Courbet sont-elles accueillies avec enthousiasme par les critiques républicains et socialistes, mais reçoivent-elles un accueil beaucoup plus hostile de la part des



Fig. 12 : Pissarro, portrait de paysanne, 1880, huile sur toile.



Fig. 13 : Queyroy, paysanne portant un bol, huile sur toile.



Fig. 14 : Queyroy, petits paysans, huile sur toile.



Fig. 15 : Pissarro, femme et enfant au puits, 1882, huile sur toile.



Fig. 16 : Pissarro, Julie allaitant Ludovic-Rodolphe Pissarro, 1878, huile sur toile, Vente Chervy, Messieurs Rouillac, juin 2012, adjugé 405 000 €.



Fig. 17 : Queyroy, une mère, 1862-1863, eau-forte.



Fig. 18 : Queyroy, semeur, eau-forte.



Fig. 19 : Pissarro, le semeur, 1896, lithographie.



Fig. 20 : Pissarro, le labour ou la charrue, lithographie.



Fig. 21 : Queyroy, laboureur, 1867, eau-forte.

Pissarro

X 2

Pissarro

Maitre 10
Aymier et Philip

X 2

Pissarro

Pissarro

conservateurs. Schématiquement, Courbet serait d'une gauche radicale, Millet d'un centrisme républicain et Queyroy d'une droite plus conservatrice. Mais attention, il n'est pas pour autant monarchiste et encore moins légitimiste.

Dernière évocation et non des moindres, avec *Les mangeurs de pommes de terre*, 1885, de Van Gogh (1853-1890), irruption de la modernité dans le traitement, technique et esthétique différente (toile, huile), mais analogie troublante du thème et de la facture avec Queyroy, composition, traits, bonnets et coiffes des femmes, même lourdeur ambiante. Van Gogh écrit à Theo son frère : *Des visages rudes et plats, aux fronts bas et aux grosses lèvres pas affilées mais pleines et semblables à celles des tableaux de Millet [...]*.

Et comme pour les gravures de Queyroy, nous serions tentés de prolonger avec Ces gens, qui ont labouré la terre avec les mêmes mains qu'ils mettent dans leur plat, ont honnêtement gagné leur nourriture [...]

Yeux exorbités, coiffes-casques, pieds nus, trognes et tronches à la Quasimodo, leurs paysans nous effraient, quand ils n'apparaissent pas comme des malades mentaux, les Gueux... Troublant n'est ce pas ! Paradoxe de la création, quand un artiste bourgeois rencontre le peintre maudit... Ethnographie intéressante de nos campagnes de la fin du XIX^e, vues par des artistes différents mais se retrouvant, certains engagés et tirant le diable par la queue (Van Gogh n'a pas vendu un tableau de son vivant...) et d'autres, tel Queyroy, à l'abri du besoin.

Bohème et bourgeoisie en résumé, d'où genre et mode de vie différents. Et enfin, politiquement, le Second Empire (quelle que soit sa variante, autoritaire ou libérale) est le régime dont se satisfait Queyroy, ce qui n'est pas le cas des intellectuels, des artistes de la bohème, au premier chef Courbet !

La clef de ses différences pourrait être que Queyroy, contrairement à ses contemporains artistes, à tous « ses collègues », par son mariage, son statut social, est dans une situation matérielle des plus confortables. C'est un « propriétaire » non contraint de travailler pour vivre, de vendre ses peintures ou ses gravures pour subvenir à ses charges familiales. Ainsi relève-t-on, parmi ses factures, qu'homards et champagne ne sont pas absents de sa table. Le corollaire est qu'il peut se donner d'autant plus librement à son art, laisser libre cours à sa propre sensibilité. Il en fut de même pour ses contemporains, Manet et Caillebotte, artistes d'origine bourgeoise, mais dont la postérité a retenu leurs noms et leurs œuvres sont accrochées maintenant dans tous les grands musées mondiaux.

Queyroy s'apparente plus au mouvement réaliste conservateur (fig. 22), éloigné du réalisme social et encore moins d'un réalisme socialiste. Ce dernier style et mouvement s'est développé après la Révolution russe de 1917, puis populaire en Amérique du Sud, dans les années 1950-1970. Ils connurent une grande heure en Chine, en 1970-2000, avant de prédominer encore aujourd'hui en Corée du Nord.

Queyroy, artiste non engagé en période de crise, reste éloigné de *L'homme qui crie où son fer le ronge et sa plaie engendre un soleil plus beau que les anciens mensonges* que magnifiera plus tard Aragon. Queyroy donne du sens comme d'autres donnent leur sang. Tels Balzac avec son observation de la société provinciale, terrienne, et Zola, avec sa dénonciation de la société bourgeoise, citadine. Ainsi le roman inachevé *Les Paysans* de Balzac, écrit en 1844, pourrait-il être illustré par la série *Les Paysans* de Queyroy (fig. 23 et 24).

Mais ne pourrions-nous pas prétendre que, mieux que « peintre réaliste » (avec ou sans l'adjectif complémentaire de conservateur), Queyroy est un « peintre du réel », de la réalité. N'est-ce pas en cela qu'il est attachant car, imperturbablement, il se joue des modes, des engagements (fig. 25).

Le danger, et en corollaire sa caricature, serait de traiter Queyroy de peintre de cliché romanesque, de bergère édifiante, de reconstitution folklorique et donc, objectivement, expressément, de « réactionnaire », en ce sens qu'il va à contre-courant d'une tendance historique dominante, le déclin de la paysannerie, rejetant le danger social que représente le peuple avide des grandes villes lancé par la Révolution à la conquête du Pouvoir comme Pissaro et Courbet le proclament. Parallèlement, indubitablement, c'est observer aussi que Queyroy passe à côté des grands courants esthétiques de son temps, comme des soubresauts politiques de son époque. N'écrit-il pas à son fils : *J'ai été victime, une fois dans ma vie, un jour d'effervescence populaire, d'avoir dit deux mots trop haut, j'ai bien juré de ne plus recommencer ?* Apparemment les événements de 1848 pour ses 18 ans n'ont pas été vécus comme son mai 1968.

C'est d'autant plus aussi une lecture de l'histoire, quand on connaît la suite, tant pour les progrès de la démocratie, qu'ensuite ce que fut la postérité de ces artistes. Queyroy a connaissance des mouvements esthétiques principalement par la narration que son frère lui fait de la vie parisienne. Au Salon de 1863, au Palais de l'Industrie, où cohabitent salon officiel et salon des refusés avec les futurs Impressionnistes, hier critiqués aujourd'hui adulés, Queyroy, comme Lamoignon et leurs amis, de nos jours sont oubliés. Ils étaient pourtant hier respectés, mais chez eux, en Province, comme l'atteste sa participation aux Salons de 1862, puis de 1873 – mais à Moulins et à Vendôme, pas à Paris.

Bien que son ami, Ulysse Besnard, céramiste blésois (1826-1899), l'incite à participer aux Salons parisiens pour ces vues des Vieux Blois, Vendôme ou Moulins, ce n'est qu'en 1880 qu'il y expose deux intéressantes aquarelles de son intérieur.

Courir les antiquaires, rencontrer des collectionneurs, compléter ses collections d'achats coûteux sont les occupations principales de Queyroy à Paris. Nous n'avons ni témoignage, ni compte rendu autobiographique de ses « virées » chez les artistes maudits ou pas, ni de ses visites de Salons, d'expositions de peinture. En revanche, les recommandations auprès de grands marchands sont nombreuses et cultivées, son goût pour



Fig. 22 : Queroy, vieille femme disant son chapelet à l'entrée d'une église, 1867?, eau-forte.



Fig. 23 : Queroy, coupeuse d'herbe, huile sur toile.



Fig. 26 : Queroy, petite gardeuse de dindons, 1862, eau-forte.

*Troise copiste
Stil vos plus
plait
ITABE A FOONIN*



Fig. 24 : Queroy, ouvrier agricole, dessin à l'encre.



Fig. 25 : Queroy, coupeuses d'herbe, 1862-1863, eau-forte.

les ventes aux enchères manifeste et dispendieux ; ses fréquentations des grands collectionneurs, tel les Rothschild, sont connues : il *bibelotait* comme aurait dit Balzac du cousin Pons.

Ses cahiers de comptabilité extrêmement précis comportent deux colonnes, celle de droite pour les dépenses courantes (habillement, nourriture, logement) et celle de gauche pour ses achats d'antiquités et de curiosités, deux fois plus importantes que les premières. Voilà ses priorités et ses occupations parisiennes.

Queroy est hors Salon, hors mode, hors tendance, hors bohème (fig. 26). Toutefois, à la fin de sa vie, sa langueur, la « dépression » révélée par sa femme à leur fils sont-elles révélatrices de son amertume, de son dépit, voire d'une certaine jalousie, devant ces *jeunes*

qui ne savaient pas même dessiner, jugement dominant de l'époque, mais dont le succès pointe. La reconnaissance nationale et le succès de leur vivant déjà pour certains comme par exemple Manet, son condisciple de la société aquafortiste, a dû l'interroger, mais il ne frayait pas avec eux. Quel dommage pourrions-nous dire, cent cinquante ans après, quand on connaît la postérité de ses contemporains !... Mais c'est si facile de vouloir écrire l'histoire quand on connaît la suite.

Queroy est mort pas très âgé, à 63 ans, mais sans véritable reconnaissance, même par les « Autorités » à travers un ruban rouge. Plus important, en homme intelligent, sensible, il a dû incontestablement souffrir, ne comprenant pas son temps, ses bouleversements, sa nouvelle esthétique.

Chantre d'un terroir qu'il n'a cessé d'aimer

TRADITION PARTAGÉE

On imagine aisément Queyroy cheminant en littérature et poésie, avec Walter Scott, Chateaubriand, Musset, Balzac, Nerval, Vigny, Théophile Gautier, George Sand. Auteurs qu'il aurait pu illustrer, ses contemporains de jeunesse et de sensibilité.

Queyroy échappe aux coteries, jugements, critiques de la Presse, oh combien virulente à l'époque. Ses participations aux Salons sont saluées par quelques lignes polies, aux remarques conventionnelles voire anecdotiques... *Ah que ces poules sont jolies, ah comme sa fermière est gentille [...]* Rien de transcendant, ni de pénétrant, ni d'ailleurs d'encourageant.

Pour lui, ni courtoisie envers le Pouvoir qui, parallèlement, le satisfait, ni affairisme, sa condition sociale l'en dispense. Médailles et récompenses sont rares, hormis deux distinctions remises par les rois de Norvège et du Portugal, en cure à Vichy. Ces souverains, aquafortistes tous deux, appréciaient le travail de leur « collègue » Queyroy. L'Union centrale des arts décoratifs lui décerna, en 1880 et 1884, une médaille symbolique ; mais ni Prix et encore moins de commande publique spécifique. À l'exception, cependant, des achats de la Maison de l'Empereur pour des séries de gravures sur les villes.

Parallèlement, rares sont les « critiques », tant négatives d'ailleurs que positives, sur Queyroy, peut-être parce qu'en outre il resta « cantonné » en Province. *Personnalité provinciale*, comme l'écrivit Henry Jouin lors de la dispersion de ses collections aux enchères.

Seul Victor Hugo (1802-1885) le distingua, à partir, il est vrai d'une série de gravures sur Blois (*Rues et maisons du vieux Blois*), la ville où son Père, le général d'Empire Léopold Hugo, passa sa retraite, à partir de 1824.

En 1864, Victor Hugo alors en exil à Guernesey lui écrit une lettre de six pages [...] *Vous avez un talent vrai et fin, le coup d'œil qui saisit le style, la touche ferme, agile et forte, beaucoup d'esprit dans le burin et beaucoup de naïveté, et ce don rare de la lumière dans l'ombre. Ce qui me frappe et me charme dans vos eaux-fortes, c'est le grand jour, la gaieté, l'aspect souriant, cette joie du commencement uni est toute la grâce du matin. Vos planches semblent baignées d'aurore [...]*. Ce compliment de son art avec reconnaissance et sentiment, cet éloge, se passent de tout commentaire et relativisent le jugement de l'histoire sur Queyroy. Victor Hugo ne saurait être taxé de complaisance et on peut faire ainsi de Queyroy, âgé de 34 ans, un artiste de la seconde génération des Romantiques.

Car, avant tout, Queyroy est plus un graveur qu'un peintre ou un dessinateur. D'ailleurs, n'aime-t-il pas reproduire parallèlement ses rares tableaux aussi en gravure. Sa technique favorite de travail d'expression est l'eau-forte. Il commence son travail toujours par le dessin, généralement réalisé sur place face au motif, un

dessin libre aux contours légèrement flous, le premier jet sur une feuille légèrement bistrée, habituellement de 20 cm par 30 cm ou le dessin peut aussi être réalisé sur un carnet de croquis. Ses « dessins achevés », non prolongés par la gravure, sont en général sur un papier légèrement bleu et réalisés au fusain. Le premier jet pour la gravure ; le dessin au graphite est plus succinct, les éléments apparaissent dans le brouillard, mais l'espace est délimité, le plan choisi et le cadre retenu sont terminés, les constructions architecturales arrêtées. Ensuite, en second lieu, Queyroy réalise, au même format, sur un papier préalablement quadrillé, un dessin précis au crayon fin pour les détails et parfois ombragé avec un crayon gras permettant nuances et dégradés, avec quelquefois quelques rehauts de gouache blanche. Le dessin est fini très précisément. Parfois, il est reproduit sur une feuille de gélatine transparente.

Troisième étape : la gravure sur la plaque de cuivre, l'eau-forte. Il enduit la plaque de métal d'un vernis protecteur et reproduit son dessin minutieusement à l'aide de son burin, stylet, pointe d'acier plus ou moins fins et durs, en rayant le vernis et en prélevant du métal sur la plaque aux dimensions choisies, habituellement celles du dessin. Plus la pointe est appuyée, plus le métal est creusé, gravé, et plus profond et noir sera le résultat final. La plaque gravée, le vernis est enlevé sur le cuivre à l'endroit du dessin ; l'artiste plonge alors la plaque dans un bain d'acide, qui attaque le cuivre nu. Les sillons ainsi dessinés et seuls attaqués par l'acide se garnissent d'encre. En général en noir (encre de Chine pâteuse), parfois en bistre (encre de seiche). Les parties dessinées seules apparaîtront en noir : gravure de traits, dite en taille douce ou en creux (**fig. 27**).

Le papier, fortement appuyé entre le cuivre et le support métallique de la presse, donne « la cuvette », cet aplatissement légèrement en creux dans le papier. Caractéristique de reconnaissance pour toute gravure. Alors que la lithographie, autre procédé de reproduction mais sur une pierre fine, est sans cuvette, sans déclivité.

Première impression sur un papier fin, genre papier de soie, corrections, si besoin, de la plaque de cuivre et impressions suivantes sur un grand et beau papier. Attention particulière au cadrage de la gravure bien centrée sur le papier. Le support ordinaire est un papier chiffon ou vergé, voire plus luxueux sur papier de Chine.

Impression, avec ou sans légende, appelée, « avant la lettre » et « après la lettre ». La gravure proprement réalisée est entourée de larges bandes blanches non imprimées dites « marges » qui mettent en valeur l'œuvre même. Généralement, la gravure est signée et datée dans le cuivre (en haut comme en bas) et parfois aussi dans la marge à l'aide d'un crayon ou de la plume, avec un « envoi », c'est-à-dire quelques mots d'habitude personnalisés au destinataire.

Rares sont les indications de tirage, comme par exemple 5/30 signifiant qu'il s'agit du cinquième exemplaire d'une gravure tirée à trente exemplaires au total. Avec une plaque de cuivre, support résistant, un nombre



Fig. 27 : Queroy, le pied bot, 1862, eau-forte.



Fig. 29 : Manet, *Les Gitanos*, eau-forte pour la Société des aquafortistes, Imp. Delâtre, Rue des Feuillantines, 4, Paris, Paris, Publié par A. Cadart et F. Chevalier, Éditeurs, Rue Richelieu, 66.



Fig. 30 : Queroy, *Les Gitans*, étude, graphite.

très important de gravures peut être obtenu, en fonction des besoins et des ventes attendues ou prévues après souscriptions et commandes. Il semble que les tirages de Queroy furent modestes : il s'agissait d'un délassement – au sens pascalien du terme.

Nombreux artistes proposant des portraits recherchent ainsi des commandes intéressantes et lucratives. Chez Queroy, les portraits se comptent sur les doigts des deux mains. Relevons quelques rares gravures de Vendômois : son ami d'enfance, le marquis de Rochambeau, l'incontournable Ronsard, de la Porte, un condisciple de la Société Archéologique, châtelain de Meslay, et un jeune autoportrait qui vient d'être retrouvé. Mais pas de portrait de chevalet à l'huile, comme le sien par Victor Roussin ou encore celui d'Auguste Feyen-Perrin.

En revanche, son œuvre regroupe 200 gravures, donc 200 cuivres gravés. Quelle prouesse ! Il excelle dans cette technique de l'eau-forte, surtout à partir de 1860, selon cet art, cette technique, ces procédés, initiés au XVI^e en Allemagne. Les orfèvres furent les premiers à ciseler et graver le métal, l'eau-forte leur doit beaucoup. Jacques Callot, en 1617, pendant son séjour à Florence, découvre le procédé. Rembrandt, en Europe du Nord, Piranèse en Italie, comme Callot en France, furent les maîtres anciens de l'eau-forte. Queroy les a découverts par des reproductions dans des livres et nous en avons retrouvé quelques-unes dans ses collections.

Queroy devient membre-fondateur, en 1864, parmi 52 artistes, de la *Société des Aquafortistes* animée par Auguste Delatre (1822-1907) et Alfred Cadart (1828-1875). À côté de peintres prestigieux, dont Corot, Courbet, Millet, Daumier, Delacroix, Harpignies, Manet, Rousseau et Jongkind (fig. 28), il publie 6 planches sur



Fig. 28 : Jongkind, vue de la ville de Maslins (Hollande), 1862, eau-forte pour la Société des aquafortistes.

les 300 eaux-fortes originales que la Société édite mensuellement sous forme de livraison entre septembre 1862 et août 1867.

Queroy reçoit naturellement toutes les gravures de la Société des Aquafortistes ; ses descendants les conservent pour partie à ce jour, dont l'exceptionnelle gravure de Manet *Les Gitans* (fig. 29 et 30).

Comparons-la avec sa propre interprétation, de même format d'ailleurs, (seulement connue en dessin) des Bohémiens. Académisme, représentation appliquée et, pour Manet, prodigieux noir et blanc avec une présence étonnante. Le jugement de Victor Hugo la *fidélité photographique, avec la liberté et le talent du grand art de*

Fig. 30

sa célèbre lettre ne peut pas mieux s'appliquer en l'es-pèce.

Plus que deux sensibilités, le génie de Manet perce dans cette seule gravure incontestablement.

Et nous ne pouvons imaginer Queyroy se contentant simplement de classer, de conserver, les gravures de ses contemporains; il devait les comparer avec sa propre production, avec son art.

Pas plus que le bois, car très rares sont ses xylogra-phies jusqu'en 1862, la pierre ne l'intéresse pas, alors que la lithographie connaît ses lettres de noblesse au XIX^e, avec, notamment, les paysans et scènes rustiques de Daubigny. Thèmes communs, mais techniques diffé-rentes. Queyroy excelle, sous Napoléon III, à l'eau-forte, le travail sur cuivre, et il maîtrise parfaitement cette technique pour le jeu des valeurs selon le trait plus ou moins fort dans le métal, avec le rendu de l'intensité du noir de l'encre sur la feuille blanche, telles sont ses préoccupations quasi exclusives.

ET MODERNITÉ MAIS CONTRARIÉE

Mais de grâce ne voyons pas en lui un artiste des siècles antérieurs se complaisant dans le passé, tant esthétique que technique, car très jeune, il s'intéresse fortement à la photographie, art balbutiant, une tech-nique révolutionnaire pour l'époque mais néanmoins qui le dérangeait comme ses collègues graveurs, d'où des rapports contrariés.

La photographie pour Queyroy, art et manifeste, est aussi un outil de travail et de documentation.

Une partie de sa collection de photos, que nous avons dispersée aux enchères en 2011 à Vendôme, est riche, variée, et recoupe ses centres d'intérêt patrimoniaux comme architecturaux. Telle par exemple une belle image, aux contrastes et valeurs remarquables, de l'Hôtel du Gouverneur (place du marché) à Vendôme (détruit par les bombardements de 1940 et rasé en 1945 par une municipalité peu soucieuse du Patrimoine). Elle fut d'ailleurs acquise, avec intelligence, par la ville de Vendôme, en souvenir de Queyroy comme en témoi-gnage du riche passé architectural de la Cité.

Soulignons que Charles Marville, grand photographe de l'empereur Napoléon III, est bien représenté dans sa collection, tant par des natures mortes que par ses vues de Moulins.

Ne nous étonnons pas de cette modernité de Queyroy. Son style, son rendu, tant ethnographique qu'archéolo-gique, sont très intéressés par ce nouveau procédé de reproduction et il voit en la photographie cette même quête d'expression esthétique, artistique que culturelle, la diffusion par les multiples pour satisfaire le plus grand nombre d'amateurs. Gravures et photographies ne sont pas uniques et permettent ainsi de cheminer, en reproductions, à travers un large public.

C'est dans les années 1870 qu'il réalise des gravures inspirées des sculptures et œuvres de ses collections d'antiquités. Ceci explique l'intérêt qu'il porte alors à

la photographie qui lui sert de documentation pour la réalisation de ses œuvres. Ainsi citons un ensemble de huit photographies d'Alexandre Martin-Flammarion, épreuves d'époque sur papier albuminé, montées sur bristol cartonné, qui représente ses collections d'émaux, de ferronnerie, de sculpture.

Une épreuve comporte un cachet ovale *Adre Martin-Flammarion, photographe des Sciences et des Arts, 1^{re} médaille d'argent, 1877, Moulins, Allier.* Ou comment les membres des sociétés savantes de Vendôme et de Moulins concourant dans différentes disciplines se complètent réciproquement.

La photographie peut être d'une aide considérable et parfois remplacer/prolonger le dessin même ou, du moins, être une première composition, une approche préalable (fig. 31 et 32).

Telle, par exemple, cette vue de la rue Saint-Jacques à Vendôme, eau-forte imprimée en 1866, une gravure de la série des 18 eaux-fortes du «Vieux Vendôme» rééditées par la Société Archéologique en 1990, que j'ai préfacées (l'ensemble reproduit dans le Bulletin de 1993, p. 99-110).

Comparons précisément la gravure (image gravée de 21 x 15 cm, plaque de cuivre 22 x 16 et feuille 44 x 30,5 cm.) avec une photographie ancienne sur papier salé, de taille réduite certes (image de 11 x 10,5 cm, matrice de 12 x 10 et papier 13 x 12,5 cm) qui vient d'être retrouvée «miraculeusement» dans ses papiers par ses descendants.

Queyroy conserve pratiquement le cadrage, difficile car riche de bâtis et de perspective; il l'agrandit, l'allonge pour lui donner plus de profondeur, garde même l'ombre portée, et «se contente» de l'animer de personnages pittoresques (professeur en haut de forme et son élève à gauche, vieille paysanne à droite, groupe de femmes et d'enfants au fond). Le tour est joué et sera souvent repris ultérieurement par maints artistes, et non des moins célèbres.

Complémentarité des techniques. Seule interroga-tion: et si c'était Queyroy, en outre, lui aussi, qui avait réalisé et développé cette photo! Pourquoi pas? En effet le tirage est d'amateur, de petit format, sur papier simple, non cartonné comme ses photos acquises. Il est à Moulins quand il réalise cette Série et la photographie, pour le moins, a dû aider sa mémoire...

Photo d'amateur ici et photos parallèlement par de véritables artistes photographes, des professionnels, dont les images ont été de tout temps recherchées. Photogra-phies rares et coûteuses pour l'époque, véritable œuvres d'art et toujours de nos jours très prisées. Profession-nellement, notre fils Aymeric et moi-même, avons obtenu le record mondial d'une photo d'artiste du XIX^e siècle vendue aux enchères 917000 € pour une photo représentant une Marine par Le Gray, réalisée en 1856-1857. Queyroy était âgé de 26-27 ans.

Queyroy agrandit son champ d'investigation avec l'acquisition de photographies de sites de la Loire et de l'Isère, collectionnant ainsi 11 épreuves d'époque sur papier albuminé de Félix Thiollier. Comme Queyroy,

réf. à l'ouvrage de Félix Thiollier?



Fig. 31 : Queyroy, Vendôme, rue Saint-Jacques, série Vieux Vendôme 1866-1867, eau-forte.

Thiollier amateur d'art, artiste lui-même, offre un regard sensible, bien composé qui dépasse la seule dimension archéologique ou documentaire et qui aboutira à la réalisation de sa grande œuvre *Le Forez pittoresque et monumental*, publiée en 1866. En amoureux de leurs régions respectives, Thiollier et Queyroy communiquaient par la photographie.

En cela aussi, Armand Queyroy est un aquafortiste, un collectionneur attachant, un homme sensible. Il est sans complaisance, ni recherche de sensationnel, d'un style précis, documentaire, retranscrivant son cadre de vie, empreint de sagesse *La vie est là, simple et tranquille...*

Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler, à cette époque, l'opposition flagrante, les querelles virulentes entre les aquafortistes et les photographes, alors que ces hommes possèdent tous deux des procédés d'édition, de reproduction, donc meilleur marché que les dessins originaux ou encore des peintures uniques. Les premiers prétendaient que l'eau-forte donne plus de détail, de précision aux œuvres, alors que la photo « écrase » le sujet. Querelle des anciens et des modernes ? Pour une bonne part. Comme en pays ligérien le train a tué la marine de Loire, force est de constater que le pressentiment des graveurs s'est révélé exact, la photographie a « tué » l'eau-forte. Il n'y aura pratiquement plus d'artiste ensuite, comme Queyroy, seulement aquafortiste.



Fig. 32 : Queyroy ?, Vendôme, rue Saint-Jacques, photographie, épreuve d'époque sur papier salé, circa 1865-1866.

Seul, peut être, Trémouais, au XX^e siècle, apparaît comme un survivant. Les « simples » artistes aquafortistes ont disparu ; cette technique ancestrale de reproduction a été battue en brèche par un procédé technique de nouvelle reproduction plus moderne, plus répandu, demandant moins de « métier » ?, et surtout plus économique, la photographie.

Pour Queyroy, son ultime étape sera l'illustration, en xylographie, d'ouvrages religieux, principalement commandés par l'éditeur et imprimeur tourangeau Mame. L'art du livre au Moyen Âge rejoint et prolonge in fine sa foi profonde à travers images, vignettes, réalisées en gravure sur bois. Étude dans les bibliothèques parisiennes calquant des manuscrits, des incunables, pour des enluminures. L'œuvre de Queyroy, après avoir rencontré le sacré en architecture dans sa jeunesse, se spiritualise pour ses vingt dernières années. Une foi sincère, non le produit d'un conformisme social ou la recherche d'un ordre moral ; ses convictions religieuses révèlent un homme profond.

In fine...

Apprécié par Victor Hugo, éloigné de l'Impressionnisme, Armand Queyroy reste affilié à l'école Réaliste, mieux du Réel. Il constitue une référence incontournable d'un Vendômois rural multi-séculaire, encore à l'abri des bouleversements de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Parallélisme avec l'œuvre de Robida, *La Vieille France*, dont le recueil sur la Touraine paraît l'année précédant la disparition de Queyroy. Même courant de

pensée, de sensibilité, d'évocation. D'ailleurs, ce qualificatif de « *vieille* » fait écho au « *vieux* » Vendôme, Blois, Moulins... (fig. 33).

Collectionneur, peintre paysan, ethnologue, servi par une technique très maîtrisée, Armand Queyroy est l'archétype pour le Vendômois d'un maître à redécouvrir... et à aimer. Petit maître pour certains, mais grand témoin, pour d'autres ici.

Le marquis de Rochambeau, son fidèle ami d'enfance, dans un article de presse du 3 mars 1893, quelques jours après son décès, confiait *un artiste de talent, qui faisait le plus grand honneur à Vendôme.*



Fig. 33 : Portrait de Queyroy à l'âge de 58 ans par A. Feyen-Perrin (1826-1888), dédié « au bon ami Queyroy », huile sur toile.

Soulages

Tout en noir et le blanc, comme d'ailleurs un autre maître du noir et blanc, mais du XX^e siècle, Pierre SOULAGES, peintre et graveur, connu pour son usage des reflets de la couleur « noir ». Ne parle-t-il pas, lui aussi, d'« *outré noir* » de « *noir lumière* » ? Qu'aurait écrit Hugo sur son œuvre bien qu'abstraite !... (fig. 34 et 35).

Puisse cette exposition très réussie à la Chapelle Saint-Jacques de Vendôme, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Société Archéologique, de la fondation du musée, après celle déjà remarquable de Moulins au musée Anne-de-Beaujeu en 2010, que nous devons, toutes deux, à l'intelligence de cœur et d'esprit de son commissaire général et grand collectionneur, Antoine PAILLET, brillant auteur du catalogue raisonné de l'artiste, y contribuer !...

↓ Paillet



Fig. 35 : Vendôme, chapelle Saint-Jacques, vernissage exposition Queyroy, 21 septembre 2012.



Fig. 34 : Vendôme, chapelle Saint-Jacques, entrée exposition Queyroy 2012, reconstitution salon, ambiance vers 1860.